

MANIOC.org

Bibliothèque Schoelcher
Conseil général de la Martinique

MANUEL
DES HABITANS
DE SAINT-DOMINGUE.

M A N U E L

DES HABITANS

DE L'IMPRIMERIE DE MARCHANT.

MANUEL

DES HABITANS

DE SAINT-DOMINGUE,

CONTENANT

Un précis de l'Histoire de cette Ile, depuis sa découverte ; la Description Topographique et Statistique des parties Française et Espagnole ; le Tableau des productions naturelles et des cultures Coloniales ; l'Art de fabriquer le *Sucre* et l'*Indigo*, de récolter et préparer le *Café*, le *Coton* et le *Cacao* jusqu'à leur embarquement, et de faire le *Rum* à la manière Anglaise :

SUIVI

D'un Traité de MÉDECINE DOMESTIQUE appropriée aux Iles ; d'une PHARMACOPÉE AMÉRICAINE ; du premier VOCABULAIRE FRANÇAIS-CRÉOLE, et de CONVERSATIONS FRANÇAISES-CRÉOLES pour donner une idée de ce langage, et se faire entendre des Nègres ; Ouvrage utile à tous ceux qui désirent se procurer des notions exactes sur la manière de se conduire dans la traversée, et les moyens de fortune que présentent les cultures et le Commerce de Saint-Domingue ; orné d'une carte de cette Ile, et de Tableaux concernant sa population et ses productions.

PAR S. J. DUCŒURJOLY, Ancien Habitant
de Saint - Domingue.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ LENOIR, LIBRAIRE, RUE DE SAVOIE, n°. 4.

M. DCCCII. — AN X.

M A N U E L DES HABITANS DE SAINT-DOMINGUE CONTENANT

Un précis de l'Histoire de cette Ile, depuis sa découverte ; la Description Topographique et Statistique des parties Terre-chausse et l'Esquise ; le Tableau des productions naturelles et des cultures Coloniales ; l'Art de fabriquer le Sucre et l'Alcool, de récolter et préparer le Coton et la Cane à sucre jusqu'à leur embarquement, et de faire le Pain à la Manière Anglaise :

S U I V I

Des Tableaux de l'Économie Domestique rapportée aux Isles ; d'une Pharmacie Américaine ; du premier Voyageur, le Français, Carib, et de l'Établissement des Nègres ; l'usage de la langue de ce langage, et les lois relatives aux Nègres ; l'usage de la langue française qui devient se présenter des notions exactes sur la manière de se conduire dans la traite, et les moyens de former des gens de bien et de les employer à la Colonie de Saint-Domingue ; ainsi d'une carte de cette Ile, et de l'Atlas concernant sa population et ses productions.

PAR S. J. DUCCHURJOLY, Ancien Habitant
de Saint-Domingue.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez LENOIR, Libraire, rue de Savoie, n. 4.
M. DCCCLX — A X.

MANUEL

DES HABITANS

DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE PREMIER.

CAFETERIE.

TERRE PROPRE A LA PLANTATION DU CAFÉ.

Troisième Habitation.

LES établissemens convenables à une habitation plantée en café, sont, un magasin, des glâcis, des fosses pour pourrir la chair que l'on nomme *ce-
rise*, et qui sert d'enveloppe à la graine, qui est le café; plusieurs moulins à piler, afin de séparer le parchemin de cette graine, et la nettoyer.

Le café demande à être planté dans une terre vierge, ou, comme nous nous exprimons aux îles,

dans des *bois neufs*. Les terrains des mornes sont de peu de durée, attendu que la chute des eaux de pluie entraîne avec elle la superficie de la terre, la dégrade, et y fait des fosses qui l'amaigrissent et la rendent stérile. De pareils accidens obligent de planter un certain nombre de pieds de café, tous les ans, pour maintenir le revenu en proportion des pertes qui sont inévitables.

Il est aisé de comprendre, par ce que je viens de dire, que le terrain des mornes ne dure pas longtemps : aussi, pour en prolonger la jouissance, il faut très-sévèrement défendre aux nègres d'arracher, en défrichant les bois, aucune de ces racines, qui, rampant sur la terre, et l'entrelaçant en tout sens, servent à l'affermir. On conçoit la grande utilité de cette précaution pour conserver le terrain ; car, tant que ces racines subsistent et lient la terre, les eaux n'ont aucune prise sur elle, les pieds de café ont le temps de croître, et, à leur tour, de couvrir de racines la terre qui les environne avant l'entière consommation des autres ; ce qui leur donne lieu de résister quelques années de plus.

On ne doit jamais sarcler à la houe, de crainte de bêcher la terre, qui, étant ainsi fouillée, part au moindre grain de pluie, et se trouve usée avant que l'arbre ait le temps de fructifier.

Le café demande à être planté dans une terre
sèche, ou, comme nous l'appelons aux îles,

ARTICLE PREMIER.

Manière de planter le Café.

La façon de planter le café est assez simple ; mais elle demande de l'attention. D'abord, bien nettoyer le terrain où l'on veut le mettre, et fouiller d'avance tous les trous : cette préparation est indispensable ; car la pluie pénètre plus facilement la terre. Il y a même plusieurs trous où l'eau séjourne, et ce bain salulaire sert à conserver la fraîcheur à la jeune plante, qui alors a le temps de former de nouvelles racines avant que la chaleur du soleil y ait fait impression.

J'ai l'habitude de contribuer à l'entretien de cette fraîcheur, par un petit mortier de boue claire dont je fais envelopper le chevelu de chaque pied de café ; par ce moyen il reprend facilement, la plante et les feuilles étant d'une consistance naturellement forte, résistent long-temps à la chaleur. Au moyen de cette précaution, il n'en périt que fort peu, ou point du tout.

En arrachant les pieds de cafés pour les planter, je fais fouiller, à la houe, la terre où ils sont : par ce procédé, le chevelu reste entier, et se maintient dans son état naturel ; car il est démontré que le café, arraché à la main, sort tordu ou ébranlé ; que la meilleure partie de son chevelu reste dans la terre ; et c'est cependant ce dont il a le plus besoin.

ARTICLE II.

A quelle distance on plante le Café.

Les sentimens sur, la distance qu'on doit donner aux plantes du café, sont très-partagés : quelques habitans ne leur donnent que quatre pieds de distance; d'autres moins encore. Quant à moi, je pense qu'il faut tracer les rangs de six en six pieds, et planter l'arbre de cinq en cinq : cela s'entend dans une terre médiocre. Il est vrai qu'il en coûte bien plus d'entretien; mais cette perte est compensée par bien des avantages : d'abord, on retire plusieurs sortes de vivres pendant les deux ou trois premières années. D'ailleurs, l'arbre devient bien plus beau, et rapporte au quadruple, parce que les branches trouvent moyen de s'étendre en pleine liberté; enfin, les rangs de cafés ayant un espace convenable, les nègres ne sont pas sujets à être mouillés en le cueillant; ce qui mérite la plus sérieuse attention.

Pour satisfaire la curiosité du lecteur, je vais donner une table de la quantité de cafiers qui entrent dans un carreau de terre, suivant la distance qui se trouve entre chaque pied.

TABLEAU du nombre de pieds de Café
contenus dans un carreau de terre.

A 3 pieds, sur 3 pieds de distance, 13,611 Cafiers

3 4 10,633

4 4 7,636

4 5 6,278

5 5 4,900

5 6 4,151

6 6 3,402

6 7 2,902

7 7 2,500

7 8 2,207

8 8 1,914

8 9 1,713

9 9 1,512

9 10 1,368

10 10 1,225

10 11 1,118

11 11 1,012

11 12 932

12 12 850

ARTICLE III.

Profondeur des trous.

La profondeur des trous ne doit pas excéder
six à sept pouces, et la hauteur du plant dix-huit.
Plus petits, ils occasionnent souvent une année

de retard ; plus grands , ils réussissent mal. Avant de poser les plants dans les trous , on a soin de leur couper l'extrémité du pied , qui , à son ordinaire , cherche toujours à creuser ; de sorte que si le roc ou la terre glaise sont près de la racine , elle les atteint et l'arbre périt dans le temps qu'on le croit affermi.

ARTICLE IV.

En quelle saison on plante le Café.

Il est de l'intérêt de l'habitant de choisir un temps pluvieux , afin que la plante soit bien arrosée. Le mois de novembre étant la saison la plus humide , et où les norêts sont plus fréquens , il convient d'en profiter ; car il est absolument nécessaire que les cañiers reçoivent la pluie quelques jours après qu'ils ont été plantés ; mais comme les travaux d'une habitation ne se font que par degrés , et selon qu'ils se présentent , il y a aussi plusieurs mois de l'année qui sont propres à cet ouvrage , lorsque les saisons sont pluvieuses.

Ainsi , on s'occupe à planter , depuis novembre jusqu'au mois de mai , à mesure qu'on trouve du terrain préparé ; car tout ne sauroit l'être à la fois. Les derniers plantés croissent bien plus vite que les autres , parce qu'on les plante dans le fort du printemps , où la terre travaille plus qu'en toute autre saison , au lieu qu'en hiver elle est comme

stérile par l'abondance des pluies qui la rendent trop froide pour la végétation des cafiers ; mais quoiqu'elles soient plus de trois ou quatre mois sans végéter , lorsqu'on les plante en hiver , on est au moins certain que la plantation est faite avec plus de succès qu'en été ; car alors on est obligé de la réitérer plusieurs fois ; ce qu'on appelle *recoufrage* , et ce qui fait qu'ils ne produisent pas tous ensemble.

ARTICLE V.

Vivres qu'on peut planter dans les rangs de Cafés pendant leur croissance.

Pendant le temps de la crue de l'arbre , la terre ne reste pas oisive ; l'habitant en retire de grandes douceurs , attendu qu'on a soin de la remplir de pois , de maïs , et de riz , dont on fait d'abondantes moissons pendant les deux premières années , surtout lorsqu'on plante les cafés à une bonne distance ; mais il faut observer de n'y mettre aucun pois qui rame , et les éloigner des pieds de café , auxquels ils pourroient nuire ; de même , lorsqu'on y veut planter du riz , on n'en doit mettre qu'un seul rang entre les cafés. Il n'y a que ces seuls vivres qu'on puisse fructueusement planter entre chaque rang : ceux qui en placent d'autres n'entendent pas leurs intérêts.

Plusieurs , par exemple , plantent un rang de

manioc entre deux rangs de café. J'accorde qu'un seul rang de manioc n'y sauroit préjudicier ; mais lorsqu'on viendra à le fouiller, n'est-il pas clair que la racine du manioc se trouvera si près de celle du café, qu'on ne pourra arracher l'une sans nuire à l'autre ? Autre inconvénient, et pire que le premier : cette terre ainsi fouillée, étant emportée au moindre grain de pluie, occasionne des fosses, et se trouve usée dans le temps où l'arbre commence à fructifier.

Je ne parle pas de ceux qui mêlent les patates aux cafés, parce qu'il faut être fou pour s'en aviser, ou n'avoir aucune expérience.

ARTICLE VI.

Moyens de conserver les pieds de Cafés.

Le moyen le plus efficace pour conserver les pieds de cafés, est de les maintenir à une hauteur proportionnée à la qualité du terrain qu'ils occupent ; dans un terrain médiocre, à trois pieds seulement ; dans une terre profonde, à quatre ; et dans la meilleure, à cinq. Ce pied de café ainsi arrêté, tout le corps de l'arbre doit nécessairement en recevoir plus de nourriture ; la sève ayant fort peu à monter, et les branches ne pouvant multiplier davantage, elles se convertissent en un bois presque aussi solide que le tronc même. L'arbre rapporte moins de fruits ; et ses branches, se



trouvant plus fortes, sont en état de supporter le peu qu'elles produisent; ce qui doit incontestablement les maintenir.

ARTICLE VII.

Manière d'arrêter les Cafés.

Chacun arrête les cafés à sa manière. Il y en a qui prétendent qu'il faut les laisser produire leur premier rapport; c'est un abus. Pour moi, sitôt qu'un café est parvenu à la hauteur que je viens de désigner, je casse l'extrémité de la tige, qui est fort tendre; ce qui l'empêche de hausser davantage, et donne lieu aux branches de s'étendre en long et en large, et de multiplier leurs scions. Cette opération fait que l'arbre se forme en rose; dégagé d'un superflu incommode, il n'est pas surchargé, et dès lors les fruits en sont mieux nourris, et moins sujets à couler. Il en résulte même un autre avantage, c'est la commodité de pouvoir les cueillir sans endommager les branches, comme il arrive à ceux qui, croissant en liberté, ont le tronc si foible faute de substance, que le seul poids de leurs fruits fait pencher toute la tige. Dans cet état, l'arbre accablé sous son propre faix, périt dans le temps où il promettoit le plus.

10 MANUEL DES HABITANS
ARTICLE VIII.

Déclin de l'Arbre.

A mesure que l'arbre vieillit, cette abondance cesse, et le café en est plus beau et plus estimé. On croira peut-être qu'il vient plus gros parce qu'il produit peu ; c'est tout le contraire. Il est tout petit ; et c'est en cela seul que consiste sa qualité. Tel pied qui, à son second rapport, produisoit deux livres de café, aura de la peine, à son cinquième, d'en fournir un quarteron ; ensuite il ne produit plus que tous les deux ans ; car il y a une année où il rapporte peu, et l'autre quelque chose de plus. D'après cela, il est facile de concevoir combien il est important d'en multiplier le nombre tous les ans, afin de prévenir le détriment ou le déchet de ceux qui se détériorent.

ARTICLE IX.

Description de l'Arbre.

L'aspect d'un pied de café de dix-huit mois ou deux ans, a quelque chose de charmant : vous le voyez alors dans toute sa vigueur.

Ses feuilles sont d'un vert vif et foncé, fort lisses, un peu recourbées, et comme dentelées tout autour ; l'arbre est touffu, et approche, pour la figure, de celle du laurier ; il croît naturellement

fort rond, et pousse ses branches régulièrement depuis le bas jusqu'en haut, où elles vont toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité de la tige; les branches sortent du tronc, deux à deux, et opposées les unes aux autres; les premières commencent à un pied de terre, lorsque l'arbre est formé, et les autres se succèdent, de trois en trois pouces; mais elles se rapprochent à mesure que l'arbre vieillit, et elles grossissent proportionnellement.

La figure régulière de l'arbre se perd sitôt qu'il est arrêté; alors les branches d'en haut s'allongent comme celles d'en bas, et se garnissent de scions (qu'en terme du pays nous appelons *pattes d'oie*), qui tous produisent successivement, et qui n'ont d'abord qu'un pied de long, la première année de leur crue, mais qui augmentent tous les ans, pour remplacer la stérilité des premières branches; car il est à remarquer que l'arbre ne produit pas deux années de suite, dans les mêmes endroits de son bois, mais qu'il fructifie immédiatement après ceux où l'on vient de cueillir, jusqu'à l'extrémité des branches, et aux nouvelles que le pied a coutume de multiplier tous les ans.

Les feuilles sortent, de deux en deux, par chaque nœud des branches, et c'est dans ces nœuds que se forment les fruits qui y sont attachés par un pédicule fort court, ainsi que le raisin l'est sur la grappe. Quoique ces nœuds soient fort près les uns des autres, on y compte souvent jus-

qu'à quinze et vingt fruits , et presque autant de nœuds à chaque branche ; ce qui fait que lorsque l'arbre fleurit , les fleurs sont si près les unes des autres que chaque branche pourroit fournir une guirlande bien garnie. Il n'est point de saison en Amérique , qui rappelle plus celle du printemps d'Europe , ni qui l'imité davantage , que quand ces arbrisseaux sont en fleur ; aussi fleurissent-ils en mars et avril ; mais les jeunes cafés de deux ans fleurissent quelquefois six fois dans une année , à mesure qu'ils croissent , et qu'ils ont le temps favorable.

ARTICLE X.

Fleur du Café.

La fleur du café est une petite étoile blanche , découpée en cinq parties , dont chaque séparation est garnie d'une étamine de la même couleur , avec une autre dans son milieu , qui se termine en fourche , et reste assez long-temps collée sur son fruit. La fleur ne dure que deux fois vingt-quatre heures , après quoi elle commence à se faner , et tombe quelques jours après. C'est à cette fleur que succède le fruit.

ARTICLE XI.

Forme de son fruit.

La forme de son fruit imite celle de l'olive ;

avec laquelle il a bien de la ressemblance, jusqu'à ce qu'il ait acquis sa grosseur naturelle. A mesure qu'il approche de sa maturité, sa couleur verte se change en un jaune pâle : celui-ci, à son tour, fait place au beau rouge incarnat qui lui succède.

Alors il ressemble à une cerise oblongue ; sa chair est une espèce de pulpe, assez insipide au goût. A cette pulpe succèdent deux petites fèves jumelles, accolées, couvertes d'un fort parchemin qui précède une pellicule extrêmement fine et adhérente, qui la couvre dans son entier.

Ce n'est qu'environ un mois avant la maturité du fruit, qu'on s'apperçoit combien l'arbre en est chargé. Cette belle verdure change de couleur, toutes les feuilles jaunissent, et semblent annoncer la langueur de l'arbre. Il paroît nous avertir qu'il a besoin d'être déchargé. C'est ce qu'il ne faut pas négliger, sitôt que son fruit rougit, ni d'émonder les branches gourmandes qui repoussent vivement après qu'on a arrêté ou étêté le pied. A cette époque, il sort aussi une quantité de bourgeons, dont il faut le délivrer. Chaque fois qu'on sarcle, on ne manque pas de l'élaguer, en ne lui laissant simplement que sa maîtresse tige ; par ce moyen, le pied devient plus vigoureux, et se soutient infiniment davantage.

A mesure qu'on délivre l'arbre de son fruit,

on le voit renaître, et reprendre une nouvelle force. C'est principalement dans ce temps qu'il a besoin que les rosées de pluie le secourent souvent; car le café demande beaucoup d'humidité, et un terrain qui soit toujours frais; ce qui fait qu'il ne réussit pas dans la plaine, où les pluies sont extrêmement rares, et qu'il n'y a que les mornes qui lui sont propres, et sur-tout les terrains nouvellement défrichés.

ARTICLE XII.

Le Café ne mûrit jamais ensemble.

Le fruit du café ne mûrit jamais tout à la fois, et c'est en quoi on est très-heureux; car, sans cela, on perdrait une partie de son revenu, puisqu'on est occupé, le quart de l'année, à recueillir. Cela provient de ce que l'arbre fleurit en différens temps, et que les fruits étant extrêmement serrés les uns contre les autres, il y en a un quart qui presse tellement le reste, que ceux-ci sont forcés d'attendre la récolte des premiers, pour pouvoir jouir de la même liberté. C'est ce qui procure quatre ou cinq récoltes, qui, toutes ensemble, n'en font qu'une, parce qu'elles se suivent immédiatement, sans aucune interruption, et même sans qu'il soit possible d'éviter une perte de temps considérable, quelque diligence qu'on fasse.

ARTICLE XIII.

En quelle saison on cueille le Café.

Le fruit est mûr lorsque son rouge commence à brunir ; c'est ordinairement à la fin de septembre, et la récolte continue jusqu'à la fin de l'année : mais lorsque l'arbre est à son premier et second rapport , dès le mois de juillet on peut commencer ; alors il y a un intervalle de quelques semaines , que l'on emploie à bien nettoyer la place ; car lorsqu'on est dans le fort de la cueille , on ne peut se détourner un moment sans perte.

Les nègres qui y sont occupés , se munissent chacun d'un panier, dans lequel ils font tomber le café, à mesure qu'ils dépouillent l'arbre. Sitôt que ce panier est rempli, on le vide dans un autre plus grand , dont chaque nègre est également pourvu , qui peut contenir sa charge , et sert à porter le café au moulin. On fait observer aux nègres de n'arracher que le fruit seulement , et de laisser la queue adhérente à la branche ; pour ne point entamer son écorce ; ce qui porteroit préjudice à l'arbre.

ARTICLE XIV.

Trois espèces de Cafés inférieurs.

Il y a trois espèces de cafés inférieurs , qu'il faut éviter de meler ensemble. Premièrement celui

qui est échaudé, ou prématuré, par le défaut de pluie, qui sècherait plutôt sur l'arbre que de rougir, et qu'on est obligé de cueillir quand il commence à jaunir et à se tacher. Il convient donc de ne pas le mêler avec le bon. Il y a encore une autre espèce de café échaudé, pire que la première, qui sèche sur l'arbre avant de parvenir à la moitié de sa maturité ; c'est ce qui arrive ordinairement aux pieds des cafés qu'on laisse croître en toute liberté. Celui-ci s'appelle *crocros*. Enfin il y a une troisième espèce, qu'on nomme les *écumes* : on ne la découvre que lorsqu'on lave le café, et après qu'il a passé au moulin. Ce sont autant de cafés faux, qui surnagent, et qu'on a soin d'écumer.

ARTICLE XV.

Arrangement de la case à moulin.

Après que les paniers sont remplis, chaque nègre emporte le sien, et le vide dans des espèces de séparations, en forme de coffre, qu'on pratique aux côtés de la case, et qui peuvent contenir autant de café, et même beaucoup au delà de ce que les nègres en peuvent cueillir dans la journée.

A la nuit tombante, on dispose le nombre de nègres nécessaires pour le passer au moulin : sept suffisent, et tous les soirs ils doivent être relevés
par

par le même nombre, pendant que les autres sont à leur case pour apprêter la nourriture de ceux-ci; de façon que lorsque l'ouvrage est fini, ils trouvent leur repas tout prêt. C'est ordinairement les femmes qui ont ce soin. De cette manière, personne ne sauroit se plaindre, et le travail va rondement. En moins d'une heure et demie toute la cueillette de la journée a passé au moulin, et voici en quoi consiste cet ouvrage, qui est le plus rude.

ARTICLE XVI.

Comment on passe le Café au moulin.

Il y a deux nègres destinés à tourner le moulin du côté du grand rôle, et un autre au petit rouleau. Le premier de ces moulins, comme le plus rude, a deux manivelles, et le petit n'en a qu'une. Il y a un quatrième nègre posé au haut de la trémie, pour donner à manger au moulin, et pousser le café à mesure que le moulin l'engloutit. Un cinquième, devant le moulin, reçoit les cerises qui tombent à terre, et qu'il a soin d'écarter avec un petit rabot, parce qu'il faut qu'elles repassent une seconde fois pour les purger des restes de café qui ont échappé aux rouleaux. Les deux autres nègres sont employés, l'un à vider le café dans la trémie, pendant que l'autre remplit le panier de celui qui l'y porte. Ceux-

ci relèvent, de temps en temps, les nègres du grand rouleau qui reprennent alternativement la place des travailleurs qu'on vient d'y mettre; par ce moyen, ils se soulagent tour à tour.

Le café est naturellement enveloppé d'un suc extrêmement gluant, de façon que, pour peu qu'on le presse, il quitte sa cerise avec précipitation. C'est l'effet que produisent les rouleaux, après quoi les cerises et le café tombent pêle-mêle sur l'hébichet, qui est une espèce de crible, dont les mailles sont de fil de laiton, proportionnées à la grosseur du café. Ce fruit dirigé par le mouvement de l'hébichet et par sa propre glue, se précipite à travers les mailles, pendant que ce mouvement secondé par une pente douce qu'on donne à l'hébichet, chasse devant lui les cerises, trop grosses pour pouvoir passer au travers des mailles : elles tombent nécessairement sur le petit rouleau, et ces cerises passées par l'un et l'autre, tombent au pied du moulin par le mouvement du petit hébichet, dont le petit rouleau est également pourvu.

ARTICLE XVII.

Observations sur le travail du moulin.

Après quelques tours du moulin, il convient de visiter le café, et voir s'il est à son point : trop serré, il s'écrase; on s'en apperçoit aussitôt,

par son parchemin qui se lève en écailles, et c'est une marque certaine que le rouleau approche de trop près les gencives de la pièce mobile. En ce cas, on arrête un moment pour donner de l'ouverture au café, par le moyen des coins de bois qui sont aux extrémités de la pièce mobile, et qui servent à resserrer ou à lâcher le moulin, selon que le cas l'exige; et c'est à quoi il faut être exact à chaque fois qu'on met au moulin, parce que le café n'est pas toujours d'égale grosseur.

Quand on a trouvé le point fixe, on continue le travail jusqu'à ce que le coffre du moulin soit rempli; pour lors on l'arrête, pour le vider dans des bassins, canots, ou barriques, qu'on a pour cet usage. On continue ainsi jusqu'à la fin, après quoi l'on passe les mêmes cerises une seconde fois, pour achever de les purger du reste de café qui y étoit demeuré. C'est le moment d'ouvrir une petite porte, pratiquée vis-à-vis le moulin, par où les cerises passent à mesure qu'elles tombent, et que les nègres poussent à quatre pas de là pour n'en être pas incommodés.

On laisse ainsi le café dans le bassin toute la nuit, au moyen de quoi il se détache plus facilement de sa gomme; ce qui donne une grande facilité pour le laver.

On a soin de bâtir la case à moulin près de quelque ravine, pour éviter la multiplicité des

travaux. On se sert d'un bassin de maçonnerie, dans lequel on remue un rabet pour en détacher la glue. D'autres font usage d'une espèce d'auge, ou canot; et ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre, se servent de grands paniers qui font le même effet, mais qu'on est obligé de changer souvent.

ARTICLE XVIII.

Description des glaciis.

Les glaciis sont faits de maçonnerie, élevés de terre d'environ six pouces, avec des bords à l'entour, de même hauteur, dans lesquels on pratique des soupiraux de distance en distance, pour donner lieu aux eaux de s'écouler. Leur grandeur n'est pas limitée, mais proportionnée à la quantité de café que l'habitant doit cueillir; ainsi il y en a de différente grandeur, les uns de cent pieds carrés, les autres de moins. Après l'avoir bien caillouté dans le fond, on passe dessus un bon enduit, de façon qu'il paroîtroit tout d'une pièce sans les séparations qu'on est obligé d'y faire. Elles servent à prévenir les accidens qu'une pluie trop abondante pourroit causer en entraînant, dans un moment, tout le café qu'on y auroit mis. Les courans de l'eau sont bornés par le moyen de tous ces compartimens qui en arrêtent la rapidité, et donnent aux eaux le temps de s'écouler par les soupiraux de chaque réduit, à mesure

qu'il les reçoit, sans avoir celui de former aucun courant, pour en faciliter l'évacuation; on donne au glaciis une petite pente douce, qui conduit les eaux vers les soupiriaux sans aucune violence.

C'est sur ces glaciis qu'on expose le café, pour être séché, et on a soin de le remuer souvent, pour en presser l'avancement. Trois ou quatre journées de bon soleil suffisent, si on a soin de le mettre à l'abri tous les soirs, et d'éviter qu'il ne se mouille; alors on le serre à demeure dans le magasin, d'où on ne le sort que quand on le veut piler; c'est ce qu'on appelle *café séché en parchemin*.

Il y a une autre façon de le faire sécher, qui paroît bien plus expéditive, attendu qu'on n'a pas besoin de moulins; mais cette manière est sujette à beaucoup d'inconvéniens.

Sitôt qu'il est cueilli on le jette sur le glaciis, où il reste jusqu'à ce qu'il soit entièrement sec, nuit et jour, sans s'inquiéter même de la pluie. On peut bien juger que, de cette manière, il est fort long à sécher, et fort sujet à s'avarier, étant sans cesse exposé aux injures du temps. D'ailleurs il faut nécessairement que, parmi le grand nombre, il y ait des grains qui séchent en langueur, parce qu'ils se trouvent couverts par les autres, quelque précaution qu'on prenne de les remuer; et s'ils ne sont pas mouillés le jour, ils ne sau-

roient manquer de l'être la nuit. A force même de les remuer, plusieurs se dépouillent de leurs cerises : ceux-ci ne sauroient manquer de blanchir, et d'autres de noircir. C'est autant de cafés inférieurs qui augmentent le triage, diminuent le revenu, et occupent un temps infini, qu'on emploïroit bien plus utilement à d'autres travaux.

Il faut encore observer que ce café a besoin d'être séché au double de l'autre, parce que la cerise conserve toujours un certain sel qui le rend moite, pour peu qu'il contracte d'humidité ; or, il est bien difficile de l'en garantir, sur-tout dans les mornes où le nitre est très-abondant, et les brouillards très-fréquens. Si on manque à ce point, on court grand risque que le café ne s'échauffe, et ne tombe en pourriture.

Pour prévenir cet accident, il convient de le sonder souvent, et si on s'apperçoit de la moindre chaleur, il ne faut pas balancer de le mettre au soleil. Dans quelle peine ne se trouve-t-on pas en pareil cas, si le glâcis est couvert de café vert ? Il faut nécessairement que l'un fasse place à l'autre ; voilà à quoi on est exposé quand on le fait sécher en cerise, au lieu que celui qui sèche dans son parchemin, étant lavé, se conserve des années entières en même état, parce que l'eau le purge de son suc glutineux, et il n'est aucunement sujet à changer si on a soin de le garantir de toute humi-

dité, car il est extrêmement susceptible d'impression.

ARTICLE XIX.

En quel temps on pile le Café.

Comme ordinairement dans la récolte on est trop occupé, on attend qu'elle soit finie pour piler le café. Les travaux se suivent rapidement, et le passage à l'un nuit nécessairement à l'autre. Il faut savoir partager son temps, chaque jour doit être employé à propos; par cette sage conduite tout est en ordre. C'est ce qui fait que bien des habitans font plus d'ouvrage avec peu de monde, que d'autres avec beaucoup, parce que ces derniers entreprennent trop à la fois. Sur ce principe, on ne doit piler le café que lorsque le tout est serré, à moins que ce ne soit par nécessité, ou qu'on ne trouve quelque intervalle pendant la récolte. En ce cas il faut en profiter, car les premiers cafés sont souvent les plus beaux, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de s'avàrier; mais il ne faut rien omettre pour le faire bien sécher, et redoubler ce soin lorsqu'on veut le piler, car le café nouveau est sujet à changer, n'ayant pas eu le temps de s'affermir. Il est alors d'un vert de corne transparent, et tout-à-fait propre à tromper le plus habile connoisseur; aussi, quelque sec qu'il paroisse, je conseille à ceux qui en feront acquisi-

tion, de l'exposer quelques jours au soleil avant de l'embarquer ; par ce moyen ils pourront lui conserver sa qualité.

A R T I C L E X X.

Comment on pile le Café.

Avant de piler le café, il convient de l'exposer au soleil pendant deux jours, et ne commencer que le troisième ; encore faut-il attendre que le soleil l'ait échauffé. C'est ce qu'il faut bien observer ; car le plus beau café blanchira sous le pilon s'il n'a pas le degré de sécheresse qui lui convient, il s'aplatira même ; en un mot, le café ne sauroit être trop sec, et plus il l'est, plus on a de facilité à le piler.

Chaque habitant le pile différemment ; l'un par le moyen d'un moulin, l'autre dans un canot, un troisième dans de grands mortiers de bois. Il est assez indifférent de quelle manière on le pile, pourvu qu'il le soit ; mais je trouve que la dernière méthode est la plus avantageuse. En effet, les coups de pilons sont bien plus sûrs et plus réglés ; le café en est moins sujet à être écrasé, il en échappe bien moins au pilon, et il se trouve qu'on avance davantage. Cela s'entend du café séché en parchemin ; pour celui qui l'est en cerise, je pense que le canot et le moulin lui conviennent mieux, parce

qu'étant plus dur à piler, il faut que les coups de pilons portent avec plus de force.

Sitôt que le soleil commence à être chaud, les nègres se mettent à l'ouvrage; ils sont deux à deux à chaque mortier; chacun ayant un pilon à la main, frappe à coups mesurés, et alternativement l'un après l'autre. C'est ainsi qu'on délivre le café de son parchemin, et de sa pellicule, qui se détachent sans beaucoup de peine, puisque quinze nègres en peuvent piler deux milliers par jour. Cette facilité à le piler, prouve bien que la dépense d'un moulin est assez superflue; cependant ceux qui s'en servent peuvent occuper leurs nègres ailleurs.

ARTICLE XXI.

Comment le Café se vanne.

Pendant que les uns pilent, les autres s'occupent à vanner. Il y a encore un troisième moulin qui en fait les fonctions, et qui est très-utile, sur-tout lorsqu'on manque de vent, ce qui n'est pourtant pas commun; mais il arrive quelquefois qu'il est trop foible; alors le moulin est d'un grand secours, et nettoie le café infiniment mieux que le van ordinaire, car, outre qu'il en ôte entièrement la poussière, et le parchemin pulvérisé, il le purge encore des petits graviers auxquels il est fort sujet; et, jettant à part le café qui avoit échappé aux

pilons, ainsi que celui que les pilons écrasent, on a même trouvé le secret aujourd'hui de réunir ces trois moulins en un seul, qu'on emploie à ces trois différens travaux, par le moyen d'un cheval ou d'un mulet.

Après que le café est vanné, et trié de ce qu'il avoit de défectueux, on l'expose de nouveau au soleil jusque vers le midi, que le soleil darde le plus vivement ses rayons. On le transvase tout brûlant comme il est, dans des futailles qu'on a soin de bien couvrir; cette précaution lui est nécessaire, elle affermit le grain, en bouche les pores, le rend moins susceptible des impressions de l'air, et lui rend sa première couleur que le soleil avoit ternie; on le laisse cinq à six jours dans cet état, ensuite encore une journée de soleil pour lui donner la dernière façon.

Après tant de préparations, et après avoir mis tout en usage pour le perfectionner, on se tromperoit si on s'imaginoit qu'il est à l'abri de toute impression, il conserve toujours un certain sel, qui, à la moindre humidité, le dilate et le rend flexible; après quoi, venant à le ternir d'abord, il le blanchit ensuite totalement. En contractant cette humidité, toute son huile s'évapore; il convient donc de lui choisir l'endroit le plus sec. Cette délicatesse est cause que les habitans ne le font piler qu'à fur et à mesure qu'ils veulent le débi-

ter, et pas plus à la fois qu'ils n'en peuvent charroyer, pour n'en pas courir les risques. On observe aussi de ne le pas piler dans un temps humide. Voilà tous les travaux relatifs à la cafèterie.

CHAPITRE II.

COTONNERIE.

Quatrième Habitation.

LE cotonnier est un arbuste qui s'élève à la hauteur de six à sept pieds ; il s'étend en buisson ; il a l'écorce brune ; la couleur de sa fleur varie selon la qualité du terroir, tantôt violette, tantôt d'un jaune doré ; sa gousse se noircit en mûrissant. Ses feuilles sont à peu près de la grandeur de celle de la vigne, et chaque tige porte une ou plusieurs gousses vertes, qui succèdent à une fleur blanche, et qui s'ouvrent en quatre lorsqu'elles sont parvenues à leur maturité ; alors le coton, qui étoit extrêmement resserré, sort, s'étend ; et, si on ne se hâte de le cueillir, le vent en enlève une partie considérable, le disperse entre les feuilles et les branches de l'arbre, où il s'attache et se perd.

Le cotonnier vient également bien par-tout, dans les mornes, dans les terrains secs ou humides ; ceux mêmes où les autres plantes périssent lui sont propres. On le plante ordinairement en quinconce, à huit ou dix pieds de distance, un peu de pluie suffit pour faire sortir la graine de terre. Au bout de trois semaines, ou un mois, suivant le temps sec ou pluvieux que l'arbre a essuyé depuis



sa plantation, on le sarcle, et on arrache les plantes superflues, en ne laissant, dans chaque trou; que deux ou trois tiges. Lorsqu'elles ont atteint la hauteur de quatre à cinq pieds, on les arrête pour contraindre la sève de se porter vers les branches collatérales, qui sont celles qui portent le plus de fruit. Il faut rompre toutes les branches verticales, parce qu'elles absorbent la sève en pure perte; on doit même arrêter les branches latérales, lorsqu'elles poussent des jets trop longs. Ces retranchemens, sagement exécutés, forcent les branches à se subdiviser; c'est par ce moyen qu'on procure à cette plante toute la fécondité dont elle est susceptible.

Au bout de sept à huit mois que la graine a été mise en terre, pourvu que la saison ait été favorable, on commence à recueillir les gousses. La récolte dure trois mois. Quand elle est faite, on coupe l'arbre au pied, dans un temps de pluie, et la souche qui est restée en terre pousse des rejets qui portent du fruit plus promptement que les jeunes plantes.

Le coton doit se cueillir fort sec; l'humidité le feroit fermenter, et la graine germeroit. Le premier soin ensuite, c'est de l'éplucher, c'est-à-dire de séparer le duvet d'avec la graine. On se sert, pour cet effet, d'une machine composée de deux rouleaux, d'environ quatorze à quinze pouces de longueur, et d'un pouce de diamètre, can-



30 MANUEL DES HABITANS

nelés dans toute leur longueur, et posés horizontalement l'un sur l'autre. Une manivelle que le nègre met en mouvement avec le pied, fait tourner ces rouleaux sur leur axe, dans un sens contraire. Ils sont suffisamment éloignés l'un de l'autre, pour laisser passer le coton qu'on leur présente, et qu'ils attirent par leur mouvement de rotation; mais ils sont en même temps trop serrés pour laisser passer les graines : elles sont obligées de se détacher du coton qui les enveloppe ; elles tombent à terre, devant les rouleaux, et le coton est reçu dans un sac qu'on tient ouvert par derrière. Cette machine s'appelle moulin à coton. Un nègre habile en épluche ordinairement vingt à vingt-cinq livres par jour.

Lorsque le coton est bien épluché, on l'emballé. Voici comment on procède à cette opération : On prend un sac fait de grosse toile, bien cousu, de six à sept pieds de hauteur; on le suspend en l'air, en l'attachant par en haut à des traverses de bois, portées sur des poteaux de sept à huit pieds de hauteur : on le mouille, afin que le coton s'y attache, et ne glisse point. Un nègre entre dans le sac, y foule le coton avec ses pieds, et avec une pince de fer. Par-dessus la première couche on en met une seconde.

Pendant ce travail, un autre nègre a soin d'asperger, de temps en temps, le sac avec de l'eau, sans quoi le coton ne seroit point arrêté, et re-

monteroit malgré le foulage. Quand le coton a été suffisamment foulé, on coud le sac avec de la ficelle, et on pratique aux quatre coins des poignées, pour pouvoir le remuer. Un sac ainsi préparé, se nomme balle de coton; il en contient plus ou moins, selon qu'il est plus ou moins foulé. La balle pèse ordinairement trois cents à trois cents cinquante livres.

Le cotonnier, depuis l'instant de sa plantation jusqu'au moment de la parfaite maturité de ses fruits, est attaqué, dans ses différens âges, par une multitude d'insectes qui se succèdent les uns aux autres, et qui semblent avoir entre eux conjuré sa perte.

Les vers, les cloportes, diverses petites mouches, scarabées pénètrent jusques dans l'intérieur des trous où la graine a été déposée, et ils en rongent la substance que le développement du germe a attendrie. Les graines, échappées à ce premier danger, produisent bientôt de jeunes plantes qu'on voit sortir de terre.

Alors les criquets ou grillons les attaquent durant la nuit, et les jeunes feuilles sont dévorées en plein jour par des diables ou diabolins. Le diable est un scarabée de la grosseur d'un petit hanneton du pays, mais dont le corps allongé est diversement bigarré de noir et de jaune, ou rayé de rouge et de noir. Sa tête, fort menue, est garnie de deux longues antennes; ses pattes sont déliées

et armées de crochets, par lesquels il s'attache fortement aux endroits où il se pose. Le diabolotin est un autre scarabée beaucoup plus petit; sa couleur est d'un vert pâle.

Les chenilles printanières viennent à la suite des diables et des diabolotins, pour dévorer leurs restes.

Le cotonnier, à qui la dent meurtrière de ces insectes a fait grace, s'élève en trois mois à la hauteur de dix-huit à vingt pouces. Deux ennemis redoutables l'attaquent alors comme de concert: ce sont le maoka et l'écrevisse. Le premier est un gros ver blanc qui ronge sa racine et fait sécher la jeune plante; le second naît d'une mouche qui pique l'écorce, y dépose un œuf d'où sort un petit ver dont la forme est spirale: c'est sans doute ce qui lui a fait donner le nom d'écrevisse. Ce ver, aussitôt qu'il est éclos, ronge la partie ligneuse de l'arbre; il s'y forme un chancre, et la partie attaquée devient si fragile, que le moindre vent suffit pour la rompre.

L'arbre, vainqueur de cette foule d'ennemis, se pare de ses fleurs; mais les punaises vertes, ou de toutes couleurs, viennent l'attaquer; lorsqu'elles se trouvent en grand nombre, elles en font tomber les fleurs, et les fruits avortent. Le puceron vient aussi quelquefois seconder les punaises; l'arbre languit, devient stérile, et périt à la fin.

Les punaises rouges et noires dédaignent les
feuilles

feuilles et les fleurs du cotonnier ; elles attendent que la gousse vienne à s'ouvrir pour en sucer les graines , qui sont alors vertes et tendres. Les graines altérées, n'ayant plus de substance, passent entières en s'aplatissant , ou s'écrasent à travers les baguettes. Le coton se trouve taché par la fiente jaune et huileuse de cet insecte ; ce qui le fait mettre au rebut.

Mais l'ennemi le plus redoutable pour une habitation plantée en coton , est sans contredit la chenille à coton. Cet insecte se jette quelquefois avec tant de voracité sur les pieds des cotonniers , qu'en deux ou trois jours , et quelquefois même en vingt-quatre heures , il les dépouille de toutes leurs feuilles.

Le coton , après sa récolte , est déposé dans des magasins qu'il est bien difficile de préserver de l'approche des rats. Ils tirent parti du coton qui leur sert à garnir les endroits où ils font leurs nids ; mais la perte qu'ils occasionnent est de peu de valeur.

Je ne puis en dire davantage relativement à une habitation plantée en cotonniers : cette culture n'est point difficile à exploiter ; elle ne craint seulement que les accidens que je viens de détailler.

CHAPITRE III.

CULTURE DU CACAO.

LE cacao est le fruit d'un arbre appelé cacaoyer. Après le coton, c'est la denrée dont la culture exige le moins de travail. Il se plante de graine ; toute terre ne lui est pas indifférente, comme au coton ; il faut, avant que de planter une cacaoyère, sonder le terrain qu'on y destine. La maîtresse racine du cacao pousse avant dans la terre, perpendiculairement à son tronc. Un lit de pierre ou de tuf qu'elle rencontre la fait rebrousser, et l'arbre, ne trouvant plus de nourriture, périt bientôt. Il faut que la terre ait au moins quatre à cinq pieds de profondeur.

Lorsqu'on a trouvé un terrain de cette nature, et qu'on l'a nettoyé, on divise et on trace l'étendue qu'on veut y employer ; à cet effet on se sert de cordeaux, de la longueur du terrain, divisés par des nœuds à la distance de huit pieds ; on plante un piquet à chaque nœud.

Lorsque le premier alignement est fait, on reporte le cordeau à huit pieds de distance, et on continue ainsi de suite. Il y a plusieurs raisons de prendre cet alignement ; 1^o pour l'agrément, l'ordre est préférable à la confusion ; 2^o. dans

une cacaoyère bien alignée , les nègres au travail ne peuvent échapper aux yeux du commandeur ; 3^o. dans le temps de la cueille , on suit les allées les unes après les autres , et ainsi on ne laisse point de fruit aux arbres.

Les cacaoyers se plaisent ordinairement sur des collines , près des ruisseaux , dans des lieux qui ne sont ni trop secs , ni trop humides.

Plusieurs personnes croient que le vent fait du tort aux cacaos , je ne connois que les ouragans qui puissent leur nuire ; au surplus , il est facile d'y remédier , en plantant des lisières autour de la cacaoyère , ou en laissant , autour , des bouquets de bois. Il est bien plus important de les abriter du soleil , lorsque les arbres sont jeunes ; ce qu'on fait en plantant des bananiers auprès d'eux.

Le terrain étant aligné et divisé , on porte à chaque piquet un petit panier , dans lequel on a fait germer des graines de cacao ; on les enfouit en terre selon l'alignement des piquets.

La délicatesse de ce jeune arbre exige , dans les terres où il y a des fourmis , criquets , ou autres petits insectes , la précaution de planter la graine dans des paniers de la forme d'un cul de chapeau ; un nègre en fait trente par jour. On fait lever la graine dans un endroit choisi où les fourmis ne donnent pas ; lorsque les plants ont acquis une certaine force , ils sont moins exposé

aux torts que peuvent leur faire les insectes ; on les plante alors en pleine terre , et le panier s'y pourrit.

Lorsque la nature du terrain n'exige pas ces précautions , on sème les graines dans des trous creusés à la profondeur de quatre à cinq pouces. L'amande doit y être mise droite , le gros en bas ; on en met trois dans chaque trou. Lorsque les arbres ont un pied et demi de hauteur , on laisse le plus beau , et on lève les deux autres s'ils sont venus. Les pépinières de cacao ne conviennent nullement , car la racine de ce jeune arbre est si délicate , qu'en le levant de terre , et le replantant , il est impossible de ne la pas offenser. Le panier remédie à cet inconvénient.

On plante , comme je l'ai déjà dit , des bananiers ou du manioc dans les allées , pour préserver ce jeune arbre des rayons du soleil , et on entretient la terre bien propre , en la sarclant. Le manioc ne s'arrachant qu'au bout de dix mois ou d'un an , et poussant plus rapidement que le cacao , fait l'office d'un parasol à cette plante délicate pendant ce temps là.

Au bout de deux ans et demi , le cacaoyer a quatre pieds de haut , et commence à fleurir. Le fruit qu'il rend alors est si peu de chose , que bien des personnes font tomber les premières fleurs , pour que l'arbre se fortifie davantage ; à

trois ans on cueille du fruit : à six ans le cacaoyer est dans toute sa force.

Lorsqu'il est parvenu à une certaine hauteur , il n'exige aucun soin de sarclage ; l'ombre qu'il donne à la terre , empêche l'herbe de venir , et ses feuilles qui tombent servent à le fumer.

Lorsqu'on cueille le cacao , il faut avoir attention d'en ôter les guis , d'arracher ou de faire tomber les vieilles cabosses , et de couper les branches sèches , ainsi que les branches gourmandes.

La précaution de tailler le bout des branches de cet arbre me paroît nécessaire ; le temps de le faire est quinze jours avant l'hivernage ; les Espagnols de Carraque en usent ainsi , et je crois que c'est à cette pratique que le cacao de cette province doit la réputation dont il jouit.

La forte récolte du cacao se fait au mois de juin ; il est bon alors de visiter souvent le cacaoyer , dans la crainte de laisser germer ou noircir les cabosses qui tombent quelquefois d'elles-mêmes , lorsqu'on laisse trop long-temps le fruit sur l'arbre.

Lorsque les nègres cueillent les cabosses de cacao , il faut empêcher qu'ils ne secouent trop les arbres avec leurs serpettes emmanchées : ils font tomber alors quantité de fleurs , dont l'arbre

est souvent chargé lors de la récolte , et appauvrissent par là la récolte à venir , dans laquelle ces fleurs tombées eussent donné des fruits. Chaque nègre a son panier qu'il remplit de cabosses , pour les porter de la cacaoyère à la case destinée à les recevoir. Lorsqu'il fait beau temps , on casse la cabosse sous le cacaoyer même , et on la jette au pied de l'arbre qui l'a produite ; elle lui sert de fumier , et on ne porte que les graines à la case. Dans le cas où on y porte les cabosses , il ne faut pas que les graines y restent plus de trois jours , sur-tout dans le temps des pluies , car elles sont sujettes à germer.

Les cabosses ont neuf à dix pouces de long sur trois à quatre de diamètre ; elles ressemblent à des concombres partagés par des côtes ; elles renferment communément vingt-cinq amandes. Aussitôt que les amandes sont rendues à la case , on les met soit dans des cuves , soit dans des vases , ou des canots pour en exprimer le vin ; on les couvre de feuilles de balizier , on met des planches et des pierres dessus pour les charger et aider la fermentation qui s'y excite. Elles fermentent ainsi pendant quatre à cinq jours , on a soin de les brasser , et de les remuer tous les matins.

Lorsque les amandes ont acquis une couleur rouge obscur , on les tire de la cuve et on les expose au soleil pour sécher. On les met ensuite en magasin , d'où on les sort de temps en temps



pour les sécher ; elles ont l'avantage de ne se point rancir.

On retire du cacao une huile en consistance de beurre , qu'on nomme beurre de cacao. Cette huile réunit la vertu anodine des autres huiles , elle a l'avantage de ne point contracter d'odeur et de sécher promptement ; c'est un bon cosmétique qui rend la peau douce et polie sans qu'il y paroisse rien de gras ni de luisant. On fait avec les amandes de cacao , préparées à peu près comme les noix de Rouen , une excellente confiture , propre à fortifier l'estomac , sans trop l'échauffer.

Lorsqu'on veut préparer les amandes de cacao pour en faire du chocolat , on les dépouille de leur écorce par le moyen du feu , on les pèle , on les rôtit dans une bassine à feu modéré , on les pile dans un mortier bien chaud , et on en forme une pâte qu'on mêle avec un poids presque égal de sucre. Le chocolat , ainsi préparé , s'appelle chocolat de santé ; on peut y mêler une légère quantité de vanille , qui en facilite la digestion , par sa vertu stomachique et cordiale.

Dans nos Colonies on fait des pains de cacao pur et sans addition ; et lorsqu'on veut prendre du chocolat , on réduit ces pains en poudre et on y ajoute plus ou moins de cannelle , de sucre en poudre , et de fleur d'orange. Le chocolat ainsi préparé , est d'un parfum exquis et d'une grande

délicatesse. Quoique la vanille soit commune aux îles, on n'y en fait point du tout usage dans le chocolat.

Voilà tout ce qu'on peut dire concernant la culture du cacao ; il n'y a point d'autres détails qui lui soient relatifs ; cette plantation ne demande qu'un peu de soin, sans causer beaucoup de peine, ni exiger de grandes dépenses.

Je ne parlerai point de la culture du tabac, les Habitans de St.-Domingue ne s'en occupent point. Il n'y a que les gens de couleur qui le cultivent en petite quantité, pour se procurer celui dont ils ont besoin ; ils vendent seulement ce qu'ils en ont de trop pour leur consommation.

CHAPITRE IV.

DIALOGUE ENTRE UN AMÉRICAIN ET UN EUROPÉEN SUR LE PASSAGE A ST.-DOMINGUE, ET LA MANIÈRE D'Y VIVRE.

Je parlerai dans ce chapitre de la température de l'île de Saint-Domingue; du passage; des moyens de fortune; de la manière d'y vivre; des plaisirs qu'on peut y goûter; de la nourriture et de l'entretien; de l'hospitalité qu'on y exerce; et enfin du retour de cette Colonie en Europe.

Je ne prétends pas prendre le titre d'écrivain, je me borne à présenter les objets dans le style le plus simple, de peur de m'égarer, et de me rendre inintelligible, en voulant entreprendre au-dessus de mes forces. Je vais exécuter ce que je viens d'annoncer, et le présenter en forme de dialogue, entre un Américain et un Européen.

Ce petit tableau pourra faire plaisir aux personnes qui, n'ayant point été dans les Colonies, désirent en avoir connoissance par un fidèle rapport. Mais comme tout est changé depuis la révolution, je ne puis présenter qu'une peinture de l'état antérieur à cette époque.

ARTICLE PREMIER.

Géographie de l'île.

L'Européen. J'ai si favorablement entendu parler de l'île de Saint-Domingue, que je brûle du désir d'y passer. Je vous prie de me donner les instructions relatives à cette Colonie. On dit que l'île est une des plus grandes des Antilles.

L'Américain. Elle est effectivement la plus grande, après celle de Cuba.

L'Européen. Quelle longueur, quelle largeur, et quelle circonférence peut-elle avoir ?

L'Américain. Elle a cent soixante lieues de long, trente dans sa moyenne largeur, et cinquante de côtes.

L'Européen. Quelle est la partie habitée par les Français ?

L'Américain. C'est celle d'occident.

ARTICLE II.

Climat de Saint-Domingue.

L'Européen. Quel est le climat de cette île ? L'air qu'on y respire est-il salubre, et y fait-il aussi chaud qu'on le dit ?

L'Américain. L'air y est assez sain ; il n'y a point, comme en Europe, de brouillards ; le ciel est

plus net , l'azur plus brillant , et si le soleil y paroît quelquefois obscurci , cela ne dure pas long-temps. La chaleur , à peu près la même pendant toute l'année , y est supportable : elle n'augmente que lorsque l'air n'est point rafraîchi par les brises qui règnent presque toujours dans l'île.

L'Européen. Qu'entendez-vous par le mot *brise* ?

L'Américain. Ce sont des vents réglés , qui se succèdent alternativement , et qu'on distingue par brise de mer , et brise de terre. Celle de mer souffle pendant le jour ; celle de terre reprend ensuite , et se fait sentir durant la nuit. Ces brises sont quelquefois très-fortes , et on les nomme alors *brises carabinées*.

L'Européen. Mais lorsque ces brises ne se font point sentir , qu'éprouvez-vous alors ?

L'Américain. Nous éprouvons , dans cette circonstance , des chaleurs considérables qui , fort heureusement , ne durent pas long-temps.

L'Européen. Les jours y sont-ils susceptibles d'augmentation et de diminution ?

L'Américain. Les jours y sont presque égaux , et il n'y a , dans le cours de l'année , qu'une demi-heure de différence entre le lever et le coucher du soleil. L'aurore et le crépuscule y sont

peu sensibles ; mais il y a quatre heures et demie de différence à l'égard du cours solaire. Par exemple, lorsqu'il est quatre heures et demie en France, il n'est que midi à Saint-Domingue.

L'Européen. Y a-t-il des pluies abondantes, et éprouve-t-on des révolutions par les variations des temps ?

L'Américain. Il y a une saison où les pluies se déclarent en abondance, et c'est ce qu'on appelle *hivernage*. Ce temps vient ordinairement aux approches, et pendant l'équinoxe de septembre. Il y a aussi des années où l'on éprouve des ouragans et des coups de vent furieux, venant de la partie du sud, ou du nord, et qui font des ravages considérables, tant sur mer que sur terre. Les pluies qui tombent, quelquefois pendant le cours de l'année, viennent par grains ; les gouttes d'eau sont fort larges, et tombent souvent par avalasses.

A R T I C L E I I.

Ouragans et tremblemens de terre.

L'Européen. Pendant le nombre d'années que vous avez demeuré à Saint-Domingue, vous avez sans doute vu de ces furieux ouragans ?

L'Américain. Un des plus terribles que j'y aie vus c'est celui de 1772. En voici la description :

Ce fut la nuit du 4 au 5 août que ce redoutable fléau répandit l'épouvante et la désolation dans la partie du sud, et principalement dans les quartiers de Saint Louis, de Cavaillon, des Cayes, de Torbek, et de Tiburon.

Il s'annonça, dès le 3, par un vent du nord très-violent, et par un déluge d'eau épouvantable. La journée du 4 fut constamment si pluvieuse, que les nègres ne purent aller au jardin. Vers les neuf heures du soir, le vent tourna au nord-est. Ce fut alors que les fortes bourasques se firent sentir, et qu'on entendit de toutes parts un sifflement horrible.

La case où je m'étois retiré avoit soixante pieds de longueur, sur vingt-quatre de large : elle étoit couverte en essentes, et soutenue sur de gros poteaux de bois de fer, qui entroient cinq à six pieds en terre. A la première bourasque, elle fut défaîtée : la seconde emporta la moitié de la galerie située à l'est. Le vent n'étoit pas uniforme ; il mollissoit de temps en temps, et au bout de quelques minutes, il se déchaînoit avec fureur, et remplissoit l'air d'un bruit effroyable, causé par la chute des arbres trop foibles pour résister à son impétuosité. Chaque coup de vent ébranloit la case, et la faisoit plier en tout sens. Comme elle étoit défaîtée ; la pluie y tomboit de tous côtés : le tonnerre grondoit sourdement ; le bruit du vent l'emportoit et les éclairs étoient terribles.

Vers les deux heures du matin, le vent commença à mollir, les bourasques devinrent moins fréquentes et moins violentes. Durant l'espace de cinq heures que dura ce furieux ouragan, des arbres, d'une grosseur énorme, ont été déracinés; d'autres brisés; quelques uns fendus dans toute leur longueur; les autres, dépouillés de leurs branches, ne conservèrent que le tronc. Tous les chemins furent bouchés; on ne pouvoit pénétrer dans les bois que la hache à la main.

Avant la nuit, les forêts étoient ornées d'une agréable verdure; le lendemain, elles représentoient les horreurs d'un hiver inconnu dans ces brûlans climats. Les bananiers furent tous brisés; quantités de pieds de cafés arrachés ou fracassés; des pièces de cannes couchées à terre et déracinées; des jardins plantés en indigo, culbutés et entraînés par les torrens. Aucune case, soit pour nègres, soit pour blancs, n'est restée intacte. Les unes ont été décomblées; d'autres renversées; toutes endommagées; ce qui a causé de très-grandes pertes à plusieurs habitans, sur-tout à ceux dont les magasins étoient remplis.

La plupart des navires qui étoient en rade, aux Cayes du fond, ainsi que les goëlettes, chaloupes, canots, etc., ont été brisés contre les récifs; et la côte étoit couverte de débris. La ville des Cayes a été presque inondée; dans plusieurs maisons, sur-tout du côté de l'Hôpital,

Il y a eu jusqu'à quatre pieds d'eau. Les rivières, gonflées par les torrens, sont sorties de leurs lits, et ont charrié, durant plusieurs jours, des arbres entiers, avec leurs branches et leurs racines, qui en entraînoient d'autres dans leur passage, avec la terre qui les portoit.

La journée du 5 fut assez semblable à celle du 3; le vent souffla avec violence, et la pluie fut continuelle. Les animaux domestiques disparurent durant ces trois jours. On trouva, dans les bois et dans les savanes, plusieurs oiseaux tués ou noyés.

Après ces temps de calamité, le soleil darda ses rayons; la nature se ranima. Les troncs d'arbres qui avoient résisté à la violence de la tempête, commencèrent à bourgeonner, en traçant à nos yeux l'image du printemps, qu'on éprouve en France; et ils furent, quelques jours après, couverts de verdure.

L'Européen. On dit que cette île est souvent exposée à des tremblemens de terre.

L'Américain. Ces évènements ne sont pas fréquens; le tremblement de terre le plus considérable fut celui qui se fit ressentir, au Port au Prince, en 1770. Je vous en ferai le récit avec d'autant plus de vérité, que j'étois nouvellement arrivé de France, et débarqué dans la ville le 20 mai de cette année.

Le 3 juin 1770, jour de la Pentecôte, sera long-temps gravé dans la mémoire des habitans de Saint-Domingue. On éprouva, dans la matinée, une chaleur étouffante, qui fut suivie, dans quelques quartiers, d'une grosse pluie, après laquelle la chaleur devint aussi incommode que s'il n'avoit pas plu. Les brises, toujours régulières, ne se firent presque point sentir durant la journée.

A sept heures et un quart du soir, il régnoit par-tout le plus grand calme qui n'étoit troublé par aucun souffle de vent. Le ciel sans nuages, l'atmosphère chargée de vapeurs qui éclipsoient les étoiles, la lumière pâle de la lune, tout n'inspiroit que le deuil et l'effroi.

La terre commence à s'ébranler assez doucement; mais tout à coup elle semble sortir de son assiette: des secousses violentes, dirigées d'abord de l'est à l'ouest, et qui font ensuite le tour du compas, se succèdent avec rapidité, toute la nature paroît proche de sa fin; le sol est comme flottant; les rochers se fendent, s'entrouvent, et font rejaillir les eaux souterraines; des arbres monstrueux sont détachés de leur base; ceux que leurs racines étendues affermissent, plient et font toucher leurs branches jusqu'à terre.

Des parties de montagnes s'écroulent; les eaux stagnantes deviennent des mers agitées, qui franchissent leurs acores, et inondent les lieux qui les avoisinent;

avoisinent ; les édifices qui paroissent les plus solides, s'ébranlent, perdent leur à-plomb, se décomposent, et s'écroulent avec fracas ; les animaux de toute espèce ne se reconnoissent plus, ils courent çà et là dans les savanes, tombent lourdement, se relèvent avec inquiétude, et se tourmentent.

Un repos de cinq à six minutes fait espérer que les feux souterrains, qui ont causé ces désastres, sont éteints. Espoir illusoire ! Les secousses recommencent avec autant de violence que les premières ; et, ce qui les rend plus terribles, c'est qu'elles sont accompagnées de certaines commotions intérieures de la terre qui semblent repousser en haut tout ce qui touche à sa surface.

A ce choc combiné aucun ouvrage humain ne résiste que foiblement : ce qui n'avoit été qu'ébranlé par les premiers mouvemens est bouleversé par ceux-ci. La chute de tant d'édifices répand dans l'air une poussière épaisse qui gêne la respiration. Toute la nuit se passe dans une agitation continuelle ; des bruits souterrains, qu'on appelle *le gouffre*, se font entendre de temps en temps ; chacun est dans l'incertitude du sort qui l'attend ; personne n'a jamais rien vu de semblable, et l'on appréhende que l'île entière ne soit submergée.

Le jour enfin paroît, et vient éclairer, par gradation, les désastres de la nuit. Quel coup-d'œil,

grand Dieu, et sur-tout dans les villes! Ce qu'on appelloit le Gouvernement, l'Intendance, l'Eglise, l'Hôpital, tout cela n'est plus qu'un amas confus de pierres, de bois, et de meubles fracassés; chacun met la main à l'œuvre, et tâche de sauver les débris de sa fortune. Le *gouffre* se fait cependant toujours entendre, la terre est de temps en temps agitée, et permet à peine aux mains laborieuses l'exercice de leur courage.

Les villes du Port-au-Prince, de Léogane, et du petit Goave, ont été renversées de fond en comble; des bourgs assez considérables, ont été plus ou moins maltraités. On a vu paroître des sources d'eau chaude dans plusieurs endroits des mornes où il n'y avoit point eu d'eau auparavant; elles ont tari depuis. Les parties du nord et du sud ont reçu peu de dommages: les quartiers du Port-au-Prince, du cul-de-sac de Léogane, du petit Goave, de Nippes, et d'Aquin, ont le plus souffert, la plaine du Cul-de-sac sur-tout, que l'on croit voisine du foyer, étoit méconnoissable, le lendemain de cette affreuse nuit.

La terre s'étoit entr'ouverte dans quelques habitations, et il sembloit que la charrue y eût passé. Des mornes très-élevés, comme la Selle-à-cheval, ont été tellement agités, qu'il n'y restoit plus que le tuf, et que plusieurs chemins publics sont devenus impraticables. Heureusement qu'alors la plupart des habitans étoient à se promener sous leurs

galeries, et qu'ils ont eu le temps de se jeter au milieu des rues, qui sont très-larges. Si cet événement étoit arrivé plus tôt, les églises auroient servi de tombeau à un grand nombre de citoyens, que la solennité du jour y avoit rassemblés; quelques heures plus tard ils auroient presque tous périés sous les décombres de leurs maisons.

Malgré les circonstances heureuses du jour et de l'heure qui les en tenoient éloignés, plusieurs cependant ont été victimes de ce terrible fléau; et, quoiqu'on n'en ait pas su le nombre au juste, on peut assurer qu'il monte au moins à quarante personnes à Léogane, et à deux cents au Port-au-Prince.

Les jours qui suivirent ce désastre, ne se passèrent pas tranquillement. La terre fut, durant le reste du mois, plus ou moins agitée; et le *gouffre* s'est fait souvent entendre. Durant le mois de juillet, il y eut une vingtaine de secousses: on n'en compta que neuf durant tout le mois d'août; le nombre et la violence ont toujours été en décroissant, le reste de l'année.

En 1771, la terre n'éprouva qu'une douzaine de secousses en différens temps, mais sans causer de dommage, parce qu'elles furent moins violentes, et que les habitans avoient pris la précaution de ne bâtir qu'en bois.

L'année 1772 fut encore plus tranquille. On ne remarqua, dans le quartier du Port-au-Prince,

que sept secousses, savoir, le 14 février, le 28 avril, le 12 et le 17 mai, le 13, le 14, et le 18 juin.

En 1773, il n'y eut qu'un tremblement de terre remarquable, au commencement de juin. Les exhalaisons, qui se sont fait jour par les crevasses qu'on trouvoit part-tout, ont corrompu la masse de l'air, et ont causé une espèce d'épidémie, qui s'est étendue jusqu'au Cap. Elle a enlevé un grand nombre d'habitans, sur-tout au Port-au-Prince, et au Cul-de-sac.

ARTICLE IV.

Passage à Saint-Domingue.

L'Européen. Dites-moi, je vous prie, comment on doit s'y prendre pour se procurer un embarquement ; quelle est la saison la plus favorable pour le faire ; et si l'on trouve, dans tous les ports de France, des navires qui fassent voile pour l'île de St.-Domingue ?

L'Américain. Lorsqu'on se dispose à passer dans ce pays, il faut faire choix du port dans lequel on veut s'embarquer. Ceux où l'on trouve le plus communément des navires, pour cette destination, sont Bordeaux, Nantes, et le Havre ; les ports de la Rochelle, de Marseille, et de Dunkerque, arment aussi quelques vaisseaux pour cette colonie. Les embarquemens les plus nom-

breux se font en avril et septembre, parce que c'est le temps le plus convenable à cette navigation, pour profiter des vents alizés.

Arrivé dans un des ports ci-dessus désignés, on va à la Bourse pour s'informer des navires qui sont prêts à partir; on demande quel peut être le plus commode pour un passager; il faut demander aussi si le navire qu'on vous indiquera est bon voilier; s'il n'est pas trop vieux de service, et si les officiers qui le commandent sont expérimentés; car le salut d'un vaisseau dépend souvent de la manière de manœuvrer. D'après tous ces renseignemens, on va chez l'armateur pour fixer le prix du passage.

L'Européen. Quel est le prix qu'on paie pour aller à St.-Domingue?

L'Américain. Pour être nourri à la table du capitaine, le prix ordinaire est de cinq à six cents livres; mais si les moyens ne permettent pas de donner cette somme, on peut vivre à la table des officiers marinières, qui sont, le maître d'équipage, le contre-maître, le charpentier, et le tonnelier; dans ce cas, il n'en coûte que deux cent cinquante à trois cents livres pour le passage.

L'Européen. Est-on obligé, lorsqu'on retient une place pour son passage, de payer à l'armateur la totalité du prix convenu avec lui?

L'Américain. Non; mais on donne ordinaire-

ment la moitié de la somme convenue, attendu qu'on peut changer de façon de penser, en cherchant à passer sur un autre navire que l'on croira plus commode et plus sûr. Alors la moitié du prix donné à l'armateur lui reste pour le dédommager de la dépense qu'il est sensé avoir été obligé de faire pour les provisions de bouche.

L'Européen. Est-on bien nourri pendant la traversée?

L'Américain. Il y a des capitaines qui font meilleure chère les uns que les autres; mais pour l'ordinaire on vit assez bien.

L'Européen. Quelles sont les provisions que le capitaine embarque ordinairement pour sa table?

L'Américain. Avant que de partir du port, on embarque de la viande fraîche, pour quelques jours; et, lorsqu'elle est consommée, on fait usage des autres provisions.

Il y a ordinairement à bord du navire deux ou trois cents volailles, poules, dindons, oies, et canards; le reste consiste en bœuf salé, en jambons, langues fourrées, saucissons, morues, riz, œufs, et fèves. Le dessert est composé de fromage et de fruits secs; on met aussi une couple de cochons et quelques moutons à bord du navire, pour être tués durant la traversée. Les capitaines nantais sont assez dans l'usage d'embarquer quelques

vaches , pour vendre en Amérique ; ce qui fait qu'on profite du lait qu'elles peuvent donner.

L'Européen. Quelle est la nourriture ordinaire des matelots.

L'Américain. Elle consiste en biscuits , qui sont des galettes de pain , passées deux fois au four ; du bœuf salé , de la morue , et des fèves.

L'Européen. Avez-vous des cuisiniers à bord du vaisseau ?

L'Américain. Il y en a ordinairement deux , l'un qu'on nomme *écuyer* ou chef ; celui-là sert l'état-major , et les passagers. Le second s'appelle *coq* , il sert de cuisinier à l'équipage. L'écuyer est ordinairement boulanger ; il pétrit , tous les deux ou trois jours , pour fournir du pain frais à la table du capitaine.

L'Européen. En outre des provisions du navire est-il nécessaire d'avoir en particulier quelques petites douceurs ?

L'Américain. On peut se munir de quelques sirops , comme d'orgeat , de limon , et de vinaigre. Il est bon aussi d'avoir quelques pots de confitures , ainsi que des pruneaux ; car ce fruit relâche beaucoup lorsqu'on en prend l'infusion et qu'on est échauffé.

L'Européen. Les heures du repas sont-elles réglées à bord ?

L'Américain. Le matin on fait la prière en commun, on déjeune à huit heures, on dîne à midi, on soupe à sept heures, et la prière du soir se dit à huit heures; ensuite chacun se couche, si bon lui semble, observant cependant de ne point faire de bruit, pour laisser aux gens de l'équipage le temps convenable à leur repos.

L'Européen. Avez-vous un chirurgien sur le navire?

L'Américain. Il y en a un sur chaque vaisseau, et l'on y embarque aussi un coffre de chirurgie, qui contient une petite pharmacie.

L'Européen. Est-il facile d'avoir un perruquier durant la traversée?

L'Américain. La plupart des navires n'ont point de perruquiers à bord; on est obligé, pour cet effet, d'avoir recours au plus adroit matelot; c'est pourquoi je conseille à celui qui veut s'embarquer, d'apprendre à se raser lui-même; il évite par ce moyen le désagrément de confier sa tête à des mains souvent mal-propres.

L'Européen. Trouvez-vous un lit garni à bord du navire?

L'Américain. Ce n'est point l'usage, il faut faire préparer, avant que de s'embarquer, un couple de matelas de bord. Ils sont ordinairement de 18 à 20 pouces de large, sur environ 6 pieds de long. On se munit aussi d'un oreiller, d'une

légère couverture , et d'une couple de paires de draps.

Le lit se place dans une cabane pratiquée exprès , soit dans une petite chambre particulière , soit dans la grand'chambre , le long des bordages du navire ; mais si l'on pouvoit se procurer un cadre , au lieu d'une cabane , on seroit moins incommodé du roulis dans les mauvais temps ; il n'y auroit que le désagrément de ne pouvoir se coucher dans le courant de la journée , parce qu'on démonte ces cadres pendant le jour , pour qu'ils ne gênent point.

L'Européen. De quelle manière l'équipage fait-il le service à bord du vaisseau ?

L'Américain. L'équipage est partagé en deux bandes : l'une que l'on nomme *tribord* , c'est-à-dire le côté à droite du navire , et l'autre *babo d* , du côté à gauche. Chaque côté est de service tour à tour pendant quatre heures ; c'est ce qu'on nomme *faire le quart*. Le côté qui n'est point de service , se repose en attendant son tour ; mais dans les momens de danger ou de nécessité , tout le monde de l'équipage est sur le pont , pour travailler à la manœuvre. Les passagers prêtent aussi la main , dans des cas urgens.

L'Européen. Est-il permis d'embarquer ce qu'on veut d'effets , et le port en est-il franc ?

L'Américain. On peut embarquer deux ou

trois malles, qui sont sensées contenir les choses propres à son usage; mais si on avoit beaucoup d'objets à embarquer, il faudroit en payer le fret, suivant la quantité de tonneaux qu'ils pourroient contenir.

L'Européen. Qu'entendez-vous par tonneau?

L'Américain. Un tonneau pèse ordinairement deux milliers, et c'est pour désigner la grandeur d'un vaisseau qu'on dit tel bâtiment contient trois ou quatre cents tonneaux.

L'Européen. Avez-vous la jouissance de toutes vos malles à bord du navire?

L'Américain. Non; il faut en garnir une de toutes les choses dont on peut avoir besoin pendant la traversée; et lorsqu'on est obligé de l'ouvrir, il ne faut rien laisser traîner dehors, pour éviter aux matelots les occasions de prendre. Les autres malles sont serrées dans la cale, pour ne point embarrasser.

L'Européen. Quel genre de vie mène-t-on pendant la traversée?

L'Américain. On s'occupe à la lecture, ainsi qu'à la musique, lorsqu'il y a des amateurs; et les personnes instruites se rassemblent pour passer agréablement le temps.

L'Européen. Le navire fait-il relâche en allant à Saint-Domingue?

L'Américain. Il n'y a que les évènements fâcheux qui puissent l'y obliger, telle qu'une voie d'eau, le désarmement des manœuvres, et la fracture des mâts.

L'Européen. Combien met-on de temps pour la traversée?

L'Américain. Cela dépend du vent; lorsqu'il est favorable, la traversée est alors de quarante à quarante-cinq jours.

L'Européen. Avez-vous, durant le voyage, l'amusement de la pêche?

L'Américain. Lorsque le navire est en pleine mer, on met des lignes dehors, et l'on prend quelquefois des thons, des bonites, des dorades, et des requins; on harponne aussi des marsouins.

ARTICLE V.

Pacotille.

L'Européen. Est-il avantageux pour la personne qui a de l'argent comptant, de le porter avec elle dans la Colonie?

L'Américain. Il vaut beaucoup mieux le convertir en une pacotille bien assortie, et dont la vente soit convenable au pays; par ce moyen, l'argent profite et dédommage des frais qu'on peut avoir faits pour l'embarquement.

L'Européen. Indiquez-moi , je vous prie , quelle espèce de pacotille on peut emporter pour Saint-Domingue ?

L'Américain. Il y en a de deux sortes ; la première consiste en huile , savon , chandelles , fromages , beurre , jambons , farine , vins , eau-de-vie , liqueurs , confitures , et autres objets de consommation pour la bouche ; c'est ce qu'on appelle comestibles. La seconde espèce est composée de marchandises , comme toiles de toutes qualités , mouchoirs de tous prix , bas de fil blanc , chapeaux , basin , souliers , tant pour hommes que pour femmes , des modes faites dans le dernier goût , pièces de draps de diverses couleurs , soierie , indiennes à meubles , mousselines , taffetas unis , rubans , parasols légers , un peu de parfumerie et de bijouterie , et de la petite clincaillerie. Il faut principalement que les objets de luxe soient des plus beaux et des plus à la mode.

Voilà ce qui forme la plus grande partie de la cargaison d'un navire ; mais lorsque c'est une pacotille particulière , il vaut mieux se charger d'un assortiment en marchandises de la seconde sorte ; et il faut les acheter de la première main , afin que les bénéfices soient plus considérables.

L'Européen. S'il arrivoit que la pacotille se trouvât avariée dans le navire , sur qui peut-on avoir son recours ?

L'Américain. Si les marchandises étoient avariées par les évènements de la mer, comme tempêtes et mauvais temps, le capitaine alors n'en est point responsable, parce que, dans une pareille circonstance, il dresse un procès-verbal de la position dans laquelle il s'est trouvé; mais si elles étoient gâtées, faute de soin ou d'attention, elles demeurent alors à sa charge.

L'Européen. Si la pacotille est considérable, n'y a-t-il pas des moyens certains pour éviter de la perdre, dans tous les cas possibles ?

L'Américain. Dans chaque port de France il y a une chambre d'assurance, où les assureurs répondent de tous les évènements, moyennant une taxe médiocre, qui varie du plus au moins, suivant la longueur des voyages et la qualité des navires. Cette taxe augmente de beaucoup en temps de guerre, en raison des risques qu'il faut courir.

ARTICLE VI.

Moyens de fortune.

L'Européen. Me voilà parfaitement instruit pour ce qui concerne l'embarquement; dites-moi maintenant de quelle manière on peut s'employer utilement dans la Colonie ?

L'Américain. Il y a plusieurs moyens qui

peuvent conduire à la fortune. Il faut d'abord se procurer de bonnes lettres de recommandation pour les personnes qui sont en place dans le pays; ces recommandations vous procurent un pied à terre en y arrivant, Si l'on est homme de loi, on peut se placer chez un praticien; cet état y est des plus lucratifs, sur-tout lorsqu'on peut parvenir à obtenir une commission d'officier de justice, attendu qu'il n'y a pas de charges vénales, ni de maîtrise à payer dans les Colonies.

Si l'on a du goût pour la culture, on peut faire alors un apprentissage dans cette partie; cela vous conduit à être Econome, ensuite Gérant; et la confiance que vous pouvez acquérir dans cet état, vous procure souvent des procurations *ad Negotia*.

Si, au contraire, on ne veut pas prendre un de ces deux partis, et qu'on veuille se déterminer à faire le commerce, on peut alors louer un magasin, qu'on garnit de sa pacotille, et l'on prend, par la suite, des marchandises à compte ouvert chez les capitaines; ce qui augmente insensiblement votre commerce, au point de devenir ce qu'on appelle *négocians*; et la bonne réputation que vous pouvez vous faire, vous met quelquefois dans le cas de correspondre avec des maisons de commerce établies en France, qui pourront vous charger de leurs affaires dans ce pays.

Si vous entreprenez le commerce, il faut que vous soyez surveillant à la rentrée de vos fonds, et ne pas trop vous livrer au crédit avec le premier venu; car, dans ce pays, chacun est fort avide d'acheter; mais aussi beaucoup de personnes sont peu jalouses de payer.

L'Européen. Quel est le terme de crédit que les capitaines accordent ?

L'Américain. Ils accordent ordinairement six mois, après lesquels ils entrent en recouvrement; et ils sont les seuls, dans le commerce, auxquels on accorde la contrainte par corps.

L'Européen. Les personnes qui savent un état trouvent-elles facilement de l'occupation dans la Colonie ?

L'Américain. Ceux qui sont chapentiers, menuisiers, maçons, tonneliers, serruriers, charrons, selliers, carrossiers, horlogers, orfèvres, bijoutiers, tailleurs, perruquiers, y trouvent aisément de l'emploi. La main-d'œuvre s'y paie très-cher, et elles peuvent, par une bonne conduite, se faire un sort très-honnête.

Il y a encore deux autres états qui y sont très-utiles et très-lucratifs; ce sont ceux de médecin et de chirurgien. Le premier est souvent obligé de n'exercer que la chirurgie, parce qu'il trouve plus facilement à faire des abonnemens avec les habitans, pour soigner leurs nègres.

ARTICLE VII.

Influence du climat sur les Européens arrivant dans les colonies.

L'Européen. Faut-il absolument que les nouveaux débarqués paient un tribut au pays, et les maladies y sont-elles fréquentes?

L'Américain. Il y a beaucoup de personnes qui se trouvent exemptes de ce tribut qui est peu de chose, lorsqu'on a l'attention de se faire bien soigner. A l'égard des maladies, on peut les éviter, en tenant une bonne conduite; car la majeure partie des Européens n'y périssent que par leur faute et leurs excès. Il ne faut point s'y livrer aux veillées, en passant les nuits, soit dans les assemblées, soit dans les tripots. On doit éviter la débauche en boissons, et particulièrement en liqueurs fortes. Il faut aussi être sobre sur l'article des femmes. On ne doit point imprudemment courir de la blanche à la négresse, de la négresse à la mulâtresse, et de la mulâtresse successivement aux différens degrés de couleur. Ces femmes, lubriques par tempérament, énervent, en peu de temps, l'homme indiscret, et le plus grand nombre de ces femmes, communiquent les maux dont elles sont infectées.

Le sang se dessèche chez la plupart des nouveaux débarqués; il s'allume; il s'embrase; un spasme s'étend dans toute l'organisation; aucune
partie

partie ne fait plus ses fonctions, parce que toutes ont perdu leur souplesse. Ces personnes sont très-échauffées par une traversée qui les a comme imprégnées d'un sel nuisible. Il faut alors faire usage de boissons rafraîchissantes; mais à mesure qu'on est plus acclimaté, se prescrire le vin petit à petit.

L'Européen. De quelle couleur sont les créoles, et que veut dire le mot *créole*?

L'Américain. Il y a des créoles de toutes couleurs, depuis le plus noir jusqu'au plus blanc; et on appelle créoles, les personnes qui naissent dans le pays, n'importe de quelle couleur elles soient, afin de les distinguer des étrangers qui viennent s'y établir. On dit, par exemple, en France, un Parisien, un Breton, un Normand; par la même raison, on dit également un créole de Saint-Domingue, de la Guadeloupe, de la Martinique, etc.

ARTICLE VIII.

Villes et Tribunaux.

L'Européen. Y a-t-il des villes un peu considérables à Saint-Domingue?

L'Américain. Il y en a quelques unes; celles du premier ordre sont le Cap Français, le Port au Prince, les Cayes, et Léogane; les autres sont

Saint-Marc, le Port de Paix, le Fort Dauphin, Jacmel, Jérémie, Saint-Louis, le Môle Saint-Nicolas, et plusieurs bourgs.

L'Européen. Il y a sûrement des Conseils supérieurs dans la Colonie ?

L'Américain. Il y en avoit autrefois deux ; savoir : un au Cap, et l'autre au Port au Prince ; mais celui du Cap a été réuni à celui du Port au Prince.

L'Européen. En outre de ce Conseil supérieur, il doit sûrement y avoir des Jurisdictions particulières, ainsi que plusieurs paroisses ?

L'Américain. On y compte dix Jurisdictions particulières ; savoir : trois dans la partie du nord ; quatre dans celle de l'ouest ; et trois dans la partie du sud. A l'égard des paroisses, quarante-six cures partagent le territoire de la partie Française ; savoir : vingt-cinq dans le ressort du Port au Prince, et vingt-une dans la dépendance du Cap.

Les premières sont desservies par des Religieux Dominicains, sous l'autorité d'un Préfet Apostolique du même ordre ; et les autres sont dirigées par des Capucins, qui ont aussi leur Préfet Apostolique.

ARTICLE IX.

Intérieur des Villes.

L'Européen. Les villes de Saint-Domingue sont-elles bâties à peu près sur le même plan que celles de France ?

L'Américain. Elles en diffèrent beaucoup ; les rues y sont plus larges : elles sont divisées en petits îlets. Il y a très-peu de maisons à double étage, et elles sont entourées d'une galerie, qui garantit du soleil et de la pluie. La construction des bâtimens est fort simple, attendu qu'on ne s'occupe que des distributions convenables pour se loger, sans employer ni l'ornement ni la décoration.

L'Européen. L'intérieur des maisons est-il aussi richement meublé que les appartemens en France ?

L'Américain. Il n'est point aussi garni de meubles ; la plupart de ceux dont on se sert sont de bois d'acajou, ou de bois de cèdre ; mais le tout est entretenu avec la plus grande propreté. Ceux qui méritent le plus d'attention, ce sont les lits, les bureaux, et les armoires.

ARTICLE X.

Propreté et blanchissage.

L'Européen. Je crois que dans ce pays, tout le monde doit être fort propre ?

L'Américain. La propreté y est même nécessaire pour la santé ; on est dans l'usage de s'y baigner presque tous les jours, et on ne se met jamais au lit sans s'être fait laver les pieds.

L'Européen. Il faut sans doute, dans un pays aussi chaud, changer tous les jours de linge ?

L'Américain. C'est ce qu'on fait aussi ; et c'est un vrai plaisir , parce que le linge y est du plus beau blanc possible, et qu'il a une excellente odeur.

L'Européen. Quels sont donc les moyens que les blanchisseuses emploient pour cet effet ?

L'Américain. Elles se servent de lianes qu'on nomme lianes à savon , ainsi que des oranges et des citrons , pour nettoyer le linge ; et lorsqu'il est repassé , elles y mêlent des fleurs d'orangers , de citronniers , et de franchipanniers.

L'Européen. Y a-t-il dans la Colonie des femmes couturières ?

L'Américain. Il y a , parmi les gens de couleur , des négresses et des mulâtresses qui cousent dans la dernière perfection ; mais leur ouvrage est très-cher ; il en coûte , pour la façon d'une chemise , six livres , et même jusqu'à huit livres cinq sous.



ARTICLE XI.

Gens de couleur.

L'Européen. Qu'entendez-vous par les gens de couleur ?

L'Américain. Ce sont les nègres, les mulâtres, les quarterons, et autres sangs mêlés, qui sont nés libres, ou auxquels on a donné la liberté.

L'Européen. Il y a probablement de ces gens-là qui sont à leur aise ?

L'Américain. Il y en a qui possèdent de très-belles habitations, et méritent, par leur manière de se comporter, l'estime et l'amitié des personnes honnêtes parmi les blancs.

L'Européen. Les blancs peuvent-ils, comme en France, se mettre en service ?

L'Américain. Le blanc n'est point domestique dans ce pays : ce ne sont que les nègres ou mulâtres esclaves qui y servent; et la première dépense qu'un Européen doit faire, en arrivant dans la Colonie, est d'acheter un nègre pour le servir.

ARTICLE XII.

Hospitalité.

L'Européen. Il y a sans doute des auberges établies dans l'île ?

L'Américain. Il n'y a que les villes et les bourgs qui en soient pourvus ; mais lorsqu'on voyage d'une ville à l'autre, ce qui ne se fait ordinairement qu'à cheval, ou en voiture, on s'arrête, aux heures des repas et du coucher, sur la première habitation qui se présente ; les habitans se font un vrai plaisir de recevoir les personnes honnêtes ; et s'il arrive que les domestiques, ou les chevaux, soient trop fatigués, ils en prêtent des leurs pour continuer la route.

ARTICLE XIII.

Animaux domestiques, et Fabriques.

L'Européen. Il y a sans doute, dans l'île, beaucoup d'animaux domestiques ?

L'Américain. Il n'y manque point de chevaux, de mulets, et de bœufs. Les Espagnols en amènent beaucoup ; la Nouvelle-Angleterre fournit pareillement une grande quantité de chevaux anglais, et elle y transporte aussi beaucoup de planches et de bois de construction.

L'Européen. Trouve-t-on, dans la Colonie, quelques fabriques à l'instar de celles d'Europe ?

L'Américain. Il n'y en a aucune, excepté celles qui sont analogues aux productions du pays ; telles que sucrerie, indigoterie, caféyère, et cotonnerie. Il faut absolument que tout ce qui est nécessaire

pour la vie et le vêtement, y soit apporté d'Europe; et c'est ce qui entretient le commerce, par échange, entre les Colonies et la Terre Ferme.

ARTICLE XIV.

Nourriture.

L'Européen. Quel régime de vie observe-t-on à Saint-Domingue? Les tables y sont-elles bien servies, et les mets y sont-ils bons?

L'Américain. Dans ce pays, où l'on perd beaucoup par les transpirations abondantes, il est absolument nécessaire de s'y bien nourrir; et ce seroit être victime de soi-même que de lésiner sur cette dépense.

Les tables, pour l'ordinaire, y sont toujours bien servies, tant en gras qu'en maigre. La viande la moins bonne, c'est celle du bœuf; aussi n'en fait-on usage que pour se procurer du bouillon; mais, en récompense, le mouton, le cabri, le dinde, le pigeon, et le canard, y sont infiniment supérieurs à ceux de France. La menue volaille est aussi très-bonne, et l'on y mange des poules pintades qui sont délicieuses, sur-tout lorsqu'elles sont tuées maronnes, c'est-à-dire sauvages.

On y fait aussi beaucoup usage de viande de tortue, dont le goût approche de la chair du veau. Les poissons, qui s'y trouvent en abondance, sont

bons ; ils sont d'espèces différentes de ceux de France, et il y en a plus de mer que de rivière.

L'on y mange aussi beaucoup de crabes ; les huîtres sont plus petites qu'en France ; mais elles sont plus délicates au goût.

Le pain y est le plus beau et le meilleur possible , parce que les armateurs de France n'envoient à Saint-Domingue que la plus belle farine, qu'ils tirent de Moissac et de Montauban.

Les navires Bordelais y fournissent la boisson ; leurs vins sont souvent préférables au bon Bourgogne, sur-tout lorsqu'ils ont passé la mer.

On y sert aussi sur les tables les petites friandises, tant en pâtisserie qu'en sucrerie ; le dessert est composé des fruits du pays , ou naturels ou confits. Ces fruits sont l'orange, l'ananas, la sapotille, l'abricot, les pommes cannelles, la grenade, et les noix d'acajou préparées en cerneaux.

Il y a aussi un fruit qu'on nomme *avocat* ; mais ce fruit ne se sert qu'avec les entrées. Il ressemble beaucoup à nos plus grosses poires ; la couleur de sa peau est d'un vert foncé, ou bien tirant sur le violet ; il renferme un gros noyau que l'on nomme par dérision *procureur* ; ce noyau est revêtu d'une chair jaune qui s'étend comme du beurre, selon qu'il est mûr, et dont le goût approche de celui de la noisette.

L'orange y est excellente, et elle vaut celle de

Malte. L'ananas est le fruit le plus beau, le plus suave, et le meilleur qu'on puisse servir; il renferme un parfum qui se répand dans toute la maison lorsqu'on le coupe par rouelles; on le coupe ainsi, parce qu'on est dans l'usage de le tremper dans le vin, ou l'eau-de-vie sucrée, pour lui ôter sa grande acidité.

La sapotille ressemble assez à une pomme de reinette grise : sa chair, qui est délicieuse, est un peu rougeâtre; elle renferme deux ou trois graines noires, qui sont utiles dans les rétentions d'urine, en en faisant un lait d'amandes.

L'abricot y est ordinairement gros comme un petit melon; il est couvert d'une peau épaisse de couleur jaunâtre; sa chair, qui est très-serrée, est d'un jaune foncé, et a un peu le goût et l'odeur de l'abricot de France; il renferme trois gros noyaux, dont l'amande ne vaut rien : ce fruit se mange de même que l'ananas, parce qu'il est acide.

Les melons français et espagnols y sont excellens. Il y a aussi des melons d'eau; mais on n'en fait usage que dans le courant de l'après-midi, pour se rafraîchir. Il y a encore beaucoup d'autres petits fruits dont je ne parle pas, parce qu'ils sont peu estimés.

ARTICLE XV.

La Chasse.

L'Européen. La chasse est-elle un délassement agréable dans ce pays, et le gibier y est-il abondant ?

L'Américain. Les blancs y chassent fort peu, parce que c'est un exercice trop fatigant, à cause de la chaleur. Il n'y a que les hommes de couleur qui puissent s'en amuser : ils chassent particulièrement le cochon marron, qui habite les montagnes les plus élevées. A l'égard des volatiles, on y trouve de la perdrix grise, des ortolans, des ramiers, des bécassines, des jingéons, des pluviers, des calçons à queue rouge, des perroquets, et d'autres petits oiseaux ; mais il n'y a aucune bête fauve dans l'île.

L'Européen. Il n'y a donc point d'animaux qui soient dangereux ?

L'Américain. Il n'y a que le cayman, qui est une espèce de crocodile, dont il est facile de se garantir ; les reptiles y sont peu communs, et ne sont pas dangereux.

ARTICLE XVI.

Auberges.

L'Européen. Dites-moi, je vous prie, ce qu'il en peut coûter à la personne qui, ne faisant point

ordinaire chez elle, veut manger à l'auberge, ou se mettre en pension bourgeoise ?

L'Américain. Si l'on mange à l'auberge, il en coûte ordinairement huit livres cinq sous par repas ; et si c'est au mois, on paie de cent cinquante à cent soixante livres par mois. Si l'on veut se nourrir dans une maison bourgeoise, la pension coûte alors deux cents livres par mois.

ARTICLE XVII.

Logement,

L'Européen. Combien coûte un logement, et quelle est la dépense qu'on peut faire pour le perruquier et la blanchisseuse ?

L'Américain. Si l'on se détermine à faire le commerce, il faut alors se loger dans les quartiers convenables à cet état ; les loyers y sont de trois à quatre mille livres par an ; mais si on veut habiter un quartier éloigné du commerce, on peut y être logé pour la somme de douze à quinze cents livres par an. On trouve aussi des chambres garnies ; elles coûtent depuis soixante-six livres jusqu'à cent livres par mois, selon la commodité du logement.

Pour ce qui est du perruquier, il en coûte quinze livres par mois, et il fournit tout. La blanchisseuse prend ordinairement dix-huit à vingt livres par mois.

ARTICLE XVIII.

Habillemens.

L'Européen. Les chaleurs étant à peu près égales à Saint-Domingue, quels sont les vêtemens qu'on y porte ?

L'Américain. On se sert ordinairement de draps très-légers, de soierie, de toiles canadérisées, de batiste écrue, de basin, et de nankin.

L'article de la garde-robe y est très-dispendieux ; les étoffes et les toiles y coûtent fort cher, le drap y vaut de quatre-vingt à cent livres l'aune ; la belle toile coûte quinze à seize livres l'aune ; la baptiste écrue dix à douze livres l'aune ; et le nankin de dix-huit à vingt livres la pièce ; mais la soierie, soit en pièce, soit travaillée, y coûte fort cher.

L'Européen. Quel peut être le prix pour la façon des vêtemens ?

L'Américain. Il en coûte pour la façon d'un habit trente-trois livres ; pour celle d'une veste seize livres ; et pour façon de culotte neuf livres : ce qui fait cinquante-huit livres pour le tout.

L'Européen. Ne peut-on pas s'y vêtir à meilleur marché ?

L'Américain. On le peut, en achetant des habits tout faits chez les capitaines qui en apportent quelquefois de France ; et si l'on veut profiter du

bon marché, il faut aller aussi aux ventes de l'amirauté. C'est dans cet endroit que les capitaines, qui sont prêts à partir de la colonie, pour revenir en France, font porter les queues de leurs cargaisons, pour y être vendues publiquement.

L'Européen. La chapellerie, et la cordonnerie doivent y être aussi fort chères ?

L'Américain. Les chapeliers vendent ordinairement un chapeau, un peu fin, quarante à quarante cinq livres; et les cordonniers font payer une paire de souliers seize livres dix sols; il est vrai qu'ils sont mieux faits et qu'ils durent plus longtemps que ceux qu'on achète tout faits dans les magasins, pour le prix de huit à neuf livres.

ARTICLE XIX.

Monnoies.

L'Européen. L'argent, dont on se sert dans la colonie, est-il le même que celui de France ?

L'Américain. Il n'y a que le louis d'or, l'écu de six livres, et celui de trois livres qui y aient cours; et cet argent y augmente de la moitié de sa valeur, parce que la livre *tournois* y vaut une livre dix sous, par conséquent le louis d'or compte pour trente-six livres; mais l'argent des colonies diminue d'un tiers lorsqu'on veut le convertir en argent de France.

L'argent dont on se sert ordinairement à Saint-Domingue , est celui d'Espagne et de Portugal. On n'y voit aucune monnoie de billon ; la plus petite , et la moindre pièce , est d'argent ; elle y vaut sept sols six deniers.

Il y a en monnoie d'Espagne , le quadruple d'or , qui vaut cent vingt-six livres ; le demi-quadruple , soixante-trois livres ; le louis d'or , trente-une livres dix sols ; le demi-louis d'or , quinze livres quinze sous ; et le quart de louis d'or , sept livres sept sols six deniers.

A l'égard des pièces d'argent , on se sert de la gourde , autrement dite piastre forte , elle vaut huit livres cinq sols ; la demi-gourde vaut quatre livres deux sols six deniers ; le gourdin vaut deux livres un sol trois deniers ; le demi-gourdin vaut une livre sept deniers et demi ; et le quart de gourdin passe ordinairement pour sept sols six deniers.

Il y a aussi la piastre simple qui vaut six livres ; la demi-piastre vaut trois livres ; le double escalin vaut une livre dix sols ; l'escalin simple vaut quinze sols ; et le demi-escalin vaut sept sols six deniers.

Il n'y a en monnoie de Portugal que des pièces d'or ; savoir , la double portugaise cordonnée , elle vaut cent trente-deux livres ; la portugaise simple vaut soixante-six livres ; la demi-portugaise vaut



trente-trois livres ; le quart de portugaise vaut seize livres dix sols ; et le demi-quart de portugaise , qui est la plus petite pièce d'or , vaut huit livres cinq sous.

ARTICLE XX.

Bois.

L'Européen. Les bois qui viennent de la colonie , sont-ils semblables à ceux de France ?

L'Américain. Ils sont d'espèces différentes , et je vais vous en donner une légère connoissance. Ceux que l'on trouve dans l'île sont : le bois d'acajou ondé et moucheté ; il sert à faire de très-beaux meubles ; le bois cochon , et le bois blanc , servent à faire du merrain et des essentes ; le bois de fer , celui d'acoma , et le bois enivré servent pour les bâtimens et les moulins ; le bois d'amandier sert au charronnage ; la racine de figuier maudit sert à faire des gamelles ; le bois palmiste est propre à faire des planches ; le bois monbain , le raisineux , ainsi que le bois cotelette sont bons pour faire des entourages. Il y en a encore d'autres que l'on nomme gris-gris , tavernon , mapou , et bois trompettes , etc. etc. Voilà les principaux bois de St. Domingue.

ARTICLE XXI.

Spectacles.

L'Européen. Y a-t-il des salles de spectacles à St.-Domingue, les habitans y sont-ils joueurs, et y joue-t-on gros jeu.

L'Américain. Il y a quatre salles de spectacle assez jolies; la première est au Cap-Français, la seconde au Port-au-Prince, la troisième à Saint-Marc, et la quatrième aux Cayes.

Les troupes de comédiens y sont assez bonnes. Il n'y a que deux sortes de places pour les blancs, savoir, les premières, loges et le parquet; les personnes de couleurs, et qui sont libres, se mettent aux secondes loges. Les premières loges se paient seize livres dix sols; le parquet huit livres, cinq sols; et les secondes loges, quatre livres dix sols six deniers; mais on a la facilité de s'abonner au mois ou à l'année, alors il en coûte moins.

A l'égard du jeu, il n'y a pas de pays où l'on joue plus gros jeu; mais il faut y être très-surveillant, car il n'y manque pas de gens qui savent corriger la fortune; on doit aussi éviter de jouer dans les tripots, attendu que ces endroits sont pernicieux tant pour la santé que pour la bourse.

ARTICLE XXII.

Promenades.

L'Européen. Les villes de St.-Domingue ont-elles des promenades particulières ?

L'Américain. L'usage est de se promener sur le soir le long des bords de la mer, ou bien dans les grands chemins, qui sont ordinairement bordés d'habitations bien entretenues.

L'Européen. Le pittoresque du pays doit être bien agréable ?

L'Américain. Il l'est en effet, et c'est une vraie jouissance que d'y voir les jardins des habitations ; ils sont toujours des mieux peignés, et parfaitement entretenus. On y voit en tout temps, feuilles, fleurs et fruits ; l'odeur qu'on respire est des plus suaves, attendu que les haies vives qui ceignent les habitations, sont faites de citronniers ou de bois de campêche, et que la terre y produit beaucoup d'aromates.

ARTICLE XXIII.

Femmes.

L'Européen. On dit que les femmes n'y sont pas difficiles, et qu'elles aiment les blancs ?

L'Américain. Le sexe, de quelque couleur

qu'il soit, n'y est effectivement point farouché. Les hommes, pour se mettre à la mode du pays, vivent ordinairement avec une femme de couleur qu'on nomme *ménagère* ; mais c'est souvent le moyen d'envoyer son ménage à tous les diables ; car ces sortes de femmes ne vous sont attachées qu'autant que vous faites des dépenses pour elles ; sitôt que les moyens de pouvoir satisfaire leurs caprices, qui sont aussi fréquens qu'excessifs, manquent ; adieu la ménagère ; elle cherche fortune ailleurs, et elle vous quitte sans regret, à moins que vous n'ayez une seconde fortune à lui sacrifier. On doit donc faire son choix, et ne s'adresser qu'à une femme qui puisse veiller à vos intérêts ; il s'en trouve quelques unes de cette trempe, mais elles sont rares.

ARTICLE XXIV.

Esclaves.

L'Européen. N'y a-t-il dans l'île que les nègres qui travaillent à la terre ?

L'Américain. On n'y emploie que ces sortes d'hommes, parce que les Européens ne pourroient pas résister à des travaux aussi pénibles, dans un climat si chaud.

L'Européen. On dit que les esclaves y sont très-malheureux, et qu'on exerce à leur égard de rudes châtimens ?

L'Américain. L'esclave y est moins à plaindre que ne le sont les paysans en France. Ce premier, lorsqu'il est bon sujet, est aimé de son maître, il est assuré de son logement et de sa subsistance; et s'il a une petite famille, elle est à la charge de son maître, qui en a tout le soin possible.

A l'égard des châtimens qu'on leur inflige lorsqu'ils ne se comportent pas bien, il n'y a que des maîtres *injustes* et *inhumains* qui passent les bornes. Lorsqu'on connoît des hommes aussi *barbares*, il faut les dénoncer à la justice; c'est à elle à veiller et à empêcher ces sortes de vexations; elle doit même défendre l'achat des nègres à ceux qui ne savent pas les gouverner; car quoique ces esclaves soient votre propriété, vous n'en êtes cependant que le principal chef, et vous ne devez vous regarder que comme *père d'une grande famille*, à laquelle tous vos soins sont acquis.

ARTICLE XXV.

Fortune des Habitans.

L'Européen. Les habitans de ce pays doivent être très-riches?

L'Américain. Une grande partie des habitans de St.-Domingue sont fort riches en apparence; mais ils doivent beaucoup aux négocians, parce

qu'ils ne savent point se modérer dans leur dépense. Il y a des habitans qui possèdent plusieurs habitations, et qui ont jusqu'à sept à huit cents nègres à eux appartenant.

ARTICLE XXVI.

Retour en Europe.

L'Européen. Lorsqu'on veut quitter la colonie, pour revenir dans sa patrie, de quelle manière faut-il s'y prendre ?

L'Américain. Quand on se dispose à partir de l'île, pour revenir en France, il faut avoir soin de ramasser tous ses fonds, et ne laisser que le moins possible de recouvrement à faire après son départ, parce qu'étant éloigné du pays, il est fort difficile de s'en procurer la rentrée. Si cependant vous avez des habitations que vous ne vouliez pas vendre, attendu que leur produit est considérable, et vous assure une existence agréable, dont vous vous proposez de jouir dans votre patrie, vous devez alors charger de votre procuration une personne honnête, qui mérite votre confiance, et dont les talens soient convenables à l'administration de vos biens.

A l'égard de l'argent comptant que vous pouvez avoir, vous prenez des lettres de change tirées sur les meilleures maisons de commerce établies

dans les ports de France, ou bien vous convertissez cet argent en achats de sucre, d'indigo, de café, et de coton, dont vous chargez le navire que vous avez choisi pour revenir, ayant sur-tout le soin de faire assurer ces denrées. Il est aussi d'usage de faire publier, trois fois de suite, de huitaine en huitaine, dans les gazettes américaines, son départ, pour en donner connoissance aux personnes auxquelles on peut devoir : elles ont le droit de faire opposition à votre départ, si elles ne sont point satisfaites ; ce sont ces moyens-là qui établissent la confiance dans le crédit qu'on peut faire.

L'Européen. Pour revenir en France, le prix du passage est-il le même que celui qu'on paie pour aller à Saint-Domingue ?

L'Américain. Il en coûte, pour revenir en France, mille à douze cents livres, argent des Colonies.

L'Européen Revient-on de l'Amérique par la même route qu'on a tenue pour y aller ?

L'Américain. On y va en faisant toujours route vers le sud ; mais, pour revenir, on fait route vers le nord, en passant à peu de distance du banc de Terre-Neuve, et quelquefois même sur le banc ; parce que les vents du nord sont plus convenables pour le retour. La traversée est souvent très-longue, parce qu'on éprouve quel-

quefois des coups de vent furieux, dans différens parages.

Vous voilà suffisamment instruit sur les objets les plus intéressans relatifs la Colonie de Saint-Domingue. Dans le cas où vous vous détermineriez à y aller, souvenez-vous qu'avec une bonne conduite, on peut aisément y faire fortune.

CHAPITRE V.

MALADIES DE SAINT-DOMINGUE, ET LEURS
REMEDES PRÉSERVATIFS ET CURATIFS.

JE termine mon travail par le chapitre le plus intéressant. J'y parle des maladies communes à Saint Domingue, et des moyens de les guérir, simples et naturels, dont mon expérience personnelle, et la voix publique, dans la Colonie, attestent l'efficacité. Ce dernier tableau est d'autant plus essentiel, que, malheureusement, il n'est pas rare de voir, dans les Antilles, l'ignorance ou la cupidité [de l'empyrisme substituer opiniâtrement aux remèdes indigènes et prompts, de méthodes, de routines, compliquées, longues, pernicieuses, et trop souvent suivies des accidens les plus funestes.

Je ne puis trop exhorter les personnes qui se disposent à passer dans l'île, les jeunes gens surtout, à se bien pénétrer des principes d'hygiène locale, que je vais sommairement développer.

ARTICLE PREMIER.

Salubrité du climat.

La sobriété est, plus qu'ailleurs, nécessaire dans les Colonies. Ce n'est point à l'air de Saint-

Domingue qu'il faut imputer les mortalités fréquentes qu'on y voit. Cet air est salubre; il ne porte avec lui aucune influence maligne. Cela est si vrai, que les pulmoniques, et les personnes attaquées des maladies qui, ailleurs, conduisent à la mort, s'y rétablissent, lorsqu'elles veulent observer un régime exact, mais moins gênant encore qu'en Europe. Les santés délicates, les tempéramens faibles et valétudinaires, y vivent bien plus long-temps qu'ils ne feroient dans des climats réputés meilleurs.

Les anciens ont même fait une remarque sûre; c'est que les personnes qui arrivent d'Europe, avec la complexion la moins robuste, résistent ordinairement mieux au climat, que ceux qui apportent une constitution forte et vigoureuse. Les tempéramens secs, peu chargés d'embonpoint ou de graisse, paroissent aussi plus propres au climat. Les personnes sanguines, dont le visage empourpré dénote une abondance de sang porté à l'inflammation, sont encore dans le même cas.

Les maladies ordinaires à Saint-Domingue y sont si peu compliquées, si faciles à guérir, quand le malade est assez raisonnable pour vouloir s'aider lui-même, que les habitans, chargés du soin de guérir ou d'aider la nature, se contentent d'ordonner des remèdes fort simples, dont on ne se douteroit presque pas; des rafraîchissans, des boissons légères, le tout composé avec certains végétaux



du pays , ont long-temps formé toute la médecine dont on faisoit usage , et il mourroit bien moins de monde.

ARTICLE II.

L'air.

L'air de Saint-Domingue n'est pas aussi pernicieux qu'on le croit communément , et la salubrité est due à sa position entre les deux tropiques. Il est assez chaud pour exciter d'abondantes transpirations ; mais , en même temps , assez tempéré pour ne pas produire les mauvais effets des climats brûlans. Les brises , ou vents journaliers qui y règnent , en rafraîchissant l'air , le condensent d'une manière très-sensible. Le vent qui s'élève la nuit est ordinairement frais , et celui du jour , s'il l'est moins , à cause du soleil qui l'échauffe vivement , a un autre avantage , celui de dissiper les vapeurs malignes que les premiers rayons élèvent de la terre. Il est donc impossible que l'on respire long-temps un mauvais air , puisqu'il est sans cesse purifié , et par le vent , et par la chaleur.

L'air de la plaine est bon ; mais il n'est pas par-tout le meilleur ; ce qui dépend de la position et de la nature du vent qui y règne ordinairement , et du plus ou moins d'éloignement de la mer. Le vent du sud est trop chaud ; il

brûle et dessèche les corps comme les plantes. Les montagnes reçoivent aussi, de leur situation, le bon ou le mauvais air qu'on y respire; la plupart sont précieuses pour la culture, et la demeure en est fraîche, sur-tout durant la nuit; car alors il faut se couvrir comme dans les pays froids.

ARTICLE III.

Les Eaux.

Les eaux sont plus ou moins bonnes, selon les terrains qu'elles traversent : elles passent souvent par des veines de mines qui leur communiquent un levain pernicieux ; ce qui se remarque, à la longue, par l'usage qu'on en fait. Les trois quarts des obstructions, dont les habitans se plaignent, ne proviennent que de cette cause. Il y en a à St-Domingue de toutes les espèces, et elles sont très-communes. Les eaux ferrugineuses, ou simplement rouillées, font un effet bien prompt et bien salutaire dans ces sortes de maladies.

ARTICLE IV.

Salubrité des Sueurs.

Les sueurs sont très-salutaires dans ce pays; mais je crois que la trop grande abondance continue devient nuisible, et qu'elle précipite peu

à peu dans la phthisie , la diarrhée , et les autres maladies qui naissent de l'affaïssement des solides. Il n'est pas moins certain que les sueurs font , en plusieurs occasions , un bien infini : elles guérissent même l'hydropisie , sans employer autre chose qu'un régime bien simple. On ne nourrit les personnes attaquées de cette maladie , qu'avec du biscuit , de la viande grillée , et du tafia , à discrétion.

ARTICLE VI.

Dangers de la saignée.

La saignée est , sous ce ciel , le plus dangereux de tous les remèdes. Je pense que si on la suprimoit entièrement , on conserveroit la vie à beaucoup plus de nouveaux arrivés. J'ai observé qu'il n'en est presque point , que le libertinage public du pays ne séduise , à leur arrivée. Les négresses , autant pour gagner de l'argent , que par esprit de débauche , les viennent trouver , et font toutes les avances ; ceux-ci s'y livrent avec d'autant plus d'ardeur , que la mer qu'ils viennent de quitter , échauffe extraordinairement : la fièvre survient bientôt , on les saigne , et la mort , en ce cas , est la suite inévitable.

Quant au danger de la saignée , il est par-tout le même , dans presque toutes les maladies , dont les hommes sont attaqués sous ce climat. Ce

remède est pernicieux et mortel pour tous les scorbutiques, maladie que l'air du pays semble donner; mais qui, au vrai, vient plutôt des mauvaises boissons et des mauvais alimens. Le moindre séjour que l'on fait à Saint-Domingue, à la suite d'un voyage qui n'y contribue pas moins, occasionne, dans tout le corps, le développement et la fermentation de cet affreux levain, qui y germe sans cesse, et ne se déclare au dehors, que longtemps après.

ARTICLE VI.

Le Scorbut.

Il y a deux espèces de scorbut; l'un de terre, et l'autre de mer. Le scorbut de mer n'est presque rien; on le dissipe aisément par l'usage du citron, de l'oseille, du vinaigre, de la moutarde, de tous les acides, et même avec les plus légers anti-scorbutiques, lorsqu'ils sont appliqués à temps et dès le principe.

Le progrès du scorbut de terre est plus ou moins lent, selon la différence des constitutions; mais comme celui de mer en pourroit bien être la première cause, je dois remarquer que la mer resserre si fort, et que tout ce que l'on mange dans les traversées chauffe tellement, que les personnes qui ne sont point accoutumées à ces voyages s'en ressentent lorsqu'elles sont débarquées.

ARTICLE VII.

Remède et régime contre le Scorbut.

Pour prévenir les suites que pourroit occasionner un si grand échauffement, il ne s'agit que d'user de lavemens, qui sont ici très-salutaires; de recommander un peu la diète; d'ordonner des bouillons rafraîchissans; et pour boisson ordinaire une limonade légère faite avec l'orange sûre ou aigre. La fièvre, qui n'est qu'accidentelle, cesse pour lors : il ne faut même pas attendre qu'elle prenne aux passagers. Aussitôt après leur arrivée, on doit les faire traiter comme je viens de dire.

Voici le régime que je conseillerois à ceux qui viennent à Saint-Domingue. Il faut premièrement qu'ils ne fassent aucune attention à des discours qui ne tendent qu'à leur inspirer une terreur panique, tels que ceux-ci ; *Que le bon homme Saint-Domingue ne pardonne guère; qu'il faut que tout le monde lui paie un tribut.* C'est une imposture grossière, dont on devroit bien s'abstenir.

Car, combien y a-t-il de personnes dans l'île qui n'ont jamais été malades ? La frayeur qu'on inspire à la plupart, rend souvent très-dangereuse la plus légère indisposition qu'ils éprouvent. Au moindre mal de tête, à la migraine qui les

saisit, ils se croient déjà morts, s'abandonnent au désespoir, et deviennent véritablement malades. Les remèdes n'agissent plus, parce que, de toutes les maladies, la pire est celle qui frappe l'imagination. J'ai vu mourir des habitans, surtout les Provençaux, qui n'avoient que l'imagination frappée.

ARTICLE VIII.

Nécessité des rafraîchans.

Il faut, je le répète, se rafraîchir en arrivant; par des bains, des lavemens simples, des médecines légères, composées de casse et de manne; boire même, s'il est possible de vaincre là-dessus sa répugnance, de l'eau de casse : c'est peut-être le plus excellent spécifique qu'il y ait sous ce ciel, pour tempérer l'effervescence du sang. Mais il est singulier combien le tempérament y change. Au bout de quelques années de résidence, il faut quitter la casse; son fréquent usage deviendrait même dangereux : elle refroidit trop l'estomac, qui, alors, a besoin d'être réchauffé.

ARTICLE IX.

Régime pour les anciens habitans.

On ne sauroit être trop circonspect sur le traitement des maladies dont se trouvent attaquées

les personnes qui ont déjà fait quelque séjour dans la Colonie. Si leur estomac a besoin d'être débarrassé, il est nécessaire, et même essentiel, d'en point employer les remèdes réfrigérans, ni tout ce qui est apéritif froid; mais d'user de cordiaux et de diurétiques chauds, qui font ici un effet merveilleux.

ARTICLE X.

Régime pour les nouveaux débarqués.

Je conseille sur-tout aux nouveaux débarqués de s'abstenir de tout ce qui peut les échauffer, comme l'excès du vin, des femmes, des liqueurs, dont on fait ici un trop grand usage. Ils ne doivent pas moins fuir les veilles, le jeu continuel, l'ardeur du soleil; en un mot, tout ce qui est capable d'exciter le principe de chaleur qu'ils ont en eux.

Mais autant un exercice violent leur est contraire, autant celui qui est modéré leur convient; car il n'y a point de pays au monde où il soit plus funeste de demeurer oisif. Tous ceux qui s'occupent d'un travail réglé, s'y portent ordinairement bien; au lieu que ceux qui s'y livrent à une nonchalance absolue, accumulent une quantité d'humeurs qui se répandent dans toutes les parties du corps.

ARTICLE XI.

Age avancé des femmes.

Les femmes sont la preuve de la bonté du climat de Saint-Domingue : elles y atteignent un âge très-avancé, et la chaleur du pays fait que leurs accouchemens sont rarement laborieux. On peut dire que c'est leur vrai paradis. La propreté, si salulaire sous ce climat, pour s'y bien porter, ainsi que dans tous les pays chauds, y est leur véritable apanage : elles portent même ce soin jusqu'aux minuties. Les femmes créoles, par dessus tout, se lavent continuellement, et changent à tout moment de linge. Ces attentions contribuent à la santé, et les hommes doivent également s'en piquer, s'ils veulent vivre sains et très-vieux. La malpropreté y est si fort nuisible, que les Espagnols y sont presque tous atteints des maladies de la peau.

ARTICLE XII.

Les Dartres.

Ce n'est pas que ces maladies soient rares chez nous ; mais elles n'y sont que de la moindre espèce, que l'on fait passer aisément sans le secours de la médecine. Une seule de ces maladies, commune à Saint-Domingue, à laquelle on ne sauroit

sauroit s'empêcher de prendre garde sans cesse, pour ne point s'exposer à son atteinte, ce sont les dartres, dont quelques unes deviennent si tenaces, que toute la pharmacie n'y peut rien.

C'est un malheur qui n'arrive qu'à ceux dont le sang est vicié ou corrompu. On en voit souvent passer en France pour se faire guérir, et qui en reviennent débarrassés, sans s'être fait traiter; parce que le seul changement de climat les leur a emportées : mais à peine sont-ils de retour dans la Colonie, qu'elles reparoissent avec autant d'activité.

Lorsqu'un principe vénérien en est la cause, elles passent sans retour, en supprimant la source du mal. Quand l'âcreté du sang, qui est, en ce pays, un inconvénient très-ordinaire, vient à s'y joindre, il faut bien se donner de garde de traiter le sujet par les grands remèdes. Cette cure y est si opposée, que, faisant passer les dartres dans le sang, elle les rend presque incurables.

ARTICLE XIII.

Remède et régime contre les dartres.

Toutes les personnes attaquées de ce mal fâcheux et fort incommode, doivent renoncer à tous les irritans; se mettre au lait, dont on remarque de fort bons effets; se purger de temps en

temps, et se servir d'un opiat souverain pour leur guérison ; en voici la recette :

Prenez une quantité suffisante d'huile de copahu ; le jus exprimé d'un citron ; une poignée de sel marin ; du soufre vif ou de la fleur ; mêlez le tout ensemble, et oignez la partie affligée, mais en frottant cette partie jusqu'à en faire sortir du sang. On ne fera pas mal de commencer par prendre des bouillons rafraîchissans, et se purger avant et après.

Il est inconcevable combien la conduite qu'on mène à Saint-Domingue occasionne de maladies, au lieu qu'avec plus de sobriété, et un certain régime, on y jouiroit d'une santé inaltérable.

ARTICLE XIV.

Spasme.

Le climat, l'air, sont l'excuse de tous nos intempérans. Il semble qu'on ne travaille ici que pour se satisfaire en tous genres d'excès ; aussi en naît-il des suites aussi fatales au physique qu'au moral. Les cruelles opérations manuelles de la chirurgie deviennent souvent indispensables et funestes, car la plus légère amputation y cause la mort.

Ce que l'on appréhende le plus, dans toutes ces opérations, c'est le spasme. On sait que c'est une

maladie qui crispe les nerfs , et qui , les roidissant , empêche leur flexibilité. Si l'on ne trouve le secret d'arrêter promptement l'effet de ce mal , il se communique bientôt dans toute la partie nerveuse , et le malade devient roide comme une barre de fer.

ARTICLE XV.

Remède contre le spasme.

On craint , dans la colonie , ce cruel accident pendant neuf jours , après une amputation ou une blessure périlleuse. J'en ai vu à qui un simple clou , entré par mégarde dans le pied , causoit le spasme , et qui en mouroient. Le froid , dont on est saisi au moment d'une violente transpiration , produit aussi cette maladie ; mais elle est dans ce cas plus facile à guérir. Il ne faut oindre d'aucun corps gras , ni frotter d'aucune liqueur , les personnes attaquées du spasme ; il suffit de les remuer , de les agiter fortement , de les faire suer , les exposer à l'action d'un feu vif , leur faire boire force vinaigre , de l'oximel , en mettre dans leurs bains chauds , les secouer violemment avec l'émétique , et les plus forts sudorifiques. Les nègres sont beaucoup plus sujets à ce mal que les blancs , et les animaux encore plus que les nègres.

ARTICLE XVI.

Diarrhées.

Les diarrhées sont très-fréquentes à Saint-Domingue ; c'est souvent le fruit ou de la débauche outrée , ou du scorbut ; elles durent communément long - temps. Il y a des personnes qui les gardent plus de dix ans, et quelques unes toute leur vie.

Les diarrhées scorbutiques sont celles qui durent le moins, elles conduisent bientôt au tombeau, par ce qu'on songe rarement à y remédier dans le principe , que l'on néglige une maladie qui devient incurable, et que ceux qui en sont attequés mangent avec voracité, ce qui ajoute un nouvel embarras à leur état déjà fâcheux ; ces malades contribuent même à s'enflammer l'intérieur, par les ragoûts dont ils usent , et les boissons qu'ils se permettent.

Quelques uns s'embarquent à temps pour la France , ils éprouvent alors combien le changement de climat leur est salutaire ; ils se guérissent pendant la traversée, sans faire usage d'aucun remède ; mais ils ne sont pas plutôt revenus dans la Colonie, que l'usage de ces mets *assassins* les fait retomber dans le même état ; au lieu que ceux qui ont assez d'empire sur eux pour s'en priver , se garantissent ordinairement d'une rechute aussi triste que pernicieuse.

ARTICLE XVII.

Temps le plus salubre pour arriver à Saint-Domingue.

La saison d'arriver à Saint-Domingue, pour ceux qui ne sont point faits au climat, c'est l'hiver. Il n'y est pas même aussi froid que dans les parties les plus méridionales de la France, puisque l'on va presque toujours vêtu à la légère; mais c'est un temps pendant lequel la chaleur du soleil est ralentie. Les débarqués ont le loisir de s'accoutumer peu à peu au retour d'une saison plus chaude. Ce prétendu hiver, lorsqu'il est pluvieux, devient, en revanche, bien fatal aux anciens habitans, dont souvent il occasionne la mort. Le moindre rhume dégénère en fluxion de poitrine.

La chaleur de la journée oblige de ne se vêtir que très-peu; mais avant le lever, et après le coucher du soleil, on sent une fraîcheur qui supprime la transpiration, quand on n'est pas assez soigneux pour prévenir cet inconvénient. Les nuits sur-tout exigent alors que l'on supporte, malgré soi, une couverture. La principale partie du corps que l'on doit couvrir avec soin, c'est l'estomac; ce viscère est ici le siège de tous les dérangement qu'éprouve la santé.

ARTICLE XVIII.

Fièvres.

Pendant cette espèce d'hiver il faut traiter les malades autrement qu'en été ; les fièvres même ne sont causées que par une suppression de sueur ; les pores , presque toujours ouverts , se referment subitement , et les humeurs qui sortoient par cette voie naturelle , ne trouvant plus d'issue , refluent à l'intérieur où elles infectent la masse du sang , ou bien , elles s'attachent à des parties qu'elles obstruent.

Une prise de bézoard est ordinairement salutaire ; pour la saignée , en cet état , elle est dangereuse , et fort souvent mortelle. Je me suis souvent guéri d'une fièvre très-violente , qui provenoit de cette cause , en ne prenant que du thé , et en me couvrant beaucoup plus que de coutume , afin de rétablir la transpiration. J'en ai toujours été quitte pour un seul accès. Cette fièvre commence par des symptômes effrayans ; on ressent un froid vif , et des douleurs aiguës dans toute l'habitude du corps , le mal de tête n'est point excepté , et voilà ce qui épouvante et fait prendre le change.

J'ai observé que l'on recherche ici le froid avec une sensualité qui nuit à beaucoup de personnes. Les rhumatismes , et les fluxions , plus communs qu'on ne se l'imagineroit , eu égard à la chaleur

du climat, naissent de là, et ces maux sont bien plus difficiles à guérir qu'ailleurs.

Les maladies fiévreuses ne sont pas longues sous ce ciel ; les malades y voient promptement décider leur sort. Les jours non pairs sont pour eux les plus critiques ; il est rare que l'on aille jusqu'au onzième. On voit peu de gouteux dans ce pays, quoique la débauche dût les rendre communs. Les plaies sont aussi peu dangereuses à la tête, de même que les coups de feu, ou d'épée, qui se guérissent facilement ; les maux de jambes sont seulement en quelques endroits difficiles à guérir.

A R T I C L E X I X.

Nécessité des fréquens purgatifs.

Tout cela fait bien l'éloge de la pureté de l'air ; si on avoit soin de s'y purger de temps en temps, pour diminuer l'abondance des humeurs, on jouiroit toujours d'une bonne santé. Malgré les sueurs continuelles (on ne sauroit trop le dire), les humeurs s'amassent avec une rapidité étonnante ; elles deviennent l'origine de toutes les maladies.

A R T I C L E X X.

Malingres.

C'est de cette source empestée que sortent les *malingres*, espèce de plaie qui se forme elle-même

d'une humeur scrophuleuse, par la pourriture des chairs. Ce mal s'attache le plus communément aux jambes. Combien de nègres sont par là rendus infirmes et inutiles à leurs maîtres ! Il n'est guère d'habitations où l'on ne voie de ces jambes monstrueuses que l'on a la sottise d'attribuer au poison , ou à des sortilèges.

ARTICLE XXI.

Abondance de remèdes indigènes.

Tout est médicinal sous ce climat fortuné. Les trois règnes, animal , végétal, et minéral y offrent les spécifiques les plus merveilleux ; mais les nègres sont presque les seuls qui en savent tirer parti. L'amour du gain séduit trop les personnes qui viennent dans cette colonie pour y exercer la médecine et la chirurgie : elles pourroient s'occuper utilement à la connoissance des simples dont ce pays abonde , sans nuire par cette étude , à leur fortune.

Les fièvres se guérissent , à Saint-Domingue , par beaucoup de remèdes naturels au climat , les uns usent de la racine de citronniers, ou d'orangers , qu'il font infuser dans l'eau froide ou chaude. D'autres se servent de différens amers , dont le pays abonde ; la plupart des plantes y étant d'une nature salubre , sur-tout les mangliers qui sont de véritables arbres de quinquina. J'ai vu l'écorce du

manglier rouge , du bord de la mer , faire passer très-promptement la fièvre.

La poincillade , très-joli arbrisseau , et très-commun en ce pays , est un excellent fébrifuge ; on se sert indifféremment de la fleur ou de la racine. Il y a cependant des personnes qui préfèrent la seconde.

La salsepareille croît aussi communément dans nos montagnes. Elle est la même que celle du Levant ; elle sert également à faire des tisannes pour les maux vénériens , et ne paroît pas avoir moins de vertu. Sa boisson , par infusion , coupée avec du lait , est bonne pour agiter un sang trop épaissi ; tout le monde en devroit user fréquemment dans un pays où cette liqueur est sujette à ralentir souvent son action.

La squine , fort commune en quelques unes de nos montagnes , convient dans le traitement des maux vénériens ; elle est propre aussi à purifier la masse du sang.

Le catalogue de tous les spécifiques qui croissent dans le pays seroit immense : il est peu d'arbres , même fruitiers , qui n'en puissent fournir. Le gayac rend une gomme , dont les propriétés sont depuis long-temps connues ; enfin , on trouveroit de quoi soulager toutes les maladies , sans le secours des autres contrées. On y peut extraire , pour le soulagement des douleurs , ou des autres maux

qui proviennent des humeurs froides , des huiles et des graisses de quelques animaux , propres à donner de l'élasticité , ou remettre en mouvement les parties qui en sont affectées.

L'huile de *soldat* (ou *Bernard-l'Hermite*), qui est le poisson d'une espèce de coquillage , est excellente pour cela. Le ravet même , insecte qui habite les maisons , et où on le poursuit pour le détruire , est un sudorifique bienfaisant. Le baume de sucrier , qui est un arbre , découle abondamment de son tronc et de ses branches ; il réunit les mêmes vertus que le baume du Pérou , et celui de copahu de la Guyane ; ensorte que , pris ou appliqué , il est également salutaire. Je l'ai vu rétablir des estomacs délabrés qui ne pouvoient rien supporter. Il guérit promptement les coupures , et autres blessures faites avec un fer tranchant. La noix du médicinier , arbrisseau naturel au pays , purge à la vérité violemment , mais il seroit possible d'en corriger l'excès , et de rendre ce végétal un purgatif doux et utile.

Le palma-christi est assez connu pour me dispenser de faire sa description détaillée. C'est un arbuste ; il porte des graines qui contiennent une humeur onctueuse , ressemblant à de la graisse ou du beurre. Quand on met bouillir ces graines , on ramasse cette graisse sur la superficie de l'eau ; lorsqu'elle est exprimée à froid , l'huile qu'elle procure devient un purgatif des plus doux.

ARTICLE XXII.

Vers de Guinée.

Comme nous, les nègres sont sujets à toutes sortes de vers, mais ils sont particulièrement infectés d'une espèce particulière. C'est le ver de Guinée, d'une longueur démesurée, et d'une figure singulière. Il se tient entre cuir et chair, où il se glisse dans toutes les parties intérieures de la peau, et y cause des tumeurs. On tâche d'attirer ce ver au dehors, et il se montre souvent de lui-même. Dès qu'il paroît, on le roule sur quelque chose, et on le tire doucement, avec de grandes précautions; car, si on venoit à le rompre, tout ce qui en reste se pourrissant, occasionneroit un état affreux au malade. Il faut donc être doué d'une grande patience pour enlever peu à peu ce fatal insecte.

ARTICLE XXIII.

Remède contre le ver de Guinée.

Comme il ne réside point en des endroits où puissent parvenir les remèdes évacuans et les purgatifs, il n'y a donc que les scarifications, le bouton de feu, les plus violens caustiques, les cataplasmes émolliens, et tout ce qu'on a inventé de plus fort pour être appliqué sur la peau, qui soient capables de l'extirper.

Quand , en le tirant en vie , on sent la moindre résistance , il n'y a point à balancer ; il est nécessaire d'abandonner l'opération , jusqu'à ce qu'on trouve le moment où le ver se prête de lui-même. On lie , et on attache fortement ce qui est en dehors , en attendant l'instant favorable. Ces vers sont plats , quelques uns de couleur cendrée , et d'autres blancs.

ARTICLE XXIV.

Ver solitaire.

Le ver solitaire tourmente ici comme en Europe. Sa forme est encore plus extraordinaire que celle du ver de Guinée : il est fort long comme lui , sans l'être néanmoins autant ; à tête grosse , à peu près faite comme celle du poisson nommé tétard. Son corps est composé d'une infinité de petits anneaux semblables à une chaîne : il a beau se rompre , ce redoutable insecte reprend bientôt ce qu'il avoit perdu , et renaît avec assez de promptitude pour que l'animal ne perde rien de sa voracité.

ARTICLE XXV.

Remède contre le ver solitaire.

Voici un remède bien simple , pratiqué devant moi par une négresse , sur une personne mourante , qui avoit épuisé toutes les ressources de

la médecine. Elle ne lui fit avaler qu'un verre de jus de citron, dans lequel elle avoit délayé une ou deux pincées de cendre, n'importe de laquelle. Apparemment que cette drogue empâte le vers et l'étouffe : quoiqu'il en soit, le ver mourut, et cette personne a vécu avec un embonpoint qu'elle ne connoissoit pas auparavant. Il faut ensuite beaucoup de purgations, afin d'expulser ce corps étranger, dont la corruption causeroit certainement des maladies qu'il s'agit de prévenir.

ARTICLE XXVI.

Mal d'estomac.

Ce qu'on appelle aux Iles mal d'estomac, est une vraie cachexie dans tous ses symptômes, et qui se termine, comme elle, par l'hydropisie. On regarde comme perdu un nègre qui en est attaqué ; quoiqu'on en guérisse quelques uns, le plus souvent ils retombent peu de temps après leur guérison.

Leur teint et toute leur peau deviennent olivâtres, ou couleur de feuille morte ; la langue blanchit : ils sont essoufflés dès qu'ils marchent ; le moindre mouvement les met hors d'haleine : ils sentent de la douleur à la région épigastrique ; et, comme les nègres confondent toutes ces parties avec l'estomac, et qu'ils sentent, en effet, une chaleur et un tiraillement dans ce viscère, pro-

duits par une grande faim, ils ont nommé cette maladie *mal d'estomac*.

Le sommeil les accable sans cesse; ils sont languissans et sans forces, incapables d'aucun travail, ni même d'aucun exercice. C'est un anéantissement, un affaissement total de la machine. Ils veulent être toujours couchés. On est obligé de les battre pour les faire lever, et pour les faire marcher : quelques uns s'abandonnent et se découragent, au point qu'ils se laissent assommer de coups, plutôt que de se lever. Ils ont tous les goûts dépravés qui accompagnent la cachexie. Les alimens doux et sains leur sont indifférens, malgré leur faim : ils n'ont d'appétit que pour ceux qui sont salés ou épicés. Après avoir languir quelques mois, les jambes commencent à s'enfler; ensuite les cuisses, le ventre, et la poitrine venant enfin à s'engorger, ils meurent étouffés.

L'expérience a appris, dans nos îles, que la saignée étoit contraire à leur guérison. On leur donne habituellement une boisson diaphorétique, que l'on rend martiale, en la faisant fermenter dans une vieille chaudière de fer. On les purge de temps en temps : on leur donne de bons alimens, et on leur fait faire de l'exercice malgré eux.

ARTICLE XXVII.

Causes du mal d'estomac.

Cette maladie, dont la source est, sans doute, un épaissement du sang, qui engorge les viscères, a plusieurs causes. Quelquefois elle peut provenir de la mauvaise nourriture que les nègres ont eue pendant leur traversée de Guinée en Amérique; quelquefois aussi des mauvais alimens qu'ils ont dans nos îles même, chez les habitans qui ne leur en donnent point du tout, ou qui n'en donnent point assez; et alors le besoin les oblige à prendre indifféremment tout ce qui se présente à eux.

Une autre cause du mal d'estomac, très-commune encore, c'est que plusieurs de ces nègres, venus de la côte de Guinée, mangent de la terre. Ce n'est point par un goût dépravé, c'est-à-dire par un suite seulement de leur maladie; c'est une habitude contractée chez eux, où ils disent qu'ils mangent habituellement une certaine terre, dont le goût leur plaît, sans en être incommodés.

Ils recherchent chez nous la terre la plus rapprochée de celle-là : celle qu'ils préfèrent ordinairement est un tuf rouge-jaunâtre, très-commun dans nos îles. Les nègres qui sont dans cet usage, en sont si friands, qu'il n'y a point de châtimens qui puissent les empêcher d'en manger.

Les blancs ne sont point sujets au mal d'estomac ; ou , quand ils l'éprouvent , les symptômes n'en sont pas tout à fait les mêmes. Ils se prétent aux remèdes et aux bonnes nourritures , ils s'efforcent d'eux-mêmes de faire de l'exercice ; en un mot , ce n'est pas un affaissement comme celui des nègres. Ils désirent de guérir , au lieu qu'alors , il semble indifférent aux nègres de mourir. On a vu même que certains d'entr'eux ont le principe de la résurrection , ou de la métempsycose , et , qu'en mourant , ils croient s'en retourner chez eux.

Toutes les circonstances propres à occasioner cette maladie parmi les nègres , comme la mauvaise nourriture , l'expatriation , le chagrin , etc. , n'ont pas lieu pour les nègres créoles. Ils ne doivent donc pas être sujets au mal d'estomac ; les exemples en sont très-rares. D'ailleurs , comme ces sortes de malades sont très-lâches et très-paresseux , la vanité naturelle des nègres créoles , ou celle qui leur a été inspirée adroitement , sur cela , par leurs maîtres , leur fait craindre et éviter avec soin le mal d'estomac. Cette maladie dénotant la fainéantise , ils la redoutent comme une sorte d'humiliation ou de déshonneur pour eux. On les a habitués à penser qu'elle n'appartient qu'à des nègres de Guinée , que les créoles méprisent , et qu'ils regardent comme des hommes machines.

ARTICLE XXVIII.

Pians.

Les pians sont une maladie originairement particulière aux nègres ; mais on voit aujourd'hui des blancs crapuleux en être infectés.

Ces pians sont des boutons purulens, qui s'élèvent de toutes les parties de la peau, et qui, pleins de virus, indiquent le mal le plus enraciné. Le mercure ne suffit pas pour guérir tout-à-fait les pians ; il est aussi nécessaire d'appliquer des onguens qui les dessèchent. La tisane de la Martinique ou de la Guadeloupe, (car elle porte l'un et l'autre nom) sert maintenant à traiter tous les maux vénériens. Quoiqu'il faille avoir une forte constitution pour soutenir un remède qui ne convient pas à tous les tempéramens, quelques blancs s'en servent avec autant de succès que les nègres.

ARTICLE XXIX.

Remède contre les Pians.

Prenez salsepareille, fendue et coupée de la longueur d'un pouce, deux onces ; esquine coupée et séchée, deux onces : mettez ces drogues dans un pot de terre vernissé, plein de deux bouteilles d'eau. Prenez, avec un bâton, la mesure de la hauteur de ce qui est dans le pot : ajoutez quatre

autres bouteilles d'eau, et deux onces d'antimoine cru, qui sera pilé et enfermé dans un linge, et suspendu dans le pot. Faites bouillir ensuite à petit feu égal, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux bouteilles. Tirez-les, et remplissez après cela le même pot de nouvelle eau, qu'on fera bouillir sur le marc.

Il faut prendre une bouteille de la première eau, par jour, en trois fois, de grand matin, à midi, et le soir. Le régime est de ne manger que du biscuit et de la viande grillée; de n'user, pour toute boisson, que de la seconde eau, avec laquelle on lave aussi les *malingres* que pourroit avoir le malade.

ARTICLE XXX.

Autre remède moins violent.

Cette tisane est bonne; mais il faut des tempéramens de nègres pour la pouvoir supporter. J'ai vu des blancs dans l'état le plus fâcheux, la rendre, et être radicalement guéris. Je donnerai ci-après la composition d'une autre tisane, moins compliquée, que l'on dit avoir été inventée par les nègres : elle n'est guère moins violente, plus simple, et produit les mêmes bons effets.

On met infuser et fermenter, dans un grand vase de terre vernissé, de la salsepareille et du sucre brut, à la dose de deux onces de chaque

drogue, sur une bouteille d'eau. On expose cette infusion au plus fort soleil, pendant dix-huit jours; au bout de ce temps on en remplit des bouteilles, et l'on remet de nouvelle eau sur le même marc, que l'on expose encore au soleil pendant six ou sept jours.

Le malade boit trois fois par jour de la première infusion, et la seconde lui sert pour boire à sa soif dans le courant de la journée. Il ne vit que d'alimens secs, comme biscuit ou cassave, et de viande de boucherie grillée ou rôtie. Quarante jours suffisent pour parfaite guérison; s'il y a des ulcères on les lave avec la seconde infusion.

Il faut commencer par baigner le malade cinq ou six jours de suite; il doit travailler, parce qu'il faut suer, il faut aussi qu'il se purge. Celui à qui ce remède réussit, engraisse à vue d'œil à la suite du traitement.

ARTICLE XXXI.

Maux de jambes.

Les nègres sont susceptibles de maladies particulières sous ce climat, dont nous paroissions exempts. Ils y éprouvent des maux de jambes, ils ne sont pas même rares; mais on n'a vu aucun blanc, quelque vie misérable qu'il mène, quelque liaison qu'il ait avec les noirs, en avoir de semblables aux leurs.

Ils ont donc des maux de jambes et de pieds , qui leur sont particuliers : les plus forts caustiques n'y font rien ; il en est quelques uns de légers qu'on guérit avec le vitriol , le vert-de-gris , et les autres remèdes que la chirurgie emploie pour détruire les chairs pourries et gangrenées. Il y en a dont le vice est tel qu'il résiste à tout. Les maux de la moindre espèce en ce genre , sont les crabes et les guignes , qui naissent aux nègres sous la plante des pieds. Il y faut remédier dans l'origine , parce qu'ils acquièrent , en vieillissant , une malignité qui en rend l'extirpation difficile. Ce sont des chairs dures , calleuses , qui s'élèvent au dessus de la peau , et qui ont des ramifications ou racines qui les font végéter et croître insensiblement , de sorte que le malade ne peut bientôt plus marcher.

ARTICLE XXXII.

Remède des nègres contre la fièvre et d'autres maladies.

Les nègres traitent eux-mêmes , assez heureusement , le plus grand nombre de leurs maladies. Voici ce que j'ai pu découvrir de leurs remèdes , la plupart d'entre eux , sur-tout les plus habiles , gardant un secret inviolable sur la connoissance qu'ils ont de la vertu de quantité de simples que

nous ne connoissons pas , à beaucoup près , si bien qu'eux.

L'habitude des nègres qui veulent guérir des fièvres est de se jeter dans l'eau la plus froide , de s'y baigner , et de se mettre sur la tête des herbes fraîches qu'ils arrachent au fond des ravines ou des rivières. Ces herbes se changent d'instant en instant , et se retirent toujours aussi chaudes que si on les eût fait bouillir. Elles procurent de fortes transpirations , et débarrassent sur tout la tête. J'ai éprouvé ce remède sur moi-même.

Deux sortes d'herbes servent aux nègres pour l'usage ci-dessus marqué : la première est une espèce de pourpier , à qui ils donnent en effet le nom de pourpier sauvage aquatique ; l'autre espèce de simple , propre à chasser la fièvre , est appelée par les nègres , herbe à piment , nom qui lui convient à cause de son goût. Cette herbe ne rampe point comme la précédente ; elle s'élève droite , et peu chargée de branches.

Le pois puant est aussi employé dans les fièvres par les nègres : mais sa plus grande vertu est d'être un vermifuge excellent. On le prend par infusion comme le thé , quoique ce soit la boisson la plus désagréable. Il y en a de plus d'une espèce : la véritable , et la plus commune , est un arbuste extrêmement branchu , dont la feuille est petite , ronde , d'un assez beau vert , mais d'une puanteur insupportable ; la fleur est jaune , et

donne un pois dont la gousse ressemble beaucoup à celle de la plante qu'on nomme en France, la vesce ; sa racine a les mêmes qualités que le reste de la plante.

La verveine puante , qui est fort commune , sert aux nègres à faire des cataplasmes salutaires pour toutes sortes de coliques. Ils en composent aussi des tisanes souveraines , soit pour la colique , les pertes blanches des femmes , pour les filles mal réglées , soit pour d'autres maux communs aux deux sexes. C'est alors de la racine dont ils usent , infusée à froid ou à chaud.

L'herbe à charpentier , connue aujourd'hui en Europe , et dont on fait un sirop aussi agréable que bienfaisant , pour les poitrines dérangées , vient encore à Saint-Domingue , où elle croît naturellement.

Il y en a de deux espèces , la franche et la bâtarde. Il seroit difficile de s'y tromper ; la première et la véritable ayant une odeur flatteuse , au lieu que la seconde en a une tout-à-fait désagréable. Cependant elles sont également utiles ; les nègres les mêlent ensemble , pour en composer des cataplasmes qui résolvent les abcès les plus durs ; ils y ajoutent quelquefois de la verveine , de la feuille de prunier monbin , du bourgeon de patate et autres émolliens. Ils se servent aussi de l'herbe à charpentier pour toutes les douleurs internes , mal de côté , maux de gorge , gonflement d'amygdales ;

glandes , etc. La sauge américaine , et la pimprenelle sauvage , entrent dans presque tous leurs remèdes internes ou externes.

Enfin , les nègres usent comme nous de toutes les espèces de cresson , qu'ils emploient indifféremment en cataplasmes , ou en boissons froides et chaudes. Ils reconnoissent , de même que nous , que la meilleure espèce est le cresson de savane ; c'est le plus excellent anti-scorbutique qu'il y ait au monde.

L'herbe carrée est encore d'un grand usage pour les négresses : elles s'en servent en tisanes dans les maladies occasionnées par la matrice , et vapeurs hystériques qu'elles nomment mal de mère.

L'herbe à blé , dont les campagnes sont pleines , guérit , selon eux , les contusions , les meurtrissures , les abcès , et les plaies incurables pour notre pharmacie. Ils la font bouillir à petit feu , ils en forment une sorte d'onguent qu'ils appliquent sur la plaie , après l'avoir lavée avec du tafia ; cette herbe ressemble à celle d'Europe.

Les nègres se servent aussi d'un nombre infini de caustiques , pour mordre sur les chairs , faire aboutir les tumeurs les plus dures , et de la plupart desquels nous n'oserions nous aviser. La feuille de tabac et son suc ne sont pas les moindres remèdes que quelques uns d'eux emploient effica-

cement. C'est ce qui fait que dans les maux vénériens, ils réussissent beaucoup mieux que nous, sans le secours du mercure, dont ils ignorent la préparation et l'usage.

Ils se servent fréquemment de la liane à Minguet ; ils l'appliquent sur les plaies où il y a inflammation, en exprimant le suc dessus, et couvrent ensuite le mal d'une feuille entière qu'ils ont fait passer légèrement au feu ; c'est un fort bon suppuratif. Cette plante a beaucoup de rapport avec la vigne, rampe comme elle, monte et s'entrelace dans les haies ou autour des arbres. Ils attribuent aussi à la liane à Minguet, la vertu d'arrêter les plus violents maux de tête, en l'appliquant dessus.

La liane à médecine est aussi un purgatif fort et vigoureux ; on se sert du bois, dont on prend une brasse en longueur, depuis une main jusqu'à l'autre, les bras étendus ; c'est la mesure que l'on coupe par petits morceaux. On les met ensuite infuser le soir dans de l'eau, jusqu'au lendemain matin ; l'on avale cette eau, après l'avoir passée au travers d'un linge. On ne tarde pas à en ressentir l'effet. Si l'on est trop mené, une rôtie au vin et au sucre arrête sur-le-champ la superpurgation.

La liane à vers sert aux nègres pour toutes les maladies que les vers causent à leurs enfans. C'est une sorte de bois laiteux. Ils le font bouillir

pour les enfans déjà grands, et simplement tremper dans l'eau pour ceux qui sont trop jeunes; ils prétendent que c'est un des meilleurs carminatifs.

La liane nommée langue à chat leur est propre pour appliquer sur les contusions, meurtrissures, ou plaies entamées, mais il ne font usage que de sa feuille.

Voilà ce que j'ai pu recueillir de plus précis sur les remèdes des nègres; mais je suis bien éloigné de penser que ce soit là où se bornent toutes leurs connoissances en médecine; je leur ai vu pratiquer d'autres remèdes, dont il m'a été impossible de leur arracher le secret.

Quelqu'un sera peut-être plus heureux que moi. Il faut gagner leur confiance, comme je l'ai fait; mais n'ayant point de principes certains, et ne partant que d'une routine apportée de différens pays, il n'est guère possible de réunir les connoissances qui sont éparses entr'eux.

A V I S.

Nous avons cru rendre un service important aux habitans de Saint-Domingue, en joignant aux expériences pratiques de M. *Ducœur-Joly*, les préceptes d'un médecin, qui, par un séjour de quatorze années dans cette Colonie, apprit à y connoître l'influence du climat sur le tempérament des Européens, et la santé des Nègres. Ami des hommes, on vit M. *Pompée-Desportes*, médecin du Roi, prodiguer ses soins et sa santé aux malades de l'hôpital du Cap Français, et augmenter cet établissement de soixante lits. Chaque maladie étoit pour lui un objet d'étude, et il consignoît dans un journal le succès de ses remèdes, ses erreurs, et les heureux effets des médicamens d'un pays où la Providence semble avoir prodigué avec un soin particulier les plantes qui peuvent soulager les hommes dans leurs maladies. Sentant que l'on ne peut être utile qu'en joignant à la pratique une longue expérience, il a voulu prolonger son existence, son savoir, et ses bienfaits au-delà du tombeau, en écrivant trois ouvrages sur l'art de guérir. Dans le premier se trouve l'histoire de toutes les maladies les plus communes à Saint-Domingue : le second est une pharmacopée où sont unis aux remèdes usités en Europe tous ceux naturels à cette île ; et le troisième est un traité des plantes usuelles de Saint-Domingue. Pouvions-nous mettre sous les yeux de nos lecteurs un ouvrage plus utile ?

M É D E C I N E

DOMESTIQUE

DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE PREMIER.

CAUSES ET INDICATIONS DES MALADIES DES HABITANS DE SAINT-DOMINGUE.

L'ILE de Saint-Domingue, située entre dix-huit et vingt degrés de latitude, est coupée, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes, où l'on trouve différentes espèces de minéraux. De ces montagnes descendent quantité de rivières ou ruisseaux qui forment, dans les pluies abondantes, des torrens qui entraînent des terres et des substances de différente nature, qu'ils répandent sur toutes les estères. On nomme *Estères*, en Amérique, les rivages qui sont de niveau avec la mer basse, et qu'elle couvre dans le flux. Les deux tiers de Saint-Domingue sont estères, c'est-à-dire des salines très-boueuses et marécageuses, remplies de mangles ou jambes de chien. Le mélange de ces terres, et autres diverses substances, abreuvées, par intervalles, d'une eau, partie douce, partie salée, sur-tout dans les trous

des crabes , qui fixent leur demeure dans ces endroits , et dont le nombre est si considérable , que , dans l'espace d'un pied cube , on en pourroit compter plus de cinquante plus ou moins grands , suivant la grosseur de cet amphibie : le mélange , dis-je , de ces substances est comme le foyer et la matière des exhalaisons qui corrompent l'air , dont l'odeur bitumineuse fait assez connoître la mauvaise qualité. La grande quantité de *Marin-gouins* et de *Moustiques*, insectes plus petits que les premiers , et dont la piquure brûlante laisse une cuisson considérable , est aussi une incommodité presque continuelle dans les habitations voisines des estères. Ces insectes n'éclotent que dans les eaux qui sont corrompues , ou qui commencent à se corrompre.

L'humidité excessive , un air chaud et brûlant , les exhalaisons putrides de toutes sortes de substances , nous font assez sentir quel caractère de pourriture cette atmosphère doit imprimer aux corps organiques des animaux. La multiplication des insectes est un signe presque universel de la constitution putride de l'air ; et la plupart des maladies pestilentielles , qui règnent dans les étés les plus chauds de l'Europe , sont de même annoncées par une multitude considérable de ces animaux.

Les corps organisés ne sont pas les seuls affectés de cette disposition nuisible de l'air. Les cadavres se pourrissent beaucoup plus vite qu'en Europe ; les chairs des animaux se conservent bien moins long-temps. Les métaux même nous marquent cette qualité nuisible et destructive de l'air ; car j'ai observé à Saint-Domingue ce que Bontius avoit observé à Java : *Quod chalybs ac ferrum æs quoque , ac ex his confecta instrumenta , rubiginem citius ac æruginem contrahant , etiam siccissimâ anni tempestate.*

Aer in America adeo efficax rodendo , ut metalla ferè

omnia consumat ; ut de aëre Bermudensi Britanni testantur Boerhaav. Chem. tom. I. de aere.

M. Geoffroy a observé dans son Traité de la matière médicale , que tous les sucs du corps humain tendoient par eux-mêmes à l'alkalescence , et prenoient très-aisément ce caractère. Le lait et le chyle contiennent des acides qu'il est aisé de développer.

M. Colbatch , médecin anglois , a démontré , par la comparaison du sang des gens sains avec celui des fébricitans , qu'il y a beaucoup plus d'alkali dans le sang de ceux-ci. On en doit de même démontrer davantage dans les corps qui tendent le plus à la pourriture , puisque le sel alkali volatil est le produit propre de la putréfaction.

Si l'expérience démontre toutes ces vérités en Europe , combien plus doivent-elles être vraies à Saint-Domingue , dans la constitution de l'air qui est la plus putréfiante de toutes les constitutions ; dans un air chargé des vapeurs ou exhalaisons putrides des estères , qui en sont une source inépuisable ? Combien les corps des hommes , épuisés par l'excessive transpiration , et en même temps ouverts par l'humidité qui les environne , ne doivent-ils pas pomper de ces vapeurs putrides , puisque M. Keil a démontré que les corps absorboient d'autant plus de l'humidité de l'atmosphère , que leur épuisement est plus grand ?

Il eût été presque impossible d'habiter sous la Zone Torride , à cause des chaleurs excessives , si la sagesse du Créateur n'avoit remédié à cet obstacle. Dans l'espace de vingt-quatre heures , deux vents opposés se succèdent régulièrement l'un à l'autre , et rafraîchissent l'air. L'un s'appelle *brise* , et règne ordinairement depuis neuf à dix heures du soir. Le vent de terre lui succède. Ces deux

vents sont souvent interrompus, en hiver, par les vents du nord qui sont très-pluvieux, et en été par le vent du sud qui est orageux.

On ne peut guères distinguer que ces deux saisons à Saint-Domingue, et elles ne diffèrent absolument entr'elles que par ces deux espèces de vents; les jours cependant étant plus courts de deux heures dans le solstice d'hiver, contribuent à modérer la grande chaleur. Les habitans, faits au climat, regardent le vent du nord comme mal sain; celui du sud est très-pernicieux aux nouveaux venus.

On voit donc que si le vent du nord perd à Saint-Domingue quelques unes des qualités que lui reconnoissent les médecins de l'Europe, (puisqu'il est pluvieux et humide) au moins celui du sud conserve-t-il toutes ses mauvaises qualités.

La plaine du Cap, où j'ai fait mes observations, s'étendant de l'est à l'ouest, et la brise venant régulièrement du nord, ou du nord-nord-est, est située de façon qu'elle doit recevoir, au moins dans les trois quarts de son étendue, l'influence des mauvaises exhalaisons qui s'élèvent continuellement des estères.

On remarque que ceux qui habitent le long des montagnes, ou dans les montagnes, jouissent, eux et leurs nègres, d'une santé plus parfaite. Une chaîne de petites montagnes couvre les plus belles plaines de *St.-Jacques*, de *Cotuy*, et de *la Bèque*, que possèdent les Espagnols. L'air qu'ils respirent, mais encore plus la sobriété avec laquelle ils vivent, peuvent contribuer à leur procurer cette heureuse vieillesse à laquelle le plus grand nombre parvient communément; tandis que de cent François à peine en trouve-t-on un de soixante ans.

On doit encore ajouter que les Espagnols ne quittent

pas, comme les Français, un air doux et tempéré, et qu'ainsi la chaleur doit faire sur eux une impression d'autant moindre, qu'elle leur est moins insolite. De plus, le caractère lent et paresseux des Espagnols semble leur interdire toutes les passions qui dépendent de l'ambition, et dont nos malheureux Français sont si affectés.

On doit distinguer en deux classes les Français qui sont à Saint-Domingue. La première classe comprend les naturels du pays, ou créols : les étrangers font la seconde. Les créoles, pour l'ordinaire, sont d'un tempérament délicat, pituiteux-mélancolique, ou pituiteux-bilieux. Les Européens étant nés dans la Zone tempérée, ont une constitution plus forte. Ceux-ci sont plus sujets aux maladies dans l'été; ceux-là dans l'hiver.

On a coutume de jeter l'épouvante dans les esprits sur les maladies qui arrivent aux îles. En effet, la qualité de l'air, qui est telle que les anciens nous la décrivent, et, selon les principes physiques, la plus propre à engendrer et à entretenir la putréfaction, la différence des alimens plus grossiers et moins succulens que ceux d'Europe, doit former un chyle et un sang épais, enduire les intestins de matières gluantes, en ralentir les sécrétions, et enfin occasionner des engorgemens et des obstructions dans les viscères où la circulation est naturellement augmentée, et la qualité altérée par le travail et les débauches.

Suivant l'Hippocrate latin, il faudroit, pour se bien porter, s'abstenir de femmes pendant l'été : *Venus neque æstate, neque autumnop utilis est; æstate in totum, si fieri potest, abstinendum*. Quelque salutaire que puisse être ce conseil, je doute qu'Hippocrate lui-même se fût écou-ter aux îles, où règne un été perpétuel, et où tout anime les passions.

Mais de toutes les causes qui peuvent altérer la santé, on n'en peut pas compter qui concourent plus généralement à Saint-Domingue, avec l'intempérie de l'air, que les passions de l'ame. Quoique ces passions soient plus ou moins vives dans les différens tempéramens, ce sont proprement les mélancoliques dans lesquels nous en observons des effets plus dangereux et plus rebelles aux secours de notre art. Les bilieux peuvent prendre les choses plus à cœur que les mélancoliques, et faire éclater à l'extérieur plus de passion; mais aussi les passions cessent bien plus vite chez eux, et la dissipation procurée par les objets extérieurs empêche ordinairement les suites fâcheuses que le chagrin produit chez ceux qui en ont long-temps le cœur pénétré. On peut dire en général de toutes les passions qu'on observe chez les mélancoliques, ce que Boerhaave dit de la colère, *ira memor*.

De plus, si nous considérons que de toutes les affections de l'esprit qui règnent dans notre colonie, les plus ordinaires se réduisent à l'inquiétude et au chagrin, nous serons contraints d'avouer que ce sont ordinairement ces passions qui, par leur action insensible sur les principaux organes du corps, tournent la constitution en mélancolique, qui est plutôt une dégénérescence accidentelle qu'un tempérament naturel.

Il est aisé au reste de démontrer quelles peuvent être les sources de chagrin et d'inquiétude des gens qui débarquent de l'Europe pour habiter nos colonies.

Pour l'ordinaire on ne parle en Europe de l'Amérique que comme d'un pays où la fortune semble prodiguer ses faveurs. Les trésors dont cette partie du monde est dépositaire, sont un appât si séduisant, qu'il semble faire mépriser tous les dangers. Le désir de s'enrichir, qui fait partir, et qui devient alors le moteur de toutes
les

les actions , étouffe en quelque sorte tout autre sentiment. De là une indifférence extrême , non seulement pour les sciences , et pour tant de merveilles de la nature , qui se présentant tous les jours dans nos colonies , ont été si long-temps ignorées et négligées , mais même pour tout ce qui ne paroît pas devoir contribuer à ce qu'on appelle fortune. Pour réussir , il n'y a que deux états à choisir , le commerce , ou l'art de faire valoir ses habitations. Dans ces états , les soins qu'il faut se donner , les vicissitudes auxquelles on est exposé , la crainte et le chagrin , dérangent et altèrent en peu de temps la constitution naturelle , de façon que , quelque robuste qu'elle soit , elle succombe bientôt.

CHAPITRE II.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

I.

Tous ceux qui passent à St.-Domingue , doivent s'attendre à y essuyer une maladie dangereuse. Le changement de climat procure une révolution universelle qui semble être nécessaire pour s'y naturaliser.

La saison qui paroît le plus favorable pour venir dans la Colonie , est le commencement de l'hiver ou de l'automne. Ceux qui viennent au printemps et en été , étant très-échauffés par la navigation et par la qualité des alimens dont on use dans les Navires , sont plus exposés à tomber malades en arrivant , que ceux qui ont le bonheur d'être quelque temps dans l'Ile sans être malades.

Dans tous ceux que le chagrin ou la peur a saisis ,
Tome II.

on observe un désordre, un arrêt dans le cours des esprits animaux, qui diminue et arrête toutes les sécrétions. De là les délires, les convulsions, le sommeil léthargique, l'interruption ou la faiblesse des crises auxquelles ils sont sujets; tous accidens qui sont presque toujours mortels.

On a une preuve bien convaincante des différens effets que la différence des passions est capable de produire dans les maladies, quand on fait attention à l'heureuse terminaison qui arrive à celles des matelots, malgré la négligence que l'on a à leur égard, il en périt beaucoup moins que des autres, soit nouveaux venus, soit habitans du pays. C'est qu'ils ignorent la conséquence de leur maladie; ils n'ont point d'inquiétude; ils ne s'occupent que du plaisir de retourner bientôt dans leur patrie; au lieu que tous les autres qui viennent pour rester dans la Colonie, instruits de l'assaut qu'il faut soutenir, tremblent en mettant pied à terre; et ne voyant point d'apparence à faire la fortune dont ils s'étoient flattés en partant, tombent dans une mélancolie qui devient la principale cause de leur mort.

Pour prévenir tous les effets des constitutions, il faut vivre frugalement; et pour peu qu'on ressente des signes de plénitude, comme diminution ou perte d'appétit, pesanteur, envie de vomir, engourdissement, lassitude, sur-tout dans les jambes, avoir recours à la diète, aux bouillons ou tisanes émollientes et laxatives, à quelques saignées et quelques purgations.

Il faut éviter avec attention d'être mouillé; car un grand nombre sont saisis de maladies pour avoir été surpris de la pluie. Il arrive néanmoins que plusieurs qui prennent ces précautions, et malgré les préservatifs qu'ils emploient, sont quelque temps chancelans, et ne sortent de cet état que par une maladie: ce

qui arrive sur-tout à ceux qui n'ont pas été depuis long-temps malades. Les incrustations , les embarras qui se sont formés dans les vaisseaux capillaires , sont si forts et si profonds , qu'il faut une secousse générale , des efforts redoublés du mouvement ou de l'action de la nature pour les détacher , les déraciner et les détruire. C'est ce qu'elle ne peut opérer sans les crises , et ce qu'elle opère toujours par le moyen des crises , qui sont seules capables de produire cet effet.

II.

Les Nègres étant constitués pour habiter sous la Zone torride , supportent mieux le travail à S. Domingue que les Blancs , et y sont moins sujets aux maladies. La plupart du temps elles ne viennent que des excès qu'on commet à leur égard par rapport au travail , ou du peu de soin qu'on a de veiller à leur subsistance.

Leur nourriture est fort grossière , et leur sang est fort épais. Ce peuple aime beaucoup le sucre et les alimens doux.

Leur sang est d'une qualité si propre à la production des vers , qu'ils en meurent quelquefois subitement. Ils en sont sur-tout attaqués dans les saisons humides qui succèdent à un temps chaud et sec. J'en ai fait ouvrir qu'on soupçonnoit avoir été empoisonnés , (car le poison leur est familier , et ils ont coutume de s'en servir pour se venger de leurs ennemis) , je n'ai trouvé d'autre cause de mort que des paquets de vers entortillés dans l'estomac et les intestins.

Ils sont sujets à une espèce de ver rond qui se forme entre cuir et chair , de la grosseur d'une des grosses cordes de basse de viole , et de la longueur de plus d'une aune. Ce ver se fait jour au dehors par un petit dépôt qu'on ouvre ; et lorsqu'on l'a rencontré , on le tourne autour d'un petit bois , jusqu'à ce qu'on sente

de la résistance. On le laisse alors , et on met de l'huile sur la partie. On fait tremper la jambe ou le bras dans l'eau , dont la fraîcheur contribue à favoriser l'expulsion de l'insecte. On réitère tous les jours la même manœuvre , jusqu'à ce qu'on soit au bout. S'il arrive qu'on le casse , il faut appliquer de bons cataplasmes sur la partie ; celui de fiente de vache est fort en usage pour en provoquer la sortie ou la suppuration qui peut y suppléer. J'ai un Nègre à qui il en est sorti plus de cinquante. J'ai vu les Nègres sur des habitations en être infectés , tandis que les voisins n'en avoient point.

Les fluxions de poitrine , les fièvres double-tierces bilieuses , les vermineuses , le flux de ventre , la dysenterie , sont les maladies aiguës auxquelles les Nègres sont sujets. Les obstructions , squirres et abcès du foie , du mésentère , du poumon , la diarrhée lientérique , l'hydropisie , la cachexie ou mal d'estomac , et la pulmonie , sont les maladies chroniques les plus ordinaires. Mais la vérole , qu'on appelle *pians* aux Iles , semble leur être en quelque sorte naturelle. Le scorbut n'est commun que parmi ceux qui arrivent. Les chaînes , les prisons , les mauvaises nourritures et la mal-propreté des Navires y peuvent donner lieu. Ils en sont d'ailleurs rarement attaqués , quand ils sont une fois rétablis ; ce que j'attribue au travail continuel.

I I I.

Les fréquentes saignées ne sont pas si utiles à Saint Domingue qu'en France ; la trop abondante transpiration , et les excès dans l'usage des femmes , en fournissent la raison. Aussi cinq à six saignées suffisent ordinairement , et il n'y a que dans des cas extraordinaires , ou à l'égard des maladies aiguës qui attaquent les nouveaux venus , qu'on puisse en faire davantage.

Cette observation regarde particulièrement les anciens habitans du pays, dont le sang, dans la plupart, est dissous, ou menacé d'une dissolution prochaine. Les saignées du pied sont plus avantageuses que celles du bras. M. Hecquet convient que dans les pays chauds, elles peuvent avoir de meilleurs effets qu'en France. La théorie confirme cette pratique. Les veines faisant fonctions d'artères dans le foie, et les veines de la plupart des viscères de l'abdomen se dégorgeant dans la veine - porte, il est naturel qu'étant le siège le plus ordinaire des maladies aiguës, la saignée du pied les débarrasse plus tôt que celle du bras.

I V.

On doit mettre peu de différence entre les maladies des Nègres et celles des Blancs. Les Nègres supportent mieux les grandes évacuations; étant d'un tempérament bilieux et chaud, les fréquentes saignées et l'émétique ont à leur égard un effet plus salutaire. Mais on ne doit pas manquer de les préparer auparavant par les boissons et lavemens émolliens. Les grandes doses d'émétique, de Jalap, de Scammonée, et autres drogues de cette espèce, que les Chirurgiens ont coutume d'employer, en font périr un grand nombre.

V.

Il convient d'imiter les anciens Médecins Grecs et Latins dans la méthode qu'ils avoient de faire des saignées copieuses. Ils pratiquoient dans des pays chauds, et l'expérience leur avoit fait connoître qu'il n'y avoit pas de moyen plus efficace pour diminuer la subite et violente turgescence, que la chaleur du climat occasionne dans les viscères. Cette observation est sur-tout intéressante pour les nouveaux venus, dont les globules

du sang sont sujets à une expansion ou raréfaction d'autant plus grande, qu'ils ont acquis dans les pays froids ou tempérés plus de densité ou de consistance. Ainsi il est important de tirer, dès le commencement des maladies dont ils sont attaqués, une livre et demie, et même deux livres de sang. On observera que deux saignées de cette nature feront plus d'effet pour diminuer la pléthore, que cinq à six ordinaires, et mettront le malade dans une situation convenable pour espérer un bon effet des remèdes laxatifs qui doivent terminer la maladie.

V I.

Réfléchissant sur le succès des copieuses saignées à l'égard de certains malades, et sur leurs mauvais effets à l'égard de quelques uns, j'ai pensé que l'un et l'autre dépendent de certaines circonstances qui ont donné sujet aux réflexions suivantes.

Je suppose, par exemple, deux ou trois malades attaqués d'une fièvre accompagnée de symptômes qui annoncent, ou une maladie de Siam, ou une double-tierce violente : je pense que si on est appelé le premier jour de la maladie, on doit faire la première et même les deux premières saignées très-copieuses, parce que la circulation n'étant point encore arrêtée dans l'extrémité des vaisseaux capillaires, la déplétion se communiquera facilement des grands aux petits, qui par un mouvement continu des colonnes du sang, doivent se désempir en raison réciproque du peu de résistance que le vide des gros vaisseaux occasionera. Mais si le malade a laissé écouler un temps un peu considérable, par exemple vingt-quatre heures, dans la maladie de Siam, il me semble qu'il faut agir d'une autre façon, parce que le sang arrêté dans les vais-

seaux capillaires peut être figé de façon qu'il n'y aura point d'ébranlement du sang dans ces mêmes vaisseaux, par rapport à l'interception d'un mouvement continu. Dans ce cas, les gros vaisseaux trop désemples doivent s'affaïsser, et en s'affaïssant, contribuer à l'embarras, et à une plus forte coagulation dans les petits; d'où s'ensuivra un arrêt total de circulation, qui rendra le poulx flasque ou frémillant, les extrémités froides, la respiration courte et embarrassée, symptômes qui annoncent une mort prochaine. C'est ce que j'ai principalement observé, à l'égard des tempéramens replets, et des malades qui, ayant le poulx très-élevé et plein, un visage fort rouge, des yeux chargés et très-enflammés, sembloient indiquer des évacuations proportionnées à la violence des symptômes, et qui cependant tomboient peu de temps après dans les fâcheux accidens ci-dessus mentionnés. Ayant au contraire apperçu un effet différent dans quelques uns, c'est-à-dire un dégagement avantageux, j'ai pensé que cette différence provenoit du temps de la maladie où l'on employoit cette méthode; et par conséquent des causes ci-dessus rapportées. On doit donc s'attacher dans les maladies qui paroissent violentes dès les premiers jours, à modifier la grandeur des saignées suivant le temps de la maladie; dans les premières vingt-quatre heures, les faire copieuses et moins fréquentes; et lorsqu'on a négligé d'en faire dès le commencement, les faire petites et fréquentes, suivant les dispositions qu'on découvrira dans la force du malade; y joindre le secours des bains, qui, en ramollissant et délayant, pourront encore plus contribuer que les saignées à résoudre et à liquéfier le sang grumelé et arrêté.

Quand un homme replet, quelque robuste, quelque sanguin qu'il paroisse être, est oppressé, c'est-à-dire dont la respiration est difficile et courte, il faut éviter

les copieuses saignées : il tombe bientôt dans l'affaïssement. Le pouls de tels malades peut paroître élevé et plein ; mais il n'est pas dur, il approche de la flaccidité. Ce signe est le meilleur qu'on puisse avoir pour se conduire en pareille occasion.

V I I.

Les Anciens avoient aussi pour règle dans la pratique , de saigner la partie la plus voisine de celle dont le malade se plaignoit , *vas proximum seca* ; c'étoit pour eux une maxime dont un succès constant et permanent étoit le fondement. D'où vient les Modernes ont-ils pris le parti d'en quitter l'usage ? Il n'en peuvent alléguer d'autre raison que celle de trouver cette méthode contraire aux connoissances que la découverte de la circulation a données sur la cause immédiate des engorgemens qu'ils jugent devoir résider dans les extrémités des artères capillaires , parce qu'étant la partie la plus étroite, elle doit plus tôt s'engorger que les veines, qui en s'étendant , augmentent toujours de diamètre : d'où ils infèrent , que déterminant la circulation à être plus forte vers la partie opposée , et qu'attirant par la saignée révulsive une plus grande quantité de sang, ils dégagent et débarrassent plus sûrement la partie malade.

Mais comme l'expérience ne seconde pas ce raisonnement , il faut qu'on se trompe dans le principe , et qu'il y en ait un différent. Ne seroit-on pas bien fondé à l'admettre plutôt dans l'extrémité , ou pour mieux dire à l'origine des veines capillaires , qu'à l'extrémité des artères ? Trois raisons paroissent favoriser cette conjecture. 1°. Tout liquide qui passe d'un canal étroit dans un plus large, perd de son mouvement. 2°. Les membranes des veines ayant moins de ressort que celles des artères , ont moins de force pour pousser le sang. 3°. Le sang parvenu à la veine est plus épais que dans

les artères, attendu que les vaisseaux lymphatiques, placés aux parties latérales de leur extrémité, en ont pompé la substance la plus liquide.

Or, dans l'état de plénitude, le sang perdant plus de son mouvement dans les veines que dans les artères, et ayant naturellement une qualité plus compacte, doit s'y accumuler, s'y engorger plus tôt que dans les extrémités artérielles. Les veines sont donc le premier foyer des engorgemens et des embarras qui sont le premier germe des maladies.

Dans ce cas, la saignée administrée à la partie la plus voisine du mal, est la plus favorable, parce qu'en diminuant la quantité du sang qui devoit être conduit dans les grosses veines, on diminue d'autant le volume. On ne peut diminuer ce volume, qu'on ne procure un plus facile accès au sang qui vient de toutes les autres ramifications. Ce facile accès accélère son mouvement, et il ne peut l'accélérer sans diminuer la plénitude en raison réciproque de l'augmentation de la vitesse; d'où résultera une déplétion qui sera dans toutes les ramifications en degrés proportionnels à la quantité qu'on aura tirée. Cette déplétion ne peut se faire dans les ramifications principales, qu'elle ne se communique aux petites, c'est-à-dire aux veines capillaires, dans lesquelles le sang seulement arrêté ou engoué, sans être encore coagulé, sera ébranlé, attiré et entraîné par le cours accéléré de celui qui précède, et de celui des artères, qui par leur ressort redoubleront leurs efforts pour chasser celui qu'elles contenoient, et dont la circulation commençoit à être diminuée ou suspendue par la digue que formoit l'arrêt du sang dans les veines.

Les Anciens ayant observé les bons effets des saignées dérivatives, prirent la méthode de les faire copieuses dans le commencement des maladies; d'où il résultoit

un effet d'autant plus avantageux, qu'ils procuroient, par les raisons que nous avons ci-dessus expliquées, un plus grand ébranlement, une dérivation plus copieuse et plus forte des veines capillaires dans les grosses, et par ce moyen les dégageoient plus promptement, et rétablissoient plus vite la circulation du sang des artères aux veines.

Ces réflexions supposent que le sang n'est point encore arrêté, ou que s'il l'est, il est seulement engorgé, sans être coagulé; ce que nous appelons en Médecine *état de plénitude*, ou disposition inflammatoire : car s'il arrive, soit par l'effet d'une trop grande turgescence, ou de la qualité du sang, soit par la négligence qu'on a eue d'apporter remède dès le commencement; s'il arrive, dis-je, qu'on ait lieu de croire que le sang arrêté est congelé au point qu'il ne soit plus susceptible d'ébranlement, il convient mieux alors de tenter les saignées révulsives, c'est-à-dire de saigner de la partie opposée, parce qu'en déterminant une plus grande abondance de sang vers cette partie, on désemplit également tous les vaisseaux du côté malade, mais sur-tout les artères, dont les extrémités doivent être alors autant embarrassées que celles des veines, et même plus, attendu que leur élasticité doit contribuer à augmenter la condensation des globules sanguins. C'est dans de telles circonstances qu'il faut joindre aux saignées révulsives l'usage des bains, afin de liquéfier le sang, et de ne faire que de petites saignées qu'on réitère souvent, afin qu'en désempissant peu à peu, on rétablisse insensiblement le ressort des fibres, qu'une dilatation trop forcée a dû trop relâcher, et même rendre paralytiques.

En rétablissant, par cette manœuvre, le ressort des fibres, il coopère par ses vibrations à agiter, à diviser

et résoudre les grumeaux sanguins. Autrement il résulte un affaissement dans les gros vaisseaux, qui non seulement augmente la congestion, mais même intercepte bientôt la circulation dans les principales ramifications. Ce que j'ai vérifié plusieurs fois dans les maladies violentes, telles que l'apoplexie, la maladie de Siam, et quelques fièvres double-tierces, dans lesquelles les premiers momens perdus ne pouvoient être réparés, dans lesquelles, au bout de vingt-quatre heures, il paroissoit des signes d'une congestion si extrême, d'un arrêt si considérable, qu'il étoit imprudent de tenter, non seulement les saignées copieuses, mais encore moins les dérivatives : car en ayant tenté à l'égard de plusieurs des unes et des autres, la mort n'en est survenue que plus promptement.

Le seul moyen qui m'a réussi, dans une telle circonstance, et dont le succès a été assez fréquent pour servir dorénavant de règle, est la méthode ci-dessus proposée, c'est-à-dire, les petites saignées révulsives répétées de trois en trois, ou de quatre en quatre heures, et entremêlées du bain dans lequel on laisse le malade plus ou moins, suivant ses forces, et au sortir duquel on le couche bien chaudement. On donne plusieurs lavemens qui sont les seuls évacuans qui conviennent dans cet état, parce que les violens purgatifs m'ont paru fort nuisibles; les irritations et efforts inutiles qu'ils produisent, n'aboutissant très-souvent qu'à rompre quelques vaisseaux, dont les épanchemens accélèrent la mort.

VIII.

On étoit dans les siècles précédens fort circonspect à l'égard de la saignée du pied. Dans la plupart des maladies aiguës, on ne la hasardoit, pour ainsi dire, qu'à l'extrémité; mais les bons effets qui en résultoient, et

qui, dans bien des occasions, paroissent comme tenir du miracle, ont tellement enhardi, qu'on ne balance plus à l'administrer dès les premiers jours d'une maladie.

Les anciens médecins avoient, sans doute, observé les affaissemens et les concentrations que cette opération occasionne, et que quand elle n'étoit point suivie d'une évacuation critique du ventre, il en résultoit un gonflement ou engorgement plus considérable dans les parties de ce viscère. En conséquence, ils ne se déterminoient à la prescrire que lorsqu'après de fréquentes saignées du bras, ils pensoient avoir désempli suffisamment les vaisseaux, pour rendre celle du pied révulsive à l'égard des viscères du ventre.

Une erreur encore assez commune, c'est de ne la prescrire que pour faire une révulsion; et dans cette vue on fait, sur-tout dans les pays chauds, des fautes qui coûtent la vie à bien des hommes; soit par rapport à l'affaissement subit que cette saignée occasionne dans le cerveau, d'où il n'en résulte que trop souvent un sommeil léthargique mortel; soit en attirant une plus grande abondance de sang vers les parties ou viscères du ventre, siège le plus ordinaire de la maladie; d'où s'ensuit une inflammation qui termine bientôt la vie. Un sentiment douloureux dans le ventre quand on le presse, et qui succède à une mauvaise manœuvre, annonce également une mort prochaine.

Cette saignée demande donc et exige des précautions. Elle doit en bien des cas être considérée plutôt comme dérivative, pour qu'elle puisse, quand on l'administre à propos, procurer à la partie même un relâchement favorable et salutaire. Si ce relâchement n'arrive pas, il faut tâcher de l'exciter, ou par les laxatifs, ou en réitérant la même saignée. Les violens purgatifs sont alors très-nuisibles, plus propres, par l'irritation qu'ils

peuvent produire, à augmenter l'état inflammatoire qu'à le diminuer et même à occasioner par des efforts la rupture de quelque vaisseau, dont l'épanchement est bientôt suivi de la mort.

Les vaisseaux veineux des viscères du ventre ayant pour fonction celle des artères mêmes, c'est-à-dire, d'accomplir une sécrétion plus abondante, et étant communément le siège de la maladie, ce que j'ai souvent observé par l'ouverture des cadavres, c'est donc le relâchement et évacuation qu'on doit avoir en vue et se proposer dans la saignée du pied. On y parvient plus sûrement, quand, suivant les signes du plus ou du moins de plénitude, on a, par les saignées du bras, évacué une suffisante quantité de sang, et qu'on puisse juger que les vaisseaux sanguins n'étant plus dans un état de dilatation forcée, il y a une disposition favorable au relâchement.

Le temps, par conséquent, pour administrer la saignée du pied, ne peut être dans le commencement d'une maladie, si ce n'est dans des cas extraordinaires. Elle ne doit communément se prescrire, que lorsqu'on aperçoit quelque disposition critique : c'est alors que cette saignée détermine et seconde la nature.

Je la prescris dans les forts tempéramens, ou avant, ou dans le milieu de l'accès, et dans les foibles, vers la fin ou la cessation totale de la fièvre. Il faut bien se donner de garde de la faire dans d'autres temps à l'égard de ceux-ci, parce que les saignées faites avant ou au milieu de l'accès excitent un trouble et une révolution qui, augmentant la fièvre considérablement, ôte à la nature la force qui lui est nécessaire pour déterminer la crise qui doit terminer l'accès.

Les forts tempéramens capables de supporter les effets de cette révolution qui occasionne un accès et

plus fort et plus long , sont favorisés d'une évacuation critique , ou par les selles , ou par les sueurs , qui les dégagent , et débarrasse très-souvent de toute matière morbifique.

Quand le poumon paroît foible , il faut éviter cette saignée , ou la faire petite ; sinon on court risque , par l'affaissement de cette partie , de faire tomber le malade dans une difficulté de respirer , toujours mortelle , et quelquefois si subite , qu'il expire pour ainsi dire , et meurt sous la lancette.

I X.

La saignée de la gorge mérite d'autant mieux d'être préférée à celle du pied dans la pratique des climats chauds , que les engorgemens lymphatiques se rencontrant dans presque toutes les maladies aiguës , la glande pituitaire , qui est le principal réservoir de la pituite , peut , par cette saignée , être plus facilement et plus promptement dégagée ; ce qui prévient les symptômes léthargiques si communs , et si dangereux dans les maladies de l'Amérique.

On doit préférer cette saignée aux vésicatoires , dont l'opération lente ne sauroit produire qu'un effet peu considérable. Quand on les applique , si on ne peut parvenir à établir la suppuration , c'est marque d'une très-forte concentration et un signe mortel.

Il convient de saigner de la gorge dans les circonstances où l'on peut appréhender un engorgement des vaisseaux sanguins dans le cerveau , non tant comme siège de la maladie , que comme symptôme. Ce qu'on a lieu d'observer souvent dans la maladie de Siam , où la grande plénitude et les embarras des viscères du ventre forment à la circulation des obstacles si grands , qu'il en résulte un plus grand reflux de sang vers le cerveau

qui, s'engorgeant à son tour, augmente les symptômes de la maladie. De là viennent les hémorragies par le nez, les parotides, si communes dans cette maladie, etc.

La vive douleur que les malades ressentent les premiers jours à cette partie, est le signe qui doit déterminer à faire cette saignée, qu'on doit alors regarder et considérer comme révulsive, tant à l'égard du bas-ventre, que de l'intérieur de la tête.

Les malades qui se plaignent beaucoup de la tête, se plaignent beaucoup moins du mal de jambes. Le premier symptôme est ordinaire aux nouveaux venus, et à ceux qui en apparence conservent quelques années une grande force de tempérament. Le second n'attaque que ceux qui, résidant depuis long-temps à Saint-Domingue, ont le sang dissous, ou commencent à l'avoir. Les grandes douleurs de tête seroient donc une marque de grand ressort dans les fibres, et de consistance dans les liquides. Ce qui doit déterminer la quantité et la qualité des saignées.

X.

Certains peuples ont une répugnance comme naturelle pour la saignée. Préjugé à part, j'ai regardé que ce sentiment pouvoit provenir de la nature même. Les Dunkerquois, par exemple, se prêtent difficilement à cette operation. J'en ai vu plusieurs, dans la constitution de novembre 1746, attaqués de la maladie de Siam, guérir sans saignées, et quelques uns périr, qu'on pouvoit avoir lieu de se reprocher d'avoir trop saignés. Le tempérament de cette nation m'a paru plus pituiteux que sanguin.

Les Normands et les Flamands ne guérissent communément que par les saignées; les Bordelois, et les Bretons, par les purgatifs; les Provençaux, et les Langue-

docieus ont peine à supporter l'une et l'autre évacuation.

X I.

Rien de plus embarrassant dans la pratique que les variations qu'on remarque dans le pouls ; tant par rapport à la qualité des tempéramens , que par rapport au caractère des maladies. Si on s'y rapportoit , on seroit sujet à de grandes erreurs. C'est ce que j'ai vu arriver dans plusieurs occasions , sur-tout dans les maladies de Siam , dans les fièvres accompagnées de choléra-morbus , et dans celles qui attaquent les tempéramens mélancoliques. Dans les premières , après la cessation de la fièvre , le pouls ne diffère du naturel que parce qu'il est un peu flasque et trop mou ; dans les autres , ou petit , concentré , ou convulsif. Dans les fièvres double-tierces lymphatiques , il varie beaucoup ; il est tantôt mou et presque ondulent , tantôt serré et petit. On observe dans ces dernières maladies , qu'il ne se développe et ne reprend son mouvement naturel , qu'à proportion que la nature se dégage , par les évacuations du ventre , des matières morbifiques qui l'accabloient.

X I I.

Il ne faut pas toujours juger des jours critiques par le premier jour de la maladie. Ce calcul est sujet à erreur. J'ai pour maxime , dans les fièvres , de faire attention au jour où l'accès , paroissant le plus violent , est suivi d'une rémission ou intermission marquée , et dont un pareil retour ou accès plus violent arrive le jour impair qui répond au précédent.

Un homme est attaqué , par exemple , de la fièvre le premier d'août ; le 2 et le 3 , la fièvre paroît à peu près de la même force , ou peu réglée , sans crise apparente ; le 4 , il y a un accès plus violent ; le cinq, il est

est tranquille ; le 6, l'accès revient ou plus fort, ou aussi fort ; le 4 par conséquent est le premier jour indiquant.

Le quatorzième jour, suivant Hippocrate, est un jour critique dans les maladies. Je pense que la terminaison des fièvres double-tierces, par le petit accès qui devient le plus fort et beaucoup plus long par l'union du grand qui se confond avec lui, a donné lieu à cette observation. Mais comme ce petit accès prend souvent ce caractère le 10 et le 12, quelquefois le 8, le jour pair devient alors le jour critique.

Ces fièvres anciennement pouvoient ne se pas terminer aussi promptement qu'aujourd'hui ; ce qu'on peut attribuer à ce que les anciens étant dépourvus des remèdes laxatifs que nous avons découverts, et que nous pouvons employer de bonne heure, étoient aussi comme obligés d'attendre, et de préparer plus long-temps leurs malades : ce qui devoit contribuer à rendre la maladie plus longue.

XIII.

On peut juger dès le commencement d'une maladie, de sa violence et de sa durée. La qualité et le caractère des symptômes servent pour décider en quelque sorte de l'événement. Un homme, une femme, sont attaqués de la fièvre. Cette fièvre commence par une grande pesanteur, de grandes lassitudes, une vive chaleur, un violent mal de tête. Dans l'un, cette fièvre paroîtra continue, les trois ou quatre premiers jours, sans rémission apparente ; dans l'autre, il y aura, ou rémission, ou intermission, mais de courte durée, sans ordre et sans sueurs. Tous ces symptômes sont des indices d'un grand embarras, d'un grand engorgement, qui annoncent une violente et longue maladie.

En général, il faut être à Saint-Domingue très-cir-

conspect sur le prognostic ; il est ordinaire d'y voir des malades qu'on croyoit agonisans , revenir , et d'autres mourir dans le temps qu'on croyoit avoir lieu d'en espérer.

X I V.

Nous sommes tellement en garde dans les Iles contre les effets violens des purgatifs , que nous ne purgeons pour l'ordinaire qu'avec les eaux de cassé , la manne , et quelquefois l'émétique seul , mais fondu dans quatre à cinq verres de liqueur , dont le malade prend un verre de deux en deux heures.

Les Théiformes , et sur-tout les Chicoracés , ou les amers de cette espèce , doivent être regardés comme la Panacée de nos Iles.

Les purgations en bol sont très-dangereuses , parce qu'étant obligé d'y mettre quelque substance résineuse et très-compacte , on doit craindre les superpurgations , les irritations qu'elles causent aux intestins en s'y collant , enfin la difficulté que l'estomac a souvent de les digérer.

Quand les purgatifs que les malades rendent sont peu altérés , c'est-à-dire ne sont point mêlés avec quelque matière bilieuse , c'est mauvais signe. Il en est de même des boissons.

X V.

L'Opium est un remède nécessaire ; mais l'impéritie de plusieurs qui ignorent la manière et le temps de l'employer , a beaucoup contribué à faire mépriser cet excellent remède.

X V I.

Le Quinquina m'a paru non seulement inutile , mais même nuisible dans les rechutes qui arrivent après la maladie de Siam. J'ai soin de le mêler avec le Mars pour corriger sa qualité styptique , qualité qui doit naturellement être contraire à l'indication que commu-

nément on se propose en l'employant. Aussi observe-t-on tous les jours qu'un trop long usage de ce fébrifuge occasionne des obstructions au foie , à la rate , suivies de jaunisse ou de cachexie.

J'emploie plus volontiers les écorces d'oranger sauvage, de citronnier , de bois-ramon , et le quinquina, que j'ai découvert à Saint Domingue, dont les effets sont plus doux , et m'ont paru plus sûrs.

X V I I.

Dans quelques maladies aiguës que ce soit , on ne peut compter sur la guérison du malade , ni le flatter d'être mieux , qu'il ne soit tombé , par l'effet de quelques évacuations critiques , dans l'accablement , et un dépérissement , qui résultent toujours de l'expulsion des matières engorgées , endurcies et incrustées. J'ai vu , et il est ordinaire de faire cette observation , j'ai vu , dis-je , dans les fièvres lymphatiques , des malades , qui , le huit ou le dix , paroissent assez tranquilles , pour penser qu'ils fussent bien , le onze et le treize , tomber dans des symptômes considérables. L'habitude du corps , qui n'avoit point changé jusqu'alors , subissoit , en conséquence de la révolution , une grande métamorphose ; il survenoit une grande maigreur , le visage devenoit décharné , les yeux clairs et sereins. J'en ai vu qui , attaqués de fièvres double-tierces , paroissent le septième jour être en danger , avoient des crises , suivant les apparences , assez favorables par les sueurs et par les selles , et que néanmoins je ne jugeois pas guéris , parce que je n'appercevois pas ce dépérissement. En effet , ces malades se sentoient toujours pleins , jusqu'à ce que , parvenus vers le quatorze ou le quinze de la maladie , la fièvre qui s'étoit simplement calmée , sans avoir totalement disparu , redoublant avec force , se

terminoit par une crise de matières très-fétides , qui étoit un signe sûr de guérison ; car il faut absolument à Saint Domingue , dans toutes les maladies aiguës , de telles évacuations pour constater un parfait rétablissement : ce qui est une preuve que la première cause des maladies réside dans les viscères du bas-ventre , dans une accumulation et incrustation des matières qui s'y attachent et s'y collent. Tel est l'empire des fonctions du foie , de la rate et du pancréas , dont les dérangemens sont l'origine et la cause des maladies qui règnent sous la Zone torride.

X V I I I.

On remarque dans la convalescence qui suit les grandes maladies , un plus grand dégagement , une plus grande netteté dans les opérations de l'ame. Les convalescens paroissent avoir des idées plus claires , et forment des jugemens plus justes ; ils s'expriment , ils s'énoncent avec plus d'aisance. On apperçoit sur-tout cette révolution dans les tempéramens mélancoliques , en qui l'extrême rigidité des fibres , et l'épaississement naturel du sang , contribuent à la lenteur ordinaire des opérations de l'ame , et à leur rendre le travail dur. On ne peut en attribuer la cause qu'à une plus grande souplesse et une plus grande fluidité ; d'où s'en suit une circulation plus libre , une sécrétion plus dégagée , et un développement non interrompu des esprits animaux. Mais en acquérant cet avantage , ils perdent celui de pouvoir travailler , et s'appliquer long-temps , soit à la lecture soit à l'écriture , parce qu'il résulte de ce dégagement une si grande et si prompte dissipation , qu'ils tombent bientôt dans un épuisement ou éblouissement qui les oblige de quitter. On observe la même métamorphose dans les scorbutiques , ou dans ceux où le sang , parvenant à un état de plus grande fluidité , passe et



circule plus librement dans les canaux du cerveau. Il faut purger de temps en temps les convalescens, surtout ceux qui ont eu de longues maladies, et les mettre à l'usage des tisanes apéritives et opiates composés d'apéritifs et de fébrifuges. Ils ne doivent user que d'alimens légers, en petite quantité; et en cas de trop d'appétit, faire plusieurs repas.

X I X.

Pour se bien porter dans les Iles, il convient d'y déjeuner et souper peu, de ne point boire, ou boire peu de vin, parce que les vins dont on use, sont très-épais, et par conséquent sulfureux; préférer les viandes douces, blanches et tendres, les légumes émolliens, rafraîchissans et acidules; car on ne sauroit, sous la Zone torride, trop faire d'attention à la quantité et qualité des alimens dont on use journellement. Ce conseil est utile à tous les tempéramens en général, dans quelques pays qu'ils se trouvent, mais particulièrement aux bilieux et aux mélancoliques; le caractère des maladies de Saint Domingue ne démontrant que trop la qualité humide et brûlante de l'air qu'on y respire.

CHAPITRE III.

TRAITEMENT DU MAL DE SIAM (1).

LA maladie de Siam doit être regardée comme une fièvre putride, maligne et pestilentielle.

Cette maladie attaque très-rarement les Créoles. Les Européens, destinés à vivre sous un climat plus tempéré,

(1) Cette maladie est aujourd'hui excessivement rare à Saint-Domingue; elle se fait encore sentir à la Martinique.

en sont, pour ainsi dire, les seules victimes. La chaleur extraordinaire de la Colonie produit sur leurs corps des changemens dont sont exempts les corps formés sous ces climats, et pour lesquels cette ardeur de l'été est suivant l'ordre de la nature.

Il faut dans cette maladie distinguer deux temps principaux : le premier est celui de la fièvre ; le second est celui de la métastase de la maladie, dans laquelle ou le malade guérit, ou la nature ayant fait de vains efforts, succombe à la force de la maladie.

Signes diagnostiques.

Dans le premier, le mal se déclare quelquefois par un frisson, mais plus souvent par une grande lassitude. La fièvre qui survient est accompagnée de vives douleurs de tête et de reins, et d'une pesanteur dans la région épigastrique, avec vomissement ou envie de vomir. Le vomissement est plus ordinaire quand la maladie commence par le frisson. La fièvre dure trois ou quatre jours sans donner de relâche au malade ; rarement continue-t-elle jusqu'au cinquième. Pendant ce temps là, les malades sont fort accablés ; ils ont le pouls élevé et fort, sur-tout dans ceux dont le frisson a précédé la fièvre. La peau sèche est souvent aride ; le visage et les yeux sont fort enflammés ; les urines sont quelquefois rouges et chargées, quelquefois naturelles, mais en petite quantité, ce qui est de mauvais augure.

Le second temps, commence quand la fièvre finit. Or, elle finit tout-à-coup dans les uns, sans autre apparence de crise qu'un commencement de jaunisse ; dans les autres, outre la jaunisse, survient l'éruption du pourpre, une hémorragie, le flux de ventre, et le vomissement. Ces symptômes sont toujours accompagnés d'un pouls presque naturel, mais pour l'ordinaire foible, et d'une

souplesse qui approche de l'ondulation, d'urines très-épaisses, souvent brunes. Les malades ne se plaignent alors d'aucune douleur ; et à l'accablement près, ils paroissent jouir d'une grande tranquillité. La plupart de ceux qui meurent de cette maladie, ne passent point le septième jour.

Cette maladie attaque assez indifféremment tous les Européens qui sont arrivés nouvellement dans la Colonie, à moins que quelque autre maladie considérable, qui assez ordinairement participe en quelque chose de la nature de celle de Siam, ne les délivre de la nécessité de lui payer le tribut. Plus les tempéramens sont robustes, plus ils ont à craindre.

Les bilieux, et plus encore les mélancoliques, sont les premiers attaqués, et ceux qui succombent les premiers.

Les femmes sont moins sujettes à cette maladie que les hommes : il n'y a guères que celles qui ont du chagrin, qui aient le malheur d'en être attaquées. La mollesse de leur tempérament, l'évacuation périodique de leurs menstrues, les rendent moins sujettes à la maladie de Siam, et font qu'elles s'en tirent plus aisément.

On remarque aussi que les gens riches en couleurs et replets périssent presque tous, pendant que ceux qui sont délicats guérissent plus facilement. Il faut non seulement, considérer les tempéramens, mais aussi l'état actuel de l'esprit. Ceux qui s'appliquent trop à l'étude, aux affaires, ou qui se laissent aller trop vivement au chagrin, sont les premiers attaqués, et succombent très-promptement.

De tous les tempéramens, celui qui est le plus favorable pour soutenir les assauts du mal de Siam est le tempérament pituiteux.

Toutes ces remarques seront confirmées par les his-

toires que nous joindrons à la suite de la description générale de cette maladie et de sa cure.

On peut distinguer la maladie de Siam en bénigne, moyenne, et en maligne ou extrême. La bénigne est celle qui se termine par un flux de ventre critique dès le troisième, le quatrième, ou cinquième jour, sans jaunisse, ou avec une jaunisse peu considérable. On appelle moyenne celle où la jaunisse étant considérable n'est d'ailleurs accompagnée d'aucuns des symptômes sinistres que nous avons décrits, mais qui se dissipe peu à peu, ou par un flux de ventre que la nature ou les remèdes procurent, ou par un écoulement considérable d'urines noires, et par la naissance de plusieurs clous. L'extrême est celle où ne paroissant point de disposition favorable à l'une de ces deux crises on n'a rien à espérer qu'autant que la nature fera naître un dépôt ou charbon considérable sur quelque partie externe.

Signes pronostiques.

En général les signes pronostiques de cette maladie sont différens, suivant le temps de la maladie.

Ces accidens sont toujours accompagnés de grandes inquiétudes, d'une légère douleur dans le ventre, très-souvent sans tension; tantôt vers la partie supérieure, et alors le hoquet l'accompagne; tantôt vers l'inférieure; et enfin, la suppression d'urines qui survient, annonce une mort prochaine. Il arrive quelquefois que toute la partie est douloureuse. Outre ces signes généraux, il y en a de particuliers également funestes; dans plusieurs, les saignées se rouvrent, et le sang, malgré le nombre des compresses, pénètre. Cette hémorragie est souvent accompagnée d'une gangrène charbonnée, qui se forme autour de la saignée, et dont on ne peut arrêter le progrès. Quelques uns, un ou deux jours avant de mourir, se plaignent

d'une vive douleur dans quelque membre, et sur-tout à celui où l'on a fait un plus grand nombre de saignées. Cependant cette douleur attaque plus ordinairement les jambes et les cuisses que les parties supérieures. Cette douleur est quelquefois suivie d'une gangrène, dont la suppuration, si on peut la procurer, devient salutaire, mais très-souvent il n'y paroît rien qu'après la mort; et quelque remède qu'on applique, on ne peut venir à bout de la calmer. Cet accident arrive ordinairement à ceux qui ont été trop saignés. Ils ont coutume de ne point avoir le ventre douloureux, et d'être trois ou quatre jours dans un état douteux.

Dans les temps secs, les malades se plaignent plus de de la tête, et ont le ventre plus resserré que dans les temps humides. Ils sont aussi plus sujets au délire pendant le cours de la maladie. Les antrax ou charbons, la gangrène sèche, sont des crises ordinaires dans les saisons sèches, et l'ouverture des saignées et autres hémorragies, dans les pluvieuses.

Il paroît par là, que la jaunisse, les parotides, et autres accidens, sont symptôme avant le septième jour, et crise après ce terme.

On doit considérer dans la cure de cette maladie trois temps, le temps de la fièvre, le temps du clame qui lui succède, et le temps de la terminaison.

Tous ceux qui guérissent du mal de Siam, ne se tirent des bras de la mort que lorsque la nature leur procure un flux de ventre abondant, un dépôt considérable sur quelque partie externe, ou par une évacuation abondante d'urines noires; mais cette dernière crise est bien rare. Toutes les indications doivent donc tendre à seconder la nature, pour pousser et chasser la matière morbifique par quelqu'une de ces crises.

La plus commune et la plus salutaire est le flux de

ventre. On doit donc l'avoir particulièrement en vue. Les premières voies doivent avoir un droit particulier sur la crise qui termine une maladie de pourriture. Il est rare que la semence de la pourriture n'y prenne son origine.

Aussi observons - nous dans l'ouverture des cadavres morts de la maladie de Siam , que la gangrène ne se trouve jamais en plus grande quantité ailleurs que dans les intestins , quoique la souplesse et la flaccidité de ces parties ne puissent nous mettre en droit d'accuser aucun engorgement inflammatoire.

Il faut donc ne prendre que les indications générales, s'attacher à diminuer la plénitude et le trop grand engorgement, délayer et ramollir, se conduire en un mot de façon , que n'affaiblissant pas trop la nature, on ne la mette pas hors d'état de soutenir l'affaissement ou l'accablement qui succède à la fièvre, et qu'on lui laisse assez de force pour travailler elle-même à l'expulsion de la matière morbifique.

Dans cette vue nous proportionnerons les saignées à la disposition qu'on rencontre dans les malades. Nous les viderons dans les commencemens par des lavemens purgatifs, ensuite émolliens : on leur appliquera de bonne heure des fomentations et cataplasmes émolliens sur toute l'étendue du ventre, et on aura soin de le leur entretenir chaud. Il faut les exhorter à boire souvent , et choisir dans les boissons délayantes celles qui flattent le plus leur goût, parce que le vomissement, ou l'envie de vomir, met un grand obstacle au désir de boire; et même les malades qui ont ce symptôme sont peu altérés, quoiqu'ils paroissent avoir beaucoup de chaleur. On trouvera dans le Recueil des remèdes qui termine l'Histoire des Maladies, les formules des lavemens, cataplasmes, bouillons, et tisanes, qui conviennent. Je fais

un grand cas du petit lait clair fait avec la crème de tartre, et altéré par le cresson qu'on y fait infuser, ou d'une légère décoction de tamarin légèrement édulcorée, et à leur défaut, d'une foible limonade avec l'orange sauvage, et une croûte de pain rôtie pour en ôter la crudité. Il convient d'entremêler cette boisson de quelques tasses d'infusion de thé et d'anis mêlés ensemble, et encore mieux de cresson, si le malade n'y répugne point.

Pour peu que la fièvre paroisse se calmer, il ne convient plus de saigner, et je me détermine à la purgation, que j'administre suivant les différentes circonstances où j'apperçois les malades; car s'ils paroissent avoir de la disposition à avoir le ventre libre, je mets seulement dans le petit lait du sel d'epsom ou de saignette, ou seul, ou avec quelques grains de poudre cornachine que j'ajoute dans la seconde ou troisième prise, suivant l'effet que peut avoir la première.

J'emploie plus ordinairement l'émétique en lavage, parce qu'outre que cette façon de purger ne répugne point au malade, elle seconde d'autant mieux l'indication, qu'on se propose de décharger, s'il se peut, avant le développement des mauvais principes, les premières voies de la matière morbifique qui les surcharge. Quelque pressante que paroisse l'indication de la pourriture, je n'ai recours aux acides un peu forts dans les boissons, comme jus d'oseille, de citron, et esprit de vitriol, que lorsqu'il faut absolument prendre le parti de calmer le vomissement ou l'hémorragie, parce qu'ils resserrent le ventre, et sont contraires à la crise la plus générale et la plus ordinaire. Ils sont après tout ordinairement infructueux, et je préfère une légère infusion de canelle dans le thé, qui réussit beaucoup mieux.

Lorsque le malade est au second terme de la maladie,

c'est-à-dire que la fièvre a totalement baissé, il faut agir suivant les différentes circonstances où il peut se trouver. Les malades paroissent ordinairement tranquilles, et seulement abattus pendant vingt-quatre heures, quelquefois deux jours, c'est-à-dire jusqu'au cinquième, où il commence à paroître des signes de dissolution. On entretient le malade pendant ce temps dans l'usage des boissons et des lavemens qui conviennent, ou pour augmenter la liberté du ventre, si elle n'est pas suffisante, ou pour la procurer. On ajoute dans leur tisane quelques racines apéritives, d'asperges, de chiendent, d'oseille, et le sel de nitre. Si un vomissement trop considérable fatigue le malade, ce qui est un mauvais signe, (car quand on l'a observé dans la fièvre, il cesse ordinairement pendant ce temps) on tentera quelques acides, le jus d'ananas, de citron, l'eau des Carmes, les épithèmes sur l'estomac, et on redoublera l'usage des lavemens, à moins qu'une foiblesse trop grande n'oblige de les suspendre. Il ne convient pas encore dans ce temps de la maladie de faire prendre des purgatifs un peu forts; on courroit risque de faire tomber le malade dans un affaïssement, ou dans des foiblesses auxquelles il pourroit succomber. Il convient seulement, si on lui trouve assez de force, d'aiguiser les bouillons ou tisanes de quelque sel laxatif, ou d'y faire fondre un peu de manne, si le malade peut en supporter l'odeur et le goût. Ce dernier laxatif est à préférer à tous les autres; il m'a paru le mieux réussir.

Quand, par le changement des symptômes, on découvre que le développement des mauvais principes est fait, et que le sang en est infecté, on y applique les remèdes qui paroissent convenir pour les combattre. Il n'y en a point pour le vomissement noir, et le flux de ventre noir: néanmoins pour celui-ci, sur-tout quand la suppression d'urine n'est point de la partie, car c'est alors un signe

mortel , on donne au malade , suivant le degré de force ou de foiblesse qu'il a , de légers cordiaux , comme confection d'alkermès , poudre de vipère , infusion d'eau de canelle : on y joint quelquefois des purgatifs , afin de balayer les mauvaises matières qui , en s'arrêtant , ne peuvent qu'avancer la corruption. Dans les évacuations trop abondantes qui jettent le malade dans une trop grande foiblesse , j'ai recours avec succès à l'opium , à un tiers , à un quart de grain réitéré ; il procure un peu de sommeil qui , réparant les forces , met le malade en état de soutenir l'effet des purgatifs qu'on est obligé de réitérer. Dans les vomissemens continuels qui persistent après la cessation de la fièvre , c'est-à-dire dans le commencement du troisième temps de la maladie , j'ai eu un bon succès du bain dans lequel on laisse et on remet le malade suivant ses forces. Mais si le vomissement est noir , ce remède n'est plus de saison , et tous les autres y deviennent inutiles.

Aussi tôt qu'un malade se plaint de quelque douleur à quelque extrémité , il faut sur-le-champ y appliquer des fomentations ou cataplasmes adoucissans , émolliens , et maturatifs , et envelopper toute la partie , afin d'attirer sur cette partie le plus de matières morbifiques qu'il sera possible , et y procurer un dépôt qu'on ouvrira dès qu'il paroitra quelque chose d'élevé , de quelque nature qu'il soit , et on continuera toujours l'usage des mêmes cataplasmes. Si c'est un charbon , on le scarifiera , on le coupera en croix , et on appliquera dessus les remèdes digestifs , afin de faire venir une suppuration abondante d'où dépend le salut du malade. On animera le digestif suivant les circonstances : il faut s'en donner de garde dans les commencemens ; car les remèdes spiritueux sont contraires à l'intention d'exciter la suppuration qu'il convient d'avoir. On fera la même chose à la gangrène sèche , de la présence de laquelle on jugera par les dou-

leurs qui la précèdent ou qui l'accompagnent. Après tout les remèdes y sont assez inutiles, car je n'ai point encore vu guérir de malades attaqués de ce symptôme. S'il paroît quelques signes d'une évacuation critique par les urines, il faut la seconder par les tisanes apéritives répétées et légères, quelques prises de manne ou de petit lait, avec le cresson et la crème de tartre.

Les mélancoliques, et sur-tout les sanguins, supportent mieux la saignée que les bilieux et les pituiteux, auxquels il convient de la faire avec modération, principalement aux derniers; on doit espérer un succès plus favorable des purgatifs à leur égard.

Le sang qu'on tire est toujours très-rouge, vermeil et écumeux, contenant peu de sérosités. Si on fait saigner après la cessation de la fièvre, le sang reste long-temps liquide, quelquefois trois ou quatre heures après la saignée, et il n'y paroît point de sérosités. Une saignée répétée dans ce cas est non seulement dangereuse, mais mortelle; ainsi il faut prescrire celles qu'on juge devoir être nécessaires les deux premiers jours, rarement le troisième. Si cependant la fièvre les accompagnoit ou reprenoit, cette fièvre est alors l'effet d'un dépôt critique, dont la trop grande quantité de matière reflue vers les parties internes. Il convient dans ce cas de remettre à la nature la guérison, et de ne donner de remèdes, qu'autant que la force de la fièvre indiquera un reflux trop abondant. Les doux purgatifs, et les diurétiques suffiront alors. Il n'en est pas ainsi des dépôts critiques qui arrivent dans les autres maladies; lorsque la fièvre persiste, on doit suivre les indications que la cause de la maladie présente, parce qu'il n'est pas question, comme dans le mal de Siam, de ménager et de soutenir une nature épuisée, qu'il faut continuellement étayer pour la seconder dans l'expulsion d'un venin pestilent-



tiel, dont il faut éviter avec soin le reflux vers les parties internes.

I^{re}. *Maladie.*

Je fus attaqué de la maladie de Siam la première année de ma résidence à Saint-Domingue. J'avois essuyé deux mois auparavant une violente fièvre double-tierce, et j'espérois en être exempt ; mais je fus trompé. J'en attribuai la cause en partie à l'ouverture de quelques cadavres, à la dissection desquels j'avois mis la main, pour m'instruire par moi-même des désordres d'une maladie qui étoit toute nouvelle pour moi. J'eus de commun avec les autres malades une grande foiblesse, un accablement, et le hoquet qui me dura quatre jours ; la jaunisse heureusement n'arriva que le septième. *Icterus ante septimum lethalis, post septimum salutaris. Aph. 64, sect. iv.* Ce que j'eus de particulier fut une hémorragie par les oreilles, qui me dura huit à dix jours, et qui se termina par la naissance d'une grande quantité de clous.

I I^e. *Maladie.*

Un jeune homme d'un tempérament vif et sanguin, fut attaqué d'une grande douleur de tête et de reins, avec fièvre continue, lassitude et engourdissement. Le second jour le flux de ventre survint. Je fus appelé le troisième ; on l'avoit saigné trois fois. Je le trouvai très-foible, ayant le pouls ondulent, et se plaignant beaucoup du bras où il avoit été saigné. Une des saignées s'étoit rouverte, et la gangrène charbonnée paroissoit autour. Il alloit fréquemment à la selle, et ne rendoit que des matières noires. Le soir le hoquet se mit de la partie ; il mourut le lendemain : après la mort, le bras parut tout gangrené.

I I I^e. *Maladie.*

Un homme de vingt-cinq à trente ans, d'un tempérament

assez replet, sanguin-pituiteux, et très-coloré, fut pris par lassitude; le mal de tête, de reins, et les envies de vomir survinrent; les yeux étoient rouges, et le malade fort accablé. Il fut saigné deux fois le second jour. Il tomba en foiblesse à la seconde saignée, et on le mit à l'usage du petit lait altéré par le cresson. Il vida beaucoup. Le soir, la fièvre étant cessée, il tomba plusieurs fois en foiblesse, et le lendemain la jaunisse parut. Dès-lors les accidens augmentèrent; mais le malade alloit beaucoup à la selle, et les urines parurent noires et assez abondantes. Le cinquième jour, la première saignée se rouvrit, le malade devint bouffi, fort agité, couvert de pourpre, d'une odeur très-mauvaise, et ayant peu de connoissance, parce qu'il étoit dans une espèce de délire. On lui donna un grain de laudanum en deux prises; il devint tranquille, et dormit cinq à six heures. A son réveil, les mauvais symptômes parurent calmés. Ils reparurent le soir, mais moins violemment, et persistèrent le septième jour de la même façon; ce qui donna d'autant plus lieu de bien augurer, que le ventre étoit toujours libre, et que les urines noires couloient abondamment. En effet, depuis ce jour, le malade fut de mieux en mieux, et les tisanes apéritives suffirent pour le guérir.

CHAPITRE IV.

TRAITEMENT DES FIÈVRES COMPLIQUÉES DE LA MALADIE DE SIAM.

LES double-tierces sont des fièvres propres à nos colonies. Ce sont elles qui font les trois quarts des fièvres de Saint-Domingue, et ce sont elles aussi qui admettent les
complication

complications étrangères. Le mal de Siam se complique avec elles quand il n'y a pas assez de matière morbifique pour les faire dégénérer entièrement en maladie de Siam. L'assoupissement, l'affaissement, les signes de pourriture qui, après s'être terminés en sueurs, ne laissent le malade absolument libre que par une irruption considérable de clous qui se fait dans la convalescence, sont des signes qui nous marquent assez l'analogie que nous voulons établir.

Après les remarques de Sydenham, sur le caractère que prennent toutes les maladies d'une épidémie qui se rapporte en général à la principale maladie régnante; après les observations sur les fièvres pestilentiellles et varioleuses qui étoient évidemment des dégénérescences de la peste et de la petite vérole, nous ne devons pas être étonnés de retrouver, dans les maladies étrangères, le caractère d'une maladie endémique qui règne souvent avec tant de fureur.

Comme les fièvres sont de deux genres, ou lymphatiques, ou bilieuses, de même les fièvres compliquées avec la maladie de Siam, peuvent être distinguées en deux espèces. La violence des symptômes fait le principal caractère de cette différence : plus d'assoupissement dans les unes, plus de feu dans les autres, les distingue essentiellement. Quand nous parlerons de ces fièvres, nous verrons comment on peut encore les différencier à raison de leurs périodes. Au reste, les symptômes de complication se remarquent, ou dans le commencement, ou dans l'état de la maladie, et continuent avec des signes évidens de la maladie de Siam, jusques dans la déclinaison. La complication est toujours plus forte quand elle se fait appercevoir dans les commencemens; alors le pourpre s'y joint ordinairement, sur-tout quand la fièvre est de celles que nous appelons bilieuses. On sent assez

par la nature de cette maladie , et par le caractère âcre et irritant qui se trouve dans les humeurs de ceux que nous appelons bilieux avec les anciens et les modernes , que c'est chez eux , et dans cette complication , que nous avons le plus à craindre. Au reste, le péril dépend ici , comme dans la maladie de Siam , de l'efficacité , de la grandeur , et du caractère de la crise : c'est elle qu'on doit aider , et notre unique intention doit être d'aider et de soutenir la nature ; et si elle en a besoin , de la débarrasser d'une partie du fardeau sous lequel elle succomberoit. C'est ce qui se remplit par les remèdes que nous avons prescrits dans la maladie de Siam. La différence ici n'est que du plus ou du moins. C'est à la prudence à déterminer la différence de la méthode du traitement que l'on doit préférer.

CHAPITRE V.

TRAITEMENT DES FIÈVRES DOUBLE-TIERCES DE ST.-DOMINGUE.

LES différentes espèces de fièvres que nous observons en Europe , ne sont pas si communes à Saint-Domingue. Les tierces-régulières y sont assez rares , ainsi que les quartes. Les plus communes de toutes les fièvres y sont les double-tierces , espèce de fièvre qui se rapporte au genre que les anciens appellent *hemitritææ tritaephyæ* , et qui ont un rapport immédiat avec celles que Baglivi nous a décrites en Italie , et qu'il appelle *febres mesen-tricæ*. La nature de la maladie , les causes qui occasionnent la difficulté du traitement , sont les mêmes. On y voit quelques légères différences dans les symptômes , qui paroîtront , pour ainsi dire , les mêmes à ceux qui

se donneront la peine de les comparer les unes avec les autres. Ces fièvres se déclarent ordinairement comme une simple fièvre tierce, et ce n'est que dans les accès suivans que la complication d'une nouvelle fièvre en fait une double-tierce; de façon que les accès se joignent, et ne laissent plus paroître qu'une légère rémission, qu'on ne peut jamais appeller intermission.

Ces accès sont accompagnés de nausées ou vomissement; et, en général, quand celui-ci est efficace, c'est ordinairement un signe fort heureux. Le pouls est fréquent, assez égal, quelquefois petit et serré, quelquefois mou et flasque; le ventre est toujours gonflé, les hypocondres élevés, quelquefois douloureux, et il y a un resserrement et une constipation générale du ventre qui semblent caractériser ces maladie. La tête est toujours prise, mais différemment; dans les uns il y a assoupissement, dans les autres un délire, mais qui n'est pas bien violent.

Ces symptômes se divisent indifféremment; car on peut compter deux espèces différentes de ces fièvres. L'une est une fièvre que nous appelons double-tierce bilieuse, et l'autre double-tierce lymphatique ou pituiteuse. Dans la première espèce, les hypocondres sont peu gonflés et plus douloureux, la langue chargée d'une humeur plus jaune et plus aride, le pouls assez petit, mais serré; le délire s'y joint plus ordinairement, et les accès suivent mieux l'ordre auquel ils se sont assujettis dès les commencement. Cette espèce attaque principalement dans les saisons les plus chaudes, les gens qui ont les humeurs âcres et le tempérament plus bilieux.

Les fièvres lymphatiques au contraire ont quelque chose de moins violent et de moins tumultueux, mais elles ont aussi plus d'obstination et plus de difficulté à guérir.

Le ventre est plus gonflé, quoique plus souple, les

hypocondres sont moins douloureux , le pouls est flasque et plus mou , l'urine moins rouge , mais plus crue , point de délire , mais un abattement considérable. Les accès ne suivent pas à beaucoup près la même régularité que dans la fièvre double-tierce bilieuse. Le petit prend souvent le caractère du grand , le grand au contraire , celui du petit. Dans la première , les accès sont plus forts , mais ils sont aussi plus courts. Dans celle-ci , la longueur des accès est remarquable , ils empiètent considérablement l'un sur l'autre , et c'est une des marque auxquelles j'ai souvent et mieux reconnu le caractère des fièvres double-tierces lymphatiques.

La terminaison la plus ordinaire de ces fièvres , c'est le dévoiement. Quand il survient annoncé par les signes qui doivent nous faire conclure une diminution de la maladie , il est heureux ; cependant une terminaison funeste en particulier aux fièvres double-tierces lymphatiques , et qu'on ne connoît point dans les fièvres bilieuses , c'est un flux chyleux qui survient quand le malade est aux abois , et qui finit et la constipation et la vie.

Dans les fièvres bilieuses au contraire , si l'on voit un dévoiement bilieux , c'est ordinairement pour le bien du malade , et il est précédé de signes heureux qu'on ne voit pas dans les fièvres lymphatiques.

L'engorgement des viscères du bas-ventre et des glandes du mésentère , est assez démontré par tous ces symptômes. Dans l'une et l'autre espèce de ces fièvres , toute la force est opprimée à la fois par ces arrêts universels de liqueurs ; mais il paroît que dans l'espèce bilieuse les viscères en sont le siège principal ; et dans l'espèce de fièvre lymphatique , ce sont les parties glanduleuses. L'ouverture du cadavre m'a démontré cette conjecture ; car , dans la première espèce , nous avons

trouvé, comme Baglivi, le foie, l'estomac, le mésentère engorgés; mais, dans la seconde espèce, les glandes étoient prises en particulier, et principalement toutes les parties qui avoisinent le pancréas. Cette partie elle-même étoit dans les uns enflammée, et squirreuse dans les autres, mais dans tous les sujets généralement affectée; ce qui n'est pas d'une utilité médiocre pour faire entendre aux médecins d'où vient ce gonflement souple, cette constipation rebelle qui caractérise notre espèce, et enfin, le flux chyleux qui la termine.

Baglivi a remarqué d'après Fontanus, que ces fièvres sont rares dans les pays froids, et que les pays auxquels appartiennent ces hémitritées, sont les pays chauds. *Frequentes sunt in Aethiopia et in Italia.* C'est de ces espèces de fièvres, desquelles Hippocrate dit : *Febris ex hypochondriorum dolore maligna.*

Pour le traitement, la nature des parties engorgées et de l'engorgement même nous doit démontrer combien Baglivi a raison de nous recommander de nous armer de patience; car nous ne pouvons pas compter sur les jours critiques; et l'inflexibilité du ventre nous démontre assez que nous n'avons guères à attendre de l'art qu'une mitigation des symptômes, et des habiles médecins, qu'une attention exacte à suivre les voies de la nature, qui tend assez généralement à se débarrasser par les évacuations du bas-ventre.

Maladie.

Une dame, âgée de quarante-neuf ans, qui depuis plus d'un an n'avoit plus ses règles, d'un tempérament robuste, mélancolique-bilieux, après cinq à six jours d'indisposition, pour laquelle elle se fit saigner au bras, fut attaquée, le 23 décembre 1746, d'une petite fièvre qui fut suivie d'un redoublement accompagné d'envie

de vomir. Elle fut saignée le 25 au matin : elle passa la journée sans fièvre ; une légère chaleur, accompagnée d'inquiétudes et de douleurs de tête , annonça vers les neuf heures du soir le petit accès qui continua jusqu'à huit heures du matin , où le frisson et le vomissement déclarèrent le grand. Ces symptômes, accompagnés d'une grande agitation et de beaucoup d'inquiétudes , furent considérables jusqu'à midi, sans que d'ailleurs la malade rendit, ni par haut ni par bas, aucune matière bilieuse : tout parut se réduire à de vains efforts. La fièvre se calma dans l'après-midi sans aucune apparence de crise, et en se calmant, fit tomber la malade dans un accablement et une foiblesse considérables, ayant les traits du visage fort changés ; et n'ayant point essuyé de maladie depuis plus de huit ans, il devoit y avoir de grands engorgemens qui pouvoient la faire périr le 5 ou le 7. Après avoir réfléchi sur les moyens que je pourrois employer pour prévenir ce fâcheux évènement, je pensai qu'il ne pouvoit y en avoir de plus efficace, pour disposer la nature à des évacuations critiques, que le bain et la saignée du pied. En conséquence, je profitai de l'intervalle, qui devoit être d'environ vingt-quatre heures, pour faire baigner deux fois la malade. Je lui fis donner, en sortant du bain, un lavement purgatif, et deux heures après elle fut saignée du pied. Peu de temps après cette saignée, survinrent les avant-coureurs du petit accès ; c'est-à-dire la fréquence et la petitesse du pouls, accompagnées de douleurs de tête, et suivies d'une grande chaleur, d'altération, et de beaucoup d'inquiétudes pendant la nuit. Ce petit accès avoit avancé de trois heures : le grand avança à proportion. Le frisson, la concentration, le vomissement, et les agitations furent considérables ; la malade tomboit de temps en temps en foiblesse. Ces symptômes se calmèrent l'après-midi,

et le calme fut suivi d'une moiteur qui se termina en une petite sueur, qui fit mouiller une chemise. La malade fut deux ou trois fois à la selle, et passa la nuit assez tranquillement. Ayant appris, le matin, qu'elle avoit évacué deux ou trois fois pendant la nuit, et que les matières étoient bilieuses, je me déterminai à la purger avec une tisane royale; elle en prit deux verres qui la firent aller quinze à dix huit fois. Il n'y eut que les cinq à six premières selles bilieuses; les autres étoient de la couleur et de la nature des boissons qu'elle avoit prises: ce que j'ai observé dans presque tous les malades, et, à mon égard, dans les fréquentes maladies que j'ai essayées à Saint-Domingue; ce qui me fait croire qu'en fait d'évacuations du ventre, procurées par les purgatifs, il n'y a que les premières selles d'utiles, et que les autres, dès qu'elles ne sont pas teintes d'humours excrémentitielles, bien loin d'être avantageuses, doivent être nuisibles, parce qu'elles ne peuvent que produire un plus grand dessèchement dans les solides et les liquides. Le 29 du mois, qui étoit le 6 de la maladie, le petit accès avança de trois heures, et s'annonça par un léger frisson, qui fut bientôt suivi de chaleur, d'inquiétudes, et de maux de tête plus considérables que dans les précédens; je m'attendis à un assaut bien violent, quand le grand lui succéderoit: il avança pareillement de trois heures; l'accablement, les éclipses du poul, la perte de connoissance, et les foiblesses fréquentes, donnèrent lieu de s'alarmer, et je me trouvai dans ces circonstances où il faut remédier au mal le plus pressant. Je fis prendre à la malade quelques cuillerées d'une potion faite avec la canelle, les clous de girofle, et le sucre, bouillis en parties égales d'eau et de vin. Après deux heures de combat entre la vie et la mort, la nature l'emporta; le ventre se déboucha, et les évacuations furent si fréquentes et

si abondantes pendant cinq ou six heures, qu'on étoit continuellement occupé à changer la malade. Les matières qu'elle rendoit étoient fétides et jaunes. On lui fit prendre deux à trois fois, pendant les effets de cette crise, une cuillerée de la potion. La sueur se joignit à cette évacuation, et la malade mouilla deux chemises. Elle continua d'évacuer pendant la nuit, et le lendemain elle parut tranquille; deux gobelets de petit lait suffirent pour entretenir les évacuations. Cependant le 8 de la maladie, le petit accès avança de trois heures, et se déclara par un frisson plus fort et plus long qu'il n'avoit fait, et par des envies de vomir que la malade n'avoit point encore eues; ce qui me fit juger que le grand, qui lui succéderoit, continueroit en façon de redoublement; c'est-à-dire sans être accompagné des symptômes ordinaires: l'avance des accès est un signe certain de l'augmentation, ou du moins de l'état de la maladie. Ce petit accès fut très-violent, et la malade fut toute la nuit dans une grande altération et une chaleur ardente: elle fut très-agitée. Il n'y eut de signe de grand accès qu'un resserrement, ou une légère concentration du pouls, et une froideur qui dura demi-heure ou trois-quarts d'heure. D'ailleurs, à l'exception de l'accablement et des foiblesses, il parut, pour la force, de la même nature que le petit. Cet accablement et ces foiblesses augmentèrent quand la crise approcha; mais ces signes ne furent pas si efficaces qu'au septième jour: une évacuation pareille à la précédente la dissipa. Cette évacuation continua pendant la nuit, et on la prolongea le lendemain par deux gobelets de petit lait, ainsi qu'on l'avoit pratiqué à la fin de l'autre crise. La malade eut une sueur plus forte et plus longue. Le 10 le petit accès n'avança point: il prit seulement à peu près à la même heure que le huitième jour; il commença par un léger frisson et quelques envies de



vomir : il parut considérable à la malade ; mais je n'en eus point d'inquiétude. Aussi le matin , bien loin de trouver la fièvre à la malade , je la vis au contraire dans une moiteur qui persévéra tout le jour. Le 12, il n'y eut qu'un accès de sept à huit heures , qui revint de trois en trois jours , pendant l'espace de huit à dix jours , et qui obligea d'avoir recours à quelques purgations , le petit lait dont la malade continuoit de faire usage , ne faisant plus d'effet.

Les symptômes que j'observai le troisième jour dans la maladie que je viens de décrire , me déterminèrent à administrer les remèdes qui pouvoient tendre au relâchement , tout indiquant et marquant une plénitude et un engorgement si considérables , qu'on avoit tout lieu d'appréhender au cinquième , ou tout au plus tard au septième , une suffocation : ce qu'il est ordinaire d'observer dans ces climats à l'égard de ceux qui périssent le cinquième ou septième jour des fièvres double-tierces , et auxquels l'émétique m'a paru n'avoir d'autre effet que d'augmenter la concentration , qui ne détachant par les secousses qu'il procure que les matières des premières voies , sans rien ôter des embarras qui sont dans le centre des viscères , il ne peut que les augmenter par la pression qu'il leur occasionne ; pression d'autant plus fatale , qu'elle fortifie le ressort des fibres , bien loin de concourir au relâchement. Il convient donc mieux d'avoir recours aux bains , aux lavemens et aux saignées , qui sont les seuls remèdes dont on puisse espérer quelque succès. On doit y avoir recours , lorsque les deux accès se joignent dès les premiers jours , et dans lesquels le grand ne se termine pas par une crise , ou dont la crise ne paroît pas proportionnelle à la violence de l'accès , parce que l'union ou la contiguité de ces deux accès , dès le commencement de la maladie , est un signe certain de turgescence ou de plénitude abon-

dante, et que la privation de crise semble annoncer une concentration qui provient de l'état d'oppression où se trouve la nature.

CHAPITRE VI.

TRAITEMENT DE LA CACHEXIE.

ON appelle aux Iles *Cachexie*, le mal d'estomac, parce que ceux qui en sont atteints ressentent une si grande pesanteur dans toute l'étendue de la région épigastrique, sur-tout au milieu de cette partie, qu'ils ne se plaignent que de l'estomac, et qu'ils n'ont d'appétit pour aucun aliment. Ils deviennent pâles, bouffis, et toutes les parties du corps, sur-tout le ventre, paroissent considérablement enflées. Ils ressentent une lassitude extraordinaire, et sont tellement assoupis, qu'ils voudroient toujours dormir. Cette maladie négligée a coutume de dégénérer en scorbut, qui se termine par une hydropisie, ou par une diarrhée.

Deux causes générales concourent à former le mal d'estomac; l'usage des mauvais alimens, qui n'est que trop commun dans les îles, et la paresse: l'une des deux suffit pour le procurer, sur-tout dans les tempéramens pituiteux.

Les Nègres y sont plus sujets que le blancs, non seulement parce qu'ils n'usent que d'alimens très-gros-siers, tels que la cassave, les patates, les ignames, le gombo et le maïs; mais aussi parce qu'ils ont souvent le malheur d'appartenir à des maîtres qui ont l'inhu-manité de leur ravir le temps qu'on a coutume de leur accorder pour cultiver les vivres dont ils ont besoin.

Ils n'ont d'autre ressource dans cette extrémité , que d'employer une partie de la nuit à chercher quelques autres mauvaises nourritures , plus propres à leur nuire qu'à les fortifier.

Quelque robustes que puissent être ces infortunés esclaves , ils succombent bientôt , et le mal d'estomac est la moindre des maladies auxquelles ils soient sujets ; car les obstructions du mésentère , du foie et de la rate , accompagnées de fièvres lentes , de flux de ventre ou d'hydropisie , font périr le plus grand nombre.

Les convalescens , dont la quantité des remèdes a affoibli le ressort de l'estomac et des intestins , et a désuni les globules du sang , y sont très-souvent sujets , sur-tout ceux dont la longueur et la violence des symptômes ont eu pour cause principale un engorgement dans les vaisseaux lymphatiques du mésentère.

L'usage des mauvais alimens , une vie oisive , l'une ou l'autre de ces deux causes , et la foiblesse de l'estomac , étant le principe de la cachexie ; et leur effet étant une digestion très-imparfaite , un sang désuni , un relâchement des parties solides , et des engorgemens dans les viscères du ventre , sur-tout dans les vaisseaux lymphatiques de l'estomac , du foie et du mésentère ; on ne doit suivre d'autre indication que d'évacuer l'abondance qui surcharge les vaisseaux , d'ouvrir ceux qui sont obstrués , et en rétablissant le ressort des fibres , donner au sang la nourriture et la consistance dont il est dépourvu. Je propose pour cet effet une méthode dont je me suis toujours servi avec succès.

Prenez une poignée de vieux clous bien rouillés , un gros de sel ammoniac , des racines de bois d'anisette , d'herbe à collet , coupées par petits morceaux , et cresson , de chacun une poignée ; gingembre , une demi-poignée , et six citrons coupés en quatre ; miel com-

mun, demi-livre : mettez le tout dans trois pintes d'eau bouillante, que vous laisserez fermenter vingt-quatre heures : passez et exprimez toutes les drogues. Le malade prendra un gobelet de cette liqueur de trois en trois heures; dans l'intervalle, du thé, ou de l'infusion de petite sauge.

Si cette tisane ne suffit pas pour lâcher le ventre cinq à six fois, faites prendre de deux jours l'un, dans le premier verre, deux gros de sel d'epsom, et vingt-quatre grains de poudre cornachine. On donne tous les soirs au malade un gros de thériaque, qu'on délaie dans moitié eau et moitié vin. Plusieurs sont si difficiles à émouvoir, qu'on est obligé d'animer les premiers verres de purgation par l'émétique. Dans ce cas on ne doit point prescrire la thériaque, il faut attendre que l'engorgement soit diminué.

J'ai soin au surplus de recommander aux malades l'exercice, sur-tout celui du cheval, l'usage des alimens secs, du café et du vin blanc, et de manger beaucoup de pommes d'acajou.

Je ne prescris aux convalescens qui sont menacés du mal d'estomac, que l'usage de la tisane apéritive majeure, et de trois en trois jours celui de la tisane simple purgative, dont on trouvera la description dans notre Pharmacopée.

J'ai vu de bons effets de l'usage continué d'une simple tisane faite avec les racines de chicorée sauvage, d'asperges, d'oseille, de vieux clous et le cresson.

Une dame qui avoit beaucoup de disposition à la cachexie, et qui n'étoit point réglée depuis plusieurs années, se rétablit peu à peu, et fut réglée au bout de trois à quatre mois d'usage de cette tisane. Une autre fut délivrée des fleurs blanches qui la mettoient en cet état.

Outre les espèces de cachexie dont je viens de faire mention , il y en a deux autres que j'appelle scorbutiques et véroliques , qui sont par conséquent symptômes de l'une ou de l'autre maladie. Elles sont bien communes parmi les Créoles , parce qu'un grand nombre sort de pères et mères qui leur ont laissé en héritage de telles maladies. Elles accompagnent également tous ceux qui sont infectés de l'une ou de l'autre , sur-tout du scorbut ; et cette maladie ou symptôme a toujours coutume de précéder la diarrhée , l'hydropisie ou les ulcères qui terminent la carrière des scorbutiques.

Les fleurs blanches simples , car il faut bien les distinguer des véroliques , ou de celles qui sont une suite de la gonorrhée , sont un symptôme de la cachexie dans les femmes. Quelquefois elles précèdent cette maladie , et la produisent. Elles proviennent alors , ou d'une gonorrhée mal guérie , ou d'une suite de couche dans laquelle une femme aura été mal délivrée , c'est-à-dire à qui on aura arraché de force l'arrière-faix , manœuvre qu'emploient la plupart des sages-femmes du pays. Les causes indiquent les remèdes qui peuvent convenir.

On jugera mieux des avantages des méthodes de curation , par leur succès sur les malades.

Ire. *Maladie.*

Une fille de vingt ans , d'un tempérament pituiteux-sanguin , d'une poitrine délicate , sujette à l'engorgement de la rate , qui s'étoit dissipée en France , eut de grands sujets de chagrin , qui supprimèrent ses règles , et la firent tomber dans une fièvre double-tierce qui dégénéra en fièvre lente-continue. Elle devint leucophlegmatique , urinant peu , et si oppressée , que la jugeant à l'extrémité , on m'appella. Je la trouvai avec une

toux sèche, le pouls très-fréquent, la respiration fort embarrassée, ne pouvant respirer qu'assise dans le lit. Les hypocondres étoient douloureux, sur-tout le droit; il y avoit fluctuation dans le ventre, et suivant les apparences, épanchement dans la poitrine; les cuisses étoient extraordinairement enflées; elle ressentait de continuelles fraîcheurs, et étoit très-altérée dans les petits redoublemens de fièvres qui se succédoient les uns aux autres. Elle fut guérie par les remèdes suivans, qu'elle prit pendant l'espace de trois mois, au bout duquel temps ses règles se rétablirent.

Prenez de vieux clous, une poignée; sel ammoniac, demi-gros; racines d'asperges, de chiendent, écorce d'oranger et de citronnier, racines de verveine blanche et de pois puant, de chacun une pincée; canne de sucre coupée par morceaux, une poignée; graines de sapotilles concassées, une douzaine: faites bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à la diminution du quart; faites infuser une poignée de cresson, et passez le tout.

Elle usa pendant trois semaines d'une autre tisane, faite avec les racines de petit balisier, le chiendent, la squine du pays, le gingembre et le safran oriental, de chacune une pincée; le cresson de savane, une poignée, et un gobelet de gros sirop, qu'on mettoit dans deux pintes d'eau, où l'on étagnoit un fer rouge, et on laissoit le tout fermenter vingt-quatre heures: on passait ensuite la liqueur. Cette tisane étoit purgative et très-diurétique. On mettoit dans les bouillons du kaia, de la pimprenelle, du cerfeuil, de la chicorée sauvage, du céleri et du cresson,

CHAPITRE VII.

TRAITEMENT DE LA CACHEXIE COMPLIQUÉE.

UNE femme de vingt-huit ans fut attaquée, à la suite d'une couche, d'un gros rhume, qui dégénéra en fluxion de poitrine. Cette maladie fut négligée, la fièvre persista; la malade devint enflée, sur-tout des jambes et des cuisses. Quand je fus appelé, je la trouvai fort accablée; elle avoit un pouls petit et fréquent; la fièvre redoubloit par frisson; et sur le rapport que me fit la malade, il y avoit une intermission de huit à dix heures; tout le corps étoit bouffi, et les parties inférieures étoient très-grosses. Elle toussoit beaucoup; les crachats me parurent purulens. Elle avoit, pour surcroît un dévoiement qui la faisoit aller de demi-heure en demi-heure. Je lui conseillai les remèdes suivans.

Prenez une douzaine de clous rouillés, de l'écorce de gommier coupée par petits morceaux une pincée, du cresson de savane une demi-poignée, du franc-basin une pincée; faites-les bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à la diminution du quart; passez la tisane dont la malade usera pour boisson.

On lui lavera tous les soirs les jambes avec la décoction des feuilles d'oranger, de citronnier et de monbin.

On la purgera de cinq en cinq jours avec un gros de rhubarbe, et deux onces de manne.

Dans six jours, on la mettra à l'usage de l'opiat suivant, dont elle prendra deux prises, l'une à la fin de la fièvre, et l'autre huit jours après. Prenez quinquina, deux gros; iris de Florence, safran de mars apéritifs, de chacun un gros; blanc de baleine, deux gros: mêlez cela dans suffisante quantité de miel de Narbonne. La prise d'un gros.

C H A P I T R E V I I I .

T R A I T E M E N T D U S C O R B U T E T D E
L ' O B S T R U C T I O N D E L A R A T E .

LE scorbut est une corruption si générale, que toute la masse du sang en est infectée; une haleine mauvaise, des gencives livides, sanguinolentes, et quelquefois noirâtres; les dents qui remuent et qu'on arrache facilement; une pesanteur ou douleur gravative dans les hypocondres, une lassitude sur-tout dans les parties inférieures, et des taches grandes, sans élévation, rougeâtres, pourprées et noires, sont les signes les plus communs de cette maladie; mais il n'y en a point qui la caractérise mieux dans les Pays chauds que le gonflement ou l'obstruction de rate qui en est le symptôme ordinaire; ceux des parties supérieures étant rares, et ne paroissant ordinairement que dans les années où la sécheresse a été considérable.

Le mécanisme de la structure de la rate doit en effet la rendre plus susceptible d'engorgement et de corruption que tout autre viscère, sur-tout dans les pays chauds et marécageux, tant par rapport à la trop grande dissipation d'esprits animaux dont elle a plus besoin que les autres viscères, que par rapport aux effets du relâchement qui suit les fréquentes maladies qu'on essuie à Saint Domingue. De là vient que nous la regardons comme le principal siège des causes du plus grand nombre des maladies chroniques, de la diarrhée, de l'hydropisie et du flux hémorroïdal, qui en sont presque toujours des suites, et par où, à la fin, ceux qui sont atteints de cette obstruction terminent leur carrière.

La conformité qu'il y a du gonflement de la Rate, commun dans l'Amérique, et de ses symptômes, avec la maladie que les anciens appellent *grande Rate*, nous donne lieu de croire qu'ils ont décrit le scorbut sous ce nom, et que l'opinion qu'on a qu'ils ne l'ont pas connu, n'est fondée que sur la différence du nom, et sur ce que le gonflement de rate n'est pas ordinaire dans le scorbut du nord. Une telle différence peut arriver sans changer le caractère de la maladie, suivant la qualité du climat et la situation des lieux, qui donnent à toutes les parties du corps, et souvent à quelques unes plus qu'aux autres, des dispositions particulières qui les rendent plus sujettes aux maladies et aux impressions de l'air d'une contrée qui contient des principes plus analogues avec l'humeur d'un tel viscère, qu'avec celle d'un autre.

Ce sentiment est d'autant plus juste, qu'il est conforme à ce que nous observons tous les jours à Saint-Domingue, où tout concourt à y produire cette maladie; savoir, la situation des lieux qui sont très-maréageux, les mauvais alimens dont on use, les débauches auxquelles on se livre, et les fréquentes maladies qu'on y essuie; et, si les scorbutiques résistent plus long-temps dans l'Amérique méridionale que dans le nord, il ne faut l'attribuer qu'à la chaleur du climat qui leur est favorable. Mais après tout, ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent. De six en six mois, au plus tard tous les ans, ils sont sujets à des fièvres intermittentes ou continues, accompagnées de flux de ventre ou d'hydropisie. On applique les remèdes qui peuvent diminuer le mal; on en vient à bout; mais quelques remèdes qu'on apporte, la rate est toujours gonflée, et au bout de sept à huit mois le mal revient; et après quelques vicissitudes de santé et de maladie, il dégénère en flux de ventre. *Qui lienosi à Dysenterid*

corripiuntur, his longâ superveniente Dysenterid, Hydrops, aut intestinorum levitas, etc., pereunt. Hipp. Aphoris. 43, 5, 6.

Il arrive très-souvent que cette maladie est entée sur un reste de vérole qui, joint au scorbut, les rend l'une et l'autre incurables. Alors un médecin, pour soulager son malade, ne peut user que de quelques remèdes anodins. Depuis 1738, où la sécheresse a dominé jusqu'à 1744, on a vu moins de rates gonflées, surtout pendant 1742 et 1743, que dans les années précédentes qui ont été pluvieuses, par conséquent moins de diarrhées, moins d'hydropisies; et ceux qui en étoient attaqués ont eu des symptômes plus conformes à ceux qu'on a coutume d'avoir en Europe; des gencives pourries, des taches pourprées; mais sur-tout des jambes ulcérées, et des ulcères si mauvais, que les os se carioient en très-peu de temps. Quelques uns, mais en petit nombre, eurent des marques de corruption aux gencives, et des taches, sans qu'il parût d'obstruction apparente.

Les tempéramens mélancoliques, et les bilieux, sont plus sujets au scorbut que les sanguins et les pituiteux; ceux qui mènent une vie oisive, ou qui vivent de mauvais alimens, plus que ceux qui agissent, et usent de bonnes nourritures. Les habitans des montagnes n'y sont pas si sujets, si ce n'est ceux qui demeurent dans des gorges ou acculs profonds, étroits, où passent de grandes rivières; encore y en a-t-il peu qui en soient attaqués.

Le sang qu'on tire aux scorbutiques, ou vérolés, qui sont parvenus au dernier degré de dissolution, teint peu le linge. Quand il est froid, il ressemble à une gelée d'un rouge pâle ou marbré; il ne s'en sépare point de sérosités, ou très-peu. Faisant attention à la qualité du pouls qui, dans tous, est flasque, et presque onduleux, à la couleur



olivâtre ou plombée du visage, et souvent de tout l'extérieur du corps, et à la blancheur des lèvres, je pense que cette qualité est l'effet d'une dissolution différente de celle qu'on a coutume d'observer dans plusieurs circonstances, dans une hydropisie, par exemple, qui n'a point pour principe l'un ou l'autre de ces deux virus, et où le sang se réduit en sérosité, restant au centre un champignon. Il faut donc reconnaître deux espèces de dissolutions presque opposées l'une à l'autre. Je me suis attaché à en examiner la nature, et à en découvrir la cause. Voici quelles ont été mes réflexions.

Le sang, semblable à une gelée, est propre à ceux qui n'ayant pas remédié aux premiers effets du virus scorbutique, ou vérolique, lui ont laissé faire des progrès, lui ont donné le temps de détruire le tissu des globules du sang, et des autres liqueurs, et de s'y incorporifier ou amalgamer. Or le temps qui s'est employé à cette destruction, à cet amalgame, donne à ces virus un titre de propriété, et au tempérament un changement, ou une nouvelle forme, qu'il n'est plus du devoir de la médecine de changer.

Il n'en est pas ainsi de l'autre espèce de dissolution; le sang paroît y conserver toujours sa qualité globuleuse. Cette qualité est une marque que les liqueurs conservent toujours l'union, et le ressort des parties qui les composent, et qu'elles ne sont pas confondues.

Suivant ce principe, on peut facilement rendre raison pourquoi le sang, quelque vermeil qu'il soit dans le commencement d'une maladie, dès lors qu'il se fige en consistance de gelée, est un signe plus dangereux que lorsque la sérosité s'en sépare, quelque mauvaise que puisse être d'ailleurs la qualité du sang; pourquoi cette consistance est un signe de maladie pestilentielle, c'est-à-dire d'un mauvais leyain qui a désuni les parties fibreuses des glo-

bules. Ce sang conserve néanmoins sa couleur naturelle ; et en cela il diffère de la dissolution scorbutique ou vérolitique. Il ne la conserve que parce qu'une grande abondance , ou affluence de mauvais principes , agissant subitement et promptement , les parties globuleuses désunies n'ont pas eu le temps d'être dépouillées de leur couleur naturelle ; au lieu que dans les autres il agit plus lentement et plus long-temps : d'où résulte une imprégnation plus intime , une désunion plus considérable.

Quand le scorbut n'est pas parvenu au dernier degré, on en tente la cure par les remèdes qu'on estime être spécifiques pour cette maladie. Je n'en propose point d'autres que les tisanes , bouillons , purgations , opiat , bols , et gargarismes , qu'on trouvera décrits dans notre Pharmacopée sous le nom d'anti-scorbutiques.

Quoique les cressons et autres plantes de cette nature obtiennent le premier rang parmi les anti-scorbutiques , ils ne conviennent pas cependant à toutes sortes de tempéramens ; car ceux qui sont sujets , suivant l'observation d'Ettmuler à des dispositions érysipélateuses , à une couleur trop vermeille du visage , à des palpitations , à des superpurgations , et à des migraines , et autres symptômes de cette nature , non seulement ne s'accommodent point de leur usage , mais en ressentent de mauvais effets , à moins qu'on ne les mêle avec l'oseille , l'alleluia et le beccabunga , ou dans le lait , le petit lait , ou le vin , afin que , par ce moyen , leur acrimonie volatile soit tempérée. De-là vient que le même auteur ordonne , dans le petit lait , les remèdes anti-scorbutiques à ceux qui sont attaqués de fièvres intermittentes - scorbutiques qui ont pour caractère des accès très-irréguliers.

Juncker , dans son livre intitulé , *Conspectus Medicinæ* , établit différentes classes de remèdes anti-scorbutiques , suivant les différens tempéramens. Il propose

pour les tempéramens phlegmatiques ceux qui sont les plus âcres et les plus pénétrants, comme le cochléaria, les cressons, les raves, la moutarde, les oignons, et l'ail; pour les mélancoliques, les amers, savoir le beccabunga, la fumeterre, la plante appelée trifolium fibrinum, la petite chélidoine, la chicorée, le cerfeuil; et il prescrit pour les bilieux et bilieux-sanguins, les acides, ou seuls, ou mêlés avec les autres: tels sont l'oseille, l'alleluia, les suc de citron, de limon, de groseille, et d'épine-vinette. Un grand nombre de célèbres médecins s'accordent sur ce point avec cet auteur. Sydenham joignoit avec succès à la conserve de cochléaria, la pulpe de citron ou d'orange. Martin Lister mêle tous les suc des fruits acides, le vinaigre, et l'esprit même de vitriol avec celui de cochléaria. Et Simon Paulli y mettoit l'esprit de vitriol à la dose d'un scrupule. Les peuples du Groënland, instruits par l'expérience, emploient ensemble pour la guérison du scorbut, le cochléaria et l'oseille.

On conviendra cependant que dans le scorbut naissant, le sang et la lymphe circulent trop lentement, et sont tellement privés de fluidité, qu'ils ont besoin de remèdes âcres et spiritueux, pour ranimer les oscillations languissantes des fibres, pour dissoudre les humeurs trop épaisses, et pour rétablir leur mouvement circulaire. Mais il en doit être autrement dans le scorbut déclaré ou invétéré, où les humeurs, par leur repos, ou stagnation, ont acquis un degré de pourriture par laquelle les sels renfermés dans les liqueurs sont devenus urineux, et se sont tellement développés, qu'il est facile d'en remarquer les effets dans le sang, dans la sérosité et dans les urines, qui se corrompent promptement. S'il arrive alors qu'on agite et qu'on anime l'action de ces sels urineux par l'usage des médicamens anti-scorbutiques, actifs et spiritueux, ils développent, divisent les parties sulfu-

reuses des humeurs , et en dissolvent ce qui est coagulé , détruisent le tissu globuleux des différentes humeurs , et corrodent les parties solides ; d'où résulte un plus grand nombre de symptômes scorbutiques. Au contraire , si on a recours aux acides volatils tirés des végétaux , on vient à bout , par l'effet de ces remèdes , de fixer les sels urineux , et par leur union d'en faire un sel mixte ou salé , dont on n'appréhendera pas de mauvaises suites , et qui se dissipera facilement par une sécrétion et évacuation abondante d'urines ; on rétablira insensiblement le ressort des fibres , et la consistance que les humeurs avoient perdue.

CHAPITRE IX.

AFFECTION HYPOCONDRIAQUE SCORBUTIQUE.

LA maladie qu'on appelle affection hypocondriaque , a pour cause une tension trop forte et trop continuelle des fibres du cerveau et des nerfs. Cette tension provient et de la qualité du tempérament , et de quelques autres causes conjointes , comme d'une trop grande oisiveté , qui donne lieu de trop réfléchir sur des maux qui , d'imaginaires qu'ils étoient dans le commencement , deviennent par trop d'inquiétude , une véritable maladie , ou de quelque passion secrète , dont les impressions répondent aux mouvemens que l'importance de l'objet peut exciter. De cette tension contre-naturelle , résulte un dérangement dans le cours des esprits animaux qui se filtrent et circulent lentement , ou en désordre , dans les parties nerveuses , sur-tout dans celles qui ont leur origine dans le cercelet , siège principal des opérations de l'ame , et d'où partent les nerfs des-

tinés aux fonctions des principaux viscères, le cœur, le poumon, le foie, l'estomac, la rate, le diaphragme, etc. De-là vient un ralentissement dans la circulation du sang, qui le fait épaissir, et qui, selon les différens degrés d'épaississement, occasionne des engorgemens plus ou moins considérables, suivis de symptômes proportionnés.

Comme la circulation est naturellement plus lente dans les viscères du ventre que dans les autres, ils sont toujours les premiers attaqués, et le siège ordinaire de la cause qui produit les premiers symptômes : de-là les envies de vomir, les indigestions, les gonflemens d'hypocondres, les légères suffocations, le resserrement de la gorge, et enfin les éclipses de connoissance, et les mouvemens spasmodiques, dont le malade est souvent attaqué, et auxquels il est plus sujet dans les temps pluvieux, sur-tout quand le frais succède à la pluie, parce que rien ne contribue plus au gonflement de toutes les parties du corps que l'humidité.

Les causes premières et essentielles de cette maladie, une fois connues, présentent deux objets à combattre ; la tension trop forte du genre nerveux, et son effet, qui est l'épaississement du sang. Une seule indication suffira pour remédier à l'un et à l'autre, attendu qu'on ne peut se proposer le relâchement des fibres nerveuses, qu'on ne ramollisse, délaie, et liquéfie le sang, et les autres liquides. On espère y parvenir par l'usage des bains, des bouillons, des tisanes, et du régime ci-après détaillé.

Le malade se baignera tous les jours vers les cinq heures du soir, pendant un quart-d'heure, dans un bain très-légèrement tiède, fait de la décoction d'herbes émollientes, épinards, médecinier-bâtard, feuilles de gombo, de monbin, dont il se fera bien frotter avant de sortir

du bain, se mettant aussitôt au lit, où il sera couvert comme à l'ordinaire, et où il prendra plein une écuelle un des bouillons suivans.

Prenez un fort poulet qu'on farcira de gruau, et à son défaut de farine de petit mil à chandelle, et de sept à huit grains de sapotille concassée : quand il sera demi-cuit, ajoutez chicons, épinards, chicorée blanche, kaïa, qu'on appelle monzambai, morelle du pays, que les Nègres appellent laman, de chacun une bonne poignée, qu'on fera bouillir dans six pintes d'eau, jusqu'à la diminution d'environ un tiers, et on exprimera le tout; le malade prendra un de ces bouillons de trois en trois heures, et, dans l'intervalle, un gobelet de la tisane suivante, d'heure en heure.

Prenez une poignée de clous bien rouillés, et un gros de sel ammoniac, sur lesquels on versera neuf pintes d'eau bouillante, qu'on laissera infuser : on prendra tous les matins trois pintes de cette eau, dans laquelle on fera bouillir, l'espace d'un demi-quart d'heure, du chiendent, des racines d'asperges, de la chicorée sauvage, et de la verveine bleue, de chacun une bonne pincée. Retirant la tisane du feu, ajoutez une pincée de réglisse, et une demi-pincée de safran, qu'on laissera infuser un quart-d'heure.

Le malade se purgera tous les quinze jours avec deux bâtons de casse, et deux gros de sel d'epsom dans deux verres. On mettra dans chacun douze grains de poudre cornachine; trois heures d'intervalle entre chaque prise, de deux jours l'un. Il montera à cheval le matin, et il se promènera pendant deux heures. La diète consistera en soupe ordinaire, bouillie légère de maïs, de petit mil, de gruau, sans lait, sans œufs ni beurre, ces alimens lui étant contraires; ainsi on la fera à l'eau, avec un peu de jus de viande, ou du bouillon, ou de la

montaiguë bien fraîche , sans sel , et un peu de sucre. Ce seront là les alimens du déjeûner ; il ne mangera à diner et à souper que de la soupe , de la viande bouillie ou rôtie , ayant soin d'écarter les membranes , les graisses , les cartilages , comme matières indigestes. Il évitera de trop se remplir , et il boira ou de la tisane , ou d'une simple décoction de chiendent , qu'il pourra teindre de vin. Tout ragoût , salades , épiceries de toutes espèces , lui sont d'ailleurs interdits.

Mais comme le ralentissement général de la circulation fait son principal effet sur la rate et sur le foie , et épaissit par conséquent la bile plus que toute autre humeur , et que cette bile en croupissant acquiert une qualité âcre , muriatique , qui , par son développement , infecte le sang d'un mauvais levain , qu'on appelle scorbut ; lequel , par cette raison , est toujours la terminaison des affections hypocondriaques , et ordinairement très-prompte dans un climat aussi marécageux que celui de Saint-Domingue , où l'air , rempli de mauvais principes , ne peut qu'augmenter la mauvaise disposition qui se rencontre dans les tempéramens : il faut donc tâcher non seulement d'en prévenir les effets , mais encore de détruire ceux qu'on a lieu de soupçonner être déjà existans. C'est dans cette vue , qu'après un mois d'usage des remèdes ci-dessus prescrits , le malade prendra ceux qu'on appelle anti-scorbutiques.

Il ne prendra alors , que deux fois par semaine , le bain où l'on mettra de la sauge de marais , du franc-basin , des feuilles de gommier et de monbin. La chicorée sauvage dans ses bouillons tiendra la place de chicons et de chicorée blanche. En les tirant du feu , on y fera infuser du cresson de fontaine et du cerfeuil , de chacun une poignée. On substituera dans la tisane à la racine de verveine , une patte de gingembre coupée

par morceaux, et on fera infuser avec le safran une poignée de cresson de savane. On purgera le malade tous les huit jours avec un gros de confection hamech, un gros de séné, et douze grains de poudre cornachine. Si cette dose ne paroît pas suffire pour cinq à six selles, on la doublera la seconde fois. Il avalera soir et matin une prise de l'opiat suivant.

Prenez safran de mars apéritif, cloportes, petite centaurée et iris de Florence bien pulvérisés, de chacun un gros, sel d'absynthe un gros: mêlez-les dans suffisante quantité d'extrait de genièvre. La dose d'un gros.

Le malade continuera ces remèdes l'espace d'un mois et je lui conseille de reprendre de quatre en quatre, ou de cinq en cinq mois, l'usage, tant des premiers que des seconds, ne devant point compter sur le mieux qu'ils pourront lui procurer, parce qu'en fait de maladies chroniques, on doit se proposer un traitement aussi long, pour réussir dans la cure, que la maladie a été de temps à se former et à croître. Dans l'intervalle qu'on lui accorde, il gardera le régime qu'on lui a proposé; il continuera l'exercice du cheval, qu'on lui recommande particulièrement, et il s'abstiendra du commerce des femmes. C'est l'avis de....

Quelques uns dans qui le mal n'avoit pas fait beaucoup de progrès, ont paru guérir par l'usage des remèdes suivans que je rapporte ici, parce qu'ils sont fort simples.

Prenez écorce de gommier et de sucrier coupée par petits morceaux, de chacune une bonne pincée; de vieux clous une poignée; faites bouillir dans deux pintes d'eau, jusqu'à la diminution du quart: en tirant la décoction du feu, faites infuser pendant une demi-heure une poignée de cresson de savane ou de fontaine; passez la tisane.

Appliquez sur la rate un cataplasme fait avec la verveine bleue , bouillie dans partie égale d'eau et de tafia ; saupoudrez le cataplasme avec une poudre ou mélange de parties égales de sel , de poivre , et de gingembre pulvérisés.

Prenez écorce de citronnier , d'oranger , de mapou , et de tamarin , de chacun une pincée ; de vieux clous une poignée : faites une tisane comme la précédente , y faisant infuser une poignée de cresson.

Le malade qui a usé de ce remède , m'a dit avoir été guéri en quinze jours , et qu'il urinoit si copieusement , qu'il fut obligé d'en quitter l'usage au bout de ce temps.

A la suite de ces remèdes ou de semblables , je conseille à plusieurs , quand il n'y a plus d'apparence de gonflement , de continuer les mêmes tisanes , coupées avec un tiers ou moitié de lait , et de se purger tous les huit jours , dans la vue de rétablir la parfaite consistance du sang.

Un habitant , qui avoit un commencement de scorbut , m'a assuré s'être guéri par l'usage de la calebasse , ainsi qu'il est fait mention dans la Pharmacopée , dont il prenoit de deux en deux jours , deux ou trois verres , suivant l'effet que le remède paroissoit avoir : ce qu'il continua pendant trois semaines , après lequel temps il se mit à l'usage du lait coupé avec l'infusion de cresson. Il me dit avoir ressenti un peu de tranchées , et que ce remède le faisoit aller dix à douze fois.

D'autres disent aussi avoir été guéris du gonflement de rate , par l'usage des feuilles d'aloès , dont on enlève la peau , et qu'on avale en façon de tranches de cardes , après les avoir saupoudrées d'un peu de sel.

I^{re}. Maladie.

Un homme très-libertin fut attaqué d'un gonflement de rate ; il ne sentit point, pendant plusieurs années, d'autres incommodités que quelques accès de fièvre. Il survint une diarrhée qui n'inquiéta point le malade , parce qu'il ne ressentoit aucune douleur. Au bout de trois ou quatre ans , le mal augmenta ; le flux de ventre ne donnoit point de relâche ; une fièvre lente minoit peu à peu les forces. La maigreur , la couleur extrêmement plombée , et les ulcères des jambes qui accompagnoient ces symptômes , me firent désespérer du malade ; je ne cherchai qu'à lui procurer quelque soulagement par les rôties au vin , la thériaque , et l'opium.

I I^e. Maladie.

Un homme de trente ans , Créole , après avoir passé quelques années en France , revint aux îles. Il reprit bientôt ses anciennes habitudes : quelques gonorrhées en furent la suite : il en fut guéri. Les fréquentes attaques de fièvre le firent tomber dans le gonflement de rate. Deux ou trois ans après , il fut attaqué de la diarrhée qui lui donnoit de temps en temps du relâche. Le flux de ventre devint considérable et continu , accompagné d'une fièvre très-forte. L'extrême volume de la rate me fit conjecturer que le trop grand engorgement de cette partie , et la pression qui en résultoit sur les autres viscères , en étoit la cause. Suivant ces principes , il en fallut venir aux saignées , que j'eus attention de faire faire très-petites , et de les réitérer suivant les degrés de la fièvre. Il fallut le saigner cinq fois. Je mis en usage les bouillons et lavemens émolliens , et je le purgeai de cinq en cinq jours , avec la manne et le sirop de chicorée composé de rhubarbe , afin de parvenir à diminuer le volume de la rate. Le malade fut à

l'extrémité. Je changeai alors de remèdes et de régime; on lui fit de forts bouillons; il prit quelques potions cordiales et anodines, et je le mis à l'usage de la tisane anti-scorbutique, dans laquelle je faisois ajouter quelques graines de maïs rôties, et un peu de canelle. On mettoit du plantain, du cerfeuil, du céleri, de l'oseille, et du cresson dans les bouillons. On faisoit cuire et infuser ces herbes à part, et on mettoit trois à quatre cuillerées de leur jus dans chaque bouillon. Au bout de quatre à cinq jours, le flux de ventre se calma, et la fièvre se dissipa. Je lui conseillai alors de s'en tenir à la tisane et aux bouillons. Le malade parut en peu de temps parfaitement rétabli, le visage coloré, et une apparence de bonne santé : je dis apparence, parce que la rate restoit toujours gonflée. En effet, la saison des nords étant revenue, le malade retomba dans les mêmes accidens dont il sortit de la même façon, avec cette différence qu'il ne fut saigné que deux fois. Il eut pendant quatre ans les mêmes assauts dans la même saison, et ils se terminèrent enfin par une hydropisie dont il mourut.

Les saisons froides et pluvieuses, contribuant à augmenter le gonflement de la rate, rendent presque tous ceux qui en sont attaqués, sujets à des fièvres plus ou moins considérables, suivant son augmentation, à moins que la diarrhée ou un flux de ventre assez considérable n'y supplée.

La mauvaise méthode que les chirurgiens emploient à Saint-Domingue dans le traitement des gonorrhées fait tomber un grand nombre de gens dans la dissolution et le gonflement de la rate, sur-tout quand cette maladie est rebelle, comme il arrive ordinairement.

CHAPITRE X.

TRAITEMENT DE LA VÉROLE.

LE scorbut et la vérole sont les maladies les plus funestes aux habitans de Saint-Domingue.

La vérole paroît être une maladie endémique dans l'Amérique et dans l'Afrique : c'est de ces parties du monde qu'elle a été communiquée aux autres. On la nomme *pians* chez les Africains, parce que les pustules qui portent ce nom en sont le principal symptôme. Elles sont grosses, écailleuses, et forment au milieu un nombril qui augmente peu à peu en largeur et en profondeur, jusqu'à ce qu'il s'y forme un ulcère. Elles attaquent indifféremment toutes les parties du corps, mais principalement les honteuses, les aines, les aisselles, les fesses, et les orteils des pieds.

La vérole paroît aux blancs sous une autre face; elle ne donne ordinairement aucun signe extérieur; ce qui cause bien de l'embarras à un médecin dans les maladies de dissolution, pour la démêler d'avec le scorbut. N'ayant point dans la plupart de ceux qui en sont infectés d'autre effet que celui de cette maladie, on ne peut en attribuer la cause qu'à la différence du tempérament des Américains, dont le sang est beaucoup moins épais que celui des Africains et des Européens, et à la transpiration qui est beaucoup plus abondante qu'en Europe. L'abondante transpiration en est tellement la cause, que nous remarquons des symptômes conformes à ceux qu'on voit en Europe; et que, quand les saisons sont sèches et froides, on observe alors dans plusieurs, des dépôts, des ankyloses, de vives douleurs

dans les articulations , des nodus , des exostoses , des caries , des ulcères aux jambes et dans la bouche , surtout au palais , à la luette , des pustules et des ophtalmies considérables , à moins qu'une extrême dissolution ne détourne ces symptômes , ou par une violente diarrhée , ou par une hydropisie , qui deviennent bien vite incurables.

La gonorrhée qui , dans le plus grand nombre , est l'avant-coureur de la vérole , est beaucoup plus opiniâtre et rebelle en Amérique qu'en Europe , sur-tout lorsqu'il est à propos d'en arrêter l'écoulement. On tente à cet effet tant de différens remèdes administrés par gens qui n'en connoissent point les qualités , que , pour parvenir au but , on jette le malade dans une langueur dont il ne peut sortir , ou bien il devient cachectique , ou il est affligé de quelque skirre qui lui occasionne une fièvre hectique , qui est ordinairement suivie de diarrhée ou d'hydropisie qui le font périr ; et , pour comble de malheur , il n'est point guéri de l'écoulement qui ne contribue qu'à augmenter sa mauvaise situation.

La cure de cette maladie dépend beaucoup à Saint-Domingue , de la qualité du tempérament , de la façon dont on est attaqué , et de celle dont on débute pour le traitement. La qualité des femmes qui communiquent cette maladie , contribue beaucoup aussi à la rendre plus mauvaise : car on m'a assuré que celle qu'on attrapoit avec les Mulâtresses étoit la plus mauvaise , et , avec les Nègresses , plus dangereuse qu'avec les Blanches. La seule raison qu'on en apporte , c'est que les premières sont d'un tempérament plus chaud que les autres. Que cela ait lieu ou non , ce qu'il y a de certain , c'est qu'un très-grand nombre n'en peut guérir , et que plusieurs sont des années entières à y parvenir ; ce qui

leur laisse des impressions dont ils se ressentent toute la vie, et qui sont souvent la source d'une prompte et facile disposition au gonflement de la rate.

Il faut commencer le traitement de cette maladie par les saignées, les tisanes émollientes, adoucissantes, les bains, les purgatifs doux et en lavage, qu'on réitère et qu'on continue suivant la violence des ardeurs, des douleurs, en un mot de l'inflammation. Cependant peu le pratiquent à Saint-Domingue, où cette méthode est plus nécessaire que dans tout autre pays : presque tous commencent par les tisanes apéritives nitrées, auxquelles succèdent bien vite les sudorifiques, les purgations en bols mercuriels, et les astringens. La tisane lénitive de notre Pharmacopée est celle que j'emploie ordinairement, ensuite le petit lait laxatif ou simple, et les eaux de casse nitrées, auxquelles je fais succéder une des tisanes pour la gonorrhée, continuant toujours les eaux de casse de deux en deux ou de trois en trois jours, suivant la qualité du tempérament. Quand je suis parvenu à procurer un écoulement des matières blanchâtres, j'ai recours à la tisane sudorifique que je rends purgative, de cinq en cinq jours; et lorsqu'il convient de l'arrêter, à quelques bols astringens, à une tisane faite avec l'écorce de sucrier, d'icaquier et d'aman-dier, où je fais mettre quelques gouttes d'esprit de vitriol jusqu'à une agréable acidité. Je fais quelquefois faire des injections avec cette tisane, où l'on met quelques gouttes de baume du Pérou, ou de sucrier.

Dans certains cas, sur-tout quand le malade ressent quelqu'obstacle en urinant vers la partie supérieure du canal, je fais faire de légères frictions au raphé.

Comme cette maladie est très-commune, chacun a son remède, sur-tout les Nègres qui passent pour avoir de meilleurs spécifiques. Voici ceux qui sont parvenus

à ma

à ma connoissance , que je vais distinguer par leurs vertus.

Plantes apéritives et détersives.

Les racines de balisier , d'herbe à blé , de roseau sauvage , de gris de chat , d'herbes à chiques , de toutes les verveines , de mal-nommée , de pois puant , d'un arbrisseau ressemblant au tamnus , et dont la racine est très-puante , de bois de couille , d'indigo , de bidens ou herbe à aiguille , d'herbe à colet , qui est estimée un remède très-spécifique , les écorces d'orange et de citronnier sauvages , de sureau , de liane à savon.

Plantes astringentes.

Les racines de cassier ou caneficier , de faux caneficier à fleur violette et feuilles étroites , et leurs écorces , les écorces de sucrier , de gommier , de bois-marie , de bois de chandelle , d'icaquier , de gayac , de raisinier , de monbin-franc , de monbin-bâtard , de racine de bonduc ; les écorces d'amandier et d'épineux jaune , les fruits de la liane à savonnettes en émulsion , et l'apiaba.

Quand j'apperçois dans quelqu'un des signes de vérole , ou que j'ai lieu d'en croire quelqu'un infecté , je n'emploie point d'autre méthode que celle de l'extinction , qui consiste à ménager les frictions de façon qu'il n'arrive point de salivation , ou du moins qu'elle soit peu abondante ; si elle l'étoit trop , de la détourner par les purgatifs , et de suspendre pour cet effet les frictions , jusqu'à ce que le gonflement des gencives soit dissipé.

Remèdes qui m'ont été communiqués par des chirurgiens très-expérimentés, comme les plus efficaces qu'ils aient éprouvés dans le traitement des gonorrhées.

On fait saigner une ou deux fois le malade, suivant la qualité de son tempérament. Il boit, pendant cinq à six jours, deux bouteilles d'eau aiguisées de trois gros de nitre purifié, et il prend ensuite la tisane suivante.

Prenez une once d'écorce de bois de fer et demi-once de salsepareille bien concassées : faites-les bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à la diminution de la moitié, et à petit feu : ajoutez alors demi-once de séné, deux gros de sel de nitre, et un morceau de réglisse : retirez le tout du feu, et couvrez le vaisseau pour laisser infuser la décoction jusqu'à ce qu'elle soit froide : filtrez la liqueur.

Le malade en boira une chopine le matin en deux gobelets, deux heures d'intervalle entre chaque ; il pourra déjeuner deux heures après : il prendra le reste deux heures après avoir dîné. Il s'abstiendra de vin, ou en boira très-peu. Il continuera cette tisane jusqu'à ce que les matières soient blanches et filantes comme un blanc d'œuf, et qu'elles s'arrêtent.

Plusieurs m'ont assuré s'être guéris par l'usage d'une tisane faite avec les racines de balisier, de griffe de chat, et de chiendent. Ils la rendoient purgative de deux en deux, ou de trois en trois jours, avec la liane purgative et la racine de médecinier bâtarde. Ils arrêtoient ensuite la gonorrhée par la tisane de gommier et de verveine puante. Je voudrois ajouter dans l'une et l'autre tisane la limaille de fer avec le sel de nitre, ou bien dans la dernière le mâche-fer pilé et mis en nouet.

Il arrive à la plupart de ceux qui emploient dans les tisanes la liane à persil, qu'après leur guérison, ils rendent

dans l'éjaculation une semence rouge ou rougeâtre, ce qui les effraie, parce qu'ils s'imaginent avoir quelque vaisseau rompu. Comme il n'en résulte d'autre événement que la peur, je pense que cette altération, ou teinture, provient de la qualité de cette plante, dont quelque principe se joint et s'unit intimement à la liqueur séminale, dans la sécrétion. Il ne paroît d'ailleurs dans le traitement aucune marque de teinture, ni dans les urines, ni dans l'écoulement de la gonorrhée.

On emploie deux espèces de mal-nommée pour la cure des gonorrhées; la mal-nommée à feuilles de pariétaire, dont le fruit ressemble à des verrues; et la mal-nommée à feuilles de serpolet. L'une et l'autre sont rampantes. Plusieurs préfèrent la dernière. Sa vertu principale, différente de celle des tithymales, est astringente; car un homme digne de foi m'a assuré n'avoir point trouvé de meilleur remède pour la diarrhée que la tisane de cette plante, qui lui fut indiquée par un Nègre après qu'il eût employé inutilement le lait et plusieurs autres remèdes. D'où l'on doit conclure que ces plantes ne peuvent convenir que lorsqu'il est question d'arrêter les gonorrhées; car si on les donnoit dans les commencemens, on courroit risque d'enfermer le loup dans la bergerie.

Un nègre fut surpris par son maître se traiter d'une chaude-pisse par la seule décoction de mal-nommée. Le maître y fit attention; et ayant été assuré de la guérison du nègre, il voulut éprouver sur lui-même le même remède, qui fut infructueux.

Les racines de verveine puante et d'herbe à collet, prises en tisane, sont, de toutes les plantes qu'on emploie les plus efficaces pour arrêter l'écoulement.

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre les Nègresses se plaindre du mal de mère ou de matrice. Ce mal est presque toujours l'effet d'un ulcère vénérien à

cette partie , ou de quelque accident de couche , elles ne sont pas cependant si sujettes aux fleurs blanches que les femmes blanches.

Les petites tumeurs qui s'ulcèrent aux pieds des nègres , sur-tout aux orteils , sous la plante des pieds , et vers les articulations , et qu'on appelle crabes , tiennent de la nature des pians , qui ne s'étendent et ne jettent des racines , que parce que la dureté de la peau de ces parties les empêche de sortir , et de s'élever comme dans les autres parties du corps. De là vient que le sublimé corrosif est le meilleur remède.

Méthodes qui m'ont paru les meilleures pour traiter les Pians.

De toutes les méthodes mises en usage par plusieurs chirurgiens , pour le traitement des pians , les deux suivantes m'ont paru les plus sûres.

L'usage dans l'Amérique est d'enfermer les nègres pianistes dans une chambre bien close , et échauffée par un poêle , ou par un coffre à étuve. Les huit ou dix premiers jours , on les saigne , on les purge , et on les fait baigner plus ou moins , selon que la qualité de la maladie , et celle du tempérament semblent le demander : on les met en même temps à la tisane sudorifique. Après deux ou trois purgations , ils prennent des bols ou potions sudorifiques , pour exciter la sortie de tout le venin par le moyen d'une plus grande abondance de pustules. Quelques uns préfèrent la fleur de soufre prise intérieurement ; en effet elle m'a paru mieux convenir que tous les autres remèdes. Tandis que les pians sortent , on ne fait point d'autres remèdes ; ce qui dure à quelques uns plus d'un mois. Quand on les juge bien sortis , on donne des frictions , que presque tous les chirurgiens poussent jusqu'à ce que la salivation soit bien établie ; ils entretiennent

cette salivation plus ou moins long-temps , suivant les qualités de la maladie et la force du malade. Quelques uns ont attention à ménager les frictions de façon qu'on puisse calmer ou arrêter la salivation par le moyen d'un doux purgatif , aussi souvent qu'on le juge nécessaire. Cette façon est très-prudente , et convient sur-tout aux sujets délicats , à ceux qui ont la poitrine foible , ou du penchant à l'étiisie. Plusieurs chirurgiens n'emploient point aujourd'hui de frictions ; ils font user d'une boisson mercurielle préparée comme il suit.

On fait dissoudre dans deux onces d'eau forte une once de mercure : on mêle la dissolution dans dix-huit à vingt onces d'eau. On met le premier jour , dans une bouteille de tisane sudorifique , deux ou trois gouttes de cette dissolution ; on augmente tous les jours la dose d'une ou deux gouttes jusqu'à ce qu'il paroisse des marques de salivation. Quelques uns font saliver ; d'autres l'empêchent par quelque purgatif. Les uns et les autres , par l'examen que j'en ai pu faire , réussissent également et sûrement. La dernière façon paroît mieux convenir à ceux qui ont de mauvais ulcères. Cette dissolution , mêlée dans l'eau , suffit seule pour leur pansement. Ceux qui purgent n'emploient pour cet effet que la liane purgative , dont une brassée est la dose qu'ils coupent par petits morceaux , et qu'ils font bouillir dans la tisane sudorifique.

On m'a assuré qu'on faisoit tomber les gales pianistes à la Martinique avant que d'administrer les frictions , par le moyen d'un onguent fait avec le mâche-fer pilé et le jus de citron , afin , m'a-t-on dit , de rendre la peau unie , et par conséquent donner une plus grande facilité au mercure d'agir , et de pénétrer au travers des pores de toute la circonférence.

Depuis un ou deux ans , M. Conegu , maître chirurgien et qui est dans une grande réputation , a fait part à plu-

sieurs de ses confrères d'une autre façon de traiter les pianistes par une préparation particulière du mercure, que j'ai copiée de l'écrit de l'auteur. Ceux qui s'en servent m'en ont tous parlé fort avantageusement.

*Remèdes pour guérir les Pians, qu'emploie avec succès
M. Conegu, maître chirurgien à Limonade.*

Prenez du sublimé corrosif, et du mercure cru, de chacun pareille dose, par exemple une once de chacun : broyez-les dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint avec le sublimé corrosif, et réduit en une poudre très-grise. Cette trituration doit être longue et lente, il faut que l'artiste ait soin d'en éviter la vapeur.

Après cette opération, on lave la poudre dans le même mortier, premièrement avec de l'eau bien chaude, en remplissant presque le mortier, et agitant la poudre avec le pilon, afin de délayer et emporter les sels.

On laisse la poudre se rasseoir au fond du mortier ; on incline l'eau en prenant garde de ne pas jeter la poudre, on la lave de cette façon deux ou trois fois avec de l'eau chaude, et autant de fois avec de l'eau froide, et on la fait sécher au soleil.

Quand elle est bien sèche, on la remet en poudre dans le mortier de marbre, et on l'arrose avec l'esprit de vin jusqu'à ce qu'il surnage un peu de la poudre, qu'on agite avec une spatule, afin de la bien faire pénétrer par l'esprit. On y met le feu avec un morceau de papier. On remue de temps en temps avec la spatule jusqu'à ce que l'esprit de vin soit tout-à-fait consommé, et que la poudre soit sèche, comme il arrive toujours quand l'esprit de vin est bon. On fait dévorer à l'Esprit de vin cette poudre deux ou trois fois de la même façon, afin d'adoucir et d'arrondir les pointes de sels que les lotions n'ont pu enlever.

Cette poudre, ainsi préparée, est incapable de faire aucune mauvaise impression. On peut en donner en toute sûreté, même à des enfans. La dose aux grandes personnes est depuis quatre jusqu'à huit grains.

Il faut commencer, avant d'en user, par saigner et purger une ou deux fois, suivant l'état de plénitude et la constitution du sujet, et mettre le malade à l'usage de la tisane sudorifique.

Dans le commencement, on ne donne que quatre grains en bol; on peut augmenter le quatrième jour. S'il paroît des signes de salivation, on peut la prévenir par un doux purgatif, parce que l'indication qu'on se propose de remplir est de chasser le venin par la transpiration.

Il est bon, pour la procurer, de faire travailler les Nègres à l'ardeur du soleil, évitant de ne les point faire sortir au vent froid, à la pluie, ou à la rosée, et on ne doit les nourrir qu'avec des alimens doux.

On use de ce remède pendant vingt-cinq ou trente jours, s'il excitoit le vomissement, ce qui arrive rarement, à moins que le malade n'y ait de la disposition, dont la qualité des matières bilieuses sert de preuve. Si le vomissement revient à la seconde ou troisième prise, on donne un doux purgatif, et l'on continue le remède. L'auteur n'a jamais vu d'autres accidens.

Ne pourroit-on pas exécuter la même opération avec le sel ammoniac? Et, dans ce cas, le remède non seulement seroit moins dangereux, mais même seroit plus sûrement sudorifique.

Une des principales causes qui empêchent de réussir dans la cure des *pians* et de la vérole, est le défaut de préparation, ou l'erreur qu'on peut commettre dans la manière de préparer les malades. Plusieurs chirurgiens

se bornent à une ou deux saignées et à deux ou trois purgations, et mettent les vérolés, dès les premiers jours, à la tisane sudorifique. D'autres, sans faire attention à la qualité du tempérament, emploient la même méthode, ou, pour mieux dire, la même routine, ne faisant pas réflexion qu'aux uns les remèdes échauffans et dessiccatifs, tels que la tisane sudorifique, sont contraires; qu'aux autres il faut éviter les émolliens et les laxatifs. La meilleure règle qu'on puisse suivre à l'égard de ceux qui ont le malheur d'être infectés de ce virus, c'est de distinguer les tempéramens gras et replets d'avec les secs, maigres, ou exténués. Aux premiers, les purgatifs réitérés plusieurs fois, et la tisane sudorifique conviennent: aux seconds, les saignées, les bains et les tisanes ou bouillons délayans et émolliens, dont il convient de leur faire user l'espace au moins de quatre à cinq semaines, avant que d'en venir aux remèdes mercuriels, afin de relâcher le tissu des fibres, dont le trop de sécheresse empêche l'effet du mercure par la transpiration.

La tisane faite avec la seule écorce de gommier, et les lavemens avec la décoction de cette écorce, et la raquette boucannée et pilée, m'ont paru les meilleurs remèdes pour calmer les douleurs de la vérole.

Je ne m'arrête point à la vérole ni au scorbut d'origine parce que ces virus naturalisés ou incorporifiés avec toute la subsance du corps, constituent une espèce de tempérament infirme, languissant, assailli de différens maux, dont il n'y a pas apparence de détruire la cause, parce qu'on n'a pas le pouvoir de refondre une mauvaise constitution. Tout ce qu'on peut faire est de pallier et de conseiller un régime, des alimens, des boissons, qui combattant sans cesse la mauvaise qualité de l'un ou de l'autre, puissent en diminuer l'action et le développement.

CHAPITRE XI.

TRAITEMENS DES FLUX DE VENTRE,

Confondus à Saint-Domingue sous le nom de Diarrhée.

LORSQUE l'estomac est fatigué par des alimens trop grossiers qu'il ne peut bien digérer, il ne se forme qu'un chyle rempli de matières dures et compactes, lesquelles parcourant le canal intestinal, en irritent, raclent et excorient les fibres. Quoique le tissu des intestins grêles soit plus délicat que celui des gros, ils sont cependant plus à couvert de l'action de cette matière, parce que celles-ci nageant dans le fluide chyleux, elles y sont comme noyées, et ne peuvent offenser la membrane veloutée; mais quand elles sont parvenues aux gros intestins, destituées alors de liquides, elles agissent immédiatement sur les fibres. De-là les coliques ou tranchées qui suivent et accompagnent les indigestions, et qui se faisant principalement sentir dans le colon, ont fait donner à ce symptôme le nom de colique : de-là le ténésme et la dyssenterie qui surviennent quand les indigestions se succèdent, et que les irritations sont continuelles : de-là, la lienterie et le flux hépatique, lorsque par une mauvaise disposition ou naturelle, ou provenant de quelque virus, les fibres se relâchent, et perdent leur ressort.

Ces différens flux de ventre sont donc des symptômes ou des suites du premier, et par conséquent le dérangement de l'estomac en est la première cause.

CHAPITRE XII.

DU TÉNESME.

LE ténesme est une irritation dans l'intestin rectum et dans son sphincter ou bourrelet, qui excite des envies continuelles d'aller à la selle, où l'on fait de grands efforts sans rien rendre, ou ne rendant que quelques matières muqueuses et mauvaises, des glaires, et quelques particules du velouté de l'intestin, dans lesquelles on apperçoit des gouttes de sang.

CHAPITRE XIII.

DE LA DYSSENTERIE.

LA dyssenterie est une déjection fréquente, sanguinolente, précédée et accompagnée de vives tranchées, et qui continuant, devient purulente et très-douloureuse.

Le ténesme et la dyssenterie ne diffèrent que par le degré, et par les parties qui en sont le siège. Le ténesme précède, accompagne, et suit presque toujours la dyssenterie, parce que les mauvaises matières séjournent un peu trop dans l'extrémité du rectum, et qu'il en reste toujours quelque portion, qui étant retenue, échauffe et irrite cette partie.

Ces maladies supposent un grand ressort dans les fibres intestinales. Elles ne surviennent en effet que parce que les fibres résistent; et qu'irritées par le frottement des matières dures, elles redoublent leur con-

* Voyez Offman et Bianchi.

traction ; ce qui ne peut arriver sans de fortes percussions de la part des mauvaises matières : d'où résultent des excoriations de la membrane veloutée, des déchiremens des vaisseaux capillaires-sanguins , et enfin des ulcères. Aussi ces maladies, sur-tout la dyssenterie , n'attaquent que des tempéramens forts , naturellement constipés , et sur-tout les matelots.

CHAPITRE XIV.

DE LA LIENTERIE.

J'APPELLE lienterie un flux de ventre dans lequel on va fréquemment à la selle, sans tranchée et sans douleur , dans lequel les malades rendent les alimens mal digérés, dont on trouve encore quelques portions entières et très-fétides.

CHAPITRE XV.

DU FLUX HÉPATIQUE.

LE flux hépatique est une suite de la lienterie : il y en a de deux espèces ; l'un provient du relâchement des veines hémorroïdales internes , et l'autre du seul relâchement du foie. L'un et l'autre sont rares , sur-tout le dernier. Le relâchement de l'estomac et des intestins se communique aux vaisseaux sanguins ; les hémorroïdaux laissent échapper le sang qui donne aux excréments une teinture plus ou moins rouge , suivant la qualité et la quantité qui en découle.

Traitement.

Ces maladies , c'est-à-dire la lienterie et le flux hépatique , n'ont coutume d'attaquer que les scorbutiques , les vérolés et les cachectiques , dans lesquelles les signes d'une grande dissolution annoncent un grand relâchement , sur-tout lorsque ces malades étant à un certain état d'engorgement , perdent l'appétit , et que l'estomac opprimé par la plénitude de ces vaisseaux propres , et par celle des viscères voisins , sur-tout de la rate , ne peut faire que de très-mauvaises digestions , d'où s'ensuivent des indigestions , auxquelles succède bientôt une fonte générale.

Cette révolution arrive ordinairement dans les saisons pluvieuses ; quelquefois le ténesme la précède , l'accompagne et la suit , mais bien plus foiblement que la dysenterie , les causes de ces maladies étant bien connues , montrent clairement les indications qu'il faut suivre.

Une diète rigide , des bouillons légers , des tisanes lénitives , et quelques lavemens adoucissans , suivis de quelques purgations douces , coupent pied aux suites d'une diarrhée négligée , qui menace de ténesme et de dysenterie.

Dans le ténesme , je fais faire des fumigations , c'est-à-dire recevoir la vapeur de quelque décoction émolliente , ou du sucre , dans un rechaud rempli de cendres bien chaudes. Si par négligence , par le mauvais régime , ou par une mauvaise disposition , le mal augmente , que le sang soit mêlé avec les excréments , que le malade se plaigne de grandes tranchées , et qu'enfin la fièvre survienne , il faut avoir recours à la saignée , qu'on réitérera plus ou moins , suivant les circonstances ; aux cataplasmes émolliens , aux fréquens lavemens adoucissans , huileux ; aux tisanes lénitives , à la potion lé-

nitivité de notre Pharmacopée, qui appaise beaucoup les tranchées. Quand la disposition inflammatoire est dissipée ou diminuée, on purge avec la manne et l'huile d'amandes douces. On réitère cette médecine deux ou trois fois, suivant les symptômes qui restent. On emploie, ou le sirop magistral, ou un peu de rhubarbe avec la manne, quelque tisane astringente ou détersive, enfin l'opium, qu'on doit administrer avec prudence, et ne risquer que lorsque tout soupçon d'inflammation est dissipé, parce qu'on ne peut trop, dans les pays chauds, être en garde contre les inflammations de ces parties, qui, se formant lentement et souvent sans beaucoup de douleur, ne donnent des marques de leur existence que lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier. Pour cette raison, je n'emploie point d'ipécacuanha, rarement de rhubarbe et d'opium. La lecture de ces mémoires, que j'ai tâché de mettre à la portée de tout le monde, pourra dessiller les yeux de nos chirurgiens, et les convaincre du mauvais effet de ces drogues dans ces maladies.

Comme le ténésme est une maladie commune, et que dans la plupart elle provient d'une chaleur trop grande, les boissons acides et rafraîchissantes sont les meilleurs remèdes. C'est dans cette intention qu'on réussit dans sa cure par l'usage de la limonade avec l'orange des bois, par celle de tamarin, par la décoction des bourgeons du dernier, enfin par quelque tisane rafraîchissante. Si on a lieu de soupçonner une acrimonie vérolique ou scorbutique, la décoction d'écorce de gommier est de tous les remèdes éprouvés celui qui m'a paru le mieux réussir pour en émousser la mauvaise qualité, et calmer les douleurs.

Le relâchement qui est la cause de la lienterie et du flux hépatique, propose une indication contraire à celle

qu'il faut suivre pour la cure du ténésme et de la dysenterie. Il faut se comporter dans leur traitement de façon qu'on laisse la nature se débarrasser elle-même du poids qui l'accabloit, avoir attention à rétablir peu à peu le ressort des parties relâchées, et combattre ou corriger en même-temps les mauvais levains qui en sont la première origine. On y parviendra par un régime conforme à la situation du malade, par les tisanes et boissons propres à tempérer la fréquence des déjections, par de légers cordiaux, par de légères purgations, sur-tout par le sirop magistral. On trouvera, dans notre pharmacopée, toutes les formules de ces différens remèdes qui peuvent y convenir. On y associera les anti-scorbutiques, les sudorifiques, suivant la qualité du virus qu'on pourra découvrir, ou qu'on aura sujet de soupçonner.

L'Ipécacuanha de Saint-Domingue, dont les effets m'ont paru plus doux que ceux de celui du Brésil, la thériaque, le diascordium et l'opium, ont plus lieu dans ces espèces de flux que dans les précédens, parce qu'il n'y a pas tant à appréhender l'inflammation. Il faut cependant avoir l'attention de ne les employer que lorsque la plénitude est entièrement dissipée, et que le malade, étant menacé d'épuisement, a besoin de relâche.

Le cachou et le succin m'ont paru très efficaces dans ces maladies. Les gelées de jus de citron et d'orange sauvage ont beaucoup de vertu pour fortifier.

Mais il n'y a point de remède plus salutaire que le lait à l'égard du plus grand nombre des diarrhétiques. C'est toujours à lui qu'il en faut revenir, et sans lui il en périroit plus des deux tiers. Ce liquide remplit en effet par ses qualités toutes les intentions qu'on doit se proposer pour donner à l'estomac un aliment proportionné à sa foiblesse, et, à toutes les autres parties,

la nourriture légère qui convient à leur relâchement, et qui, en les fortifiant peu à peu, puisse les mettre en état d'en recevoir une plus solide. Il redonne en même temps de la consistance aux liquides ; et embarrassant les restes du levain qui n'a pas été entraîné par la colliquation générale, il les met hors d'état de se développer de long-temps : d'où résulte un changement si considérable, qu'on croiroit voir d'autres hommes. Malgré ces bons effets, il y a cependant quelques précautions à prendre dans son usage. Il ne faut y avoir recours que lorsque le malade est parvenu à un état de foiblesse qui fait conjecturer qu'il reste peu des mauvaises matières qui formoient les engorgemens ; car autrement le lait se corromproit, et en augmenteroit la quantité. Il faut le donner coupé avec quelque légère tisane astringente ou décoction de cette nature, au tiers ou à la moitié. Le lait astringent de notre pharmacopée servira de modèle.

Le flux de ventre se calmant, on coupe le lait avec une décoction ou infusion anti-scorbutique ou sudorifique, suivant le levain qu'on a lieu de soupçonner. Le malade n'y joint d'autre nourriture que lorsqu'il paroît prendre un peu de force, et il doit avoir soin que ces nourritures soient d'une nature conforme à celle du lait. Il se purge alors, suivant le resserrement où il se trouve, de huit en huit jours avec la manne et un peu de rhubarbe, ou de quinze en quinze jours : faute de cette attention, le lait étant extrêmement épais à Saint-Domingue, il se formeroit de petits engorgemens, sur-tout dans les veines lactées, qui causeroient la fièvre.

Dès que le malade sera parvenu à un état de santé convenable, il quittera l'usage du lait, et ne prendra celui du vin que long-temps après, ayant soin de se purger en finissant.

J'ai vu des gens qui , pour se procurer de l'embonpoint , continuoient de prendre du lait , et qui y étant parvenus , tomboient dans puelques maladies considérables , sur-tout dans des fièvres continues qui duroient longtemps , et qu'on ne pouvoit déraciner que par les purgations réitérées de quatre à cinq jours de suite.

On doit avoir attention de faire nourrir la vache d'une manière conforme aux vues qu'on se propose. L'herbe de cosse , qui est une espèce de riz sauvage , et que tous les animaux mangent avidement , est la plus convenable. Il faut éviter de lui donner du petit mil et du bois de patate. Ces plantes rendent le lait laxatif. Le maïs est plus convenable.

CHAPITRE XVI.

TRAITEMENT DU FLUX CHYLEUX OU CÉLIAQUE.

IL y a une espèce de flux de ventre qui n'a rien de commun avec ceux dont nous venons de faire mention ; c'est le flux chyleux , dont les causes sont différentes , mais qui provient quelquefois d'un vice de digestion , qui rend le chyle , quoique digéré , visqueux et grossier. Ce chyle , par les incrustations qu'il fait dans les veines lactées , les engorge et les obstrue ; d'où s'ensuit un flux grisâtre , qui porte avec lui les signes de sa cause. Cette maladie arrive dans la convalescence de quelques fièvres lymphatiques , sur-tout à ceux qui mangent trop d'abord , ou qui ne choisissent pas leurs alimens. Il arrive aussi à ceux qu'un vif chagrin ou une forte terreur panique a saisi.

Si on prend le change dans la curation , il en résulte de fâcheux évènements. Les bains , les remèdes résolutifs et
légèrement



légèrement apéritifs, sont les seuls qui doivent convenir ; tels sont entr'autres la chicorée sauvage, le cerfeuil, le céleri, le cresson, les épinards, et quelques clous rouillés dans la tisane. Il faut éviter les sels, de quelque nature qu'ils soient, et les acides : ils ne peuvent qu'être contraires à la cause.

Lorsque cette maladie a pour cause un vif chagrin ou une terreur panique, les veines lactées ne sont bouchées que par le resserrement que produit la crispation des nerfs mésentériques : ainsi il ne faut s'attacher qu'à relâcher les fibres nerveuses. Les bains conviennent pour cela ; mais il faut substituer à la chicorée, au cerfeuil et au céleri, la chicorée blanche, la laitue. Rien ne seroit plus utile que l'opium ; mais la fièvre et l'altération, qui sont ordinairement de la partie, s'y opposent. Le poulx des malades est ordinairement petit, concentré, et très-souvent frémissant. Ils ont d'ailleurs la langue humide, et ils rendent les bouillons et les autres boissons presque de la même nature qu'ils les ont pris.

CHAPITRE XVII.

TRAITEMENT DE L'HYDROPIsie.

JE distingue l'hydropisie en deux espèces ; en hydropisie par épanchement, et en hydropisie par infiltration.

L'hydropisie par épanchement est produite par la rupture de quelques vaisseaux lymphatiques, comprimés par le volume d'une tumeur squirreuse qui intercepte la circulation de la lymphe, fait gonfler les vaisseaux, et les fait rompre ; d'où, par une distillation continuelle, se

forme, dans la capacité, un amas d'eau qu'on appelle hydropisie.

L'hydropisie par infiltration est celle qui est l'effet d'un engorgement général qui, parvenu au point de dilater assez les pores pour se faire jour, se filtre au travers, et distille peu à peu. Elle est à Saint-Domingue toujours l'effet des dissolutions scorbutiques, véroliques ou cachectiques.

On doit juger, par les causes des hydropisies, qu'elles sont toutes incurables, à l'exception de la cachectique, dont on peut détruire la cause en rétablissant le tempérament. Mais on ne peut que pallier les autres, attendu qu'elles sont l'effet ou d'un squirre trop invétéré pour en espérer la résolution, ou d'une dissolution trop grande et trop ancienne pour en attendre la destruction, à moins que par quelque révolution favorable que le changement de climat peut seul procurer aux scorbutiques, il n'arrive dans les tempéramens une métamorphose qui les mette en état de soutenir les opérations et les remèdes qui leur conviennent : car tandis qu'ils resteront dans le pays, ils auront dans l'air un obstacle qu'aucun remède ne peut surmonter, et l'hydropisie reviendra, ou la diarrhée y suppléera.

Remèdes qu'on dit avoir été plusieurs fois éprouvés avec succès dans l'hydropisie.

Prenez un morceau de feuille d'aloès, de la longueur de quatre à cinq doigts, deux livres de cendres passées, cinq à six cuillerées de jus de citron, racine de médecinier et de verveine puante, de chacune une bonne pincée. Faites les infuser dans quatre à cinq pots d'eau ; ajoutez une vieille hache rougie au feu. On en fait prendre un gobelet de six en six heures.

Prenez racines de tamarin, de figuier rouge, de sureau, de squine, de salsepareille. et de médecinier, de

chacun une poignée, et trois gobelets de sirop de batterie. Laissez-les fermenter vingt-quatre heures dans sept à huit pots d'eau, et y éteignez une vieille hache rougie : après son effet, remettez de l'eau, et éteignez derechef la même hache.

L'exercice, sur-tout du cheval, est important dans cette maladie, et un des remèdes les plus efficaces.

M. Guimbaut, chirurgien de réputation, dans le quartier de la petite Anse, se sert avec succès; pour l'hydropisie, d'une tisane fort simple.

On cueille une suffisante quantité de verveine puante, d'absynthe bâtarde, et de petit médecinier; on les fait sécher, on les brûle; on prend une poignée de leur cendre, qu'on fait bouillir dans deux pintes d'eau; on filtre la décoction, dont le malade use pour boisson. On le purge de cinq en cinq jours.

Un autre chirurgien emploie, avec un pareil succès la méthode suivante. Prenez cinq à six poignées de cendre, faites-les infuser dans quatre pots d'eau; au bout de vingt-quatre heures, filtrez l'infusion; ajoutez une poignée de racine de verveine bleue, six ou sept tranches d'aloës; faites rougir au feu une vieille hache, et jetez-la dedans. Faites bouillir le tout ensemble, et réduire à moitié. Filtrez ensuite cette décoction.

On en donne un gobelet le matin, une rôtie une demi-heure après, un second gobelet à onze heures, dinant et soupant une heure après avec des alimens secs.

La décoction des feuilles et tiges du bois de couille, dont on baigne et frotte les parties enflées, est très-estimée. Une femme attaquée d'une leucophlegmatie considérable, sur-tout aux parties inférieures, depuis les reins jusqu'aux pieds, désenfla presque tout-à-coup, c'est-à-dire après trois ou quatre demi-bains de cette dé-

coction , dont on la frottoit. Elle eut une évacuation d'urine et une liberté de ventre , qui furent suivies d'une parfaite guérison.

Un Nègre hydropique , dont on désespéroit au point qu'on n'osoit tenter l'opération , fut guéri par un trou qui se forma au nombril , par lequel dégouttoit continuellement l'eau contenue dans la capacité.

Un autre a été guéri par le seul usage de la tisane d'herbe à darts , que quelques uns appellent herbe à vache.

Un hydropique , vivement altéré , se leva la nuit pour chercher à boire ; ne trouvant ni eau ni tisane à sa portée , il but une grande quantité de lessive de linge sale qu'il rencontra : il s'ensuivit , par haut et par bas , une évacuation si copieuse qu'il guérit.

CHAPITRE XVIII.

TRAITEMENT DES DARTRES.

CETTE maladie est si commune à Saint-Domingue , que les deux tiers des habitans en sont infectés. Elle dépend tellement de l'air , et elle est tellement attachée à certains tempéramens , que plusieurs , infectés à Saint-Domingue de cette maladie , en ont été délivrés sans user d'aucun remède , dès qu'ils sont arrivés en France ; et à peine ont-ils été de retour aux îles , que le mal est revenu. Les tempéramens rouges , et d'un blond un peu ardent , sont presque tous sujets à cette épreuve. Le principe des dartres peut être scorbutique. En effet , on ne peut guère réussir à les extirper que par le long usage des remèdes qui passent pour spécifiques dans le scorbut. Mais comme les dartres n'empêchent point d'agir et de

faire les fonctions ordinaires , on a coutume de les négliger ; elles deviennent alors incurables. Elles sont dans quelques uns véroliques , et souvent elles dépendent des deux virus. De là le peu de succès qu'on retire de la salivation , pour laquelle cependant nos chirurgiens sont si portés , mais qui procure très-rarement la guérison. Dans plusieurs néanmoins on pallie le mal pour cinq à six mois , ce qui leur fait croire qu'ils sont guéris , et ils en sont d'autant plus persuadés , qu'il ne paroît pas ordinairement d'autres symptômes véroliques. Il convient donc bien mieux d'en tenter la cure par la méthode qu'indique la cause la plus commune , et d'emp'oyer pour cet effet les remèdes capables de purifier le sang , et de détruire l'aërimonie. On y parviendra par le long usage des bains , des tisanes , des bouillons anti-scorbutiques , des purgations réitérées de cinq en cinq jours , par l'abstinence de vin et de toute liqueur , par une nourriture douce et humectante , enfin par l'usage du lait , qui terminera la cure. On détruira le vice de la peau par la pommade de notre Pharmacopée , que je pourrois qualifier de spécifique , et qu'il ne convient d'employer qu'après deux ou trois mois d'usage des remèdes ci-dessus proposés ; car si on l'emploie de trop bonne heure , et sans être suffisamment préparée , on s'expose , par le reflux de cette matière sur les parties internes , à des accidens d'autant plus dangereux qu'il est ordinairement impossible de rappeler ce levain à la circonférence , et que , faisant sur les parties internes le même effet que sur les externes , c'est un picotement et des irritations qui font souffrir de vives douleurs , et languir plusieurs semaines , suivant la délicatesse des parties où le venin s'est fixé. J'ai vu périr ainsi trois ou quatre jeunes gens forts et robustes , à qui il n'y eut pas moyen d'apporter du soulagement , et qui se plaignoient tous d'un déchirement d'entrailles.

Ces exemples doivent suffire pour se tenir sur ses gardes.

contre un grand nombre de spécifiques que les Nègres vantent et emploient pour faire passer cette maladie, et qui sont tous de la classe des répercussifs; tels sont le sel, la poudre à tirer mêlée avec le jus de citron, le suc du bois laiteux, le soufre dans le vinaigre, les suc de mal-nommée espèce de Tithymale, la dissolution de mercure par l'eau forte, et plusieurs autres de cette trempe.

CHAPITRE XIX.

TRAITEMENT DES RHUMES, CATARRHES ET FLUXION DE POITRINE.

FLUXIONS, Catarrhes, Rhumes, termes synonymes. Les rhumes de cerveau, de gorge et de poitrine sont très-communs à Saint-Domingue. Je les nomme ainsi pour me conformer à l'usage et à l'idée ou opinion publique. Ces rhumes se succèdent presque toujours les uns aux autres. Le rhume de cerveau commence, celui de gorge suit, et celui de poitrine termine. On trouvera cette progression bien naturelle, quand on fera attention à la partie qui est affectée dans cette sorte d'incommodité ou de maladie. C'est une même membrane, le long de laquelle l'infiltration ou engorgement se continue jusqu'à l'extrémité, semblable en quelque façon à l'infiltration qui se fait dans une feuille de papier suspendue, et dont la partie supérieure a été imbibée d'huile.

Le rhume commence par la partie supérieure de la membrane pituitaire qui tapisse le dedans de la cavité et des sinus qui se dégorgent dans le nez. Cette partie ressent la première les effets des impressions que le

changement qui arrive dans l'air peut faire , étant la première exposée à son action. Ce changement consiste principalement dans une alternative trop subite du chaud et du froid qui , agissant sur les vaisseaux lymphatiques de la membrane , les crispe , les resserre , et produit un engorgement qu'on appelle vulgairement en-chiffrement ; et , parvenu à un certain point , ouvre l'orifice de ces petits vaisseaux collés par l'action de l'air ; d'où s'ensuit une distillation continuelle. Ce même air passant successivement par les conduits nazaux dans la bouche et dans la trachée - artère , y fait des impressions plus ou moins vives , suivant qu'il a été altéré eu chemin par plus ou moins de chaleur : de là ce progrès successif de fluxions. Mais si la cause dure longtemps , les canaux de cette membrane dans la trachée-artère et les vésicules bronchiques viendront à un point d'engorgement , d'où peut s'ensuivre rupture ; ce qui procurera alors une distillation plus abondante , et souvent mêlée de parties sanguines ; ce qu'on appelle à juste titre fluxion de poitrine , ou catarrhe du poulmon.

Le catarrhe ayant pour première cause l'engorgement des vaisseaux lymphatiques , qui se communique aux vaisseaux sanguins , doit donc être regardé comme une maladie alors lymphatique , qu'il est important de bien distinguer des autres espèces d'engorgemens , dont le poulmon est susceptible , et que nous réduisons à deux autres espèces , savoir l'engorgement bilieux et l'engorgement sanguin. Ces trois espèces , dépendant de trois causes différentes , ont des signes qui les caractérisent , et qui conduisent à des indications qui n'échappent point à l'attention d'un médecin sage et prudent. Ces indications ont de commun à la vérité qu'elles proposent la résolution ; mais il faut l'entreprendre par des moyens différens.

Cure de la Fluxion de poitrine lymphatique.

Il faut entreprendre la résolution dans les fluxions de poitrine lymphatiques, par de petites saignées, qu'il ne convient de réitérer qu'autant qu'il paroîtra de parties sanguines dans les crachats ; employer les remèdes adoucissans qui en émoussent l'âcreté ; joindre les béchiques foibles avec les incrassans, pour débarrasser les vaisseaux sanguins et lymphatiques, et empêcher que les liqueurs ne s'y arrêtent, ne s'épaississent, et pour donner de la consistance à celles qu'une trop grande fluidité empêche d'être expectorées. S'il arrivoit que cette matière s'accumulât en trop grande quantité, et que, par un trop long séjour, elle acquit une consistance qui empêchât la contraction des fibres, il faudroit avoir recours aux sudorifiques, et les associer avec les huileux, pour en émousser les parties trop actives ; on y joint même les purgatifs doux, afin de parvenir à dégager tous les émonctoires, et détourner, en les ouvrant, une partie de la lymphe qui distille en trop grande abondance dans les vésicules bronchiques.

La fluxion de poitrine bilieuse se caractérise par des redoublemens de fièvre, qui, par leur période, tiennent du caractère des fièvres tierces ou double-tierces, dont la principale cause réside dans le foie. Ce période est en quelque sorte un signe distinctif pour faire connoître la part que ce viscère a dans la plupart des maladies. La fièvre est d'ailleurs continue ; les hypocondres sont gonflés ; le droit est quelquefois douloureux, et la douleur se communique aux muscles intercostaux ; les yeux et le visage ont presque toujours une teinture de jaunisse ; la langue est fort chargée de matière jaunâtre et safranée ; les urines sont épaisses et de couleur de bière ; les crachats sont mêlés dès le commencement de filamens jaunes et sanguins qui, augmentant,

les rendent d'un rouge safrané, qui donne au linge une couleur jaune : s'ils deviennent livides et noirs, c'est un signe ou d'une gangrène naissante, ou d'une gangrène formée. Par cette explication, il est facile de connoître et de distinguer cette espèce de fluxion de poitrine, d'en développer les causes, et d'y apporter remède. Elle est fort commune en Amérique parmi les Nègres.

CHAPITRE XX.

TRAITEMENT DE LA PULMONIE.

J'AI remarqué que les habitans du Cap étoient fort sujets aux fluxions ou catarrhes. J'en ai attribué la cause à l'alternative trop subite du chaud et du frais, ou, pour mieux dire, de la sécheresse et de l'humidité de l'air qui, changeant l'ordre de la transpiration, occasionne des reflux plus ou moins considérables sur la partie naturellement la plus foible. Ainsi, quand le poulmon se trouve de tous les viscères le plus foible, il devient la victime des mauvais effets que l'air du pays occasionne.

Plusieurs jeunes femmes sont sujettes à être attaquées de cette maladie, sur-tout quand elles font trop fréquemment des enfans, ou qu'elles ont pour maris des hommes d'une complexion robuste, et trop passionnés. Le mal ne seroit pas incurable, si on y apportoit remède dans les commencemens ; mais comme ses progrès sont lents, on ne s'en apperçoit que lorsqu'il n'y a plus d'espérance. D'ailleurs, comment ralentir le feu d'une passion que le tempérament a formé, et que l'habitude semble fortifier ?

Il suffit , pour connoître la pulmonie dont on est attaqué à Saint-Domingue , de distinguer cette maladie en accidentelle et originelle. La pulmonie accidentelle est celle qui arrive , lorsqu'une fluxion de poitrine ou une pleurésie se termine par suppuration , ou lorsqu'après quelques efforts il survient une hémorragie qui dégénère en ulcère. Cette espèce peut aussi avoir son principe dans une mauvaise conformation. La pulmonie d'origine dépend quelquefois de la seule conformation de la poitrine , mais le plus souvent d'une mauvaise qualité dans le sang , qui , jointe à une mauvaise conformation , rend cette maladie incurable. Comme les Nègres , sur-tout ceux qui viennent du Sénégal et de Congo , sont très-sujets aux fluxions de poitrine , et que les premiers ont la poitrine naturellement mal constituée , on rencontre fréquemment parmi eux des pulmonies de toute espèce. Les habitans sont ordinairement attaqués de celle d'origine , à laquelle on peut joindre celle qui a pour cause principale l'épuisement , et elle est sur-tout commune dans ceux dont la poitrine est étroite.

On entend , par mauvaise conformation , une poitrine étroite , un cou long , des épaules élevées , et qui se portent trop naturellement en avant , un ton de voix ou foible ou aiguë. Ces signes sont communs dans les Créoles.

Il en est donc de la pulmonie comme de la plupart des autres maladies chroniques qui peuvent avoir des causes différentes , dont la connoissance est nécessaire pour réussir dans leur cure. Je distingue , pour y parvenir , cette maladie en pulmonie proprement dite , et en phthisie. La première attaque principalement le poumon , et la seconde la trachée-artère. La pulmonie proprement dite est une suite des maladies aiguës de ce viscère qui se terminent par squirre ou par suppuration.

La phthisie a pour cause, ou un dessèchement des fibres, des glandes et des vaisseaux lymphatiques, tant de la trachée-artère que du poumon; ou un relâchement des mêmes parties, qui ne pouvant retenir la sérosité et la lymphe, la laisse échapper; ce qui produit une colliquation ou distillation qu'on appelle catarrhe ou rhume.

On doit traiter la pulmonie provenant de squirre et de suppuration suivant la méthode qu'on emploie dans les maladies des autres viscères qui ont les mêmes causes, avec cette différence que, dans les remèdes qu'on choisit pour tenter la résolution des squirres du poumon, il faut choisir les remèdes apéritifs pectoraux; et pour déterger la seconde, les détersifs et vulnéraires spécifiques à ce viscère.

Quand il est question de combattre les symptômes d'une phthisie provenant de dessèchement, on prescrit les remèdes onctueux, émolliens, adoucissans, et laxatifs; et lorsqu'on connoît que le mal vient d'un relâchement, on choisit parmi les remèdes absorbans et astringens ceux qui peuvent le mieux contribuer à rétablir le ressort des fibres, et donner de la consistance aux liquides.

Cette dernière espèce de phthisie est la plus commune, parce qu'elle est propre à ceux qu'une mauvaise conformation rend sujets aux rhumes, et à ceux qui, quoique bien constitués, peuvent cependant avoir le poumon plus foible que les autres viscères. De là vient que la même cause qui produira dans l'un la diarrhée, ou le flux hépatique, occasionnera dans l'autre la phthisie.

Comme la pulmonie scorbutique et vérolique est très-commune à Saint-Domingue, un médecin doit bien examiner lequel de ces deux levains infecte le sang, et même si tous les deux, comme il arrive très-souvent, ne s'y rencontrent point ensemble. Dans ce cas,

on doit encore envisager la pulmonie comme la diarrhée et l'hydropisie scorbutique et vérolique, dont nous avons parlé ci-dessus, et suivre, à l'égard de la première, les conseils que nous avons donnés pour l'une et pour l'autre. On ne peut au surplus se flatter de réussir dans la cure, mais seulement de la pallier; ce qui a coutume d'arriver lorsque la saison est favorable. Un malade semble en effet ressusciter dans l'été, surtout quand le temps est sec; mais les temps nébuleux et pluvieux revenant, il tombe insensiblement dans son premier état.

J'ai inséré dans ma Pharmacopée américaine les remèdes du pays qui m'ont paru les plus salutaires.

Dans la pulmonie sèche, ou mal de consommation, dans lequel la fièvre lente est accompagnée d'une toux sèche et d'enrouement, je recommande particulièrement la tisane pectorale, résolutive et rafraîchissante, le calalou, le giraumont, et les bouillies de maïs et de petit mil.

Dans la pulmonie catarrhale, c'est-à-dire celle qui provient à la suite des fluxions et rhumes, je prescris le cachou, le safran, la liane à serpent, la tisane sudorifique légère, coupée avec le lait, quelquefois le café au lait, sur-tout aux tempéramens pituiteux.

CHAPITRE XXI.

TRAITEMENT DU SPASME.

SI à Saint-Domingue on a l'avantage de ne pas connaître la rage, on a le malheur d'avoir une autre maladie qui n'est guère moins terrible : c'est le spasme

qui y est si commun , que Pison et Bontius le mettent au rang des maladies endémiques qui affligent les habitans des Indes.

Un prompt et subit roidissement saisit les malades dans tout le corps , ou dans une partie considérable , et ils deviennent immobiles comme des statues. La violente contraction des muscles , des parties antérieures ou des postérieures , et souvent des deux ensemble , leur ôte la faculté de manger et d'avaler. Le plus grand nombre est d'abord pris par les mâchoires et le cou ; ce qui leur fait retirer les muscles des lèvres et du visage d'une manière fort hideuse , et qui imite le ris canin. Les yeux sont étincelans , le visage enflammé ; ils grincent des dents , et leur voix rauque et profonde ressemble à ces voix qui sortent de quelque caverne , et qu'on appelle voix sépulcrales. Il est rare qu'ils aient de la fièvre , et quand elle survient elle est salutaire. *A convulsione aut tetano (id est rigore) detento , febris superveniens , solvit morbum. Aph. 57 , sect. iv.*

Plus le spasme attaque les parties antérieures , surtout le haut de la poitrine , ou les muscles de la gorge , plus il est dangereux , et presque toujours mortel. Il est également mortel à la suite d'une plaie ; du moins je n'ai encore vu personne en réchapper. *Vulneri convulsio superveniens , lethalis.*

Il n'a coutume de venir qu'à la suite des plaies , où un nerf , quelque tondon ou partie tandineuse a été coupée , liée , piquée. Une légère piquure à la main , à la plante des pieds suffit. C'est pourquoi les Nègres , qui vont au-pieds , y sont plus sujets.

Nous distinguons deux sortes de spasmes , celui qui vient à la suite d'une opération ou d'une blessure , et celui qui vient du vice de l'air.

Le premier a coutume de n'attaquer que lorsque la

plaie commence à se cicatriser. Le second arrive ordinairement à ceux qui étant échauffés et suants, se trouvent exposés à la pluie, ou restent au frais.

On perd par cette maladie un nombre considérable de Négrillons. Elle les attaque les huit ou dix premiers jours de leur naissance: ils sont toujours pris par la mâchoire inférieure; ce qui a fait donner à leur égard à cette maladie, le nom de mâchoire. Les enfans des Blancs y sont rarement sujets. La malpropreté et l'abondante fumée qu'il y a toujours dans les maisons des Nègres, aussi bien que la fraîcheur de la nuit, peuvent contribuer beaucoup à cela, sur-tout dans les habitations marécageuses. Ces maisons étant faites de palissages ou de clissages, et le feu venant à s'éteindre pendant la nuit, cela occasionne une fraîcheur, dont l'alternative trop subite avec la chaleur peut produire sur les enfans une telle révolution. En effet, nous remarquons que cet accident est beaucoup plus rare dans les habitations où les maisons sont bâties sur des terrains élevés et sablonneux.

Le spasme est plus commun dans les temps pluvieux que dans les temps secs, et aussi en septembre et octobre, où le chaud et le frais se succèdent plus subitement.

Des tentions, des contractions violentes déclarent des raccourcissemens, des crispations dans les fibres musculieuses, tendineuses et nerveuses, qui du premier abord annoncent l'indication qu'on doit se proposer dans cette maladie, savoir, de ramollir, de relâcher, et ensuite de ranimer le mouvement du sang et des esprits animaux, afin d'ouvrir les pores, de les dilater, et de rétablir la transpiration, sur-tout dans ceux que l'action trop subite du frais a fait tomber dans cette maladie. Pour parvenir à cette fin, chacun a sa méthode, chacun

propose son remède , et tous se glorifient d'en avoir vu de bonseffets, quoique parmi ces remèdes plusieurs paroissent très-opposés , et que je puisse assurer ne pouvoir donner à aucun la qualité de spécifique, attribuant la guérison des spasmodiques, plutôt au degré du mal , ou à la qualité du tempérament , qu'à l'effet du remède. Il y en a cependant quelques uns qui peuvent mieux réussir que d'autres , et qui doivent en effet mieux réussir , parce qu'ils sont plus conformes aux indications.

Quelques uns tentent les bains froids par surprise , dans lesquelles on laisse le malade se débattre autant que ses forces peuvent le permettre : on le conduit ensuite dans un lit bien chaud , où on le couvre bien , et on allume du feu autour , pour procurer une abondante sueur. On préfère le bain de la mer à celui d'eau douce. Cette façon a souvent réussi.

D'autres scarifient profondément , sur-tout dans le spasme qui attaque les parties postérieures depuis la nuque du cou jusqu'à l'os *sacrum* , tantôt avec un instrument presque rouge , tantôt avec un qui n'est pas échauffé. Ils donnent ensuite des lavemens purgatifs , et une forte dose d'émétique , à laquelle ils font succéder pendant deux à trois jours une forte tisane purgative , les potions cordiales , et la tisane sudorifique. C'est la méthode d'un chirurgien fort expérimenté , qui m'a assuré en avoir guéri un grand nombre , et même un à qui il avoit coupé la cuisse. J'ai guéri un Nègre d'un spasme survenu à la petite vérole , par un séton à la nuque du cou , que je fis passer avec une aiguille rouge dont l'escarre produisit une suppuration qu'on entretint long-temps.

Plusieurs font saigner copieusement , baigner dans les bains tièdes , frotter avec les émolliens , les hui-

leux , et y joignent les sudorifiques sans purger , faisant seulement précéder deux ou trois lavemens bien purgatifs. Ceux qui joignent à cette méthode les purgatifs , me paroissent mal agir , parce qu'ils doivent contrarier l'indication qu'on se propose , de dissiper le mal par la transpiration.

Méthode Espagnole.

Les Espagnols saignent aux quatre membres , lorsqu'il y a une grande pléthore ; ils font vomir trois ou quatre fois ; ils donnent ensuite de la thériaque dans du vin. On fait , le lendemain , des incisions depuis la nuque du cou jusqu'au gras des jambes , et on frotte de deux en deux heures , nuit et jour , la partie incisée , avec du karatas cuit sous les cendres chaudes , qu'on pile , et dont on exprime le suc. Si les incisions se cicatrisent , il faut renouveler.

Méthode des Nègres.

Un Nègre ayant acquis une grande réputation pour traiter cette maladie , je mis tout en œuvre pour découvrir son secret , à quoi je parvins en gagnant son élève , qui m'apporta toutes les plantes dont il se servoit , et me fit le rapport de la manière dont les employoit notre Esculape , et dans laquelle on verra beaucoup de mystère , et on trouvera bien de l'embarras.

On fait boire au malade , les trois premiers jours , une tisane faite avec la grande mal-nommée et un peu de sucre ; il en prend ensuite une autre composée avec les feuilles et bourgeons d'amourette blanche épineuse , de pois doux , d'apiaba , et d'une espèce de petit pois fort commun dans les haies , dont la feuille est petite , en cœur , d'un vert gai , les fleurs petites , jaunes et en bouquets. Si le malade se plaint du ventre , on fait la tisane avec la verveine bleue.

Mais

Mais les principaux remèdes consistent en frictions administrées comme il suit.

On fait infuser dans six à sept pintes de jus de citron, des racines de verveine puante et d'herbe à chique, coupées par morceaux, de chacune une poignée; on en frotte le malade depuis la tête jusqu'aux pieds. A cette friction en succède une autre faite avec une lessive de cendre, dans laquelle on fait fondre la moitié d'une brique de savon, et on ajoute une bouteille de tafia. Après cette seconde friction, on en fait une troisième avec le mélange des graines de *palma christi* boucanées, c'est-à-dire rôties et pilées, dans une ou deux pintes de mantague fondue. Toutes ces frictions se font alternativement, de façon que le malade ne reste point en repos, et que l'habitude du corps est toujours humide. Pour obliger le malade à souffrir patiemment toutes ces frictions, on l'attache à une échelle, et à mesure qu'un membre entre en contraction, on le lie dans l'attitude où la violence du mal le met, et on le frotte plus qu'un autre. Lorsque le malade paroît trop fatigué, on le détache, et on lui permet de s'asseoir, sans d'ailleurs suspendre les frictions, et dès qu'il est un peu reposé, on le remet sur l'échelle.

Lorsque la gorge est vivement attaquée, on applique un cataplasme fait avec le cresson à feuilles étroites.

Si, dans le commencement de la convalescence, le malade ressent des picottemens ou démangeaisons, on pulvérise une espèce de gui qui croît sur les orangers. On mêle cette poudre dans l'eau, on en arrose et on en frotte le corps du malade. Quand les jambes sont foibles ou encore un peu convulsives, on les frotte avec une espèce de moutarde appelée kaïa, mêlée ou infusée dans le tafia. S'il n'y a que la plante des pieds

qui souffre , on la frotte avec la plante qu'on appelle corde à violon.

On doit juger par cet échantillon, de la pratique générale des Nègres, dont toute la science consiste à traiter par des tisanes, des cataplasmes, des embrocations et des frictions.

Cette méthode au reste m'a paru être bonne pour les spasmes, et l'être d'autant plus, qu'elle s'accorde avec les indications qui conviennent; mais comme elle est remplie de variations inutiles, et fort embarrassantes, je l'ai réduite à des opérations plus simples, sauf à chacun de suivre celle qu'il jugera à propos.

Maladie.

Un négociant du Cap fut tout-à-coup attaqué d'une violente contraction à la nuque du cou et aux vertèbres du dos, et d'un resserrement de mâchoire: il prit, pendant trois jours, une tisane faite avec demi-once de séné, demi-livre de casse, une poignée de feuilles de petit médecinier, et une once de sel d'epsom; dans le premier verre, quatre grains d'émétique, et dans chacun des autres, quinze grains de poudre cornachine, trois heures d'intervalle entre chaque prise, et du thé avec l'anis pour boisson. On fit les cataplasmes et embrocations que voici.

Prenez feuilles et tiges de pois puant, de grande sauge, d'apiaba, de franc-basin, de verveine puante, d'épinards et de calebasse musquée, du manioc fraîchement grugé et légèrement exprimé, et du tabac en corde coupé par morceaux, de chacun une bonne poignée, du savon, une livre, du sel ammoniac, une once. Faites bouillir, fondre et cuire le tout dans parties égales d'eau et de vin blanc: passez et exprimez cette décoction, dont le marc, après avoir été passé,

servira pour un cataplasme , qu'on appliquera sur toutes les parties qui paroîtront les plus tendues , et qu'on renouvellera de deux en deux heures , faisant précéder auparavant de fortes frictions pendant une demi-heure avec la décoction , lesquelles on terminera par une légère friction , faite avec la dissolution de douze à quinze grains d'opium dans un verre de la même décoction.

Au bout de trois jours , le mal diminue , de façon qu'on s'en tint aux simples embrocations.

Quand les malades ne peuvent avaler , il faut les vider par le secours de forts lavemens faits avec le séné , la casse , la coloquinte bouillie dans l'eau de mer , et employer quelquefois le vin émétique ; car la constipation est étonnante dans cette maladie.

Je fais quelquefois ajouter dans le cataplasme le sain-doux , dit dans le pays mantaigue , ou le suif , sur-tout quand le mal est extrême ; et j'ai recours alors à l'opium , que je fais prendre liquide ; car si on ne peut parvenir à procurer du sommeil , c'est un grand moyen pour faciliter le relâchement. On ne peut trop recommander d'entretenir la chambre bien chaude.

Quand les tempéramens sont sanguins ou pléthoriques , je leur fais faire deux ou trois copieuses saignées , sur-tout dans le spasme qui vient de fraîcheur.

Les Espagnols font user d'une tisane faite avec la ruche de poux de bois , qui sont une espèce de fourmis : on la fait bouillir avec parties égales d'eau et de vin. J'y fais ajouter l'écorce de gaiac et l'antimoine pilé.

Quelques Nègres , quand ils se sont piqués la plante du pied , font une sorte de lessive de cendre de tabac , ou autre plante forte , y mettent le pied , et le frottent bien pendant long-temps , et appliquent ensuite

des cendres ou des herbes en cataplasme. Les Sauvages se frottent et battent la plante du pied jusqu'à ce qu'elle soit engourdie ; ils appliquent ensuite du tabac bien pilé et mêlé avec de la cendre. L'essentiel est de dilater l'ouverture, sur-tout quand l'épine ou le clou paroît avoir pénétré.

PHARMACOPÉE

DE

DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE PREMIER.

LES TISANES.

Tisane rafraîchissante simple.

PRENEZ des racines d'oseille, deux onces; ou des bourgeons d'oseille de Guinée, une pincée : faites-les bouillir dans trois pintes d'eau commune jusqu'à la diminution du tiers : faites infuser suffisante quantité de réglisse de France ou de Saint-Domingue, et passez la décoction.

On peut y ajouter la racine de nénuphar du pays. On m'a assuré que le sirop de ses fleurs avoit la même vertu que le sirop diacode.

Tisane rafraîchissante composée.

Prenez racines d'oseille, de chiendent, et d'herbe à collet, de chacune deux onces : faites-les bouillir dans trois pintes d'eau : ajoutez dans la colature deux gros de nitre purifié, ou de l'esprit de vitriol, jusqu'à une agréable acidité.

Décoction de tamarin.

Prenez de la pulpe de tamarin, trois onces; ou des bourgeons de tamarin, une pincée : faites-les bouillir

peu de temps dans trois chopines d'eau : dulcifiez la colature avec suffisante quantité de sucre.

Limonade.

Exprimez suffisante quantité de citrons ou d'oranges sauvages dans trois ou quatre pintes d'eau ; ôtez la crudité avec une croûte de pain rôtie, et y mêlez suffisante quantité de sucre.

Petit lait laxatif.

Dans une pinte de lait bouillant, jetez et mêlez un gros et demi de crème de tartre : clarifiez ensuite le petit lait avec le blanc d'œuf bien battu.

Petit lait purifiant ou apéritif.

Prenez du cresson de fontaine ou de savane, ou de la chicorée sauvage, une poignée : faites les infuser demi-heure dans une pinte de petit lait bouillant ; exprimez ensuite l'infusion.

Tisane apéritive mineure.

Prenez des racines de chicorée sauvage, d'herbe à blé, d'herbe à chique, de verveine blanche, des écorces de citronnier et tamarin, de chacune une once ; de l'anis, un gros : faites-les bouillir dans six chopines d'eau, jusqu'à la diminution du tiers : mettez dans la colature deux gros de nitre purifié, et suffisante quantité de réglisse de France ou du pays.

Les racines et écorces des plantes ci-après nommées peuvent suppléer. Griffes de chat, roseau, mapou, bois de trompette, balisier, liane à persil, herbe à bouton, espèce de gratteron, et les racines de la grande ortie. Les graines des sapotilles sont très-apéritives. Les fleurs de giraumont sont pareillement fort estimées pour la jaunisse, et la racine de petit balisier pour le mal caduc.

Tisane apéritive majeure.

Faites bouillir avec les plantes de la tisane précédente, de l'antimoine cru pulvérisé, et de la limaille d'acier, qu'on suspendra dans un nouet, de chacun deux onces; du sel de tartre, deux gros; faites-en boire tous les matins une pinte par gobelets.

Cette tisane sera plus forte, si on y met les feuilles, fleurs, et fruits d'herbe à cloques, de liane à caleçon, d'avocatier, de verveine puante, et de pois puant.

Tisane anti-scorbutique.

Prenez du gingembre deux gros; deux citrons coupés en quatre; des bourgeons de bois d'anisette, du cresson de fontaine ou de savane, de chacun une poignée: faites-les infuser demi-heure dans deux pintes de la tisane précédente, et exprimez l'infusion.

Tisane légitime.

Prenez des racines d'épinards du pays, de l'écorce de gommier, des bourgeons, et des fleurs de gombo, ou des feuilles du petit gombo, de chacun une pincée; de la graine de lin, demi-once; et suffisante quantité de réglisse: faites-les bouillir dans deux pintes d'eau, jusqu'à la diminution du quart, et passez la décotion.

Les feuilles de la liane à cœur, et l'écorce de la liane à savon, sont fort estimées, sur-tout pour la gonorrhée; aussi bien que les racines de petit balisier, de bois de couille, de la mal-nommée, de la verveine puante, et de toutes les autres espèces de verveine. Mais les racines de l'herbe à collet infusées à froid, l'emportent sur toutes les autres.

Tisane pectorale.

Ajoutez à la précédente du capillaire, de la langue de

bœuf, des bourgeons de franc-basin, des raisins secs sans pepins, de chacun une pincée; de la canne de sucre coupée par morceaux, une demi-poignée: faites-y infuser demi-heure un scrupule de safran oriental, deux onces de miel commun, et passez la tisane.

L'écorce moyenne de l'arbre de sucrier de montagne, de bois marie, les fleurs de franchipanier, d'immortelle, de corossolier, de pois congo ou quigongi, et de l'hyssope avec leurs bourgeons, ont les mêmes vertus.

Tisane pectorale, résolutive ou apéritive, rafraîchissante.

Prenez des racines d'épinards doux, des feuilles et tiges de la liane appelée *griffe de chat*, de la mauve appelée *herbe à blé*, du capillaire de Canada, des racines de roseau ordinaire, de chacun une pincée; de la limaille de fer renfermée dans un nouet, une once: faites les bouillir dans deux ou trois pintes d'eau jusqu'à la diminution du quart. En tirant la décoction du feu, ajoutez du cresson de savane, et de la réglisse du pays, de chacun une demi-poignée: faites-les infuser une demi-heure, et passez ensuite cette tisane.

Je la prescris dans la plitisie sèche, c'est-à-dire, aux malades attaqués d'une toux sèche et d'un grand enrouement.

Tisane hystérique pour rappeler les règles, ou vidanges, supprimées.

Prenez des feuilles tendres d'avocatier, et de liane à caleçon, des racines et des feuilles d'herbe à cloques, de chacune une pincée: faites les bouillir dans trois chopines d'eau, jusqu'à la diminution du tiers: faites infuser dans cette décoction pendant une demi-heure un scrupule de safran oriental, et passez la tisane.

On la rendra plus forte, si on y ajoute les racines de

pois puant, de verveine puante, de thamnus puant, et du schocnanthé de l'Amérique. Les semences de pois puant rôties, broyées et bouillies en façon de café, passent pour un excellent hystérique. Mais il n'y en pas de plus efficace que la décoction de la pomme de merveille, que les femmes de l'Amérique appellent *nexiquen*, et qu'elles estiment tellement, qu'on lui donne la vertu de résoudre toutes sortes d'obstructions, et de guérir les coliques.

Quelques uns mettent en usage le chardon puant, la mauve puante, la mélisse puante, et les semences de la liane à boîte à savonnette. Mais plutôt à Dieu que ces plantes fussent inconnues !

Tisane détersive pour la gonorrhée et les fleurs blanches.

Prenez de la limaille d'acier, une once ; du sel ammoniac, demi-gros ; suspendez la limaille dans un nouet ; des écorces d'oranger sauvage, et de la liane à savon, de gommier, et de bois-marie, de chacun une pincée ; des racines de verveine puante, une demi-pincée : faites-les bouillir dans trois chopines d'eau jusqu'à la diminution du tiers.

Tisane astringente mineure.

Prenez des écorces de goyavier, de monbin, et de grenade, de chacune trois gros ; du riz bien lavé, trois onces ; de la rapure de corne de cerf, une once : faites-les bouillir dans cinq chopines d'eau jusqu'à la diminution du quart.

On emploie également les écorces de bois blanc qu'on pense être le *simarouba*, de bois marie, de raisinier, d'icaquier, et du monbin bâtard. On recommande, dans la diarrhée des bestiaux, les feuilles et les bourgeons du bois de trompette.

Tisane astringente majeure.

Ajoutez dans la précédente des scories de fer, qu'on appelle mâche-fer, deux onces ; des feuilles de plantain, une poignée ; de l'écorce moyenne de grand cousin, et des bourgeons d'apiaba, de chacun une pincée.

Les racines du coccis, qu'on croit l'ipécacuanha blanc, et des aristoloches, les écorces des arbres appelés amandier, bois jaune épineux, les fruits de l'arbrisseau appelé *sanguine*, et la prêle de l'Amérique, sont aussi employés dans les tisanes astringentes. On fait aussi grand cas du suc de l'herbe carrée sans odeur, qui est une espèce de mélisse.

Décoction astringente pour la lienterie.

Prenez des fruits de goyavier et de grenadier, de chacun deux ou trois ; de la canelle, un gros : faites les bouillir dans de l'eau et du vin vieux, de chacun une pinte, jusqu'à la diminution du tiers : adoucissez la colature avec suffisante quantité de sucre. On peut en faire un sirop très-efficace pour fortifier l'estomac.

Tisane astringente pour la gonorrhée et les fleurs blanches.

Prenez des écorces de gayac, d'amandier, d'icaquier, et des racines de verveine puante, de chacune une pincée : faites les bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à la diminution du quart : ajoutez dans la colature un gros d'alun purifié, ou de l'esprit de vitriol, jusqu'à une agréable acidité.

Lait apéritif.

Dans une pinte de lait bouillant, jetez un scrupule de safran, et un gros de gingembre coupé par petits morceaux : après un quart d'heure d'infusion, passez l'infusion.

Lait astringent simple.

Faites infuser de la même façon dans même quantité de lait une demi-once de fleur de soufre.

Lait astringent composé.

Prenez l'écorce moyenne de grand cousin, du santal citrin, ou du bois de chandelle, et du gingembre, de chacun un gros : faites-les bouillir dans deux pintes de lait jusqu'à la diminution du quart : après avoir tiré la décoction du feu, éteignez-y par trois fois un fer rouge : passez-la, et en faites prendre un verre d'heure en heure.

Tisane sudorifique.

Prenez du gayac, de la salsepareille, de la squine, de chacun une once ; de l'antimoine cru pulvérisé et mis dans un nouet, une once ; versez là dessus deux pintes d'eau bouillante ; laissez infuser pendant douze heures faites bouillir ensuite jusqu'à la diminution du tiers.

Quelques uns ajoutent les écorces de bois de fer, de bois d'Inde, et de bois à pian ; et au lieu de la salsepareille, mettent les tiges de la liane à persil, ou de la liane *marigonia*.

Tisane fébrifuge simple.

Prenez des écorces moyennes de citronier et d'oranger sauvage, de chacune une pincée ; nitre purifié, un gros : faites-les légèrement bouillir dans une pinte d'eau, et les laissez ensuite infuser demi-heure. Le malade en usera pour boisson.

Tisane fébrifuge composée.

Ajoutez dans la précédente une demi-once de quinquina grossièrement concassé, et au défaut de celui du Pérou, une once de quinquina de Saint-Domingue, ou de l'écorce de l'arbrisseau appelé *bois ramon*.

Quelques uns vantent beaucoup dans les fièvres cachectiques et d'autres fièvres, les écorces de sucrier de montagne, d'amandier, de mangle, les racines et les fleurs de poincillade.

Tisane vermifuge ou contre les vers.

Prenez du pourpier, des bourgeons de tamarin, de chacun une demi-poignée; des sommités d'absynthe, de l'écorce de gommier, de chacun demi-pincée; trois citrons coupés en quatre: faites-les bouillir dans trois chopines d'eau jusqu'à la diminution du quart: après avoir passé et exprimé la décoction, ajoutez-y une chopine de bonne huile, et faites boire un gobelet de ce mélange de trois en trois heures.

Les semences de citron bien sèches et broyées en poudre fine, mêlées avec pareille quantité de poudre à vers, à dose d'un scrupule ou d'un demi-gros pour un enfant, matin et soir, sont un excellent remède. On le leur fait prendre dans une cuillerée de jus de citron, d'huile d'amandes douces, ou de *palma Christi*, ou enfin de sirop de chicorée composé, ou, à leur défaut, dans une cuillerée de la liqueur suivante:

Prenez cinq à six poignées de la liane à vers coupée par petits morceaux, que je crois une espèce de cierge du Péron, appelé *torche* dans le pays: faites les macérer pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes dans cinq ou six chopines d'eau; faites-les ensuite distiller suivant l'art. La dose, une cuillerée ou deux. C'est M. Laborie, chirurgien très-expérimenté qui m'a communiqué ce remède, que j'ai fait prendre plusieurs fois avec succès.

On m'a rapporté qu'on faisoit à la Martinique un grand usage d'un sirop fait avec la brainvilliers; mais cette herbe est reconnue pour très-vénéneuse, et par cette raison on est fort éloigné de s'en servir.

Tisane purgative simple.

Prenez de la chicorée sauvage, une poignée ; deux douzaines de pruneaux, et des follicules de séné, demi-once ; faites-les bouillir dans trois chopines d'eau jusqu'à la moitié : ajoutez dans la colature une once ou une demi-once de sel d'epsom.

Tisane purgative composée, ou hydragogue.

Prenez trois chopines de tisane anti-scorbutique, des follicules de séné, demi-once ; de la racine de jalap, deux gros ; des pruneaux deux douzaines : faites-les bouillir jusqu'à la diminution du tiers : dissolvez dans la colature une once de sel d'epsom, trois gros de confection hamech, et une once de sirop de nerprun.

Eau de casse simple.

Prenez de la pulpe de casse fraîchement tirée, trois onces ; du sel végétal, demi-once : délayez-les dans une pinte de tisane commune, ou de petit lait. On fera prendre un gobelet de cette eau de deux en deux heures.

On peut mettre à la place du sel végétal le sel d'epsom, jusqu'à la dose d'une once, ou du sel de nitre jusqu'à la dose de trois gros, suivant l'indication.

Eau de casse composée.

Prenez de la pulpe de casse fraîche et de la manne, de chacune trois onces ; du jalap en poudre, un gros ; du sel d'epsom, une demi-once : après une légère ébullition, filtrez la décoction, qui servira pour trois prises, deux ou trois heures entre chaque.

Eau bénite.

Prenez quatre ou six grains d'émétique ; faites-les fondre dans une pinte d'eau, dont le malade prendra un verre de deux en deux ou de trois en trois heures.

Emulsion avec les grains.

Eau de casse avec ses grains.

Se préparent et sont données de la même façon que l'eau bénite.

LES POTIONS.

Potion purgative commune mineure.

PRENEZ de la manne, deux onces; du sel végétal, un gros; faites-les fondre dans cinq onces de tisane, pour une prise.

Potion purgative commune majeure.

Prenez de la manne et de la pulpe de casse, de chacune deux onces; des follicules de séné, deux gros; du sel d'epsom, trois gros: faites-les légèrement bouillir dans six onces de tisane: faites une potion pour une prise.

Potion purgative pour la gale et les vers.

Prenez de la tisane vermifuge, sept onces; des follicules de séné, deux gros; de la rhubarbe grossièrement concassée: faites-les bouillir: délayez dans la colature confection hamech, deux gros, et y mêlez de la poudre à vers, un scrupule, et demi-gros de coralline préparée: faites une potion pour une ou deux prises.

Le fruit du petit calebassier est dans une grande renommée pour les abcès internes. On le fait rôtir ou cuire dans le feu; on le casse ensuite, et on en tire le suc, qu'on fait avaler bien chaud. Ce suc m'a paru très-indigeste et laxatif; et comme on le fait souvent prendre dans les inflammations, il augmente le mal, et fait périr le malade plus tôt.

Teinture de rhubarbe composée.

Prenez de la rhubarbe grossièrement concassée, un gros; faites-la infuser ou légèrement bouillir dans huit onces de décoction de plantain: faites fondre une once de manne et un gros de sel d'absynthe: filtrez cette potion, qu'on partagera en deux ou trois prises.

Potion universelle composée.

Prenez du catholicon double et de la manne, de chacun une once; délayez-les dans quatre onces de tisane astringente: faites une potion, dans laquelle on peut ajouter dix ou vingt grains d'ipécacuanha.

Sirop magistral astringent.

Prenez du suc de goyave, deux onces; de la rhubarbe grossièrement concassée, une once et demie; de la canelle, demi-gros; du santal citrin, un gros; des écorces et des fleurs de grenade, une once: faites-les macérer pendant douze heures sur les cendres chaudes dans deux pintes de décoction de plantain et d'apiaba: ajoutez à la colature du suc de cerises du pays, huit onces; du miel écumé ou du gros sirop, demi-livre; du sucre blanc, une livre et demie: faites-les cuire à la consistance de sirop. La dose est depuis une once jusqu'à deux dans quatre ou six onces de tisane astringente.

Potion ou julep lénitif pour la dyssenterie.

Prenez des eaux de plantain et de rose, de chacune deux onces; de l'huile d'amandes douces ou de gigeri, et du sirop de grenade, de chacun une once: faites un julep qu'on réitérera de six en six heures.

Potion blanche ou anodine.

Prenez de la térébenthine de Venise, deux gros; de

l'huile d'amandes douces ou de gigéri , et du sirop de goyave , de chacun un once : dissolvez la thérébenthine avec un jaune d'œuf dans six onces d'eau de plantain : faites une potion pour une prise.

Potion astringente

Prenez des suc d'apiaba et de plantain , de chacun trois onces ; du bol d'Arménie , et du sang de dragon , de chacun demi-gros ; du diascordium , demi-gros ; du sirop de grenade , une once : mêlez et faites une potion pour deux prises.

Le suc d'apiaba est très-estimé dans les flux de ventre. On peut rendre cette potion plus astringente , en y ajoutant de la teinture anodine et de l'élixir de propriété , de chacun trente gouttes.

Potion pour arrêter la gonorrhée.

Prenez de l'esprit de genièvre , du baume du Pérou et de copahu , de chacun trente gouttes , qu'on mettra dans un peu de tisane astringente , ou dans du vin.

Potion cordiale mineure.

Prenez confection alkermès et d'hyacinthe , de chacune demi-gros ; eau de canelle orgée , deux gros ; élixir de propriété , vingt gouttes ; sirop de limon , une once : mêlez-les dans six onces de tisane apéritive , ou d'eau de chardon béni des îles.

On rendra cette potion hystérique avec douze gouttes de teinture de castor , six grains de camphre , et douze grains de sel volatil ammoniac.

Potion cordiale majeure ou sudorifique.

Prenez de la vieille thériaque , un gros ; de l'antimoine diaphorétique et de la poudre de vipère , de chacun vingt-quatre grains ; du sel volatil de vipères , douze grains ,

grains ; de l'eau de canelle, deux gros : mêlez-les dans six onces de tisane sudorifique. On peut y ajouter trois grains de kermès minéral ; et alors on la donnera cuillerée à cuillerée.

Potion huileuse pectorale.

Faites bouillir dans demi - chopine d'huile des oignons de lis ; exprimez-les , et ajoutez deux onces de sirop pectoral composé. On en donnera une cuillerée d'heure en heure , ou de deux en deux heures.

L'huile tirée des noyaux du fruit du sucrier vaut beaucoup mieux que celle d'amande.

Potion huileuse pectorale composée.

Prenez de l'huile d'amandes douces ou de gigéri, deux onces ; du blanc de baleine , un gros , qu'on fera fondre dans l'huile ; d'une infusion de safran oriental , trois onces ; de la poudre de vipère , demi-gros ; du sirop pectoral composé , une once ; du miel de Narbonne , une once : mêlez-les et faites une potion dont le malade prendra deux ou trois cuillerées de deux en deux heures.

On peut y ajouter , suivant l'indication , du kermès minéral de la confection alkerkès , ou de la thériaque , de la teinture anodine , ou du baume tranquille , et enfin de la manne.

Sirop pectoral composé.

Prenez du capillaire de Canada et de la langue de bœuf coupée par petits morceaux , de chacun une poignée ; des fleurs de franchipane , de bois immortel , de giraumont , de gombo , de jasmin d'Arabie , ou de jasmin odorant de Saint-Domingue , et d'oranger sauvage , de chacun demi-poignée : faites-les macérer pendant douze heures dans suffisante quantité d'eau bouillante : passez et exprimez l'infusion , dont vous ferez un sirop selon l'art.

LES BOLS.

Bol purgatif commun.

PRENEZ du jalap en poudre, et de la poudre cornachine, de chacun quinze grains; faites-en un bol avec suffisante quantité de sirop de chicorée composé de rhubarbe.

Bol purgatif plus fort.

Prenez du mercure doux, du diagrède, ou de la gomme de liane purgative, du jalap en poudre, de chacun huit grains: faites un bol avec suffisante quantité de sirop. On le rendra plus fort en y ajoutant un ou deux grains de gomme gutte, ou de l'amande du prunier épineux de l'Amérique, mise en poudre, à la dose de demi-scrupule ou d'un scrupule.

Bol contre les vers.

Prenez de la rhubarbe en poudre, demi-gros; de l'aloës demi-scrupule; de la coralline et de la poudre à vers, de chacun un gros; de l'éthiops minéral, douze grains: faites un bol avec suffisante quantité d'huile de palma Christi.

Le suc de la chélidoine d'Amérique, dite *bocconia*, est vermifuge et purgatif. Les semences de papaie mises en poudre sont fort recommandées.

Bol apéritif ou opiat anti-cachectique.

Prenez des écorces fines de citronier et d'oranger sauvage réduites en poudre, de l'aristoloche ronde de l'Amérique, et de la gentiane, si on en peut trouver, également pulvérisées, de chacune un gros; du sel am-

moniac, demi-gros : mêlez-les avec suffisante quantité de miel ou d'extrait de genièvre. La dose sera d'un gros matin et soir, buvant par dessus un gobelet d'infusion de sauge du *Port-de-Paix*, ou d'herbe à charpentier, ou de thym de savane.

Bol apéritif ou opiat plus fort.

Prenez de l'éthiops minéral, des cloportes pulvérisés, de chacun demi-gros ; du sel de mars de rivière, ou du safran de mars apéritif, un scrupule ; du borax, demi-scrupule : mêlez-les avec suffisante quantité d'extrait de genièvre pour trois ou quatre doses.

Tablettes pour la phthisie pulmonaire.

Prenez du sel de mars de rivière, des cloportes, du benjoin, du safran oriental, du corail, des yeux d'écrevisses, de la canelle, de chacun demi-once ; du sucre blanc, demi-livre : mettez bien tout cela en poudre, et le mêlez avec le mucilage de gomme adragant tiré avec l'eau de fleur d'orange, et en formez des pastilles du poids de deux gros, dont le malade en mangera une soir et matin, buvant par dessus deux gobelets de petit lait, dans lequel on aura fait infuser du cresson, du cerfeuil et de la pimprenelle, et faisant tous les jours deux ou trois heures d'exercice à cheval.

Bol astringent simple.

Prenez de la térébenthine de Venise cuite dans de l'eau de plantain, deux gros ; de la rhubarbe torrifiée, un demi-gros : faites un bol qu'on partagera en trois prises, deux heures d'intervalle entre chaque.

Bol astringent plus fort.

Prenez bol d'Arménie, cachou et sang de dragon, de chacun six grains ; ipécacuanha, trois grains ; laudanum,

demi-grain ; faites un bol avec suffisante quantité d'extrait de genièvre, ou de diascordium.

On le rendra plus fort en ôtant l'ipécacuanha, et y substituant six ou huit grains d'alun.

Bol astringent pour la gonorrhée.

Prenez des semences de plantain bien pulvérisées, du bol d'Arménie, du cachou et du safran de mars astringent, de l'éthiops minéral, de chacun deux gros ; du camphre, un gros ; du sel de Saturne, trois gros ; incorporez-les dans suffisante quantité de baume de copahu. La dose d'un gros matin et soir.

Bol plus simple.

Prenez de l'aloës, de la myrrhe, et de la rhubarbe torréfiée, de l'alun pulvérisé, de chacun partie égale : mêlez-les avec suffisante quantité de baume de copahu.

Opiat astringent pour la même.

Prenez gaiac, sassafras, rhubarbe pulvérisée, éthiops minéral, *arcanum duplicatum*, de chacun deux gros : mêlez-les avec suffisante quantité de térébenthine. La dose d'un gros. On la rendra plus forte en mettant à la place de l'*arcanum duplicatum* et de la rhubarbe, le sang de dragon, le bol d'Arménie, le borax, de chacun un gros ; du camphre, demi-gros.

Quelques uns emploient avec succès de l'alun, et le sang de dragon fondus et mêlés ensemble : c'est le spécifique de M. Helvétius pour les hémorragies, et le suc de tabac vert injecté.

Poudre pour la vérole qu'on appelle Pian.

On m'a rapporté qu'on donnoit aux Nègres pour les pians à la Martinique, la poudre de *tambis* calcinée, à

la dose de trois gros , soir et matin , pour la vérole qu'on appelle *pian*.

Bol fébrifuge simple.

Prenez des écorces fines de citronnier et d'oranger bien sèches et réduites en poudre , de chacune demi-gros ; du sel d'absynthe ou ammoniac , vingt-quatre grains : faites un bol avec suffisante quantité de miel.

Bol fébrifuge composé.

Prenez du quinquina du Pérou , un gros , et à son défaut , de celui de Saint-Domingue , deux gros ; de l'iris de Florence , ou de l'aristoloche longue de l'Amérique , et du sel ammoniac , de chacun demi-gros ; de la thériaque , un gros : faites un bol qu'on partagera en cinq ou six prises.

On estime beaucoup pour les fièvres , le suc du bois laiteux , nommé *rauwolfia* , desséché et mis en poudre , à la dose d'un scrupule.

LES BOUILLONS.

Bouillons rafraîchissans.

PRENEZ un poulet plumé et bien vidé , dont vous remplirez le ventre d'orge mondée , et d'amandes concassées , autant qu'il en pourra tenir ; ayez soin de l'écumer , et de le faire cuire à petit feu pendant deux heures , dans cinq pintes d'eau : ajoutez alors de la laitue , de la chicorée blanche , du pourpiër , ou des épinards sauvages , et de la morelle appelée *taman* ou *laman* , de chacun deux poignées , qu'on laissera bouillir une demi-heure : filtrez et exprimez la décoction.

Bouillons altérans ou purifiants.

Au lieu de plantes rafraîchissantes, prenez de la chicorée sauvage; et quand vous retirerez le bouillon du feu, faites-y infuser pendant une heure du cresson de fontaine, ou de celui de savane, du kaïa, autrement dit *mozambai*, du cerfeuil, et du céleri : passez et exprimez le tout : ajoutez dans chaque bouillon six grains de poudre de vipère.

Bouillons ou apozèmes laxatifs.

Prenez de la chicorée blanche, de la laitue, des épinards, de chacun une poignée; de l'oseille, demi-poignée; une pincée de thym, ou de sarriette; du saindoux frais, qu'on appelle *mantaigue*, trois ou quatre onces, et une croûte de pain rôtie : faites bouillir tout cela pendant une demi-heure dans deux ou trois pintes d'eau : mêlez dans la colature un jaune d'œuf.

L E S L A V E M E N S.

Lavement émollient.

PRENEZ des feuilles de gombo, d'épinards, de patates, faites-les cuire dans suffisante quantité d'eau, et dans une chopine de cette décoction, délayez deux onces de sirop de basin.

Lavement détersif.

Prenez des feuilles de gombo, d'absynthe sauvage, et de médecinier bâtard, de chacune une poignée : faites-les cuire, et ajoutez dans la colature six onces d'huile de *palma Christi*.

Lavement purgatif.

Prenez de la casse concassée, demi-livre : faites-la bouillir dans parties égales d'eau de mer, et d'eau douce, et passez ensuite la décoction.

Lavement anodin.

Ajoutez dans la décoction détensive, de la graine de lin, et de la térébenthine, de chacune deux gros ; du miel, deux onces, et deux jaunes d'œufs ; du baume tranquille, deux onces, ou du laudanum, deux ou trois grains.

Lavement purgatif pour la colique de Poitou.

Prenez des feuilles de séné, de la pulpe de coloquinte coupée par morceaux, de chacune deux gros : faites-les bouillir dans l'eau de mer ; et dans une chopine de la colature, délayez quatre onces de pulpe de casse. On peut y ajouter quelquefois deux ou trois onces de vin émétique.

Lavement anodin pour la même.

Prenez de bon vin rouge et de l'huile de noix, ou de *palma christi*, de chacun partie égale.

Lavement anodin et purgatif pour la même.

Prenez de la pulpe de coloquinte coupée par morceaux, deux gros ; faites-la cuire dans une pinte de vin ; ajoutez de l'huile de noix, ou de *palma christi*, dix onces. On réitérera ce lavement de quatre en quatre heures.

Lavement pour les affections soporeuses.

Dans le lavement purgatif de la colique, ajoutez demi-once de tabac en corde.

Lavement hystérique ou pour les vapeurs.

On le composera avec les plantes mentionnées pour la

tisane hystérique, auxquelles on ajoutera, suivant qu'il conviendra, des remèdes purgatifs.

LES GARGARISMES.

Gargarisme rafraîchissant.

On se sert de l'oxycrat, ou du suc de limon ou d'oseille, qu'on mêle avec du miel, ou de la tisane acidulée qu'on mêle pareillement avec du miel.

Gargarisme détersif.

Prenez une livre d'orge, des bourgeons de monbin, de franc-basin, de la semence de lin, de chacun une pincée : faites-les bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à la moitié : délayez dans la colature une once de miel.

On estime beaucoup dans les douleurs de gorge qui accompagnent la petite vérole, le gargarisme fait avec le tafia, le miel, et l'*album græcum* pulvérisé.

Gargarisme pour les ulcères des gencives.

Prenez de l'infusion, ou du suc de cresson, quatre onces ; de la moutarde, un gros ; du vinaigre, et du sucre, de chacun une once : mêlez-les.

Gargarisme plus fort.

Prenez des écorces de grenade, et de citron, coupées par petits morceaux, de chacune trois gros ; des feuilles d'oseille, et de cresson, de chacune demi-poignée : pilez bien le tout, et le faites infuser dans suffisante quantité d'eau : après une forte expression, ajoutez de l'esprit de vin camphré, trois onces ; du sel ammoniac, un gros ; de l'alun, deux gros ; du sucre candi, une once ;

du miel, deux onces ; de l'esprit de cochléaria, un gros : faites un gargarisme, dont on imbibera un petit bâton enveloppé de linge, pour nettoyer et déterger les ulcères de la bouche.

LES COLLYRES.

Collyre simple.

PRENEZ des eaux distillées de rose et de plantain, de chacune deux onces, et un blanc d'œuf : agitez-les jusqu'à ce que le blanc d'œuf soit bien dissous.

Collyre très-rafraîchissant.

Mêlez dans le précédent du sel de saturne, vingt grains, et du safran oriental pulvérisé, huit grains.

Collyre résolutif.

Prenez de l'eau de plantain, quatre onces ; du vin émétique, deux onces ; du safran oriental, dix grains ; du vitriol blanc, douze grains ; du camphre, six grains ; du sucre candi, un scrupule : faites un collyre.

Il est souvent plus à propos de ne se servir que de collyres secs pour les ophthalmies, et les taïes. On les compose avec le vitriol blanc, le sucre candi et les coques d'œufs bien sèches, réduits en poudre très-fine, de chacun partie égale. On peut y joindre aussi l'antimoine cru bien pulvérisé, et le camphre, de chacun partie égale.

Plusieurs emploient les suc de l'herbe nommé *liane à mal aux yeux*, et d'apiaba, mêlés avec le sel.

LES CATAPLASMES.

Cataplasme anodin.

ON le fait avec la mie de pain, le lait, les jaunes d'œufs, et le safran oriental.

Cataplasme émollient et résolutif.

Prenez des feuilles de gombo, d'absynthe bâtarde, de pois puant, de verveine bleue, de morelle, et d'herbe à charpentier de Saint-Domingue, de chacune deux ou trois poignées : faites-les cuire dans de l'eau commune jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres : passez-les ensuite au travers d'un tamis, et en faites un cataplasme.

On peut y ajouter les feuilles de calebasse musquée, de tabac vert, et des différentes sauges du pays.

Les racines du grand médecinier, ou du *palma christi*, cuites dans la graisse, sont un grand résolutif, et un excellent cataplasme dans la gonorrhée tombée dans les bourses. On le rendra plus efficace en y ajoutant les feuilles de tabac, et l'onguent napolitain.

Cataplasme rafraîchissant et astringent.

Faites bouillir dans le vinaigre deux poignées de feuilles de pourpier, et les appliquez bien chaudes sur le ventre.

Cataplasme hystérique pour les vapeurs.

On le fait avec les plantes hystériques décrites dans la tisane : on les fait bouillir dans de l'eau ou dans de la graisse.

On fait des bains avec les mêmes plantes.

Le cataplasme de farine de manioc fraîche, peu exprimée, et bouillie dans le sain-doux, dit la *mantaigue*, est excellent dans la suppression des vidanges.

Cataplasme maturatif.

Prenez deux feuilles de raquettes, faites-les cuire sur les charbons ; c'est ce qu'on appelle dans l'île, *boucaner* ; des feuilles de morelle ou laman, d'herbe à charpentier de Saint-Domingue, de tabac vert, et d'oseille, de chacun une poignée : faites cuire le tout dans le sain-doux, ou *mantaigue* : après avoir tiré la pulpe à travers le tamis, ajoutez une demi-poignée de farine de manioc fraîche et légèrement exprimée ; de l'onguent suppuratif, ou napolitain, deux onces ; du sel ammoniac, deux gros.

Souvent les seules feuilles de raquette, ou la farine de manioc cuite dans la graisse, suffisent pour ramollir et faire aboutir les tumeurs.

Cataplasme anti-pleurétique, et contre le rhumatisme.

Prenez du poivre long, et à son défaut, des fruits du bois d'anisette, ou de bois d'Inde, et du gingembre en poudre, de chacun une once et demie : mêlez-les avec le blanc d'œuf, et les étendez sur de l'étoupe ou du coton, que vous appliquerez en cataplasme sur la partie malade.

Liniment pour les mêmes maladies.

Prenez du savon noir, trois onces ; du baume tranquille, deux onces ; de l'esprit de vin camphré, et de l'huile de térébenthine, de chacun une once : faites un liniment, et mettez par dessus un papier brouillard imbibé du même.

Il suffit souvent de ne faire qu'un liniment avec trois

onces de savon, fondues dans suffisante quantité d'eau-de-vie, ou avec l'huile de *palma christi*, le sel ammoniac et l'eau-de-vie.

La graisse du caïman, et encore mieux celle de l'oiseau appelé *frégate*, est excellente pour les rhumatismes, la goutte, etc.

Fomentation pour l'érésipèle.

On la fait avec l'oxycrat, ou avec partie égale d'eau et de vin.

Baume tranquille.

Prenez du savon, une once; du camphre, cinq gros; de l'opium, demi-gros; du safran oriental, un gros; de l'esprit de vin, huit onces : faites-les digérer au soleil pendant vingt jours, et filtrez la liqueur. On en peut prendre depuis quarante jusqu'à cinquante gouttes dans du vin ou de la tisane.

Baume ardent, ou teinture de myrrhe composée.

Prenez de la myrrhe et de l'aloës, de chacun une once et demie; de l'aristologie longue et ronde de l'Amérique, de chacune deux onces; de la gomme lacque et de l'euphorbe, de chacun trois gros; du camphre, un gros : faites-les macérer pendant vingt jours dans une pinte d'esprit de vin rectifié.

Pommade pour les dartres.

Prenez du précipité rouge et blanc, de chacun demi-gros; du sublimé corrosif, demi-scrupule; du storax liquide, trois gros; de la fleur de soufre, deux onces : mêlez tout cela avec suffisante quantité de baume de copahu ou de sucrier.

Ou bien, employez l'onguent napolitain fait avec la graisse, et la dissolution de mercure par l'eau forte.

Comme il n'y a point de maladie plus commune à Saint-Domingue que les dartres, chacun vante beaucoup son remède. Les plus renommés, sont la décoction d'herbe à dartres, le suc du bois laiteux; enfin un onguent fait avec la poudre à canon, la fleur de soufre et le suc de citron.

L'emplâtre de vigo doublé de mercure suffit souvent.

Le sel commun broyé avec les feuilles de piment, est fort recommandé pour faire passer les petites dartres, les rougeurs, et les taches de la peau, qu'on appelle *lauta*.

Un gros d'alun fondu dans une chopine de petit lait, est estimé pour les dartres légères et les ulcères du nez.

Pommade ou onguent pour la galle et les pustules véroliques des Nègres, pour leurs dartres, et pour la galle des chevaux.

Prenez de l'antimoine cru bien pulvérisé et du soufre, de chacun demi-livre; du sel ammoniac, deux gros; de l'aloës, quatre onces; de l'onguent napolitain, une livre; de la décoction forte de tabac en corde, une demi-livre; du suc de citron, quatre onces: mêlez bien tout cela ensemble avec une suffisante quantité d'huile de poisson, qu'on appelle vulgairement huile à brûler.

LES ONGUENS.

Onguent sympathique.

PRENEZ du bol d'Arménie, de l'huile de lin, de la graisse humaine, de la mumie ou de l'aloës, de chacun partie égale.

Onguent pour les ulcères

Prenez de l'urine humaine, du suc de citron, du tafia et du sirop de basin, de chacun une chopine; du vert-de-gris, un gros : faites-les bouillir et cuire jusqu'à la réduction d'une chopine ou environ.

Autre.

Prenez du suc d'herbe à blé et de citron, de chacun partie égale; du sirop de basin, deux ou trois onces : faites un onguent avec suffisante quantité de cire.

Ou bien

Prenez du suc de feuilles d'ananas et du tafia, de chacun partie égale : mêlez-les avec un jaune d'œuf.

Lotion qui suffit souvent pour guérir les ulcères sordides.

Prenez de la liane à Minguet, de la langue à chat, de l'herbe à blé, de chacune une poignée; du suc d'orange sauvage et du tafia, de chacun une chopine; du miel ou du sirop de basin, demi-livre : faites-les bouillir : filtrez et exprimez la décoction, dont le malade lavera et détergera ses ulcères, et imbibera même les plumasseaux et le linge.

M. Laborie m'a rapporté avoir guéri un ulcère très-sordide de la grandeur de la main, situé sur la malléole interne, les tendons tout à découvert, avec le seul sucre brut, dont il saupoudroit l'ulcère après l'avoir bien lavé.

L'huile de *palma Christi* est beaucoup estimée pour les ulcères chancreux ou le cancer.

Le suc de karatas pour les ulcères sordides, et l'huile de gayac pour la carie des os, sont d'excellens remèdes.

Eau phagédénique.

Faites dissoudre dans une pinte d'eau de chaux du sublimé corrosif, jusqu'à ce qu'elle prenne une couleur jaunâtre.

Ou bien une demi-cuillerée de dissolution de mercure par l'eau forte, dans une chopine d'eau de chaux.

Cette eau phagédénique suffit souvent pour déterger et guérir les ulcères.

Onguent égyptiac.

Prenez des suc de l'herbe au diable, de mal-nommée, de chacun une chopine; du suc de citron et du gros sirop, de chacun une pinte; du vert-de-gris et de l'alun calciné, de chacun deux gros : mêlez les suc des plantes, et les faites cuire en consistance d'onguent : incorporez ensuite le vert-de-gris et l'alun.

Onguent mondificatif.

Prenez des suc de liane à Minguet, d'herbe à blé; de langue sauvage, du gros sirop et du tafia, de chacun une pinte; du savon de Venise, une livre et demie : tirez le suc des plantes par le moyen de l'eau-de-vie, et du suc d'orange; faites-les ensuite cuire en consistance d'électuaire mou.

Mondificatif plus simple

Prenez des suc d'orange sauvage, d'herbe à blé; de liane à Minguet et du tafia, de chacun partie égale; du savon, cinq à six onces : faites-les cuire en consistance d'onguent.

Plusieurs emploient avec succès, pour les vieux ulcères, l'emplâtre divin, auquel ils ajoutent du vert-

de-gris et du précipité rouge , à la dose de cinq à six grains.

Une once de cet emplâtre , dans lequel on incorpore deux gros d'arsenic et un gros de camphre , est un excellent remède pour déterger et extirper les racines des ulcères phagédéniques et chancreux. Quand on y est parvenu , on ôte l'arsenic.

Prenez des sucs de l'herbe au diable , de mal-nom-
mée , de chacun une chopine ; du suc de citron et du
gros sirop , de chacun une pinte ; du vert-de-gris et
de l'alun calciné , de chacun deux gros ; mêlez les sucs
des plantes , et les autres entre eux en consistance d'on-
guent ; incorporez ensuite le vert-de-gris et l'alun.

Prenez des sucs de l'herbe à Minoret , d'herbe à bile ,
de l'herbe sauvage , du gros sirop et du taffé , de chacun
une pinte ; du savon de Venise , une livre et demie ;
tirez les sucs des plantes par le moyen de l'eau-de-vie ,
et du suc d'orange ; faites-les ensuite cuire en consis-
tance d'onguent.

Prenez des sucs d'orange sauvage , d'herbe à bile ,
de l'herbe à Minoret et du taffé , de chacun partie égale ;
du gros sirop à six onces ; faites-les cuire en consis-
tance d'onguent.

Plusieurs emploient avec succès , pour les vices ul-
céreux , l'emplâtre divin , auquel ils ajoutent du vert-

TRAITÉ DES PLANTES USUÉLLES DE SAINT-DOMINGUE.

CHAPITRE II.

PLANTES PURGATIVES.

LIANE PURGATIVE. *Convolvulus aphyllus allissimas arbores scandens tereti, foliis rarissimis, parvis, flore albo minimo.* On appelle dans les îles Antilles, Liane toute plante qui grimpe.

Cette plante est fort commune dans les bois. Elle pousse une tige grise, fort mince, et très-flexible, qui se replie par dessus les branches des arbres auxquels elle s'attache, et descendant vers la terre, elle y reprend de nouvelles racines. Ses tiges sont presque nues; ses feuilles sont très-petites, semblables à celles de notre petit liséron; ses fleurs sont blanches, et partent des aisselles des feuilles. On coupe cette plante en petits morceaux; on en exprime un suc laiteux qui, en se coagulant, devient noirâtre, et qui, à la dose d'un scrupule ou d'un demi-gros, purge très-doucement: cependant il arrive quelquefois que, semblable aux autres purgatifs gommeux, il occasionne une superpurgation. On remédie à cet accident par une rôtie au vin.

COCCIS. On attribue à cette plante les mêmes vertus qu'à l'ipécacuanha. La comparaison que Pison et Marcgrave font de l'ipécacuanha avec l'herbe Paris, pourroit faire présumer que le coccis en seroit une espèce. Ses feuilles imitent celles de l'herbe Paris, quoiqu'il sorte quelques fleurs des aisselles des feuilles; elles viennent pour l'ordinaire en bouquet au haut de la tige. Sa racine au surplus étant blanche, cette plante ne pourroit être que l'ipécacuanha blanc. J'ai fait attention à une plante que j'ai rencontrée ici, et qui se rapporte au genre de la violette : elle pourroit bien être le véritable ipécacuanha de Saint-Domingue.

Viola parvi-flora veronicæ folio non villosa, floribus ex albo-violaceis. Cette violette est haute d'un pied, et a une tige droite garnie de très-peu de feuilles. Elles sont plus petites que celles de la violette ordinaire. Le pétale inférieur, fait en forme de spatule, est très-grand, et ses quatre autres si petits, qu'il faut enlever le calice pour les bien distinguer. Son fruit est semblable à celui de la violette commune. Sa racine est brune et un peu ridée.

GAYAC. Cet arbre a non seulement une vertu sudorifique, mais encore purgative. Ses feuilles purgent fort utilement les nègres.

MÉDECINIERS ou PIGNONS D'INDE. La vertu purgative des pignons d'Inde les a fait appeler médecins. Le petit médecinier, ainsi nommé parce qu'il est un des plus petits, est un doux purgatif. Ses feuilles reluisantes ressemblent à celles du citronnier. On les mange en salade, ou bien on en boit la décoction.

CHARDON-BÉNI DE L'AMÉRIQUE. On donne à l'Argemone le nom de chardon-béni des isles, croyant trouver dans sa figure quelque ressemblance avec cette



plante. On emploie ses feuilles et sa tige aux mêmes usages. On se sert à la Martinique de sa graine pour purger les Nègres.

CASSIER OU CANEFICIER, TAMARIN. Ces deux plantes, si familières dans la pratique d'Europe, ont aux îles des effets merveilleux dans les fièvres continues et les fluxions de poitrine bilieuses. On n'a point de plus salutaires remèdes que l'eau de casse aiguisée avec quelque sel digestif, et quelquefois avec l'émétique.

Si le tamarin des îles est moins purgatif que celui du Levant, il n'en est pas pour cela moins estimable. Son fruit en décoction est la meilleure dont on puisse user dans la maladie de Siam : on en fait une tisane avec la racine de citronnier. J'ai marqué dans mon Mémoire des maladies de Saint-Domingue la raison qu'on a de préférer le tamarin, dans les maladies d'été, et la casse dans celles d'hiver. On peut faire avec les fleurs du cassier un sirop purgatif aussi excellent que celui de roses pâles.

PLANTES APÉRITIVES.

ALKEKENGE OU HERBE A CLOQUES. Le coqueret de l'Amérique ne diffère de celui d'Europe que par la couleur jaune de son fruit, et par ses follicules d'un vert rouge. Cette plante est très-commune à Saint-Domingue, et a les mêmes vertus que celle de France.

ARISTOLOCHE LONGUE. La figure des feuilles de cette aristolochie grimpante la fait bientôt remarquer et reconnoître. Ses feuilles représentent un fer à cheval ; et son fruit attaché par un long pédicule ou filet, représente un encensoir. Nos monticules en sont remplis.

On fait entrer l'Aristoloché dans la composition des tisanes apéritives.

LANGUE DE CHAT. Sa fleur est à fleurons semblables à ceux de l'eupatoire d'Europe. On emploie sa racine dans les tisanes apéritives, sur-tout pour provoquer les règles. Elle passe aussi pour un des plus grands vulnéraires de l'Amérique. Plusieurs m'ont dit avoir guéri des ulcères malins, en trempant un plumasseau dans le suc de ses feuilles, et l'appliquant sur la plaie. On s'en sert aussi fort utilement dans les cataplasmes résolutifs, sur-tout pour le mal de gorge. Le vulgaire a donné à cette plante le nom de langue de chat, ses feuilles paroissant avoir la figure de la langue d'un chat.

CALEBASSE. Suivant l'opinion de nos habitans, cette plante a des vertus toutes divines, et elle est un remède universel contre toutes sortes de maladies. Veut-on guérir une hydropisie ou une diarrhée ? prenez dira-t-on, du suc de calebasse. A-t-on lieu de soupçonner un abcès dans les parties internes ? le suc de calebasse est un remède incomparable. Cependant, malgré ce divin remède, on meurt tous les jours à Saint-Domingue de diarrhée, d'hydropisie et d'abcès. Quoi qu'il en soit, on sera peut-être bien aise de connoître ce remède. On prend un fruit de calebasse qui n'est pas mûr, on le fait boucaner, c'est-à-dire rôtir sur les charbons. On l'ouvre, on passe et on exprime la pulpe au travers d'un linge, et on en fait boire le jus chaud au malade. Cette liqueur a un goût d'une légère amertume. Elle purge ordinairement, mais fort peu, et elle agit le plus souvent par les urines. C'est pourquoi je la place parmi les plantes apéritives.

HERBE A COLLET. Cette plante ne pousse que par les urines. Elle croit le long des ruisseaux. Sa racine est blanche, très-divisée et très-chevelue : sa tige est

noueuse, et de chaque nœud partent une ou deux feuilles de la largeur d'une main ouverte, ronde, soutenue par un pédicule fort long qui s'attache presque au centre de la feuille; ce qui lui donne la figure d'un parasol. Elle est pour l'ordinaire haute de deux à trois pieds. Cette plante est un des plus forts diurétiques de l'Amérique. On fait infuser sa racine à froid, et on en use pour boisson. Elle fait quelquefois tant uriner, que si on n'en discontinuoit l'usage, on courroit risque de tomber dans un diabète et un dessèchement considérable.

LA GRIFFE A CHAT. Cette plante est le lierre de Saint-Domingue. Elle grimpe le long des arbres et des pierres, et elle y paroît fortement attachée par des filamens qui semblent être autant de racines. Sa feuille est petite, semblable à celle de la menthe, et d'un vert obscur.

LE JONC DE MER. Ce jonc ne diffère des autres que parce que l'eau salée donne à ses feuilles une couleur argentée. Ces deux dernières plantes dominent dans une tisane qu'on emploie utilement dans les chaudes-pisses. Elles sont apéritives et rafraîchissantes. D'autres se servent pour ces maladies des racines à collet, de citronnier, de mal-nommée et de verveine blanche : quelques uns, des racines d'herbe à blé, et d'une plante qu'on appelle jet sureau, laquelle est une espèce de *saururus*, que je ne crois pas avoir été décrite par Plumier. Elle se trouve à l'embouchure d'une rivière dans laquelle reflue la mer. Ainsi cette plante doit être regardée comme maritime, et par conséquent plus apéritive que les autres espèces de ce genre. Elle est haute de deux ou trois pieds, très-branchue : sa tige est noueuse. De chaque nœud partent deux feuilles, et très-souvent une seule et pointue, d'un vert

blanc en dessous , et d'un vert gai en dessus , au surplus à nervure de plantain. Elles sont longues de trois pouces sur un et demi de large.

MAPOU, Fromager, Ceiba. Quoique Plumier, dans la description du mapou, n'en ait reconnu que deux espèces, nos habitans en distinguent cinq. Les deux rapportées par Plumier, *ceiba viticis foliis*, *caudice aculeato*, *ceiba viticis foliis*, *caudice glabro*. La troisième appelée mapou rouge, qui est plus estimée pour faire des canots que les figuiers de Saint-Domingue. La quatrième est un mapou plus rouge, que les Espagnols appellent *colorade*, et de l'écorce moyenne duquel ils font des hamacs magnifiques. Enfin la cinquième, qu'on appelle improprement mapou, et quelquefois bois de fléau par rapport à sa légèreté. En faveur de ce charmant et excellent arbre dont on est à même de tirer de grands avantages, on voudra bien me permettre une petite digression.

Cet arbre, qui attire avec raison les regards de tous les passans, est un des plus beaux et des plus utiles de l'Amérique. L'abondance et la grandeur de ses fleurs blanches, la singularité de ses fruits qui représentent une espèce de cône à angles saillans, l'agréable ombrage que l'abondance de ses feuilles procure, sont pour les voyageurs tout à la fois un sujet d'admiration et de plaisir. Les sens ne sont pas les seuls qui s'y trouvent flattés. Le profit qu'on pourroit tirer du coton de cet arbre, ne mérite pas moins nos attentions. Tout le monde admire la beauté, la finesse, et la bonté des castors d'Angleterre. On ne doit attribuer ces bonnes qualités qu'au duvet contenu dans le fruit de cet arbre que les Anglois emploient dans la fabrique de cette marchandise. Le François, si ingénieux dans l'invention et la perfection des arts, pourroit tirer de grands avan-

tages des trésors que renferment et peuvent fournir nos colonies.

Cet arbre sert utilement dans la médecine. On fait entrer dans les tisanes apéritives, sur-tout pour l'hydropisie, les racines du mapou.

LIANE A SAVON. La feuille de cette plante ressemble plus à la feuille du noisetier qu'à celle du liseron. Cette liane est ligneuse et grimpante ; elle s'élève fort haut sur les arbres voisins ; elle a une écorce grise, un bois blanc spongieux, amer. Elle est fort commune dans les bois. On l'appelle liane à savon, parce que son bois et son écorce font écumer l'eau comme du savon. On se sert fort utilement de cette plante pour déterger les ulcères des reins, de la vessie et de l'urètre. L'écorce du guazuma a la même vertu.

SQUINE de Saint-Domingue. On substitue cette plante à la squine ordinaire. Sa racine a la même figure.

HERBE A BLÉ. Le nom de cette plante fait connoître la ressemblance qu'elle a avec le blé.

THYM DE SAVANES. La douce et la belle couleur des fleurs et des petites feuilles de cette plante, l'agréable odeur, le goût fin et aromatique de toutes ses parties, charment tellement tous les sens, qu'elle mérite à juste titre d'être regardée comme une des plus précieuses et une des plus salutaires plantes de cet hémisphère. On l'emploie avec succès à Saint-Domingue, pour rétablir les forces des malades. Elle passe pour un excellent béchique. Elle est particulièrement estimée pour redonner à la lymphe la fluidité dont elle est dépourvue, et par conséquent préférée dans les embarras et obstructions des glandes lymphatiques. Elle croît dans les terres stériles et sablonneuses. Ses petites tiges ont beaucoup de rapport avec celles du thym. Elles partent d'une racine très-fibreuse, et s'élèvent

pour l'ordinaire à la hauteur d'un pied. Ses feuilles sont oblongues, cannelées, dentelées sur leurs bords, argentées en dessous, d'un vert gai en dessus, longues de quatre à cinq lignes, larges de trois. Elles imitent beaucoup celles du chamædris. Les fleurs naissent des aisselles des feuilles; elles ont la grandeur, la couleur et la figure de celles de la petite centauree; elles sont monopétales, c'est-à-dire d'une seule pièce, en forme d'entonnoir ou de tuyau, composées de façon qu'elles paroissent doubles. On apperçoit deux membranes collées intimement ensemble vers leur base, et séparées vers le milieu. L'extérieure est dentelée; l'interne plus déliée ou fine et plus haute, elle déborde l'autre. Le pistil s'élève d'un calice composé de deux petites feuilles: il perce la fleur, et devient par sa base un fruit ou capsule petite, pointue, qui s'ouvre en deux parties égales, et renferme quatre à cinq semences rondes, roussâtres, et attachées au centre. L'odeur de cette plante m'a paru fort semblable à celle de la santoline. Elle fleurit presque toute l'année.

BOIS DE COUILLE. Cet arbrisseau croit dans les marais salés. Sa longue silique ressemble à nos haricots. On se sert de sa racine dans les maladies vénériennes pour purifier les parties du virus vérolique. On met cette racine en poudre, et on en fait des pilules, ou on la fait bouillir, et on en boit la décoction. Ce remède a de très-bons effets; mais quelquefois il pallie plutôt le mal qu'il ne le guérit; et après s'en être servi, on est bientôt obligé d'avoir recours au mercure.

LA SCOLOPENDRE de Saint-Domingue a les mêmes vertus que celle de France. On en fait ici beaucoup de cas pour résoudre les obstructions de la rate, maladie très-commune aux îles.

PLANTES HYSTÉRIQUES.

MÉLISSE PUANTE. Cette mélisse est connue à Saint-Domingue sous le nom de Véronique ; cependant elle n'en a ni l'apparence ni la fleur : elle imite plutôt la menthe des jardins. Son odeur la fait bientôt distinguer.

CHARDON ÉTOILÉ PUANT. Ce chardon est petit, rampant et très-piquant. Son odeur est très-forte et très-puante. On le trouve ordinairement dans les savanes ou prairies.

LE POIS PUANT. C'est un remède très-efficace pour les vapeurs, lorsqu'on le prend en forme de café. Ses feuilles passent pour être très-résolutives, et sa racine passe pour être très-apéritive.

LIANE A CALEÇON. Cette plante est très-estimée pour rappeler les règles et les vidanges supprimées.

AVOCATIER. Le nom français de cet arbre paroît dériver de son nom karaïbe aouiocate. Cet arbre est le remède universel des Nègres dans les maladies des femmes. On s'en sert avec succès comme d'un excellent apéritif. On s'en sert aussi en qualité de béchique dans les maladies de poitrine.

Le suc qu'on tire de la semence de l'avocatier donne une teinture jaune ineffaçable. J'en ai vu des marques sur des serviettes, qui n'ont pu être effacées par la lessive.

PLANTES PECTORALES.

CETTE classe est très-peu nombreuse, à moins de rappeler, en qualité de béchique, plusieurs espèces de celles

que nous avons mises au rang des apéritives, comme l'avocatier, la langue de chat, et plusieurs autres que nous faisons quelquefois entrer dans les tisanes pectorales.

Toutes les espèces de franchipanier décrites par Plumier, sont fort recherchées pour les maladies de poitrine; on n'en emploie que la fleur, qui étant nourrie d'un suc très-onctueux et aromatique, est propre pour épaissir et faire expectorer une lympe trop âcre et trop limpide.

L'IMMORTEL, ou le BOIS IMMORTEL. On a donné le nom d'immortel à cet arbre, parce qu'il vient promptement, et qu'il dure long-temps. Il est de la grandeur d'un oranger, formant par son sommet un buisson très-touffu. Les fleurs naissent avant les feuilles, et sont d'une couleur très-rouge. On en fait un sirop très-excellent pour la poitrine.

LA RÉGLISSE de Saint-Domingue est très-commune, et est connue de tout le monde. Elle supplée à la réglisse d'Europe, et elle doit même y être préférée, parce qu'elle est fort douce, et ne participe d'aucune acrimonie.

GOMBO. Cette espèce de ketmia est d'un grand secours dans la pratique; elle tient lieu d'altéha, de guimauve, dans les maladies de poitrine, dans le dévoiement, de grande consoude, et enfin dans les fièvres lentes, de glutineux et d'onctueux. Je n'ai point trouvé de remède plus efficace ni plus nourrissant, pour rétablir les forces épuisées, que les fruits de cette plante coupés par petits morceaux, préparés à la sauce des petits pois, avec la laitue, la chicorée blanche, un jaune d'œuf, et un peu de canelle. Ce ragoût est non seulement un remède salutaire, mais aussi un aliment très-

agréable. J'en fais quelquefois bouillir dans le lait, et user soir et matin.

CAPILLAIRE. Il y a aux îles une espèce de capillaire semblable à celui de Canada, et dont on se sert à son défaut.

LA CANNE de sucre entre dans la plupart de nos tisanes pectorales; elle aide beaucoup à l'expectoration.

LE BASILIC est une plante naturelle aux îles. On le trouve dans les lieux sablonneux et incultes. On en fait ici beaucoup de cas parmi les aromatiques et pour les tisanes béchiques.

PLANTES VERMIFUGES.

ABSINTHOIDES. *Caulescens tenui-folium*, *flore luteo*. Cette plante m'a paru nouvelle et n'avoir point encore été décrite : elle a beaucoup de rapport avec l'absynthe d'Europe; la figure des feuilles, l'odeur, la couleur, le goût et les fleurs, la feroient prendre pour de l'absynthe, si elle n'en différoit pas par le calice qui est d'une seule pièce comme en entonnoir, sans écailles et très-uni, et par la couleur jaune de ses fleurs. Toute la plante a aussi un goût plus piquant et moins amer, une odeur plus aromatique et plus agréable; elle a des fleurs et des fruits à mois de juillet. On se sert de cette plante au défaut d'absynthe.

OLDENLANDIA. *Hyssopi-folia*. Cette plante imite parfaitement l'hyssope. Le R. P. Plumier, qui en a fait un nouveau genre, auroit pu la rapporter à celui de la *Lysimachia*. Sa fleur est monopétale en forme de rayon, dont le pistil devient un petit fruit ou coque ronde qui se partage en deux capsules remplies de petites se-

mences très-fines; ce qui me fait croire qu'on pourroit la nommer *Lysimachia hyssopi-folia*, flore ex albo puro.

On emploie cette plante en la place de poudre à vers, et on s'en sert aussi en qualité de résolutive, dans les cataplasmes. Elle est particulièrement recommandée chez les Espagnols pour l'obstruction de la rate.

LIANE A VERS. Cette liane, fort commune dans les bois de Saint-Domingue, grimpe le long des plus hauts arbres. Ses tiges sont flexibles, de la grosseur du doigt, de couleur verte, revêtue de peu de feuilles, petites, charnues, de la longueur et de la largeur du pouce. Sa fleur ressemble à celle de nos lis, et elle en a l'odeur. On coupe la tige de cette plante; il en distille un suc blanchâtre un peu acide, dont on fait prendre une demi-cuillerée au malade, ou bien on en fait boire la décoction. On a raison d'estimer ce remède. Je l'ai vu plusieurs fois réussir dans des occasions où les autres vermifuges ne faisoient rien.

PLANTES VULNÉRAIRES.

LANGUE DE CHAT. J'ai déjà fait mention de cette plante dans la classe des apéritives. Elle est fort employée dans les lotions vulnéraires, et sur-tout elle est recommandée pour les ulcères.

HERBE A CHIQUES. Cette plante consacrée à la mémoire de l'illustre Pitton Tournesort, est appelée aux îles *herbe à chiques*, ou par la ressemblance du fruit de cet arbrisseau avec l'insecte qui porte ce nom, ou parce que ses feuilles pilées sont propres à guérir ceux qui en sont incommodés. Cette plante a le port de la viorne,



et elle n'en diffère que par le caractère de ses fleurs et de ses fruits.

LIANE A CŒUR. Cette herbe grimpe à la façon des liserons ; la figure de ses feuilles lui fait donner le nom de liane à cœur. Sa feuille est d'un vert gai, et est très-tendre ; sa fleur est petite, verdâtre, en rose, et répandue en quantité le long de la tige. Des embrions qui naissent dans d'autres parties, forment une baie molle, ronde, qui contient une semence ridée. La liane à cœur passe pour un des grands vulnéraires de Saint-Domingue. On la met dans toutes les lotions et onguens destinés à cet usage.

LIANE A MINGUET. Cette vigne porte le nom de son protecteur. Minguet, ancien habitant de St.-Domingue, s'étant appliqué sur la fin de sa vie à connoître les plantes, quoique dépourvu de principes, acquit plusieurs connoissances sur la vertu des simples qu'il a transmises à la postérité par un manuscrit assez mal rédigé. Cette liane étoit son vulnéraire universel. Elle croît dans les lieux humides, et elle imite parfaitement par sa grandeur et par ses feuilles le *tamnus* ; ses feuilles et ses fruits la font ranger dans la classe des vignes ; son fruit est gros comme un pois, un peu âcre, noir, et il renferme deux ou trois petites semences ridées ou bosselées. Cette plante est encore aujourd'hui fort estimée.

LE SUCRIER de montagne, ou bois à cochon. Cet arbre croit fort haut, et pousse un jet qui a quelquefois plus de quarante pieds de haut. Son tronc parvient jusqu'à la grosseur de quatre ou cinq pieds de circonférence. Sa première écorce est grise et unie ; la seconde, rouge et épaisse d'un travers de doigt : l'aubier et le cœur sont rougeâtres, fort solides. On préfère cet arbre à tous les autres pour faire des barriques à sucre.

Il se partage en plusieurs branches, et a des feuilles un peu plus longues et plus larges que celles du térébinthe ; elles sont plus pointues, d'un vert plus foncé ; elles sont rangées par paires le long d'une côte , et fort éloignées les unes des autres. Il y en a une qui ferme l'extrémité. Son fruit vient en grappe ; il acquiert la grosseur d'une moyenne noix à trois faces , de la figure d'un cœur ; l'enveloppe est charnue , verte , assez coriace , et renferme trois noyaux oblongs qui contiennent une amande de la même figure , amère , et huileuse. On en tire une huile fine , aromatique , qu'on estime beaucoup pour les maladies de la poitrine. Par les incisions qu'on fait à l'écorce de cet arbre , il en distille un suc gommeux et rougeâtre qui , liquéfié par la chaleur , ne reprend plus de consistance. L'odeur en est forte et aromatique , sans d'ailleurs être désagréable. On croit qu'on en doit la découverte aux cochons marons , qui , blessés par les chasseurs , tiroient , en incisant avec leurs défenses l'écorce de cet arbre , le suc gommeux dont ils frottoient leurs blessures. C'est ce qui fait encore appeler aujourd'hui cet arbre bois à cochon. Quoi qu'il en soit , ce baume est très-estimable , et mérite fort d'être recherché. J'en ai vu des effets merveilleux pour la cure des plaies des ulcères. Entr'autres un père Cordelier , aumônier du navire , avoit un abcès sur la partie moyenne de la crête du *tibia* , de la grosseur d'un bon œuf , je le fis ouvrir , et il en sortit beaucoup de pus : on injecta du vin tiède ; on appliqua un plumasseau trempé dans notre baume , et une compresse expulsive de chaque côté. On ne continua ce pansement que cinq à six jours ; au bout de huit jours la plaie fut parfaitement guérie.

BOIS MARIE. Cet arbre est un des plus beaux de l'Amérique ; il pousse une tige de plus de vingt pieds de haut. Son écorce est brune , et en couvre une autre verdâtre ;

l'aubier et le cœur sont rougeâtres ; ses feuilles , de la figure de celles du citronnier ; mais d'un vert plus obscur , sont abondantes ; sa fleur est petite , blanche , en rose ; son fruit est rond , charnu , de la grosseur d'une cerise , dans lequel est renfermé un noyau qui contient une amande de la même figure. Par les incisions qu'on fait à cet arbre , il en distille un suc gommeux verdâtre , qui s'épaissit et devient d'un vert très-foncé. Les Espagnols en font un si grand cas , qu'ils l'ont appelé *Balsamum del Maria* , et ils le préfèrent au baume du Pérou , et à celui de copahu.

HERBE AU CHARPENTIER. Cette plante ressemble à la morelle ; elle croît le long des haies , et porte au sommet de ses branches une grappe formée de quantité de petites baies rougeâtres de la grosseur d'un petit pois. On s'en sert avec succès dans les cataplasmes résolutifs.

PLANTES DÉTERSIVES.

IL faut rappeler à cette classe la plupart des gommés dont j'ai parlé , sur-tout celle du bois-marie , et du socrer. L'herbe à blé y doit aussi y avoir place. On la fait entrer dans la composition des onguens détersifs.

HERBE AU DIABLE. Ce nom redoutable fait connoître quelle peut être la force de cette plante ; elle est fort commune dans les haies. Elle croît à l'appui des citronniers et des orangers ; ses feuilles ont la figure de celles du jasmin arabe ; ses fleurs viennent en pyramide au haut des branches ; elles sont blanches et enfermées par leur base dans un calice cylindrique , qui est hérissé de quantité de petites pointes glutineuses. La fleur étant tombée , le pistil devient un fruit mou , rempli de

deux semences. Ce jasmin est différent des autres ; en ce que son fruit se forme, et reste enfermé dans le calice.

La vertu de cette plante est si active , qu'on ne laisse l'onguent dans lequel elle entre que deux ou trois heures sur la plaie. Ce temps suffit pour enlever et consumer les chairs baveuses d'un ulcère. On lui associe ordinairement l'herbe à blé et la suivante.

LA MAL-NOMMÉE. Cette plante est si commune et si triviale, qu'il n'y a point d'enfant qui ne la connoisse.

LIANE A MINGUET. J'ai déjà parlé de ces deux dernières plantes. On les marie pour l'ordinaire avec l'herbe du diable, l'herbe à blé et la mal-nommée. On y joint le jus de citron , qu'on sale avec le sel marin , et de cette excellente décoction on fait un onguent détersif des plus forts.

P L A N T E S R É S O L U T I V E S .

OUTRE les plantes détersives, et quelques plantes apéritives, dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on fait entrer dans les cataplasmes résolutifs, les plantes suivantes méritent particulièrement d'être appelées résolutives.

MANIOC. Le manioc, fraîchement râpé , est un résolutif puissant ; exprimé et joint avec le lait, un maturatif fort usité.

Nous avons ici une morelle fort semblable à celle d'Europe, et qui a les mêmes vertus.

Toutes les espèces de médeciniers sont le remède ordinaire des nègres.

LE POIS PUANT entre aussi dans les cataplasmes, et est particulièrement recommandé pour la migraine.

L'HERBE

L'HERBE A DARTRES. Le nom de ce cassier marque sa vertu. Cette plante peut être mise au rang des plus belles de l'Amérique ; elle croît fort haut , et paroît ligneuse ; ses feuilles ressemblent à celle du noyer , et sont d'un vert noir ; le haut de ses tiges forme une pyramide de fleurs jaunes entassées les unes sur les autres , longue d'un demi-pied. Aux fleurs succèdent des gousses longues d'un doigt , ailées ou garnies aux quatre coins d'ailerons qui représentent un moulinet ; ses fleurs sont très-recherchées pour les dartres. On en fait un onguent qu'on dit être merveilleux pour cette maladie.

VERVEINE PUANTE.

VERVEINE BLEUE.

VERVEINE BLANCHE.

On a nommé ces trois plantes verveines ayant cru trouver dans leur figure quelque ressemblance avec la verveine d'Europe. Elles sont fort communes et connues de tout le monde.

ABSYNTHE BATARDE , ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec l'absynthe d'Europe. Elle est très-commune , et on la rencontre par-tout sous les pieds. Ces quatre plantes , bouillies dans du vin ou dans de l'eau , et appliquées en cataplasmes , sont le meilleur résolutif que nous puissions prescrire dans les tumeurs , les fluxions et rhumatismes.

L'INDIGO est un excellent résolutif , et il est sur-tout efficace dans les érysipèles en qualité de sudorifiques ; il est un des plus puissans de l'Amérique en qualité de fébrifuge ; son sel fixe équivaloit à celui de l'absynthe.

PLANTES RAFRAICHISSANTES ET
ÉMOLLIENTES.

Nous avons une espèce de melon de la grosseur d'une moyenne citrouille ; l'écorce en est verte, la chair ou la pulpe en est rouge , très-remplie d'un suc ou eau insipide , d'où on l'a appelé melon d'eau. Il est d'un grand secours pour calmer l'ardeur des fièvres. On permet au malade d'en sucer la pulpe, et on s'en sert dans les lavemens.

OSEILLE de Guinée. Il y a à Saint-Domingue deux espèces d'oseille de Guinée ; l'une dont la tige, les feuilles et les fleurs sont rouges ; et l'autre dont les fleurs et les fruits sont blancs. Ces plantes sont de la classe des malvacées. On en fait des gelées et compotes fort ragoûtantes et rafraichissantes.

CERISIER de Saint-Domingue. Cet arbre ressemble au grenadier : son fruit imite parfaitement la cerise , il contient trois semences ailées ; ce qui le rend différent de la cerise. On en fait une compote agréable, et qui rafraichit beaucoup.

ÉPINARDS de Saint-Domingue. Cette plante n'est distinguée du véritable épinard que par le caractère de ses fleurs et de ses fruits. Elle en a toute l'apparence et le goût. On la trouve même plus savoureuse que les épinards de France. Nous en mettons dans les lavemens émolliens et les bouillons rafraichissans.

LA RAQUETTE est le meilleur émollient que nous ayons pour ramollir et faire suppurer une tumeur. On fait rôtir une feuille de raquette , on la pile dans du lait , et on l'applique sur la partie malade ; on y joint quelquefois de la farine de manioc et les épinards. Je fais souvent mêler de la casse avec la raquette et le manioc ; c'est le meilleur maturatif dont on puisse se servir.

PLANTES ASTRINGENTES.

COMME un grand nombre d'habitans meurt de diarrhées, il n'y a personne qui n'invente un remède. Si on en croit le public, cette classe seroit la plus nombreuse; mais je ne citerai ici que les plantes qui me sont connues.

RAISINIER. Plumier a décrit dans son Histoire générale des Plantes de l'Amérique, qui n'est point encore imprimée, deux espèces de raisiniers, qui ne diffèrent que par la grandeur de leurs feuilles. Comme il n'a point rencontré ces arbres en fleur, il ne nous en a point laissé le caractère. C'est pour y suppléer que je cite de nouveau ce genre, et d'autant plus volontiers, que nous l'employons fort utilement dans la médecine. Sa racine tortueuse, dont le goût est d'une légère amertume, est un peu âcre, sans être absolument dégoûtante. On l'emploie utilement dans toutes nos tisanes astringentes. La fleur de cet arbre est à étamines, ou, si l'on veut, monopétale, en forme d'entonnoir, lequel n'est composé que de plusieurs petites étamines rangées autour du pistil, et unies ensemble, de façon qu'elles représentent un petit cône coupé et dentelé. Elles sont petites, hautes, et larges tout au plus de trois lignes, et arrangées en grappe. Le rameau qui forme la grappe a plus d'un demi-pied de long. Le pistil qui est couronné de petites pointes, devient, conjointement avec le calice, un fruit ou une baie molle, succulente, d'une figure ronde, un peu pointue, qui renferme un noyau cannelé, ovale, et pointu, dans lequel on trouve une semence de la même forme. Cette baie a la grosseur d'un raisin ordinaire; ce qui a fait donner à l'arbre le nom de raisinier. Ses feuilles sont rondes, coriaces, attachées

aux branches par un court pédicule par rapport à leur consistance, et leur grandeur. Elles tenoient lieu d'assiette aux Karaïbes, et aux Flibustiers. Cet arbre croît sur le rivage de la mer ; ses fruits sont très-recherchés par les habitans.

LE GOYAVIER. Nous devons regarder le goyavier comme le néslier de la France. Il est aussi commun ici, et a beaucoup de rapport avec cet arbrisseau. Son fruit, couronné, et jaune, de la même grosseur que la nésle, est rempli de semences ou petits osselets. La pulpe dans laquelle ils sont renfermés, a un goût un peu musqué, qui n'est agréable qu'aux Créoles ; on en fait une compote qui est assez ragoûtante ; sa racine entre dans les tisanes astringentes.

ICAQUIER. Cet arbre a beaucoup d'air du poirier. On le cultive pour l'ordinaire dans les jardins. Son fruit est fort du goût de nos habitans : quand il est pelé ; on le prendroit pour une pêche molle et trop mûre ; on l'avale comme un jaune d'œuf. La racine de l'icaquier est estimée, et fort astringente.

MONBIN. On ne peut mieux comparer le monbin qu'au frêne d'Europe ; il a le même aspect ; mais sa fleur et son fruit en étant très-différens, obligent d'en faire un genre particulier. Toutes les parties de cet arbre sont astringentes. On fait avec son fruit une compote fort agréable. On préfère son écorce pour les tisane. L'écorce de sucrier est aussi de cette classe.

BRESILIET BATARD. Le R. P. Plumier a conservé à cet arbre le nom du pays. Les habitans le connoissent sous le nom de *bresiliet bâlard*. Il a à peu près la même qualité que le bois de bresiliet dont on se sert en Europe pour teindre en rouge ; la teinture que donne celui de Saint-Domingue étant plus brune que rouge. Cet arbre pousse une tige haute, à peu près de la grosseur de la

cuisse d'un homme; son écorce est très-brune; son bois assez solide et d'un rouge pâle; ses feuilles sont arrondies, et d'un vert triste; elles sont par paires, assez semblables à celles de la casse; ses fleurs sont en grappes, et pendantes, petites, longues, et larges de trois lignes, en entonnoir ou à étamines, d'une couleur de pourpre noir, composées de trois étamines qui partent des découpures du calice; le pistil, couronné de trois petites pointes ou étamines, occupe le centre de la fleur, et devient un fruit mou de la figure d'une olive, aigrelet, contenant un noyau oblong, qui renferme une amande. De ses branches coupées découle un suc noirâtre un peu caustique, qui laisse une empreinte ineffaçable, dit Plumier; c'est ce que je n'ai pas éprouvé. Cet arbre croît dans les montagnes. Je l'ai observé en fleur, et en fruit au mois de juin. Quelques uns mettent son écorce dans les tisanes astringentes.

GRAND COUSIN. On nomme cette plante grand cousin, parce que son fruit, hérissé de petites pointes, s'attache aux habits des passans. Ce nom est commun à toutes les plantes dont la graine est armée de pointes. Celle-ci a le port d'une guimauve; mais elle en diffère par le caractère de ses fleurs et de ses fruits; sa racine, comme celle de la guimauve, est glutineuse. C'est pourquoi on la recommande dans les ulcères des intestins et des autres viscères.

PLANTES FÉBRIFUGES.

ON ne trouve à Saint-Domingue que trois ou quatre plantes auxquelles on puisse attribuer une qualité fébrifuge.

Plusieurs se sont servis utilement de l'écorce de mangles.

Cette écorce est assez conforme à celle du Pérou : Celle de citronier , bien pulvérisée , m'a mieux réussi que le quinquina dans les fièvres intermittentes. L'écorce de l'épineux jaune , dit le R. P. le Pers, jésuite , est un excellent fébrifuge , et vulnéraire.

P L A N T E S C O R D I A L E S .

COMME les terres de l'Amérique, situées sous la Zone Torride , sont très-échauffées et remplies de toutes sortes de mines , on y trouve une infinité de plantes aromatiques , et par conséquent cordiales. Je me borne à un petit nombre que j'ai choisi.

On appelle sauge dans nos îles toutes les plantes qui ont de l'affinité avec la sauge d'Europe , soit par la figure de leurs feuilles , soit par leur odeur. C'est pourquoi on appelle sauge les pignons d'Indes , plusieurs conyzes , et tous les camaras que nous avons.

SAUGE GRANDE ET PUANTE. Cette espèce de sauge est la plus rare : elle vient en arbrisseau , et a des feuilles plus larges que celles de la sauge.

SAUGE GRANDE. Celle-ci croît dans des lieux sablonneux ; elle est haute de deux à trois pieds ; sa feuille paroît plus ressembler à celle de la mélisse ; son odeur est douce et agréable.

SAUGE DU PORT-DE-PAIX. Cette espèce est la plus estimée , et est très-semblable à la sauge ; elle en a l'extérieur , le goût , l'odeur ; elle croît à la hauteur de deux à trois pieds ; ses feuilles sont longues de deux travers de doigt , larges d'un demi-pouce , d'un vert de mer en dessus , argentées en dessous ; les fleurs naissent en pyramide ; elles sont purpurines , en roses , c'est-à-dire , com-

posées de trois pétales. L'embryon naît dans des endroits différens , et devient un fruit qui s'ouvre en trois capsules qui renferment une semence oblongue ; le goût agréable , et aromatique de cette plante la fait préférer à toutes les autres. On l'estime particulièrement pour rétablir les forces de l'estomac ; elle appaise le vomissement ; et par sa qualité sudorifique et cordiale , elle ranime le mouvement du sang , et enlève les embarras qui pourroient se former.

MYRTUS. *arborescens citri-foliis glabris , fructu racemoso Caryophylli sapore. Laurus aromaticus Clariss. Rob. Piper Jamaïc.* Le R. P. Plumier a mis cette plante dans le genre des myrtes. On ne connoît point encore parfaitement sa fleur. Cet arbrisseau , à la vérité , a l'apparence d'un myrte ; il croît pour l'ordinaire à la hauteur de douze à quinze pieds ; ses feuilles sont longues de deux pouces , faites en forme de piques , et larges d'un pouce ; son fruit est une baie couronnée , divisée en trois loges qui renferment chacune une semence. Toute la plante répand une odeur des plus agréables. On trouve dans ses feuilles un goût qui semble être un mélange de l'aromaticité du clou de girofle , de la noix muscade , et de la canelle. C'étoit l'épicerie des premiers habitans de Saint-Domingue , et des Karaïbes ; ils en mettoient dans toutes leurs sauces. Si le prix et la rareté ne faisoient pas le mérite de la plupart des choses , on pourroit assurer que le laurier ou myrte aromatique mériteroit d'être préféré aux épiceries du Levant.

MÉLISSE à fleur en globule. Cette mélisse se distingue non seulement par ses fleurs , et ses graines arrangées en globules de la grosseur d'une balle de plomb , mais aussi par une odeur suave que toutes ses parties exhalent , et qui est bien plus agréable que celle de la mélisse d'Europe. Cette plante est fort commune à Saint-Domingue.

ÉPINE BLANCHE de Saint-Domingue. Cet arbrisseau croît en buisson, et forme comme une forêt impénétrable. Il est commun dans les lieux voisins de la mer. Sa ressemblance avec le citronnier, et la quantité de ses fleurs blanches, petites, entassées par paquets le long des tiges qui répandent une odeur fort agréable, font bientôt remarquer cette charmante plante. On pourroit en tirer une eau fort odoriférante.

FAUX ROMARIN. *Thymelæa roris marini folio et facie et odore.* Le port de cette plante, ses feuilles, et son odeur, la feroient prendre pour un romarin; mais ses fleurs étant monopétales, en entonnoir, et du caractère du *thymelæa*, elle augmente les espèces de ce genre. Ses fleurs sont petites et blanches; il leur succède des fruits ovales pleins de suc, qui contiennent une semence oblongue. Cet arbrisseau croît sur un monticule rempli de mines sur lequel on trouve la plante suivante.

NHANDIROBA ou liane à boîte à savonnette. Cette plante croît comme les vignes à l'appui des arbres. Elle présente à l'œil une verdure des plus garnies, et d'autant plus agréable, qu'elle est entremêlée de guirlandes de fleurs et d'un grand nombre de fruits, dont cette liane est tout à-la-fois chargée. Ses feuilles sont charnues, triangulaires, de la figure de celles du lierre, un peu plus larges, plus longues, et plus pointues. Je les trouve plus conformes à celles de la racine vierge; elles sont d'un vert obscur, mais très-luisantes, et elles sont très-polies. Son fruit est particulier, et unique dans son espèce. Il représente parfaitement une boîte à savonnette, dont les deux parties hémisphériques sont emboîtées l'une dans l'autre, et marquées à l'endroit de l'emboîtement d'une couronne, ou cercle saillant qui paroît fortifier cette partie dans sa maturité. Ce fruit s'ouvre précisément à cette union, et répand une quinzaine de

fruits ou semences rondes , plates , bosselées , de la largeur d'un écu de trois livres , et d'une épaisseur inégale ; elles sont d'une couleur roussâtre , et fort amères. Les Espagnols s'en servent avec beaucoup de succès pour les fièvres intermittentes ; ils pilent cette semence , et ils en font une émulsion. Le nhandiroba passe pour le plus excellent contre-poison de l'Amérique ; et les Flibustiers et Boucaniers y avoient tellement confiance , qu'ils ne partoient pour aucune expédition sans avoir une bonne provision de ses fruits. Ils pousoient jusque-là la prévention , de lui attribuer comme une espèce d'enchantement contre les blessures , et tout poison.

VOCABULAIRE

FRANÇAIS ET CRÉOLE.

A B A

ABAISSER, verbe actif, faire aller en bas, — abaisser une lanterne, — abaissez ce pavillon.

ABANDON (à l'), manière adverbiale, — laisser à l'abandon.

ABANDONNER, v. a., quitter, délaissier, — abandonner sa femme, ses enfans, — vous m'avez abandonné.

ABANDONNER (s'), verbe réciproque, se laisser aller, se livrer sans retenue. — Il s'abandonne à la débauche, à la Providence.

ABANDONNÉE, participe, — elle est abandonnée.

ABATAGE, substantif masculin, action d'abattre les bois, — c'est l'acheteur qui doit payer l'abatage.

Baissé, — baissé nion lanterne, — baissé pavillon

L'Abandon, — quitté l'abandon.

Bandonné, — femme à ly, petit à ly, yo, — vous bandonné moué.

Bandonné, — ly bandonné ly la débauche, — la Providence.

Bandonné, — ly bandonné.

Z'Abatage, — c'est z'acheteur qui doi payé z'abatage.

ABASOURDIR, v. a., cons-
 ternier, accabler, — il a
 été abasourdi.

ABATARDIR, v. a., dégé-
 nérer, — il s'est abâtardi.

ABAT-JOUR, s. m., — les
 marchands ont des abats-
 jour, — un abat-jour.

ABATIS, s. m., — cette rue
 est bouchée par des abatis.

ABATTEMENT, s. m., af-
 foiblissement, — je le trouve
 dans un grand abattement.

ABATTEUR, s. m., — c'est
 un grand abatteur de bois.

ABATTRE, v. a., mettre
 à bas, faire tomber, — a-
 battre des maisons, des mu-
 railles, des arbres, — cette
 perte lui a abattu le cou-
 rage.

ABAT-VENT, s. m., char-
 pente couverte, — il faut
 mettre un abat-vent.

ABBAYE, substantif fémi-
 nin, monastère, une abbaye
 en règle, — il possède une
 abbaye.

ABBESSE, s. f. supérieure
 d'un monastère, — c'étoit
 une abbesse. Il est des temps
 où on prononce comme en
 françois, — on l'a faite abbesse.

Basourdi, — li té ba-
 sourdi.

Bâtardi, ly té bâtardi.

Z' Abat-jour, — mar-
 chands gagné z'abat-jour,
 — nion z'abat-jour.

Z' Abati, la ri là bouché
 acqué z'abatis.

Z' Abattement, — mo
 trouvi l'y dan nion grand
 z'abattement.

Z' Abatteur, — cès nion
 grand zabateur bois.

Battre, — battre maisons,
 mirailles, z'arbres, — perte
 là battre courage à ly.

Z' Aba-vent, — faut met-
 té nion z'aba-vent.

Z' Abbaye, — nion z'ab-
 baye en règle, — ly tini nion
 z'abbaye.

Z' Abesse, — cété nion
 z'abbesse.

Yo fair ly abbesse; on

ABEILLE, s. f., mouche à miel, — un essaim d'abeilles.

ABOMINATION, s. f., détestation, exécution, — il est en abomination.

ABONDAMMENT, adverbe, en abondance, — il a du bien abondamment.

ABREUVOIR, s. m.

ABRICOT, s. m., fruit, — un abricot, des abricots, — compote d'abricot. L'abricot des Antilles n'a aucune ressemblance avec celui d'Europe, ce premier, gros comme un melon, rond, peau épaisse s'enlevant comme celle de l'orange, chair jaune et ferme, bon goût, noyau très-gros en 1, 2 et 3 parties, plein d'une substance désagréable, mais dont on se sert avec succès pour la gale, mêlée avec d'autre ingrédients.

ABRICOTIER, s. m. — un abricotier, espalier d'abricotier.

peut ajouter z sans blesser la prononciation.

Z' Abeille, nion z' essaim z'abeille. (1)

Bomination, — ly en bomination.

Bondamment, — ly gagné, bien bondamment.

Abreuvoir. On peut ajouter le z.

Z' Abricot, — nion z' abricot, — compote à z' abricot.

Z' Abricotier, — nion abricotier, — espalier z' abricotier.

(1) On peut supprimer beaucoup de z, mais alors la prononciation ne paroît pas aussi conforme aux usages.

ABUS, sub. m., mauvais usage—retrancher ces abus, — voilà un étrange abus.

ABIMES, s. m., gouffre, — il est tombé dans un abîme, — il s'est formé un abîme.

ABIMER, v. a., renverser dans un abîme, — les cinq villes que Dieu abîma, — il vous abîmera, — la grelle le l'a abîmé.

ACACIA, s. m., arbre, — un bel acacia, — plusieurs acacias. En mâchant une graine d'acacia, et crachant dans un appartement, il exhale une odeur infecte, sans autre désagrément pour celui qui fait cette espièglerie, que de conserver un goût d'ail dans la bouche.

ACRAS, s. m., espèce de beignet que les Nègres font avec de la farine de pois ou haricots, — apporte-moi des acras.

ACCENT, s. m., manière de prononcer, — on le connoît à son accent, — il a l'accent provençal.

ACCÈS, l'accès l'a pris, — l'accès l'a quitté.

Z'Abus, — retrancher z'abus la yo, — a vla nion z'étrange z'abu.

Z'Abyme, ly tombé dans nion z'abyme, — ly té formé nion z'abyme.

Bimer, — cinq villes la yo bon Dieu té bymé, — ly va bymé vous, — grelle là té bymé ly.

Z'Acacia, — nion bel z'acacia, — en pile z'acacia.

Acra, — porté z'acra ba moué.

Z'Accent, — yo coné ly à z'accent à ly, — ly gagné z'accent provençal.

Z'Accès prend ly, — z'acès quitté ly. On ne met le z, que quand il s'agit de fièvre.

ACCESSOIRE, adjectif des
2 genres.

Z'Accessoir.

ACCIDENT, s. m. cas fortuit malheureux, — il lui est arrivé un accident, — c'est par accident.

Z'Accident, — ly té rivé ly nion z'accident, — c'est par z'accident.

ACCOMA, s. m., gros arbre propre à bâtir, bois très-dur, — un poteau un pivot d'accoma.

Accoma, — nion poteau nion pivot z'accoma.

ACCROIRE, v. neutre, — vous nous en faite accroire.

Acrère, — vous fair nou acrére.

ACCUSER, v. a., accuser de quelque faute de quelque crime, — il est accusé d'avoir volé, — il m'accuse de l'avoir trompé; il accuse son jeu.

Cuser, — yo cusé ly volé, — ly cusé moué trompé ly, — ly cusé jeu a ly.

ACHEMINER, v. récip., se mettre en chemin, — nous nous acheminons, — ils se sont acheminés.

Chiminer, — nou chiminé nou, — yo té chiminé.

ACTION, s. f. l'opération de chaque agent, — l'action du soleil, — l'action de l'esprit. — Il y a eu une action sur le Rhin, — action de grace.

Z'Action, — z'action a soleil, — z'action a n'esprit, — y en a té nion z'action la su Rhin, — z'action de grace.

AFFAIRE, s. f. sujet de quelque occupation, — affaire agréable; je n'ai aucune affaire, — c'est la plus grande affaire, — son hom-

Z'affair, — z'affair agréable, — mo pas gagné nion z'affair, — c'est pli grand z'affair, — n'homme z'affair a ly, — ly meté ly hors d'z'affair.

me d'affaire, — il s'est mis hors d'affaire.

AFFERMER, v. a. donner a ferme, — j'ai affermé ma terre, ma maison ;

AIDER, v. a. secourir, assister, — aider quelqu'un dans le besoin, — Dieu les a aidés ; — vous ne vous aidez point, — cela n'a pu l'aider.

AIGUILLE, s. f. petite verge de fer, ou d'autre métal, — aiguille à coudre, — le trou ou le chas d'une aiguille, — aiguille à tapisserie, — enfiler une aiguille, — il a conté de fil en aiguille, — l'aiguille est sur 9 heures.

AIGUILLETTE, s. f. cordon d'ornement ou d'ordonnance, — il porte l'aiguillette.

Ainsi, au figuré, l'aiguillette d'un canard.

AIGUILLON.

AIMÉ

AIN, instrument de pêche, — j'ai pris une anguille à l'ain, — je lui ai donné un ain.

AJOUPA, s. m. espèce de cabane, chaumière de berger, construite en paille, — barraque, — il a construit

Fermer, — mo fermé terre a moué, — caze a moué.

Hinder, — hinder nion, — monde dans besoin, — bon Dieu hindé yo, — vou pa hindé vou, — ça pa té savé hindé ly ;

Gouil Egouil ou *Z'égouil*, gouil a coudre, — trou a nion z'égouil, — gouil a tapisserie, — filé nion z'égouil, — ly conté de fil en égouil, — gouil la sou 9 heur.

Guillette ou *Zéguillette*, — ly porté z'égouillette, ..., — z'égouillette a nion canard.

Guillon, ou z'éguillon ;

Haimé.

L'ain, ou n'ain, moprend nion z'anguil à l'ain, — mo bay ly nion z'ain, ou nion nain.

Joupa, ly fair nion joupa, — ly couché dan nion joupa.



un ajoupa, — il couche dans un ajoupa.

AMARRAGE, s. m. terme de marine, attache.

AMARRÉ, attaché; — attache ce canot.

AMENER, v. a. faire venir au lieu où l'on est, — il m'a amené ici, — je vous l'amènerai, — ce charretier a amené des sucres, — ce vaisseau fut amené, — ce vent amènera la pluie.

AMI IE, s. liaison d'affection, — c'est mon ami, — c'est son ami, — ils sont amis, — le vin est ami du cœur.

AMITIÉ; plante, jaune, rampante, semblable à de la ficèle, prenant, et subsistant par-tout, même dans les endroits les plus arides, sur les toits, etc. Elle fait périr les arbres, un seul brin jeté en un endroit, croît et devient touffu avec une rapidité étonnante.

AMONCELER.

ANANAS, s. m. plante qui porte un fruit très-estimé, acide, — j'ai un ananas, — il a des ananas.

Tome II.

Marrage.

Marré, marré canot là.

Mené, ly mené moué ici, — mo va mené vou ly, — cabrouitier là mené soucre, — vaisseau là té mené, — vent là va mené la plie.

Z'ami, c'est z'ami a moué, — c'est z'ami a ly, — yo z'ami, — di vin c'est z'ami a quior;

Amitié.

Monceler.

Z'anana, — mo gagné nion z'anana, — ly en a z'a nanas.

ANCHOIS, s. m. petit poisson, — il mange des anchois, — il veut des anchois, — il a un anchois.

Z'anchois, ly mangé z'anchois, — ly vlé z'anchois, — ly gagné nion z'anchois.

ANGUILLE, s. f. poisson d'eau douce, — écorchez cette anguille, — j'ai mangé de l'anguille.

Z'anguille, corché z'anguille là, — mo mangé z'anguille ;

ANNEAU, s. m. cercle de métal; se dit aussi d'une bague, — poser un anneau, — mettre cet anneau au doigt.

Z'anneau, — poser z'anneau là, — meté z'anneau là dan doigt.

ANNOLI, espèce de petit lézard, long comme le doigt, — j'ai vu un annoli, — il mange les annolis.

Z'andoly, — mo voir mo z'andoly; — ly mangé z'andoly.

APPELER, v. a. j'appelle, — j'appelois, — j'appelle un vrai ami celui qui.... — on l'appelle Jean, — on ne m'a pas appelé.

Helé, mo helé, — mo té helé, — mo helé nion vrai z'ani, cilà qui.... — yo helé ly Jean, — yo pas helé moué.

Dans le cas d'appel d'un procès, de citation devant quelqu'un etc., on dit *pélé*.

APPÉTIT, s. m. inclination, faculté par laquelle on se porte à quelque chose, — appétit charnel, — appétit déréglé, — appétit de manger, — j'ai appétit.

Gout, — gout charnel; — gout déréglé, — gout, — mo gagné gout.

APPUYER, v. a. soutenir, — appuyer une muraille,

Puyer, — puyé nion muraille, ly puyé bras a ly là su

— il appuye ses brassur moi, moué, — ly va puyé vou cré-
 — il vous appuyera de son dit à ly.

ARRACHER, v. a. — on lui *Racher*, — yo raché ly
 a arraché unedent, — on ne nion dent, — yo pas capa-
 peut lui arracher del'argent; ble raché ly l'argent.

ARRIVER, v. n. parvenir *River*, — ly rivé, — ly doi
 à un lieu, — il est arrivé, river, — ly va river.

ASSEOIR, v. a. — asseyez- *Sitta*, — sitta, — mo sitta,
 vous, — je m'asseois, — ils — yo sitta, on peut même
 s'asseient. dire synta.

ASSIETTE, on fait précé- *Z'assiette*, quand il s'agit
 der d'un z. d'assiette de service de ta-
 ble, etc.

ASSOMMER, v. a. tuer, *Somé*, — somé nion
 battre etc. — assommer un bœuf, — yo somé ly, — yo
 bœuf, — ou l'a assommé, vlé somé ly;
 — on veut l'assommer.

ASSURER, v. a. affirmer *Souré*, oui mo souré bay
 une chose. — Oui, je vous vou, — lyté souré moué ça
 en assure, — il m'a bien té yé.
 assuré que cela étoit.

ATTACHER, v. a. joindre *Tacher*, — taché choual
 une chose à l'autre, ensorte là, — taché mouchoir à
 qu'elle tienne, — attachez moué, — yo taché-ly à nion
 ce cheval, — attachez mon poteau.
 mouchoir, — on l'a attaché à un poteau.

Mais on peut prononcer attacher jusqu'à qu'on soit formé aux circonstances, qui fassent connoître les exceptions.

ATTENDRE, v. a. être dans l'attente de quelque chose qui doit arriver, — je vas l'attendre, — nous l'attendons, — nous les attendrons, — il attend la fièvre, — il faut s'attendre à tout, — en attendant.

ATTRAPE, s. f. ne vous y fiez pas, c'est une attrape.

ATTRAPER, v. a. prendre à une attrape, ou quelque piège, etc., etc. — attraper un renard, — il a attrapé un lièvre, — on a attrapé un voleur.

AVALER, v. a. faire passer par le gosier, — avaler un bouillon, — il a avalé un œuf, — il avale sans mâcher, — il avaleroit la mer.

AVANCER, v. a. pousser en avant, faire des progrès, payer par avance, etc., etc. — avancez cette table, — il est avancé dans ses études, — il a été payé d'avance, — il recule au lieu d'avancer.

AVARICIEUX.

AUCUN, adj. nul, — vous n'avez aucun moyen, — je

Tendre, — mo va tendre ly, — nous tendre ly, — nous va tendre yo, — ly tendre la fièvre, — faut tendre nou à tout, — en tendant.

Z'atrape, — n'a pas fié vou c'est nion z'atrape.

Traper, — traper nion renard, — ly trapé nion lièvre, — yo trapé nion voler.

Valé, — valé nion boullion, — ly valé nion z'œuf, ou zé, — ly valé sans macher, — ly té valéré la mer.

Vancé, — vancé table là, — ly vancé dans z'étude à ly, — ly té payé l'avance, — ly qioulé en guise ly vancé.

Varicieux.

Il n'a pas d'équivalent en créole. Il est remplacé par

ne connois aucun moyen ,
— il n'a aucune faculté.

Avec, prép. conj. ensemble, conjointement, — je me joindrai avec vous, — je suis venu avec lui, — il s'est marié avec elle, — il ira avec vous.

AUGMENTER.

AUJOURD'HUI.

AVOCAT, s. m. fruit vert d'un gros arbre, est de la grosseur d'un œuf d'autruche, contenant un noyau jaune, en deux parties adhérentes, de la grosseur d'un œuf ordinaire; chair jaune ou blanche, épaisse de six à huit lignes, fade; se mange cru à la poivrade.

AVOIR, v. a. — j'ai, — tu as, — il a, — ils ont, — j'avois, — j'ai des douleurs, — avoir soif, — il avoit de l'estime, des soupçons, de la raison, de l'argent, j'avois la fièvre, — il a de l'amour, — avoir un coup d'épée, — on saura bien l'avoir.

nion. — Vous pas gagné nion moyen, — mo pas conné nion moyen, — ly pas gagné nion moyen, ou nion faculté.

Acque, — mo va joindre moué acque vous, — mo té vini acque ly, — ly té marié acque ly, — ly va alé acque vous.

Goumenter.

Jordy.

Z'avocat.

Gagné, — mo gagné, — to gagné, — ly gagné, — yo gagné, — mo té gagné, — mo gagné douler, — gagné soif, — ly té gagné l'estime, soupçon; la raison, l'argent, — mo té gagné la fièvre, — ly gagné l'amour, — gagné nion coup de nêpée, — yo va savé bien gagnély.

A l'impersonnel il est des circonstances où l'on dit ly en a , comme pour dire il y a un an ; mais on peut dire gagner sans blesser le langage.

AVOIR , verbe auxiliaire , — il avoit écrit , — il a lu , — vous avez été sage , — nous avons parlé.

AVOIR , s. m. ce qu'on possède.

AUPRÈS , préposition de lieu , — sa maison est auprès de la mienne , — la rivière passe auprès de cette ville , — il vient d'auprès de la place , — votre mal n'est rien auprès du sien.

AUSSITÔT.

AUTOUR , prép. — attache moi ce bandeau autour du bras , — il est toujours autour d'elle , — elle loge ici autour.

AUTRE , prén. rel. de t. g. — c'est bien une autre affaire , — il doit faire une autre chose avant celle-ci , — il n'en faut pas d'autre.

Quand il est auxiliaire , ou qu'il sert à former des prétérits des autres verbes , comme avoir lu , avoir écrit , on y substitue ly té , — ly té écrire , — ly té lire , — vou té sage , — nou té parlé.

Gagné.

Coté , — caze a ly coté quien à moué , — rivière la passé coté la ville , — ly sorti côté la place , — mal à vou ly a rien coté tien à ly.

Sitôt.

L'entour , — tache moué , bandeau la l'entour bras à moué , — ly toujours l'entour a ly , — ly logé l'entour ici.

L'autre , — c'est ben nion l'autre z'affair , — ly doi fair nion l'autre quichoy avant çila là , — faut pas l'autre.

AUTREFOIS, adv. — on croyoit autrefois.

AUTREMENT, adv. d'une autre façon, — il faut vivre autrement, — je le veux autrement, — il n'est pas autrement malade.

Azy, s. m. plante à tige, dont les racines sont garnies d'une multitude de tubercules gros comme une noisette; pellicule légère, qui se détache facilement quand il est bouilli.

L'autrefois, yo té crére l'autre fois.

L'autrement, — faut vivre l'autrement, — mo vlé ly l'autrement, — ly pas malade l'autrement.

Azy.

B A L

BAGASSE, s. f. canne a sucre, dont on a extrait le suc, qui sert, étant sèche, à remplacer le bois dans les fourneaux des sucreries et autres nécessités. On la conserve sous de grands hangars, qu'on nomme caze à bagasse.

BAISER, v. a. démonstration amicale, — il m'a baisé la main, — je l'ai baisé sur la bouche, — faites la révérence, — baisez la main.

BALISAGE, terme d'arpen-

BAGASSE.

Bobo, — li bobo main à moué, — mo bobo ly là su bouche, — fair la révérence, bobo là main, — on peut dire aussi baiser; mais rarement.

Balisage.

teur, pour dire tracer une route dans les bois, abattre le menu bois pour pouvoir passer. Il sert à St.-Domingue, particulièrement aux habitants des montagnes; pour abattre le bois on commence à baliser, c'est-à-dire, abattre le menu bois, pour ensuite abattre les gros arbres.

BALAHOU, s. m. poisson de mer, de la longueur d'un hareng, avec un bec de trois à six pouces de long. Se mange frit.

BABOULA, s. m. petit tonneau défoncé des deux bouts, auxquels les Nègres subsistent des peaux d'animaux, pour leur servir de tambour, qu'ils battent avec les mains, sans baguettes, en se mettant à cheval dessus.

BANGALA, s. m. membre viril d'un animal.

BANZA, s. m. callebasse ou gourde sciée dans sa longueur, avec laquelle les Nègres font une espèce de mandoline, au son de laquelle il dansent.

BANANE, s. m. figue d'A-

Balahou.

Bamboula.

Bangala.

Banza.

Banane.

dam, production commune dans les Indes, arbre vert, aqueux, haut de dix à quinze pieds, sans branche, mais seulement des feuilles de cinq à sept pieds de haut, partant de la tige, large par le bas de dix-huit à vingt-quatre pouces, allant en diminuant jusqu'à quatre à six pouces : on appelle régime, la grappe que produit cet arbre, qui est une tige pendante de vingt à trente pouces de long, à laquelle sont attachées sept à dix pattes, chacune comportant de huit à douze bananes, longues de cinq à six pouces, rangées comme les doigts de la main. On jette l'enveloppe verte, qui est adhérente, pour faire bouillir ou griller la substance farineuse et compacte quelle contient; c'est la principale nourriture des Nègres. La banane mûre est jaune et douce, la figue banane est plus raccourcie, elle ne se mange qu'e mûre. Dans cet état, l'une et l'autre se mangent crues ou cuites, de différentes manière, même pour dessert. Le figuier banane se

distingue aisément à la couleur violette de l'écorce.

BEAU, BELLE, adj. — beau visage, — belle main, — beaux yeux, — il a un beau cheval, — une belle jument, — beau génie, — beau raisonnement, — le temps est beau.

BEAUCOUP, adv. de quantité, — il y a beaucoup de gens, — il a beaucoup d'argent, — ils sont beaucoup d'héritiers, — vous êtes beaucoup plus savant, — il sait déjà beaucoup de latin.

BEC-DE-CORBIN, s. m. outil de sucrerie, fait en forme de grande pelle, relevée sur les côtés, étroite par le bout, sans manche, mais deux ances pour le porter comme un inventaire. Il sert à transporter le sirop dans les formes à sucre.

BÉCUNE, s. f. poisson de mer, qui ressemble à l'anguille. Il fréquente les fonds cuivrés, il est des saisons ou la police s'oppose à la vente de ce poisson, comme étant dangereux, particuliè-

Bel, — bel visage, — bel main, — bel z'ieux, — ly gagné nion bel choual, — nion bel jument, — bel genie, — bel raisonnement, — temps là bel.

En pile ou tout plein, — ly en à monde en pile, — ly gagné l'argent en pile, — yo z'éritier en pile, — (ou tout plein) yo tout plein z'éritiers, — vous tout plein plus savant, — ly connaît déjà en pile, tout plein, latin.

Bec à Corbin.

Bécune.



rement dans le temps des nords.

BESOIN.

BIGAILLE, s. f. très-petit moucheron, habituellement dans les mangles ou autres endroits marécageux, très-incommode par sa piquure.

BURGAU, petit coquillage qu'on prend sur les rochers que la mer baigne. On les cuit dans de l'eau avec du sel, on les mange à l'aide d'une épeingle.

BUTOR.

Bisoïn.

Bigaille.

Burgau.

Bitor.

C A C

CABANE. Les Nègres appellent cabane les lits à coucher. *Voyez* LIT.

CACAO, s. m. fruit d'un arbre; ce fruit de la grosseur d'un petit melon allongé, et cannelé de même, contient dans l'intérieur ces graines si connues pour la fabrication du chocolat.

CACHIMAN, s. m. cœur à bœuf, fruit vert, de la forme d'un cœur de bœuf; la

CABANE.

Cacao. On fait ici cette observation, parce qu'il y a beaucoup de personne qui croient que cette graine vient comme les cerises, et d'autres comme les fèves.

Cachiman.

chair en est filandreuse ,
fade , et aqueuse.

CACONNITTE , s. f. fruit
d'une plante rampante, dont
ou fait des berceaux ou ton-
nelles pour s'abriter. Ce
fruit rond, gros comme une
pomme moyenne, a l'enve-
loppe dure, le goût d'un
acide agréable.

CALALOU , s. m. mets,
composé d'une ou plusieurs
espèces d'herbes ou plantes,
qu'on accommode comme
des épinards, mais plus li-
quides, et dans lequel on
mêle souvent des bananes,
des crabes, harengs, etc.

CALINDA , s. m. bal que
donnent les Nègres sur les
habitations, ou l'on danse
au son du bamboula, et du
banza.

CANARI , vase de terre
cuite dans lequel on reçoit
le sirop qui découle des
formes.

CANNE , s. f. roseau qui à
des nœuds. On appelle can-
ne à sucre, à Saint-Domin-
gue, une plante semblable
au roseau, de laquelle on
exprime le suc en la faisant
passer entre des cylindres
de bois, couvert d'une forte

Caconnitte.

Calalou.

Calinda.

Canari.

Canne.

lame de fer, mue par la force des eaux ou d'animaux. C'est ce suc purifié par le moyen de l'alkali, et réduit par le feu dans de grandes chaudières, qui fait le sucre.

La canne à sucre se plante de boutures, c'est-à-dire, qu'on en coupe des morceaux comportant de trois à cinq nœuds ou yeux, qu'on enfouit dans la terre, disposée par trous de quinze à dix-huit pouces de large, et quatre à six de profondeur, observant que la bouture ne soit pas tout à fait à plat, mais un peu inclinée; de cette bouture pousse une touffe, plus ou moins multipliée, qui, assez ordinairement, est bonne à couper au bout d'un an.

CAPITAINE, s. m. petit arbrisseau, feuille semblable à celle du laurier, ayant au revers des piquans couchés, on s'amuse souvent à faire froter les nouveaux arrivés, pour leur causer des demangaisons.

CARRAPATTES, s. f. petit insecte, qui s'attache à la peau comme le rouget.

CARRAPATTES, s. f. insecte qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison. C'est un petit insecte, qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison.

CARRAPATTES, s. f. insecte qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison. C'est un petit insecte, qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison.

CARRAPATTES, s. f. insecte qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison. C'est un petit insecte, qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison.

CARRAPATTES, s. f. insecte qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison. C'est un petit insecte, qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison.

CARRAPATTES, s. f. insecte qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison. C'est un petit insecte, qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison.

Carrapattes. C'est un petit insecte, qui se tient sur la peau, et qui cause de la démangeaison.

CASSAVE, s. f. gâteau fait avec la farine de manioc qu'on fait sécher sur des platines de fer, d'environ dix-huit pouces de diamètre, sur un feu ardent, et aussi mince qu'il est possible.

CAYEMITES, s. f. fruit vert du cayemittier, de la grosseur d'une pomme. Très-bon goût, mais désagréable à manger par la ténacité de son suc blanc, et gluant au palais, et sur les lèvres.

CAYEU, s. m. espèce de petite sardine qu'on mange de même.

CALLEBASSE, fruit du callebassier, arbre qui ressemble au pommier, beaucoup plus gros que la pomme, enveloppe dure, intérieur charneux, et aqueux, avec quoi l'on fait le sirop de callebasse.

Callebasse, se dit aussi des courges avec quoi on apprend à nager, c'est avec ces callebasses qu'on fait les banzas, on s'en sert même quelquefois de tambour.

CECI, pron. démonst. qui se dit, — pour cette chose

Cassave.

Cayemites.

Cayeux.

Callebasse.

ÇA, (on dit choi) choiçi la là, — qui ça ça à vlé dire,

ci, — que veut dire ceci, — — qui ça ça, — ça qui en à
qu'est-ce que ceci, — ceci moué, ça bel, — ça c'est la
est a moi, — ceci est beau, soye.
— ceci est de la soie.

CELA, pron. démons. cela Ça, — ça mauvais, — qui
est mauvais, — que dites-ça vous dir ça, — bay moué
vous de cela, — donnez-ça.
moi cela.

CE, CET, CETTE, et au La, — gueté (miré)
pluriel, ces, pronom démonstratif, adjectifs, qui choul là, — aller voi femme
indique les personnes ou les là, — mo voir z'animaux
choses, — voyez ce cheval, l'ayo.
— allez voir cette femme,
— j'ai vu ces animaux.

CE. Quant il est substan- Ça, — ça mo dir vous
tif, et signifie la chose dont l'y vray, — ça vous pense
on parle, — ce que je vous — qui, ça mo voir là, — ça
dis est vrai, — ce que vous semblé moué, — ça ly dire
pensez, — qu'est-ce que je moué.
vois-là, — ce me semble,
— ce qu'il m'a dit.

CELA. Pronom démons- Ça, — ça bon, — ça fait,
tratif, cela est bon, — cela — ça allé travers, — ça pas
est fait, — cela vâ de tra- possible, — ba moué ça.
vers, — cela n'est pas pos-
sible, — donnez-moi cela.

CELUI, m., CELLE, f. Cilà, — c'est cilà vous
pronom démonstratif, il fait voir, — cilàyo-qui té vivre,
au pluriel ceux, celles, — — ly compensé cilà qui. . .
c'est celui que vous voyez,
— ceux qui ont vécu, — il
a récompensé celui qui. . . ,

— il a payé celle à qui il — ly payé cilà-ly té doit
devoit.

CELUI-CI, CELLE-CI.

Cilà-là.

CELUI-LA, CELLE LA.

Cilà-là.

CEUX-CY, CELLES LA, *Cilà - yo, cilà - yo pré-*
ceux-cy prétendent que, *tende, — cilà-yo vlé.*
— celles-là veulent.

CHARRETTE, s. f. voiture
à deux roues.

Cabrouet.

CHARRETIER, conducteur
de charrette.

CabROUTIER.

CHEMISE.

Chimise.

CHEVAL, s. m.

Choual, se prononce
bref.

CHEVEUX, s. m. poil de
la tête, il ne se dit qu'en
parlant de l'homme.

Chiveux.

CHEVILLE.

Chiville.

CHÈVRE, s. f. la femelle
du bouc, — troupeau de
chèvre, — poil de chèvre.

Cabrit, troupeau cabrit,
— poil à cabrit.

CHIQUE, s. f. espèce de
ciron imperceptible, qui en-
tre dans la chair, et forme
une poche qui s'agrandit à
mesure que les œufs s'y mul-
tiplient, et vient souvent
grosse comme une noisette,
les Nègres paresseux en
ont souvent les pieds si mal-
traités, qu'on est obligé de

Chiquez

couper superficiellement le tour du pied avec des rasoirs, et d'y appliquer du goudron mêlé avec du suif pour les détruire.

CIRIGOUELLE, s. f. fruit du cirigouellier, espèce de prune à gros noyau adhérent à la chair, se mange.

CŒUR, s. m. partie noble de l'animal, où l'on croit que réside le principe de la vie, — il n'a pas de cœur, — le cœur lui bat, — il a le cœur mort, — il a le cœur saisi, — il a quelque chose sur le cœur, — il a un bon cœur, — dans le cœur de l'été, — cette poire est gâtée jusqu'au cœur.

COMBATTRE.

COMBIEN, adv. de quantité, — combien vaut cela? — en combien de temps? — combien il y en a-t-il?

CONCUBINE, s. f. celle qui, n'étant pas marié, vit avec un homme, — c'est sa concubine.

CONGRE, s. m. poisson

Tome II

Cirigouëlle.

Quieur ou quior, — ly pas gagné quieur, — quior à ly battre, — quieur a ly mourri, — quieur à ly saisi, — ly gagné quichon là son quieur, — ly gagné bon quior, — dans quieur l'été, — poire là gâté jouc dans quieur.

Gourmé, il ne se dit que que quand deux hommes se battent à coup de poing, ou au bâton.

Comben, — comben ça vau? — en comben temps? — comben y-a-na?

Dombo, au féminin comme au masculin, c'est dombo à ly.

Congre.

V

qui a les mêmes inconvéniens que la bécune (*voyez BÉCUNE*).

COROSOL, s. m. fruit à peu près semblable au cachinan, ou cœur à bœuf, mais meilleur, et très-rafraîchissant.

COUCHCOUCH, s. m. mets fait avec de la farine de maïs, ou blé d'Inde, qu'on a fait tremper et piler, et qu'on cuit ensuite au bain-marie, les Négresses sénégalaises, sont celles qui en font de meilleur.

COUCOUYE, s. f. insecte de la grosseur d'une cantharide, voltigeant la nuit, et jetant par ses yeux une lumière qu'on prendroit pour du phosphore.

COUR, s. m. moitié de calabasse ou coco, servant de gobelet et même d'assiette aux nègres.

CRABE, s. m. poisson de mer et de ravine, couvert d'une seule écaille dure, du genre des testacées, qui ressemble à une grosse araignée, se mange dans le calalou, et le gombo.

Corosol.

Couchcouch.

Coucouye.

Couï.

Crabe.

On appelle aussi crabe, une espèce de chair rongeuse, qui croît aux pieds, et même aux mains, fait des progrès rapides par ses filamens; c'est avec beaucoup de peine qu'on parvient à l'extirper; on est souvent obligé d'employer les plus violens corrosifs, il est rare que les blancs en aient.

CROIRE, v. a. — je crois, — tu crois, — il croit, — nous croyons, — j'ai de la peine à croire cela, — que nous croyions, — il s' imagine qu'on le croit, — croyez-vous cet homme? — vous en croirez ce qu'il vous plaira, — il ne croit pas en Dieu.

CUEILLIR, v. a. — je cueille, — je cueillois, — il cueilloit, — il faut cueillir du café, — nous avons cueilli du café.

CUILLER, s. f. ustensile de table.

CUIR, s. m. peau d'animal.

CUIRE, cuis, préparation des alimens par le feu, —

Crabe.

Crère, — mo crère, — to crère, — ly crère, — nous crère, — mo gagné la peine crère ça, — que nous crère, — ly maginé yo crère ly, — vous crère n'homme-là, — vous va crère ça vous vlé, — ly pas crère à bon-Dieu.

Couyi ou *couillé* — mo couyi, — moté après couyé, — li té après couyé, — faut couyé café, — nous couyé café.

Couiller.

Il n'a d'autre différence pour la prononciation, avec couillé, qu'en prononçant l'r.

Couir.

Couir, couit. Il n'y a que les circonstances, ou le fil

cela est cuit , il faut le faire cuire , — le souper est au feu , il cuit.

du discours , qui en fasse connoître la signification ; car *cuir* (peau) ou *cuire* se dit de même en créole , — ça couit , — faut faire ly couir , — soupé la dan dy feu l'après couit.

CUIVRE.

Couivre.

CUL , s. m. derrière , — il étoit assis sur son cul , — il tomba sur son cul , — il a le cul sur la selle , — cul par dessus tête , — on lui a donné du pied au cul , — au lieu d'avancer il a montré son cul , — mettez cela au cul de la charrette.

Quiou ou tiou , car on prononce très-peu le q , — ly té sita la son tiou , — ly té tombé la son quiou a ly , — quiou a ly la sou selle , — quiou la son tête , — yo ba ly pied dans quiou , — en guise ly vancé ly montré quiou a ly , — mété ça dans quiou cabrouet.

D E B

DE , préposition servant à marquer plusieurs rapports différens , — une tabatière d'or , — une table de marbre , — un morceau de pain , — un verre de vin , — je suis charmé de le savoir mieux , — il a le moyen de donner.

Il est beaucoup de phrases où l'on supprime *de* , mais il n'y a pas de règle.

Nion tabatière l'or , — nion table marbre , — nion morceau pain , — nion verre vin , ou di vin , — mo content savoir ly mieux , — ly gagné moyen bay.

DEBOUT , adv. sur pied , — son enfant se tient déjà

Debout ; mais on dit quelquefois campé , comme

debout , — il est debout
au coin de la rue , — il se
porte mieux , il est debout.

dans les circonstances sui-
vantes : petit a ly campé
déjà , — ly campé dans
coin la rie , — ly fair mior ,
ou mieux , ly campé.

DEDANS, adv. de lieu , —
il est là dedans , — entrez
là dedans , — il passoit par
dedans , — le mal est au
dedans.

Dans ou *làdans* , — ly là-
dans , — entré làdans , — ly
té passé en làdans , — mal
la ly làdans.

DEMANDER, v. a. , prier
quelqu'un d'accorder quel-
que chose , — je vous de-
mande votre amitié , — il
lui a demandé la vie , — je
vous demande en grace , —
il demande communication
des pièces , — il ne demande
pas mieux , — monsieur un
tel est venu vous demander.

Mandé , — mo mandé l'a-
mitié à vous , — ly mandé
ly la vie , — mo mandé vou
en grace , — ly mandé com-
munication à piece là yo ,
— ly pas mandé mior , — m^r.
nion tel ly vini mandé vous.

DEMEURER, v. n. , faire
sa demeure , — il demeure
dans telle rue , — où de-
meurez-vous , — où va-t-il
demeurer.

Bougé ou *resté* , — ly bou-
gé dan tel rie , — où éti vou
bougé , — où éti vou resté ,
— où éti ly va resté , ou éti
ly va bougé.

DES, particule qui tient
lieu de la préposition *de* ,
et de l'article pluriel *les* ,
— il est sorti de là , — des
prisons , — il y a des savans
qui soutiennent , — il a des
fruits excellens , — on y voit
des arbres.

Des , *les* se suppriment
dans beaucoup d'occasions ,
— ly sorti prison , — ly en
à savans qui soutini , — ly
gagné fruits excellens , —
yo voir z'arbres.

DÈS, depuis, préposition de temps et de lieu, — dès, depuis l'enfance, — il est parti depuis hier.

— Quand *desse* se construit avec *que* comme dès que le soleil fût levé, — dès que vous le souhaitez, — dès qu'il aura fini.

DÉSERTEUR, s. m. soldat qui abandonne le service sans congé.

DESSOUS, adv. de lieu qui sert à marquer la situation d'une chose, — voyez dessous la table, — on l'a pris par dessous le bras.

DESSUS, adv., — il est dessus la table, — il s'est mis au dessus de tous.

DEVANT, prép. locale de quelque chose, — mettez cela devant le feu, — il l'a dit devant des témoins, — il marche devant lui, — il est devant Dieu, — envoyons au devant d'eux.

DEVINER, v. a., prédire.

DEUX, adj. de nombres, — il y a deux ans, — je les ai vus tous deux.

DIEU, s. m., — Dieu vous

Dampy, — dampy ly petit, — ly parti dampy à hier.

Drét ou *d'abord*, — drét soleil té levé, — drét (ou d'abord) vou vlé, — drét ly fini.

Marron. Il ne se dit que des Nègres fuyards.

Là sous, — guété là sous table, — yo prend ly là sou bras. On ne le dit pas généralement.

Là sus, — ly là su table, — li mété ly là su tous. On ne le dit pas généralement.

Douvant, — meté ça douvant dy feu, — ly dire l'y douvant témoins, — ly marché douvant ly, — ly douvant bon Dieu (ou douvant Dieu,) — allon nou voyé (ou envoyé) douvant yo.

Diviner.

Dé dés, — ly en a dés ans, — mo voir yo tou dé.

Dieu, bon Dieu, — bon

contente, — Dieu vous bénira, — je le verrai s'il plaît à Dieu, — ses richesses font son Dieu.

DONNER, v. a., — il m'a donné un écu, — je lui ai donné une pomme, — donnez-lui sa bague, — cela n'est pas vendu, c'est donné, — combien voulez-vous que je vous donne, — il a donné main levée, — il lui a donné la chasse, — j'ai donné rendez-vous; — le soleil donne à plomb.

DORMIR, v. n.

DOUCEMENT.

DROIT, OITE, adj., qui n'est point courbé, — il est droit, — il est estropié de la main droite, — mettez-le sur le côté droit, — ce chemin vous y conduit tout droit.

Du, particule qui tient lieu de la préposition *de* et de l'article *le*, — il est à la sortie du bois, — il est cuit à l'ardeur du soleil, — il vient du marché, — il sort du lit.

Dieu contenté vou, — bon Dieu a béni vou, — mir vora ly-si bon Dieu vlé, — richesse a ly fair bon Dieu a ly.

Baiye, *Ba* ou *Baille*, — ly baye moué nion z'écu, — mo ba ly nion pomme, — ba ly bague à ly, — ça pas vendi c'est baye, — comben vou vlé mo baye vou, — ly baye main levée, — ly baye ly la chasse, — mo baye rendévou, — soleil baye d'aplomb ou à plomb.

Droumi.

Doucement et *doussoument*.

Drét, *drouet* et quelquefois *droit*, — ly drét, — ly estropié la main drouet (ou dam main drét), meté ly là sur côté drouet, — chemin là mené vou tou drét.

Du, se supprime dans la plupart des phrases, et est remplacé par *dans*, il faut une grande habitude pour en saisir l'application; — ly dans sorti à bois, — ly couit dans soleil, — ly sorti dans marché, — ly sorti dans cabane ou ly vini.

Du, s. m., ce qui est dû,
— je vous demande mon dû,
— je lui ai payé son dû, —
il m'a dû beaucoup plus.

DUR, **RE**, adj., ferme,
solide, — il est dur comme
un marbre, — cette viande
est dure, — il a l'oreille du-
re, — les soldats mènent
une vie dure.

DURER, v. n., continuer
d'être, — il y a un an que
sa fièvre dure, — ces sou-
liers ne durent rien.

Doit, doit, — mon man-
dé vou ça vou doi moué,
— mo payé ly ça mo té doit
ly; — ly té doit moué en
pile passé ça.

Dir, au masculin comme
au féminin; — ly dir tant
com marbre, — viande la
dir, — z'oreille a ly dir, —
li gagné z'oreille dir, — sol-
dat layo mené nion vie qui
dir.

Douré, — ly en nion an
fièvre à ly douré, — soulier
layo pas douré arien.

É C A

EAU, s. m. Élément froid
et liquide, — donnez - moi
un verre d'eau, — il est clair
comme de l'eau, — il faut
de l'eau chaude, — il ne boit
que de l'eau, — il va tom-
ber de l'eau.

ÉBORGNER,

ÉCAILLER,

ÉCALE,

ÉCALER,

Diau, — bay moué nion
mon verre diau, — ly clair
tant com diau, — fau diau
chaude, — ly boire necque
diau, — li va tombé diau,
ou diau va tombé.

Borgner,

Cailler,

Cale,

Caler,

ÉCARLATE ,

ÉCARTELER ,

ÉCARTER ,

ECCLÉSIASTIQUE ,

ÉCERVELÉ ,

ÉCHAFAUD ,

ÉCHAFAUDAGE ,

*Carlate**Carteler ,**Carter .**Clésiastique ,**Cervelé ,**Chafaud ,*

Chafaudage , il est peu de mots où l'e ne soit supprimé quand il est suivi d'un c , on le prononce seulement dans ceux qui changeroient la dénomination comme à écu , école , écuil , édit , effort , éloge , emploi , emplâtre , etc.

ELLE , pronom personnel féminin.

Lx , au masculin comme au féminin.

ELLES , elle voudroit , — elles n'iront pas.

Yo , ly té vdré , — yo pas vlé alé.

ENDROIT ,

Endrét ,

ENDURER ,

Dourér ,

ENFANT , s. m. fils ou fille , par relation au père et à la mère , — il a des enfans , — il y a des enfans , — on a trouvé un enfant , — on le traite en enfant , — ce n'est pas un jeu d'enfant , — nous sommes enfans de Dieu , — c'est un enfant gâté.

Petit , petit monde , ou plutôt , pitit , pitit monde , — ly gagné petit , — ly en a petit monde , — yo trouvé nion pitit , ou nion pitit monde , — yo traité ly tan com ou en pitit monde , — ca pas nion jeu à pitit monde , — nous pitit à bon Dieu ; on dit cependant , c'est nion z'enfant gâté.

ENFANTILLAGE,

Fantillage,

ENTENDRE, v. a. ouïr,
— j'étois trop loin pour l'en-
tendre, — il n'a pas enten-
du, — il ne veut pas enten-
dre, — nous pourrons nous
entendre, — nous allons res-
ter pour l'entendre, — en-
tends-tu, — c'est un homme
bien entendu.

Tendé, mo té trop loin
pour tendé ly, — ly pas ten-
dé, — ly pas vlé tendé, —
nous savé ou nous capable
tendé, — nous va rété pour
tendé ly, — to tendé;

Quand il est adjectif ou
adverbe, ils se prononce en-
tendi, — c'est nion n'homme
ben etendi.

ENVOYER, v. a. fut. de
l'ind. j'enverrai, — envoyer
un homme à la campagne,
— il m'a envoyé des étren-
nes, — je l'enverrai coucher,
— je lui envoie une chemi-
se.

Voyé, — voyé nion mon-
de la campagne, — ly voyé
zétrenne ba moué, — ma
voyé ly couché, — mo voyé
ly nion chimise.

ÉPAIS, AÏSSE, adj., ceci
n'est pas bien, c'est trop
épais, — ce brouillard est bien
épais, — il a l'esprit épais,
— ce sirop n'est pas assez
épais, — ce sirop est trop
épais.

Poués, on appuye sur l's
— ça pas ben, ça trop poués,
— brouillard là ben poués,
— ly gagné l'esprit poués,
— sirop là pas assez poués,
— sirop là trop poués.

ÉPARGNE, s. f.

Pargné.

ÉPARGNER, v. a. — il n'y
a guère de provisions, il
faut épargner, — on n'épar-
gne rien pour le satisfaire.

Pargné, — n'y a poin guè-
re provision, faut pargné,
— yo pas pargné à rien pour
satisfaire ly.

ÉPÉE, s. f. arme offensive,
— il porte une longue épée,
— il va prendre son épée,

Népé, — ly porté nion
long népé, — ly va prend
népé à ly, — ly mandé népé

— il demande son épée , a ly , — ly tiré népé , ou ly
— il a mis l'épée à la meté népé la main.
main.

ÉPERON , s. m. — il met
ses éperons , — il a des
éperons d'argent.

ÉPI , s. m.

ÉPIAN , (vulgairement
pian) s. m. maladie , espèce
de lèpre commune parmi
les Nègres , elle tient du grand
mal vénérien , se manifeste
par de gros boutons galeux
sur tout le corps , qui tour-
nent en supuration. On passe
aux grands remèdes les in-
dividus , qui en sont atteints.

ÉPICERIE , s. f. nom col-
lectif , qui comprend toutes
sortes d'épices , — il fait le
commerce d'épicerie , — il
a trop épicé ce ragoût , — il
a été chercher des épice-
ries.

ÉPICIER , IERE.

ÉPINE , s. f. arbrisseau à
piquant.

ÉPINE , piquant — il lui est
entré une épine dans le pied ,
— on vient de lui arracher
une épine.

ÉPINARD.

Népron , — ly meté né-
pron ou zépron a ly , ly gagné
zépron ou népron l'argent.

Zépi , ou népi

Pian.

Népicerie , ou zépicerie ,
— ly fair commerce à zépi-
cerie ou népicerie , — ly trop
népicé ragoût là , — l'alé
cherché z'épiceries.

Népicier , Z'épicier , ière.

Zépine , ou népine.

Nion z'épine entré dans
pied à ly , — yo sorty , raché
ly nion z'épine ou népine.

Z'épinard.

ÉPINEUX, EUSE.

Z'épineux.

ÉPLUCHER, v. a. nettoyer.

Plucher.

ÉPOUVANTAIL.

Pouvantail.

ÉREINTER, v. a. fouler les reins, — vous l'éreinterez.

Reinté, vou va reinté ly.

ESSUYER, v. a. ôter l'eau etc. — je vais m'essuyer, — va t'essuyer les mains, — essuyez cette table, — il a essuyé tout le feu de la batterie.

Suyer, m'alé suyé, — alé suyé main à toué, — suyé table-là, — ly suyé tout di feu à batterie-là.

ÉTEIGNOIR.

Tégnoir.

ÉTENDRE, v. a. déployer, — vas étendre ce linge, — j'ai fait étendre le café, — étendez votre beurre sur votre pain.

Tendre, — alé tendre lin-ge là, — mo fair yo tendre café là, — tendre beure à vou là su pain à vou.

S'ÉTENDRE, v. récip. sa voix s'étend jusqu'à... — nous l'avons tiré tant qu'il a pu s'étendre.

Étendre, voix à ly zéten-dre joucqua... — nou tiré ly tantque ly lé capable zé-tendre.

ÉTERNEL, ELLE.

Ternel, on peut dire éter-nel.

ÊTRE, v. subs.

Été, yé, lité, ça.

La grande habitude peut seule faciliter l'application de ce verbe, nous allons néanmoins en donner quelques exemples.

Je suis, — tu es, il est,

Mo yé, — to yé, — ly

— nous sommes , — vous yé , — nou yé , — vou yé ,
êtes , — ils sont. — yo yé.

J'étois , — je fus , — j'ai Moté yé , — moté yé , —
été. moté yé.

Cela est , — cela n'est pas. Ça yé , — ça pa yé.

Tous ceux qui ont été , — Tou ça qui té yé , — que
qui sont , ou qui seront. yo yé , — ou qui va yé.

Quand ce verbe sert à attribuer quelque chose à un sujet , soit touchant l'espèce ou les propriétés , soit touchant les qualités , le lieu , le temps , etc. — Il s'exprime de différentes manières , ou se supprime suivant les circonstances , que l'usage seul peut faire distinguer , et dont l'étude deviendrait trop pénible.

E X E M P L E.

Cette proposition est fautive , est vraie. Proposition là faux , vrai.

Cet homme est sage ; N'homme là sage ;

Cet homme est grand ; N'homme là grand ;

Cet homme n'est pas savant ; N'homme là pas savant ;

Nous étions en été ; Nou té en été ;

Nous sommes en été ; Nou en été ;

S'il est bien , qu'il s'y tienne ; Si ly ben ly na quatini ly ;

Il est des hommes méchants ; Ly en a monde méchand ;

La préposition *en* se substitue de différentes manières en , en tout , ou dans etc. Il en est de même , c'est tout même , ou c'est tout comme ;

Il en est des peintres comme des poètes , — io gagné la liberté de feindre ; C'est dan peintre tant comme dan poète , — ils ont liberté fair semblant.

Quand il signifie appartenir , il se supprime , il se définit ou est suivi par tien ou qien ,

E X E M P L E .

Cette maison est à M. un Caze la qien à M. un tel ;
tel.

Cet enfant est à moi ; Petit la qien a mouè ;

Ce valet est à vous. Valet là qien a vous ;

Il est bien malade ; Ly ben malade ;

Cela est bien à lui , Ça ben qien à ly ;

Quand il se prend du point d'un état de choses ou d'affaires , il se prononce ,

Il est , — il étoit ; Ly té , — ly té yé ;

L'affaire étoit en bon état ; Z'affair la té , ou téyé , en bon train.

A la troisième personne du singulier du subjonctif , il se dit comme en français :

Eh bien soit ; Eh ben ça yé.

ÉTUIR , s. m. boîte ajustée à la figure de quelque chose qu'on veut conserver , où l'on met des aiguilles ;

Nétouis ,

Eux , pronom pluriel personnel , va t'en avec eux , — j'étois avec eux ;

Yò , — alé acqué yo , — mo té acqué yo.

F U I

FAIM, s. f. besoin de manger.

FAIRE, v. a. je fais, — tu fais, — il fait.

FILS, s. m. **FILLE** s. f. termes relatifs qui se disent des personnes des deux sexes par rapport au père et à la mère, — c'est le fils aîné, — cette fille est bonne à marier.

FILLEUL, **EULE**.

FORGERON, s. m., qui travaille aux forges.

FORNICATION, s. f., le péché de la chair entre deux personnes non mariées.

FROID, **OIDE**, adj., — pays froid, — le temps est froid, — cette eau est froide.

FROIDIR.

FUGITIF, **IVE**.

FUIR, v. n., — je fuis, tu fuis, — nous fuyons, — on ne lui reprochera jamais d'avoir fui.

FUIR, v. a. — je fuis le jeu, — je fuis les mauvaises compagnies.

Gou. Voyez **apétit**.

Fair, fai, — *mo fair*, — *to fair*, — *ly fair*.

Pitit, — pitit là l'ainé, il peut se prononcer comme en français, dans beaucoup de cas : — fille là bon pour marier.

Fillol, ou *fiol*, au masculin comme au féminin.

Machoqué ou *machoqué*.

Coqué.

Frét, pays frét, tem là frét, — diau là frét.

Frédir.

Marron.

Sauvé, — *mo sauvé*, — *to sauvé*, — nous sauvé, — yo pas lé jamais reproché ly sauvé.

Fuir, *mo fuir* mauvais compagnie.

FUITE, s. f., action de fuir honteusement, — il est en fuite.

FUMÉE.

FUMER.

FUSEAU, s. m., instrument dont on se sert pour filer, etc.

FUSÉE.

FUSIL, s. m., arme à feu.

FUTUR, **URE**, adj., qui est à venir.

Sauvé, — il *sauvé*.

Fimé,

Fimer.

Fiseau.

Fisée.

Fisil.

Fuir.

G I G

GENIPA, s. m., arbre fort, commun aux Antilles ; il porte un fruit plus gros que le poing, acide, peu agréable, les Nègres et les enfans en mangent, il est astringent, et bon contre la dysenterie.

GIGIRI, s. m., production d'un arbrisseau ressemblant au chenevi, portant une gousse renfermant des graines beaucoup plus petites que les lentilles, d'un goût et d'une odeur suave, quand elle est grillée comme du

Genipaye.

Gigiri.

café,

café, on en m'est dans plusieurs mets de friandises sucrées, on pourroit en extraire de bonne huile, les Nègres pulvérisent ses graines boucannées, grillées et en saupoudrent leurs bananes ou leur moussa pour lui donner meilleur goût.

GIRAUMONT, s. m., espèce de petite citrouille, mais beaucoup plus sèche et de meilleur goût.

GLACIS, s. m., lieu où l'on fait sécher le café, les glacis sont ordinairement construits en maçonnerie avec un enduit de ciment; on les sépare le plus carrément possible, suivant la nature du terrain, afin de pouvoir mettre dans chaque compartiment, le café cueilli à diverses époques; ils sont communément de 30 à 50 pieds carrés; les nouveaux planteurs les pratiquent sur le tuf, qu'ils cherchent en ôtant la superficie de la terre culte, et les font battre avec des demoiselles. Les glacis servent jusqu'à ce que le revenu donne la faculté d'en construire en maçonnerie.

Tome II.

Giraumonts

Glacis

GODO, s. m., linge de propreté des femmes.

Godo.

GOMBO, s. m., arbrisseau ayant des feuilles de 6 pieds de diamètre découpées en patte d'oie, produisant un fruit ou gousse de la forme du poivre long, mais cannelé, formant des cellules, dans lesquelles sont des graines de la grosseur du poivre en grain, ce fruit cueilli vert se coupe en travers, très-mince, on le fait bouillir et réduire en une espèce de bouillie filante, qui répugne souvent aux arrivans, mais à laquelle on s'habitue facilement; il est très-rafraîchissant, et émollient, on s'en sert en cataplasme.

Gombo.

GOURDE, s. f., callebasse, courge sèche et vidée.

Callebasse. (Voyez ce mot.)

GOYAVIER, s. m., arbre moyen, très-dur, cet arbre porte un fruit de la grosseur d'une pomme, sa chair est parsemée de graines rouges, il n'est pas désagréable, on en fait des compotes et confitures sèches.

Gouyavier.

GRENADILLE, s. f. plante rampante et touffue, ser-

Grenadille.

vant à faire des berceaux ou tonnelles , pour défendre de l'ardeur du soleil , il produit un fruit de la grosseur d'un gros concombre aqueux , d'un acide fort agréable , très-rafraichissant.

GRILLON , s. m. insecte plus gros que la cigale , aimant les lieux chauds , faisant un bruit aigu.

Ravet : on place ici cette espèce , parce qu'elle approche du grillon ; il porte avec lui une odeur forte et dégoûtante , qu'il communique à ce qu'il touche.

On l'emploie efficacement pour les maux d'oreille.

H A T

HABELIN , s. m. mets fait avec de la farine de millet , ou petit mil , et du sirop , qu'on pétrit jusqu'à consistance de pâte ferme , on le fait cuire en peloton , enveloppé de feuilles de bananes ou autres , qui n'ont point d'odeur.

Habelin.

HATIER , s. m. chef du lieu où on n'élève que des animaux utiles , comme bœuf , mulets , chevaux , etc. Les Espagnols , à

Hatier.

Saint-Domingue, ont négligé la culture, pour former des hâtes.

HEURE, s. f. espace de temps qui fait la vingtième partie du jour, — qu'elle heure est-il? — il partira à cinq heures.

HIER, adv. de temps qui marque le jour qui précède celui où l'on est, — Il a passé hier, — je l'ai vu hier.

HOMME, s. m. Un homme, — j'ai vu cet homme, — j'ai vu ces hommes, — c'est un vieux homme, — ils ont tué cet homme.

HOUCHE, s. m. instrument en forme de bêche, mais plus étroit, dont on se sert pour fouiller des trous à pouvoir introduire des pieux pour former un entourage, ou placer des poteaux.

Heur, — quel heur ly yé, — ly va parti à cinq heur.

Ahier, — ly té passé ahier, — mo voir ly ahier.

N'homme, zhomme, nion n'homme, nion zhomme, — mo voir n'homme là, — mo voir zhomme la yo, — cé nion vieux n'homme ou zhomme, — yo tuié n'homme la.

Louchet.

I M B

ICAQUE, s. m. fruit semblable à la prune jaune , noyau tendre et gros, vient sur le bord de la mer, d'un doux âcre.

Icaque.

IGNAME , s. m. plante rampante, dont les racines, semblables aux pommes de terre, mais infiniment plus grosses, font une excellente nourriture. Il en est de deux espèces, l'igname proprement dite, et l'igname de Guinée. Celle-ci d'une forme plus cylindrique, plus compacte, ayant le goût un peu amer, mais point désagréable.

Igname.

ILLUMINER, v. a. éclairer.

Luminé.

IMAGINER, v. a. former quelque chose dans son idée, — qu'imaginez-vous là-dessus, — ne vous imaginez pas que..., — il s' imagine qu'il viendra, — c'est bien imaginé.

Maginer, — qui ça vouz imaginé là sus ça, — n'a pas imaginé vou que... — ly imaginé que ly va vini, — ça ben imaginé.

IMBÉCILE, adj. de tout genre, foible d'esprit, —

Bécile, — zinfirmités rende ly bécile.

les infirmités l'ont rendu imbécile.

INNOCENCE, s. f. état de celui qui est innocent, et exempt de crime.

JE, de tout genre, pronom de la première personne au singulier, et dont nous est le pluriel etc, etc. — je dis, — je fais, — j'écris, — que ferai-je? — où suis-je? — peut-être irois-je, — inutilement voudrois-je m'y opposer.

JUPE, s. f. habillement des femmes.

JUPON, s. m. *idem*.

JURER, v. a. affirmer par serment.

Nocence, nocent, ly nocent.

Mo, — mo di, — mo fai, — mo écrire, ou mo cri, — qui ça mo va fair? — où été moyé? — peut-être mo va allé, — inutilement mo té voudré opposé.

Cote.

Cote.

Jourer.

L A M

LAISSER, v. a. quitter, — il a laissé son équipage, — j'ai laissé ma montre chez l'horloger, — laissez ici votre manteau, — il laisse tout à l'abandon, — le laissez-vous pour deux gourdins? — je vous laisse à penser.

LAMA, s. f. plante dont

Quité, — li quité zéquipage a ly, — mo quité montre a moué à l'horlogé, — quité manteau a vou ici, — ly quité tout l'abandon, — vous quité ly pour deux gourdins? — mo laissé vous penser.

Lama.

on mange les feuilles , en Calalou , comme les épinards. Elle est amère , mais très-rafraîchissante.

LATANIER , s. m. espèce de palmier ; feuilles pliées en éventail. On se sert de ces feuilles pour couvrir les maisons ; son chou se mange comme celui du palmier.

LE , LA , LES , pronoms adj. et relatifs, dont le premier est pour le genre masculin, le second pour le féminin, et le troisième pour les deux genres au pluriel ; — voilà un bon livre , lisez-le , — vous avez la gazette , lisez-la , — quand vous aurez des nouvelles , vous me les communiquerez.

LENDEMAIN , s. m. , jour suivant le jour d'après , — ils partirent le lendemain.

LEQUEL , LAQUELLE , pronoms relatifs , — lequel aimez-vous mieux , — laquelle vous faut-il , — c'est une condition sans laquelle il ne veut pas.

LEUR , pro. adj. de tout genre ; au pluriel , leurs , ordinairement relatif , — il nourrissoit leur père , —

Latanier.

Li , au masculin comme au féminin , — avla nion bon livre , lire ly , — vous gagné gazette , lire ly . . . , et au pluriel *yo* , — quant vous va gagné nouvelle , vous va communiqué moué *yo* .

Lendemain , — *yo té* parti lendemain.

Qui ci la , au masculin comme au féminin , — qui cila vou haimé miou , — qui cila vou bisouin , *ou* qui fau vou , — c'est nion condition san co ly pas vlé.

Ayo , — ly té nourri papa ayo , — avla part ayo , — chimise ayo sale , — tout monde qui sage conservé

voilà leur part, — leurs chemises sont sales, — les gens sages conservent leurs amis, — les fous perdent les leurs.

LIER, v. a., serrer avec une corde ou autre chose, — lier les bras, — vous liez cela trop fort.

LIEU, s. m., l'espace qu'un corps occupe, — tout corps occupe un lieu, — il demeure en ce lieu là, — il a changé de lieu, — ce lieu est sombre, — quand je serai sur les lieux.

zami ayo, — ça qui fou, yo perdi yo.

Amarrer se prononce *marrer*, — *marrer* bras, — vous marré ça trop fort; il n'est d'usage que quand il s'agit de lier, attacher, etc., car on ne diroit pas, mêler deux ingrédients ensemble pour amarrer, (lier les sauces, les lettres, etc.)

Côté, endret, nion côté, nion endret, — tout qui chose tien ben nion côté, — ly bougé dan l'endret cy, — ly bougé dan l'endret là, — ly changé l'endret, — l'endret là sombre, — quand mo va la su l'endret.

Moyen se substitue; quand on veut dire s'il y a lieu, on dit, — si lieu à moyen.

En guise se substitue, — au lieu d'un tel, au lieu de Jean, j'ai vu Pierre, en guise Jean mo voir Pierre.

Pour tenir lieu de quelque chose, on dit compensé. Cette terre lui tiendra lieu de toutes les sommes qu'on



lui doit ; — terre là va compensé ly, tou ça yo doi ly.

LIT, s. m., meuble dont on se sert pour se coucher, — il est au lit, — on lui a fait son lit, — il est malade au lit, — peut-on le voir dans son lit?

Gabane, — ly dans cabane yo, — yo fair cabane à ly, — ly malade dans cabane, — yo savé voir ly cabane aly?

Au figuré, lit, — il faudra un lit d'argile, — la rivière sort de son lit.

Au figuré, lit, — ly faudra nion lit d'argile, — rivière sorti de lit à ly.

LUI, pronom de la troisième personne ; il est du nombre singulier quand la préposition *à* est sous entendue, — vous pensez comme lui, — il ne travaille que pour lui, — je lui dirai.

Ly, — vous pensé tout comme ly, — ly travail nécqué pou ly, — ma va dire ly.

LUNDI, s. m., second jour de la semaine.

Lindy.

LUNETTES, s. f., verres à soulager la vue.

Linettes. — Tous les mots qui commencent par ces trois lettres, *lut*, peuvent se prononcer par *lit*.

M A

MA, **MON**, adj. pronominal, — mon ami, — ma serviette, — mon habitation.

A moué, — n'ami amoué, serviette a moué, — habitation a moué.

MABOUYA, s. m., espèce de petit lézard, plus gros que l'anolis.

Mabouya.

MACHENILIER, s. m., arbre produisant une graine qui est un poison très-subtil; l'air trop long-temps respiré sous cet arbre devient mal-sain; le sommeil y seroit dangereux.

Machenilier.

MAGICIEN, IENNE, s. celui ou celle qui fait profession, et qui passe parmi le peuple pour faire usage de la magie.

MAGIE, s. f., etc., etc.

Macandal. Ce nom vient d'un chef de bande nègre, qui le portoit, et qui, au moyen de la connoissance qu'il avoit des plantes vénéneuses, exerçoit des ravages inouis; il avoit communiqué ses connoissances, et vouloit les employer à la destruction des blancs. Depuis cette époque, tout ce qui paroît surnaturel, soit en physique, escamotage, etc., est macandal. L'empoisonneur se nomme principalement macandal.

MAHOCA, s. m., espèce de ver comme le turc, qui s'engendre dans les arbres, particulièrement dans le vieux bois; il a quelquefois 4 à 5 pouces de long; les nègres de la Martinique le mangent.

Mahoca.

MAINTENANT, adv. de temps, — à présent, à cette heure, — maintenant j'ai fini, — maintenant j'irai, — maintenant je n'en ai pas le loisir.

MAISON, s. f. logis, bâtiment pour y demeurer, — j'ai fait faire deux maisons pour les Nègres, — il y a une maison principale, — va t'en à la maison, — je m'en vais chez moi, à la maison.

MALANGA, s. f. c'est ce que les naturalistes appellent *arum*, plante. Feuille verte, et un peu violette, faite en cœur, longue de dix à quinze pouces. Ce sont ces feuilles avec lesquelles on fait le calalou; qu'on nomme malanga, car la racine, qui est une espèce de pomme de terre, se nomme *tayo*; elle ne vient guère, que sur des terrains frais, et sur le bord des ravines.

MALINGRE, adj. t. g. en français, il se dit d'une personne qui a peine à recouvrer ses forces, valétudinaire, etc.; mais en créole c'est toute espèce de plaie.

Ator ou *astor*, — ator mo fini, — astor mo va alé, — ator mo pa gagné temps.

Caze ou *Caye*, — mo fai yo fair deux caze à nègre, — l'y en a nion grande caze, — alé là caze, — mo alé là caze à moué.

Malanga ou feuille *Tayo*:

Malingre, playe.

MANCENILLIER. *Voyez* *Machenillier*;
 MACHENILLIER.

MANCHETTE, s. f. Dans la Colonie, on appelle manchette, un sabre à poignée de bois simple, dont on se sert pour tailler les haies.

Manchette.

MANIOC, s. m. Arbrisseau, dont la racine sert à faire la cassave. Ces racines sont grosses, on les râpe (grage), on en exprime le suc, qui est un poison, on fait sécher le marc, etc., etc. *Voyez* CASSAVE.

Manioc.

MARINGOUIN, s. m. sorte de moucheron, qui ressemble au cousin. Il est très-incommode aux Antilles, surtout dans les terrains bas, marécageux, comme au rivage de la mer, et en temps calme.

Maringouin.

ME, s. de t. g. pronom personnel, qui signifie précisément la même chose que *je* et que *moi*, — vous me soupçonnez mal-à-propos, — vous me faites mal, — ne m'en parlez plus.

Moué ou *Mo*, — vous soupçonnez moué mal-à-propos, — vous fair mo mal, — n'a pa parlé moué ça encore.

MEILLEUR-EURE, adj. le comparatif de bon, qui est au-dessus de bon.

Miyor, au féminin comme au masculin.

MELONGÈNE ou **AUBERGINE**, s. f. plante très-commune aux Antilles, il y en a de plusieurs espèces. Elle porte un fruit gros comme une poire, et même comme un concombre, jaunè ou violet, sa chair blanche, a un goût fade, et âcre en même temps, mais bien assaisonné ou frit, il n'est pas désagréable.

MÈRE, s. f. femme qui a mis un enfant au monde, — bonne mère, — mauvaise mère, — cette mère a trois enfans, — il a pris le parti de la mère, — l'ambition est la mère de tous les désordres.

MESURE, s. f. qui sert de règle pour déterminer une quantité.

METTRE, v. a. je mets, — tu mets, — je vais mettre mon habit de drap, — quel chapeau allez-vous mettre? — j'ai mis de l'argent sur la table, — il faut qu'il mette le nez par-tout.

MILIEU, s. m. centre d'un lieu, etc., etc. — j'ai été au milieu du chemin,

Béringène.

Maman, — bon maman, — mauvais maman; — mamman là gagné troi pitit, — ly prend parti à mamman là, — z'ambition c'est mamman à tout désordre.

Misure.

Mété, — mo mété, — to mété, — mo va mété n'habit drap à moué, — qué chapeau vou va mété? — mo mété l'argent là sus table, — fau ly mété nez à ly par-tout, ou tout par-tout.

Mitan, moté-alé dans mitan chemin, — ly dans mitan bois, — mo coupé ly

ou—il est au milieu du bois,
— je l'ai coupé par le mi-
lieu, — il fut interrompu au
milieu de son discours.

MOR, s. de t. g. pronom
de la première personne,
et dont nous est le pluriel,
— moi-même, — c'est moi.

MONTAGNE, s. f. mont.

MORT, s. f. cessation de
la vie, — il est mort, — il
meurt, — il va mourir.

MOT, s. m. parole, dic-
tion, — il m'a dit des mots
que je n'ai pas bien conçus,
— je vous prends au mot.

MOUSSA, s. m., mets fait
avec de la farine de blé de
Turquie ou machis, qu'on
fait bouillir à une certaine
consistance, et qui tient lieu
de pain, on le mêle souvent
avec du gombo.

dans mitan, ly té terrompî
yo té terrompe ly, dans
mitan discours à ly.

Mo et Moué. Suivant les
circonstances, mo même
c'est moué.

Morne.

Mouri, seulement en par-
lant de quelqu'un, quel-
que arbre ou plante, etc.,
qui est morte, qui meurt,
ou qui va mourir, — ly
mouri, — ly après mourir,
— ly va mourir, — on ne
dit pas mourir glorieuse,
pour mort glorieuse; mais
ly mourir glorieusement.

On dit le plus souvent pa-
role, — ly dire moué des pa-
roles, — mo pa concevoir
ben, — mo prend vous là
su parole.

Moussa.

N O T

NASSE, s. f., rets à prendre du poisson, fait en filet de ficelle, long de 5 pieds, figure cylindrique soutenu sur 4 cercles, les embouchures des deux extrémités par lesquelles entre le poisson, sont en forme d'entonnoir.

Nasse.

NE, particule qui rend une préposition négative, et qui précède toujours le verbe, etc. etc., — ils ne veulent pas, — il ne veut pas, — il n'a pas chanté, — il n'a point d'esprit, — je ne sortirai pas, — je ne veux pas boire, — je crains que vous ne perdiez votre procès.

Cette particule ne se prononce dans aucun cas, on y substitue les négatives *ly pas*, *yo pas*, — *mo pas*, — *yo pas vlé*, — *ly pas vlé*, — *ly pas chanté*, — *ly pas gagné l'esprit*, — *mo pa alé sorti*, — *mo pas vlé boire*, — *mo peur vous perdi procès à vous*.

NEVEU, s. m., fils du frère ou de la sœur.

Niveau.

NOTRE, adj., possessif des 2 genres, et qui répond au pronom personnel *nous* etc., — notre mère, — notre intérêt, — ce bien est le nôtre, — quand vous aurez dit vos raisons, nous dirons les nôtres, — il n'y a rien du

A nous, qu'en à nous, — *maman à nous*, — *z'intérêt à nous*, — *bien là c'est qu'en à nous*, — *quand vou va dire raison à vou*, *nou va dir qu'en à nous*, — *ni a point arien qu'en à nous*, — *vous va qu'en à nous*.

nôtre, — vous serez des
nôtres.

NOUER, v. a., *lier*.

Marer, amarer, dans l'acception seulement attacher, *lier*, nouer quelque chose, mais non dans nouer d'amitié etc.

O L I

CEIL, s. m., l'organe de la vue etc., — Il a la larme à l'œil, — il a mal aux yeux, — il a l'œil battu, — je n'ai pu clore l'œil, — c'est un beau coup-d'œil.

OIGNON, s. m., tu mettra un oignon dans ce ragout, — j'ai mangé la soupe à l'oignon, — il est en rang d'oignon.

OISEAU, s. m., — j'ai un oiseau qui chante bien, — j'ai pris un bel oiseau, — je connois un nid d'oiseaux, — ces oiseaux s'envoleront bientôt, — petit à petit l'oiseau fait son nid.

OLIVE, s. f., fruit dont on tire l'huile et qui est bon

Z'Yeu, yeu, — ly gagné larme dans z'yeux, — ly gagné mal au z'yeu, — z'yeu à ly batu (ou bati), — mo pa té savé fermé z'yeu, — c'és nion bel coup de z'yeu.

Très-souvent *z'oignon*, — to va meté nion z'oignon dan ragout là, mo mangé la soupe à z'oignon, — ly en rang z'oignon.

Zozo, — mo gagné nion zozo qui chanti ben, — mo prend nion bel zozo, -- mo coné nion nid zozo, -- zozo la yo va bentôt volé, -- pitit à pitit, zozo fai ni à ly.

Z'Olive, -- avla nion bel z'olive, -- mo mangé à

à manger, — voilà une belle olive, — j'ai mangé un canard aux olives, — j'aime mieux l'huile d'olive.

ON, pronom personnel indéfini etc., — on dit que, — que fait-on, — que dirait-on, — on lui a écrit, — on n'est pas toujours maître de, — quand on est joli, on ne l'ignore pas.

ORAGE, s. m., tempête, — il a fait un orage affreux.

ORDINAIRE, adj. des 2 genres, accoutumé d'être, de se faire etc., — c'est sa conduite ordinaire, — c'est un homme fort ordinaire, — commissaire ordinaire des guerres, — par le courrier ordinaire.

ORDRE, s. m., disposition des choses etc., — j'ai reçu l'ordre, — il m'a donné l'ordre.

ORDURE.

OREILLE, s. f., organe de l'ouïe etc., — l'oreille me fait mal.

Tome II.

nion canard à z'olive, -- mo plutot ouil z'olive.

Yo, Ya, -- yo dire que, -- qui ça ya fair, -- qui ça yo va dir, -- yo écrire ly, -- yo pas toujours maître de, -- quand yo joli yo pas guoré ly.

L'Orage, -- ly té faire nion l'orage, ou z'orage affreux.

L'Ordinaire, -- c'est conduite l'ordinaire à ly, -- c'est nion z'homme l'ordinaire, -- commissaire l'ordinaire à guerre, -- par courrier l'ordinaire.

Z'Ordre, -- mo recevoir z'ordre, -- ly ba moué z'ordre.

On peut néanmoins dire ordre dans beaucoup d'occasions comme dans *c'est mal en ordre etc.*

Z'Ordure.

Z'Oreille, -- z'oreille à moué faire mo mal.

ORFIE, s. m., poisson à peu près semblable au balahou, (voyez balahou.)

Ou, conj. alternative, cela est bon ou mauvais, -- j'irai aujourd'hui ou demain, -- son beau-frère ou son mari, -- dites moi où est un tel, -- la maison où je demeure, -- où cela est-il, -- voilà d'où il tire cette conséquence.

OUTIL, s. m., instrument de travail, etc.

OUVRIER, IÈRE, s., qui travaille de la main, etc. -- c'est un bon ouvrier.

OUVRIR, v. a. j'ouvre, -- tu ouvres, -- il ouvre, -- nous ouvrons, -- j'ouvrirai-je? -- ce chemin n'est, par ouvert, -- il commence à ouvrir les yeux, -- il lui a ouvert sa bourse, -- la terre s'est ouverte pour l'engloutir.

Orfi.

Ou, ne se dit presque jamais seul, il est toujours suivi de *ben*, *éty*, *y* etc. -- mo va allé jordy ou ben demain, beaufrère à -- ly ou ben mari à ly, -- dire mouè où éti nion tel, -- caze la où éti mo bougé, -- où éti ça yé, -- avla où éti ly tiré conséquence là.

Z'Outil.

Z'Ouvrier, -- cé nion bon z'ouvrier.

L'ouvri, -- mo l'ouvri, -- to l'ouvri, -- ly l'ouvri, -- nou l'ouvri, -- mo té après l'ouvri, -- c'est nion tel mo va l'ouvri, ou mo l'ouvri ly? -- chimin là pas l'ouvri, -- ly commencé l'ouvri yeux à ly, -- ly té l'ouvri ly bourse à ly, -- terre là té l'ouvri pour englouti ly;



P A T

PALMISTE, s. m. sorte de palmier qui croît aux Antilles ; sert à nombre d'usages. On couvre les maisons avec ses feuilles, ou l'on en fait des paniers ; la cime, à la naissance des feuilles est verte, à la longueur de 2 à 3 pieds, et en couches successives jusqu'au cœur, c'est ce qu'on appelle choux palmistes, qu'on mange bouillis.

PAPAYIER, s. m. gros arbre de bois tendre, grande feuille découpée, produisant un fruit jaune, gros, et ressemblant à un melon moyen, chair fade.

PATATE, s. f. plante rampante des Antilles, produisant dans sa racine, une espèce de pomme de terre d'un bien meilleur goût que les nôtres, qu'on nomme aussi patates ; les jeunes bourgeons de cette plante, se mangent souvent comme les asperges.

PATURAGE, s. m. lieu où les bestiaux pâturent.

Palmiste.

Papaye, fruit.

Patates.

Savanne. La savanne proprement dite, est le lieu ré-

servé sur chaque habitation, où l'on fait paître les animaux. Les Créoles quelquefois généralisent ce mot, pour désigner où ils demeurent, — mo bougé dans savanne à un tel, pour dire l'habitation d'un tel.

PEAU, s. f. la partie extérieure de l'animal qui enveloppe et couvre toutes les autres parties, — il a la peau épaisse, — on lui enlève la peau, — il crève dans sa peau, — la peau lui démange, — faites-moi des souliers de peau de chèvre.

PELER, v. a. ôter le poil ou la peau, etc., — Il a la tête pelée, — pelez-moi une pomme.

PENSER, v. n. former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose.

Quand il signifie faire réflexion: songer à quelque chose, — j'ai pensé à ce que vous m'avez dit, — ce que vous me proposez me paraît faisable, — j'y penserai, — pensez quelque fois à moi.

PERDRE.

Piau, — piau a ly poués, — yo est enlevé piau à ly, — ly crevé dan piau à ly, — piau à ly démangé ly, — fair moué soulier piau chèvre, ou cabrit.

Calér, — tête à ly calé, — calé moué nion pomme.

Penser.

Songer, — mo songé ça vou té dit moué, — ça vou proposé moué ly paroître moué faisable, — mo va songé ça, — songé moué temps en temps;

Perde.

PEU, adv. de quantité ,
il est opposé à beaucoup.

Il est peu sensible.

Il a peu de cheveux.

Attendez-moi un peu.

Il n'en faut qu'un peu.

Votre peu d'attention fait
que.

PIASTRE, s. m. monnaie
d'argent, fabrique d'Espa-
gne, qui a cours aux An-
tilles, — je veux vendre ce
chapeaux 3 piastres, — il
me doit 20 piastres.

PILE, s. f. amas etc. (voy.
tas.

PISQUET, s. m. petit pois-
son d'eau douce, espèce de
goujon, mais qui n'excède
pas la longueur d'un petit
doigt. Le frai s'opère vers
mai ou juin, alors il vient
en si grande abondance sur
le bord des rivières, que la
terre et les rochers envi-

Peu, se prononce souvent
comme en français, l'usage
seul peut faire distinguer les
circonstances où il se rem-
place par pas guère, comme
dans.

Pitit brin, pas tout plein.
On peut dire ly peu sensi-
ble.

Ly gagné pitit brin chi-
veux.

Tendé moué pitit brin.

Ly faut pas tout plein.

Pitit brin l'attention à vou
fair que.

Gourde, — mo vlé ven-
dre chapeau là 3 gourdes,
— ly doit moué 20 gourdes.

Pile.

Pisquet.

ronans en sont couverts ; les Nègres les prennent par poignée , pendant 6 ou 7 jours que dure cette abondance , et en font provision pour quelque temps , en le faisant sécher au soleil.

PISTACHE, s. f. La pistache dans les Antilles , vient dans les racines de l'arbuste ; elle est de forme ovale.

PLAIE.

PLAIRE, vouloir , — si cela plait à Dieu , — il n'en sera que ce qu'il vous plaira.

PLAIRE, v. n. agréer

PLATINE, s. f. Outre les divers objets connus sous ce nom , on appelle ainsi l'ustensile sur lequel on fait la cassave , il a de 18 à 24 pouces de diamètre.

PLISSER, v. a. faire des plis.

Pistache:

Malingre , plaie:

Souvent , vlé , — si bon Dieu vlé , — ça va yénécque comme vou va vlé.

La définition de l'application de ce verbe , dans les différentes prononciations , seroit trop longue et ennuyeuse ; l'usage seul peut instruire.

Plaire.

Platine, platine à cassave.

Grigi, ne se dit cependant que des petits plis , qu'on fait au col et au poignet des chemises et linge blanc , etc.

PLUIE, s. f. l'eau qui tombe du ciel, — grosse pluie, — petite pluie, — un brouillard qui se résout en pluie, — les eaux des citernes ne sont que des eaux de pluie ramassées.

PLUME, s. f. ce qui couvre les oiseaux.

PLUMER.

PLUS, adv. de comparaison, davantage, — j'ai plus d'intérêt à cela que vous, — il travaille plus que personne, — je vous en donne plus qu'un autre, — je n'y pense plus, — il n'a plus ces mêmes gens, — c'est le plus grand.

POIVRE LONG.

POMME, s. f. fruit à pépin, etc. Il y a aux Antilles plusieurs espèces de pommes inconnues en Europe, la pomme canelle, la pomme rose, la pomme d'acajou, (1) etc. La

La Pluie ou plutôt la pli, — gros la pli, — petit la pli; — nion brouillard qui tourné la pli, — d'iau à citerne yo nécque d'iau la pli ramassé.

Plime.

Plimer. etc.

Passé, pli; plus se dit très-peu, seulement où le mot *passé* défigurerait entièrement la phrase, — mo gagné l'intérêt passé vou dan ça, — ly travail passé tout, — mo ba vou passé l'autre, — mo pas pensé à ça encor, — ly pa gagné même gens à ly yo, — c'est cila qui pli grand.

On dit, pli tard, pli tôt.

Piment.

Pomme.

(1) Ce n'est point le même acajou dont on fait des ouvrages en menuiserie.

pomme cannelle est de la forme de la pomme de pin, mais verte, et est très-bonne; la pomme rose, tire son nom du goût et de l'odeur qu'elle porte, ressemble à peu près à une grosse prune jaune; chair très-mince, noyau petit, vacillant dans le fruit; la pomme d'acajou, à peu près comme notre poire de rousselet, pour la forme, mais rouge et jaune, elle porte à une de ses extrémités, une noix semblable à nos grosses fèves, dont l'enveloppe tendre rend une huile corrosive; l'amande est bonne grillée.

POUVOIR, v. n. — je puis, — je peux, — il peut, — nous pouvons, — vous pouvez, — ils peuvent, — je pouvois, — je pus, — tu pus, — il put, — nous pûmes, — nous nous sommes promenés à n'en pouvoir plus.

Capable ou capable, — mo capable, — to capable, — ly capable, — nous capable, — vous capable, — yo capable, — mo té capable, — mo té capable, — lo té capable, ly té capable, — nous sté capable, — nous promené jouc nous pas té capable encore.

Quand il s'emploie activement, comme dans vous pouvez, on substitue quelquefois savé, vous savé.

Au subst. m., — il a un grand pouvoir, — il a beaucoup de pouvoir, — c'est l'effet de son pouvoir.

PRENDRE, v. a., — je prends, — tu prends, — nous prenons, — nous avons pris, — nous avons pris, — je prenois, — on doit toujours prendre le parti du foible, — il semble qu'il n'y a qu'à se baisser et en prendre, — j'ai été prendre congé.

PRISON, s. f., lieu où l'on renferme les accusés, etc.

PUANT, ANTE, adj., qui sent mauvais, il est puant.

PUER.

PUR, URE, adj., qui est sans mélange.

Au subst. il se dit pouvoir, — ly gagné grand pouvoir, — ly gagné tou plein pouvoir, — c'est l'effet pouvoir aly.

Prend, — nous prend, — nous prend, — nous té prend, — mo té après prend, — yo doi toujours prend parti à pli foible, — ly semblé yo n'a qu'à baissé pour prend, — moté alé prend congé.

Geole, le gardien geolier, les détenus prisonniers.

Pit, — ly pit, ly senty pit.

Pit.

Pir, au féminin comme au masculin.

Q U A

QUADRUPLE, s. m. On prononce couadruple, pièce monnoie d'Espagne.

Couadruple, ayant cours aux Antilles pour 120 liv.

Nota. Le change de France avec St.-Domingue est à 66 $\frac{2}{3}$ pour 100, c'est-

à dire, que 66 liv. 13 s. 4 d. tournois valent 100 liv. aux Antilles; ainsi, telle somme qu'on ait à St.-Domingue, en déduisant le tiers, on a la somme en livre tournois.

QUE, pronom relatif, servant de régime au verbe qui le suit, — celui que vous avez vu, — les gens que vous avez obligés, — approchez que je vous parle.

Quand il se trouve particule de souhaits, d'imprécations, etc., on y met quelques préliminaires, — que je meurs si cela n'est, — qu'il parte tout-à-l'heure, — qu'il fasse ce qu'il lui plaira.

Le jour que cela arriva, — c'est là qu'il demeure, — il ne fait que boire et manger.

QUEL, **ELLE**, adj., pour demander, etc., — quelle heure est-il? — quel tems fait-il, — à quel homme croyez-vous avoir à faire.

QUELQUE, adj. de tout g. un ou une entre plusieurs, — connoissez-vous quelque chose de pis, — adressez-

Que se supprime quelquefois, sur-tout quand il est question de la première et seconde personne, — cil à vou té voir, — monde layo vou té obligé, — proché mo parlé vou.

— movlé mouri si ça pa yé,
— ly na qu'a parti tit à l'hor
— ly n'a qu'a fair ça là vlé.

Jour là ça té rivé, —
c'est là ly bougé, — ly fair
necq boir et manger.

Quel, souvent *qué* ou *qui*, même au féminin, — qui l'hor l'y est, — qué tems ly fair, — qui monde vou crére gagné z'affaire.

Quelque se déforme aussi quelquefois, — vous conné qui chose qui pir, — dressé vou à nion l'autre; *quelque-*

vous à quelqu'autre personne, — il vous en coûtera quelque chose, — quelque raison qu'on lui apporte, il ne veut pas.

QUELQU'UN, UNE, s., un entre plusieurs, — quelqu'un m'a dit, — il y en a quelques uns.

QUEUE, s. f., cette partie qui est au bout de l'épine du dos, etc., — il a une belle queue, il porte sa queue en trompette, — il faut couper la queue au chien, — il n'en reste pas la queue d'un, — prenez une queue de morue, — le venin est à la queue, — il tient la queue de la poêle.

QUI, pronom relatif de tout genre, — lequel, laquelle, — celle de qui je parle, — qui faut-il que j'en croie, — qui l'auroit cru.

fois il se dit qué, qui, — ly va couté vou qui chose, — qué raison yo porté ly, ly pas vlé.

Quéquenion, — quéquenion dir moué, — ly en a quéquenion.

Queue, mais plus souvent *quiou*, — ly gagné nion bel quiou, — ly porté quiou à ly en trompette, — faut coupé la quiou à chien là, — ly pas resté la quiou à nion, — prend nion quiou la moru, — venin là dans quiou, — ly tien bé la quiou à poile là.

Qui, à quoi on ajoute quelquefois *cila* et *ça*, — cila de qui mo parlé, — qui cila faut mo crére, — qui ça qui sété crére.

R A P

RAPER, v. a., mettre en poudre avec la râpe.

Gragé. Il ne se dit guères que pour le manioc, — gragé manioc pour fair cassave. Cependant les nè

—, *imp*, *dup*, *lib* et *li* *dic*
recho *imp* *nov* *cho* et *vi*
vi *cho* *ex* *nov* *cho* *vi*

RAQUETTE, s. f., plante grasse, garnie de piquans, espèce de nopal, dont le fruit, vert à l'extérieur, et rouge en dedans, quoique de bonne qualité, donne une couleur de sang à ceux qui en ont mangé.

RÉGIME, s. m.

RENCONTRER, v. a., trouver une personne, une chose, — j'ai rencontré un homme sur mon chemin, — on le rencontre par-tout, — il s'est marié, mais il a mal rencontré, — deux montagnes ne se rencontrent jamais.

RENDRE, v. a., redonner, restituer, remettre, etc., — rendez-lui ce que vous lui avez pris, — je vous ferai bien rendre, — Il faut rendre grâce à Dieu, — cet accident l'a rendu sourd, — les fermes rendent tant, — il m'en rendra rai-

gres appellent grager faire un pas rapide dans certaines danses qui leur sont propres.

Raquette.

Régime. — On appelle régime de banane la branche entière avec le fruit du bananier.

Rencontrer, mais plus souvent *contré*, — mo *contré* nion n'homme dans chemin à moué, — yo *contré* ly tou partou, — ly marié, mais ly *contré* mal, — deux mornes yo pas jamais *contré*.

Rend, — rend ly ça vou té prend ly, — ma fair vou ben rend, — faut rend grace bon Dieu, — z'accident là rend ly sourd, — ferme la yo rend tant, — ly va rend moué raison, — vou rend-vons dijà.



son, — vous vous rendez déjà.

RENDU.

REVENANT, adj., qui revient, etc. On appelle populairement *revenant* un esprit que le peuple croit qui revient de l'autre monde.

Rendi.

Zomby. Il n'est nommé ainsi que dans l'acception d'esprit revenant.

RIEN, s. m., néant, nulle chose, — rien ne se fait avec rien, — je ne demandé rien, — cela ne tient à rien, — cet homme n'est bon à rien, — on ne fait rien pour rien, — on y vit pour rien, — vos observations ne disent rien.

Arien, — arien pas faire arien, — moi pas demandé arien, — ça pas tien bé arien, — n'homme là pas bon pour arien, — yo pas faire arien pour arien, — yo vivre là pour arien, — z'observation à vou pas dire arien.

S A P

SAIN-DOUX, sub. masc., graisse de pourceau.

Manégue ou *manéque*.

SAPOTILLE, s. f., fruit du sapotillier, l'un des meilleurs des Antilles, couleur de pomme rainette grise, mais plus ovale; juteux comme la pêche, pépin gros et noir, auquel s'attache une espèce de tartre blanc, qui,

Sapotille.

brûlé, jette une odeur d'encens.

SAVOIR, v. a., je sais, tu sais, etc. — il ne savoit rien de ce qui se passoit, — je sais qu'il n'est pas de vos amis, — vous ne savez pas votre métier, — il en sait bien long, — il sait vivre.

Coné, ly pas té coné arien ça qui té passé, — mo coné ly pas z'ami à vous, — vous pas coné métié a vou, — ly coné bien long, — ly coné vivre.

On dit cependant, c'est nion savant ; il est aussi quelques circonstances où on est forcé de dire *sait*, comme dans, il lui sait mauvais gré,

Ly sai ly mauvais gré ;

Chéh.

Chéché.

SEC.

SÉCHER.

SON, **SA**, **SES**, adj. pos. qui répondent aux pronoms de la troisième personne, soi, se, il, etc. etc. — son père, — son argent, — son habit.

A ly, — papa à ly, — l'argent à ly, — n'habit à ly.

Au pluriel, *ses*, ses biens, — ses amis, ses prétentions.

Et au pluriel, — à ly yo. — bien à ly yo, — z'amy, à ly yo, — prétentions à ly yo.

SORCIER, **IÈRE**, s., celui, celle qui, selon l'opinion des gens foibles, a un pacte avec le diable, etc.

Macandal. Les Créoles rangent particulièrement dans cette classe les empoisonneurs. (*Voyez MAGIE.*)

Sous, préposition qui sert à marquer la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est dessus, — sous le ciel, — sous la couverture, — sous le manteau, — il a pris cela sous son bonnet, — les soldats étoient sous les armes, — les papiers sont sous le scellé.

Là sous. L'article précède comme dans la plupart des phrases la préposition, ou, s'il la suit, il est souvent précédé de *de*, — là sous ciel, — la sous couverture, — la sous manteau, — ly pend ça là sous bonnet à ly, — soldat là yo té là sous armes, — papier là yo là sous scellé.

On dit néanmoins, — sous-lieutenant, — sous-prieur, — sous-secrétaire, sous-doyen, sous-fermier, etc., etc.

SUR, URE, adj., qui a un goût acide et aigre, — ce fruit est sur.

Sur, fruit là sir.

SUR, URE, adj., certain, indubitable.

Sur, quelquefois sir.

T A N

TANDIS, préposition suivie de *que*, — tandis que vous y êtes, — tandis qu'il m'en souvient, — tandis qu'il fera cela vous ferez autre chose.

Pendant, — pendant que vous yé, — pendant mo souvenir, — pendant ly va fair ça vous va fair l'aut qui chose.

TANGA, s. m. morceau

Tanga, les nègres nou-

de toile ou d'étoffe de la grandeur d'un mouchoir, qu'on attache avec un cordon autour de la ceinture, pour couvrir les parties honteuses.

TAS, s. m. monceau, amas de quelque chose, etc.

TAYO, s. racine de malanga. *Voyez MALANGA.*

TENIR, v. a. — jè tiens, — tu tiens, etc.

TIATIA, s. m. joujou d'enfant, dans lequel on met des grelots ou quelques pierres pour faire du bruit en frappant; on fait destiatias avec des siliques ou grosses gousses de certains poids, dans lesquels les graines vacillent.

TIEN, **TIENNE**, pronom possessif relatif de la seconde personne. — ce sont les tiens, — je cherche le tien, la tienne, — tu devrois faire du bien aux tiens, plutôt qu'à des étrangers.

TU, **TOR**, **TE**, pronom subst. de la seconde personne, etc., — tu es heu-

veux arrivent couvert seulement d'un tanga.

Pile.

Tayo.

Tini, et souvent tien ben, — mo tini, to tini.

Tiatia.

Tien à Toué, ou **quien à Toué**, — c'est quien à toué, — mo cherché tien à toué, — to dois pitôt fair ben à tien à toué, passé z'étranger.

To, **Toué**, **Toué**, — to ben heureux, — to va parlé moué, — to va repentir reux,

reux, — tu me parleras, — toué, — to va bay moué
tu t'en repentiras; — tu m'en nouvelles.
diras des nouvelles.

Tor, toi qui fais tant le
brave, — toi même.

Toué, to qui fair tant
brave à toué, — to même,
toué même.

Te, — je te le promets,
— je te l'avois bien dit.

Mo, promettre to toué,
— mo té ben di toué.

Tuer, v. a. ôter la vie,
— on l'a tué, — il faut tuer
ce cochon, — ne vous fiez
pas à ce charlatan, il vous
tuera.

Tuyé, — yo tuyé ly, —
faut tuyé cochon là, — n'a
pas fié vous charlatan là, l'a
tuyé vous.

U L C

ULCERE, s. m. ouverture
dans les chairs, causée par la
corrosion d'humeurs acres,
etc., etc.

Makingres.

Un, UNE, adj. numéral,
— un homme, — une fem-
me, — la vérité est toujours
une, — vis-à-vis l'un de
l'autre, — ils ne peuvent
passer qu'un à un.

Nion, au féminin comme
au masculin, — nion n'ho-
me, — nion femme, — la
vérité toujours nion, — vis-
à-vis nion de l'autre, — yo
pas capable passé necq nion
à nion.

V I O

VANNETTE, s. f. sorte de grand panier rond, plat, et à petits bords, dont on se sert d'ordinaire pour vaner l'avoine, le café.

VAPTAPA, s. m. bananes bouillies et pilées, dont on forme de grosses pelottes, on y mêle souvent du gigiri.

VEAU, s. m. le petit de la vache.

VERGETTES, s. f. époussette, brosse.

VIEUX, **VIEILLE**, adj., etc., un vieux habit, une vieille robe.

VIVIER, s. m. pièce d'eau courante ou dormante, dans laquelle on nourrit ou l'on conserve du poisson, etc., etc. On nomme vivier aux Antilles, un coffre de cinq à six pieds de long, fait en cœur avec des trous parsemés, dans lequel on met du poisson, pour le con-

Layou.

Kaptapa.

Viau.

Brosse.

Vieux, au féminin comme au masculin, — nion vieux z'habit, ou n'habit nion vieux robe. — On commence cependant à dire *vieille*, — *vieille femme*.

Vivier.

server en le tenant dans
l'eau.

Voici, préposition, etc.,
etc., — voici le livre, —
voici la preuve, — voici
qu'il vient.

VOILA.

VOIR, v. a. jè vois, tu
vois, etc., — j'ai vu, il l'a
vu, — nous avons vu le mo-
ment ou nous étions prêts à
périr, — voyez ce tableau,
— voyez cette toile.

VOULOIR, v. a. je veux,
tu veux.

Avlà, — avlà livre là, —
avlà preuve là, — avlà l'a-
prés vini.

Avlà.

Voir, — mo voir, — ly
voir ly, — nous voir mo-
ment ou éti nou té prêt
périr. — On dit souvent
guété pour dire voyez, —
guété tableau là, — guété
toile là.

Velé, on prononce vlé,
mo vlé, to vlé, ly vlé parti
démmain.

servir en le tenant dans
l'eau.

Voici, préposition, etc.,
etc., — voici le livre, —
voici la preuve, — voici
qu'il vient.

VOILA.

Voilà, v. a. je vois, tu
vois, etc., — j'ai vu, il l'a
vu, — nous avons vu le mo-
ment où nous étions prêts à
partir, — voyez ce tableau,
— voyez cette toile.

Voilà, — voilà livre là, —
voilà preuve là, — voilà la-
preuve, — voilà la preuve.

Voilà, — moi voir, — je
voir, — nous voir, — nous
voir, — nous voir le pré-
sent, — On dit souvent
pour dire voyez, —
voilà tableau là, — voilà
toile là.

VOULOIR, v. a. je veux,
tu veux.

Voilà, on prononce vè,
mo vè, to vè, ly vèpartir.

Voilà, — demain.
Voilà, — demain.

Voilà, — demain.
Voilà, — demain.
Voilà, — demain.
Voilà, — demain.

Voilà, — demain.
Voilà, — demain.
Voilà, — demain.
Voilà, — demain.

Voilà, — demain.
Voilà, — demain.
Voilà, — demain.
Voilà, — demain.

CONVERSATION
ENTRE UN CAPITAINE DE NAVIRE,
ARRIVANT D'EUROPE,
ET UN MAITRE ACCONIER.

LE MAITRE. Monsieur, je suis très-satisfait de vous voir arriver sur notre rade : avez-vous fait une heureuse traversée ?

Le Capit. J'ai éprouvé un ouragan, le sixième jour de mon départ; ensuite quelques vents contraires, néanmoins je n'ai mis que 45 jours dans ma traversée.

Le M. Avez-vous essuyé des dommages ?

Le C. J'ai perdu mon grand mât de perroquet, et cassé une vergue de misaine.

Le M. De quoi est composée votre cargaison ?

Le Maître. Mouché mo ben content voir vous rivé là sur rade à nou : vou té fair nion bon traversée ?

Le Capit. Mo tésuyénion zouragan sixième jour départ à moué ; ensuite quéque vent contraire, malgré ça mo mété necque 45 jours dans traversée à moué.

Le M. Vou té suyé domage ?

Le C. Mo perdi grand mat perroquet à moué, et cassé nion vergue misaine.

Le M. Qui cargaison vous gagné ?

Le C. De vin , farine , savon , chandelle , huile , toiles à voile , toiles à matelas , toiles fines , mouchoirs , bas , souliers , bijoux , enfin un peu de tout ce qui peut être utile en ce pays.

Le M. Avez-vous loué un magasin ?

Le C. J'en ai un dans la rue du Bacq.

Le M. Il vous faudra des accons , je viens vous offrir mes services , soyez sûr que personne n'est plus accommodant que moi.

Le C. Comme j'ai beaucoup souffert dans la traversée , je serois charmé que mon navire fût déchargé le plus tôt possible : combien avez-vous d'accons ?

Le M. J'en ai autant qu'il en faut pour fournir à tout ce que les cabrouets pourront enlever du bord de la mer , en eussiez-vous vingt par jour.

Le C. C'est ce qu'il me faut. Combien me prendrez-vous par voyage d'accon ?

Le M. Si vous voulez je

Le C. Di vin , farine , savon , chandelle , houil , touéle à vouéle , touile matelas , touéle fin , mouchoir , bas , souliers , bijou , enfin tous ça qui capable servi dans pays cy.

Le M. Vou loué nion magasin ?

Le C. Mo gagné nion rue Bacq.

Le M. Vou va gagné bison z'accon , mo vini offrir vous service à moué , vou doi sir personne pa lé commandé-vou com moué ?

Le C. Com mo soufri ton plein dans traversée , mo seré charmé que navire à moué s'éte déchargé py vitement possible , combien vou gagné z'accons ?

Le M. Mo gagné ça qui fau pour fournir tou ça cabrouet là yo va savé enlevé bord la mer , quan même vou s'éte gagné vingt par jour.

Le C. C'es ça qui fau moué , combien vou va prendre moué par voyage z'accon ?

Le M. Si vou vlé mo va

traiterai en bloc pour toute la cargaison.

Le C. Je le veux bien.

Le M. De quel port est votre bâtiment ?

Le C. 350 tonneaux.

Le M. Vous me donnerez 200 gourdes, et je m'engage à mettre votre cargaison à terre en 4 jours, si, comme je vous ai dit, les cabrouets peuvent suffire.

Le C. C'est trop cher; vous n'observez pas que j'ai une grande chaloupe qui peut faire des voyages conséquens avec les matelots, et vous n'avez pas envie de faire mon chargement quand je serai prêt.

Le M. Puisque vous promettez m'employer pour le chargement, je diminuerai 25 gourdes....., vous ne pouvez pas vous plaindre !

Le C. C'est une affaire faite; nous commencerons demain matin; il faut qu'à 5 heures il y ait des marchandises à terre.

traité en bloc pour toute cargaison.

Le C. Mo vlé ben.

Le M. Qué por bâtiment à vou yé ?

Le C. 350 tonneaux.

Le M. Vou va baye moué 200 gourdes, et mo engagé moué mète tout cargaison à vou à terre en 4 jours, si com mo dir vou, cabrouets là yo savé suffi.

Le C. Ça trop cher; vou pa prin gard mo gagné nion grand chaloupe qui capable fair voyage conséquens avec matelot là yo, et vou pa gagné envie fair chargement à moué quand mo va pret.

Le M. D'abord vou prometté employé moué pour chargement, mo va ouété 25 gourdes....., vou pa savé plaindre vou !

Le C. Cé nion affair fini; nou va commencé demain matin; fau qu'à 5 heur y-en-a marchandise à terre.

Le M. Au coup de canon les accons seront à bord, faites préparer des cordages ou amarres, nous mènerons une vingtaine de barriques de vin à la traine, votre chaloupe pourra aussi en mener.

Le C. Nous commencerons aussi par la farine, et les grosses caisses que nous ouvrirons pour arranger les marchandises en magasin, avant qu'il ne soit embarrassé par le vin et autres encombrages.

Le M. Il faut débarrasser tout ce qui est auprès du grand panneau, pour pouvoir agir plus facilement dans la cale.

Faites apprêter le grand palan que nous n'ayons qu'à le charger en arrivant, votre équipage peut aussi mettre sur l'avant tout ce qui pourroit nous gêner.

Le C. Maintenant que tout est convenu nous pouvons boire un bol de punch?

Le M. Volontiers; je le veux bien.

Le M. A coup de canon z'accon là yo va à bord, fair yo préparé cordage, nou va mené nion vingtaine barrique di vin la traine, chaloupe à vou savé mené aussi.

Le C. Nou va commencé aussi par farine et gro caisse que nou va l'ouvri pour rangé marchandise dan magasin anvant ly barassé par di vin et l'autre z'encombrage.

Le M. Faud débarrassé tou ça qui coté grand panneau, pour yo savé agir py facilement dan cale là.

Fair yo prêté grand palan, que nou gagné nêc qu'à chargé ly en rivant, z'équipage à vou savé aussi mété su l'avant, tou ça qui capable gêné nou.

Le C. Alor que tout conveni nou savé boir nion bol punch?

Le M. Volontier, mo vlé ben.

Le C. L'aimez-vous au taffia ou au rum?

Le M. Cela m'est parfaitement égal.

Le C. Puisque cela est ainsi, nous allons la faire aux œufs, et au rum.

Le M. Bravo, cela sera encore mieux.

Le C. A votre santé!

Le M. A la vôtre.

Il est trop fort, je crains de me griser.

Le C. Vous n'êtes donc pas habitué à boire du punch?

Le M. Pardonnez-moi, mais je ne me sens pas bien aujourd'hui, j'ai même très-peu mangé.

Le C. Voulez-vous prendre quelque chose?

Le M. Il y a long-temps que je n'ai mangé du biscuit blanc, j'en prendrai un morceau.

Le C. Hé! gros Jean, apporte-nous un couple de galettes de biscuit blanc.

GROS JEAN. Monsieur, il

Le C. Vou haimé ly a taffia ou ben à rum?

Le M. Cé tout même.

Le C. D'abord ça com ça, nou va fair ly au z'eux ac-que rom.

Le M. Bravo, ça va encore py miyor.

Le C. A santé à vou?

Le M. A quien à vou.

Ly trop fort, mo peur grisé moué.

Le C. Vou pas coutumé boir punch donc?

Le M. Mo mandé-vou pardon, mai mo senti pas ben jordy, mo mangé même necque pitit brin.

Le C. Vou-vlé prende qui choy?

Le M. Lyen à long-tem mo n'a mangé biscouit blanc, mo va prend nion morceau.

Le C. Hé! gros Jean, porté bay-nou nion coupe galette biscouit blanc.

Gros Jean. Mouché, ni-n'y

a que celle-ci que vous m'avez fait réserver pour madame Dumas ; mais je vais vous en donner de celui d'équipage , qui est très-beau.

Le M. Puisque vous n'en avez que très-peu en réserve , je mangerai de l'autre , je l'aime beaucoup.

Le C. Tant mieux , je crois que vous le trouverez bon , je l'ai fait faire à Honfleur , et bien recommandé , parce que j'aime que mon équipage soit bien nourri.

Le M. Vous avez raison , avec de bons traitemens on s'attache mieux les hommes , et l'on a droit d'en exiger le service convenu.

Le C. Mon équipage n'a jamais murmuré , quand les circonstances ont exigé un travail forcé.

Le M. Vous êtes heureux ; j'ai connu bien des capitaines ; les meilleurs étoient souvent ceux qui éprouvoient plus de désagrément avec leurs équipages ?

Le C. Cela dépend du choix ,

en-a necqué cilà vou-téfair moué gardé pour madame Dumas , mai mo va ba-vou quien à z'équipage qui très-bel.

Le M. D'abord vou gagné necqué pitit brin en réserve , mo va mangé l'autre , mo haimé ly tou plein.

Le C. Tan mieu , mo crére vou va trouvé ly bon , mo fai ly fair à Honfleur , et ben recommandé , parce mo haimé n'équipage à moué ben nourri.

Le M. Vou gagné raison , acque bon traitement , yo taché z'ome davantage , et yo savé exiger service yo convini.

Le C. N'équipage a moué pas , jamais murmuré quand circonstances vlé nion travail forcé.

Le M. Vou ben heuren ; mo coné en pile capitaine , miyor là-yo té souvent cilà-yo , qui té prouvé py grand désagrément acque z'équipage à yo.

Le C. Ça dépende à choix ,

ear, comme dit le proverbe, il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter un troupeau ; moi, je connois mon monde. Il y a six ans que le maître navigue avec moi ; la plupart des autres m'ont suivi depuis plusieurs voyages.

Le M. Ainsi vous vous connoissez mutuellement, et l'habitude d'être ensemble, contribue beaucoup à s'ympatiser.

Finissons notre punch, il faut que je me retire pour donner des ordres à mes acconniers, afin qu'ils soient ici, même avant le coup de canon.

Le C. C'est bien penser, je vais de mon côté faire tout disposer pour les recevoir.

car, tan com proverbe la dir, fau necqué nion brebi galeux pour gâter nion troupeau ; moué, mo coné monde à moué, ly en à six ans, que maître là navigué acqué moué ; plu-part les autres suivre moué dans py plusieurs voyages.

Le M. Com ça vou coné-vou mitiyuellement, et z'abitude déyé ensemble, contribué tou plein à cordé vous.

Anon nou fini punch à-nou, fau mo alé pour bay z'ordres à z'acconniers à moué, afin qué yo ici, même anvant coup canon.

Le C. Cé ben songé, mo va côté à moué fair yo tout préparé pour recevoir yo.

D I A L O G U E

Entre un Capitaine arrivant de France, et un Charpentier de Navire, entrepreneur.

L'ENTREPRENEUR. Je viens d'apprendre, Monsieur, que vous avez éprouvé des dommages dans la traversée.

L'ENTREPRENEUR. Mo sorti apprend, Mouché, qué vou té éprouvé domagé dan traversée.

LE CAPITAINE. Cela est vrai.

L'Entr. Croyez-vous que votre navire ait besoin de réparations ?

Le C. Il a été caréné avant notre départ, mais le coup d'ouragan ma mis dans le cas de lui faire encore donner un radoub.

L'Entr. Fait-il beaucoup d'eau ?

Le C. Les premiers jours d'après l'orage, nous en faisons trente-six pouces par vingt-quatre heures; mais au beau temps j'ai fait dégager ce que j'ai pu, et étancher le mieux possible; à présent nous n'en faisons que treize pouces.

L'Entr. Cela n'est pas beaucoup, néanmoins il faut y pourvoir.

Le C. C'est mon intention, d'ailleurs, on n'a pu calfater que très-légèrement entre les bordages écartés, je veux que cela soit fait à fonds.

L'Entr. Les membres doivent aussi avoir fatigué ?

Le Capitaine. Ça vrait.

L'Entr. Vous créez-vous que votre navire a besoin de réparations ?

Le C. Ly té carené avant nous parti, mais le coup d'ouragan là mété moué dans le cas de lui bay encor nion radoub.

L'Entr. Ly fait d'iau en pile ?

Le C. Primié jours après z'orage, nous té fait trente-six pouces par vingt-quatre heures; mais dans le beau temps nous avons fait dégager ça nous pu, et tancher miyör possible, nous faire à présent nequé treize pouces.

L'Entr. Ça pas tou-plein, mais pourtant faut pourvoir à ça.

Le C. C'est z'intention à moué, d'ailleurs nous ne pouvons calfater nequé légèrement, entre le bordage carté là nous, nous vlé ça fait à fond.

L'Entr. Les membres là nous doué avoir aussi fatigué.

Le C. Beaucoup.

L'Entr. Je vois que vous serez obligé de virer en quille, pour réparer votre bâtiment.

Le C. Je voudrais pourtant bien m'en dispenser, cela deviendra fort coûteux aux armateurs.

L'Entr. Vos armateurs vous sauront meilleur gré que si vous exposiez leur bâtiment, l'équipage et la cargaison.

Le C. Je sais cela comme vous, mais avant de rien décider, il faut laisser décharger le navire, nous en ferons ensuite une visite complète.....

L'Entr. Vous voyez monsieur qu'il vous est indispensable de donner une carène en plein à votre bâtiment.

Le C. Cela est vrai, mais je ne puis l'entreprendre que dans un mois, parce que j'ai besoin de mon maître charpentier au magasin.

L'Entr. Il n'est pas besoin

Le C. Tou plein.

L'Entr. Mo voir que vous va blige viré en quille, pour réparer bâtiment à vous.

Le C. Mo té voudré pourtant ben dispensé moué, ça va divini coûteux pour z'armateurs.

L'Entr. Z'armateur à vous va savé vous miyor gré passé si vous-té exposé bâtiment à vous, z'équipage et cargaison.

Le C. Mo coné ça tan qu'on vous, mais auparavant décidé à rien, faut laissé décharger bâtiment là, nous va faire ensuite nion visite complète.....

L'Entr. Vouvoir mouché, vous pas savé dispensé vous bay nion carène en plein, à bâtiment à vous.

Le C. Ça vrai, mais moi pas capable entreprendre ly avant nion mois, parce moi gagné besoin maître charpentier à moué dan magasin.

L'Entr. Ly pa besoin mai-

de votre maître charpentier, je suis entrepreneur, j'ai des pontons, des ouvriers, etc., tout ce qui est nécessaire au radoub. Je pourrai faire votre carène, d'ailleurs, votre maître charpentier et ses aides seuls, y seroient trop long-temps, puisque vous avez aussi une partie de l'envergure à réparer.

Le C. J'ai le temps de pourvoir à tout cela, j'aurai seulement besoin d'un ponton, combien me le louerez-vous?

L'Entr. Je les loue ordinairement 6 gourdes par jour, quant on prend aussi chez moi, l'étoupe, le suif et le goudron; autrement, c'est une portugaise.

Le C. Vous devez croire que je ne prendrai pas chez vous tous ces objets, puisque j'en ai à bord, et c'est trop cher à une portugaise; je vous donnerai 6 gourdes.

L'Entr. Vous êtes le premier à qui je l'aurai laissé pour ce prix, vous profitez de la circonstance où il y

entre charpentier à vous, moi entrepreneur, moi gagné ponton, z'ouvrier, etc., tout ça qui nécessaire à radoub. Mo savé fair carène à vous, épy maître charpentier à vous acque z'aide à ly yo tou sol, yo seré té trop long-temps, puisque vous gagné aussi nion partie z'envergure pour réparer.

Le C. Mo gagné temps pourvoir tou ça, mo va tan seulement bisoin nion ponton, comben you va loué mo ly?

L'Entr. Mo loué yo ordinairement 6 gourdes par jour, quant yo prend là caze à moué; n'étoupe, souif et godron; l'autrement cé nion portugaise.

Le C. Vou doi crére que mo pa allé prendre la caze à vou tou bagage là yo, d'abord moi gagné à bord, ça trop cher à nion portugaise; m'a ba vou 6 gourdes.

L'Entr. Vou premier à qui mo laissé ly pour prix-là; vou profité que ni a point guère navire là sur rade;

a très-peu de navires en rade; je vous prie seulement de n'en parler à personne.

Le C. Vous pouvez être tranquille à cet égard, je ne rends jamais compte de mes affaires, qu'à mes armateurs.

L'Entr. Adieu Monsieur, quant vous serez prêt vous me ferez prévenir.

mo prié vous tant seulement vous pas dir personne à rien.

Le C. Vous capable tranquille à n'égard là, moi pa jamais rend compte z'affaire à moué qu'à z'armateur à moué.

L'Entr. Adieu Mouché, quan vous va prêt vous va fair yo verti moué.

Conversation entre un Capitaine et des Habitans.

LES HABITANS. Monsieur, nous avons l'honneur de vous saluer.

LE CAPITAINE. Messieurs, je suis votre serviteur.

H. On nous a dit que vous aviez une cargaison très-bien assortie sur-tout en bon vin.

Le C. On a fait tout ce qu'il étoit possible pour bien rencontrer.

H. C'est le moyen d'avoir bientôt le débit.

Le C. C'est là mon but; de quoi s'agit-il?

H. Nous voudrions nous approvisionner.

Les Habitans. Mouché nou l'honneur salué vous.

Le Capitaine. Messieu, vos serviteur.

H. Yo dire nou vou gagné nion cargaison très-bien assorti, sur-tout bon di vin.

Le C. Yo fair tou ça yo té peu, pour ben contré.

H. Cé moyen gagné ben-tot débit.

Le C. Cé but à moué, qui ça li s'agit?

H. Nou té voudré provisionné nou.

Le C. Cela est très-possible, mais à qui ai-je l'honneur de parler ?

H. Nous sommes M.^r.. et moi, habitans de... je me nomme J... et M.^e P... je fais de l'indigo et monsieur de sucre.

Le C. Quoi c'est M.^r. P... voilà une heureuse rencontre, comment vous portez-vous ?

H. Très-bien Dieu merci ; et vous ?

Le C. Comme vous voyez très-bien et toujours disposé à vous obliger.

H. J'en suis persuadé, aussi étois-je surpris du premier accueil que vous nous avez fait ?

Le C. Ma foi je n'avois pas le plaisir de vous remettre, car à mon dernier voyage, je n'ai pas eu celui de vous voir ?

H. Cela est vrai, j'étois bien malade, cependant j'ai fait prendre quelque chose chez vous.

Le C. Cela peut être, je

Le C. Ça très-possible, mais qui cila mo gagné l'honneur parlé ?

H. Mouché et moué nou z'habitans de... yo helé moué J... et mouché P... mo fair l'indigo et mouché soucier.

Le C. Quoi cé M.^e P... à, vla nion heureux rencontre, comment vou porté ?

H. tré ben gran merci bon Dieu ; et vou ?

Le C. Com vou voir, tré ben, et toujours pret bligé vou.

H. Mo ben souré, aussi mo té surprend primié accueil von fair nous ?

Le C. Ma foi mo pas té gagné plaisir remettre-vou, car dernie voyage à moué, mo pas té gagné cila voir vou ?

H. Ça vrai, mo té ben malade, pendant mo fair yo prende qui choi là caze à vou.

Le C. Ça possible, mo ne



ne m'en rappelle pas , sans pa souveni moué, peut-être
doute on ne vous aura pas yo pas té nommé vou ?
nommé ?

H. Il est possible; car j'ai H. Ça possible , parce
fait acheter au comptant, mo fair yo acheté comp-
ce dont j'avois besoin. tant, ça mo té besoin.

Le C. Vous saviez que Le C. Vou té coné vou
vous avez crédit chez moi, gagné crédit là caze à moué,
ce que je ne ferois pas à mo pa fair autant à tout
tout le monde. monde ?

H. Nous nous en sommes H. Nou té voir ça en
apperçus en entrant. entrant.

Le C. Vous ne blâmez Le C. Vou p'alé blâmé
sans doute pas ma prudence; sans doute prudence à moué;
la confiance que mes ar- confiance z'armateur à
mateurs m'accordent , la moué cordé moué ly com-
commande. mandé ly.

H. Nous sommes au con- H. Nou ben conten con-
traire très-flatés que vous traire que vous vlé ben dis-
veuilliez bien nous distin- tingué nou.

Le C. Je crois que vous Le C. Mo crére vou com-
avez commencé par me de- mencé par mandé moué
mander du vin. di vin.

H. Nous en avons parlé. H. Nou té parlé.

Le C. Eh bien! nous allons Le C. Eh ben , nou va
déjeuner ensemble ; j'aurai dijiné ensemble, en même
en même temps le plaisir temps mo va gagné plaisir
de vous faire goûter quel- fair vou goûter l'autre qui
que chose , comme du bœuf choi,combœuf la mode, jam-
à la mode , du jambon , du bon, di beurre, etc.

H. Volontiers, nous ne sommes d'ailleurs venus en ville, que pour faire nos emplettes chez vous et dîner chez.....

Le C. Vous connoissez M..... c'est un bien digne homme, je lui ai vendu il y a trois jours pour 3 ou 4 mille livres de différentes marchandises.

H. Cela ne nous étonne pas, il fait beaucoup d'affaires sur-tout en commission.

Le C. Je croyois qu'il faisoit aussi les vôtres ?

H. Cela est vrai, mais nous aimons beaucoup à faire notre choix, sur-tout quand nous avons des approvisionnemens conséquens à faire.

Le C. C'est fort bien, allons mettons nous à table.

.....

Comment trouvez-vous ce vin ?

H. Un peu chargé, il me semble qu'il sent aussi le fût.

Le C. Il vous paroît chargé parce qu'il n'est pas posé,

H. Volontier, épy nou vini en ville nécqué pour fair z'emplette à nou la caze à vou, et diné la caze à M...

Le C. Vou coné M..... cé nion ben digne homme, mo vende ly li en à trois jour pour 3 ou ben 4 mille livres marchandises.

H. Ça pa étoné nou, ly fair en pile z'affaire, sur-tout en commission.

Le C. Mo té crée ly té fair quien à vou aussi ?

H. Ça vrai, mai nou haimé tou plein fair choi à nou, sur-tout quan nou gagné z'approvisionnement conséquent pour fair.

Le C. Cé ben, alon nou meté nou à table.

Comment vou trouvé di vin là ?

H. Pitit brin chargé, ly semblé moué l y senti goût fût aussi.

Le C. Ly paroître vou chargé, parce ly pa posé, ly

il vient d'être débarqué, et la chaleur qu'il fait peut bien vous faire croire qu'il a le goût du fût, mais nous en goûterons d'autre.

H. Voilà du jambon qui est excellent ?

Le C. Vous vous y connaissez ; c'est une pacotille particulière ils viennent de bayonne je vous engage à en prendre 2 ou 3 de ce boucaud, avant qu'ils soient enlever.

H. Vous avez raison, faites en mettre 6 à part, que nous prendrons à nous deux ; mais comme dans ces objets il y a du choix, nous allons les sonder.

Mettez y notre marque, ainsi que sur ces 2 barril de bœuf à la mode ?

Le C. Voilà qui est fait.

L'H. Votre beurre est blanc et un peu trop salé ?

Le C. Il y en a d'autre, goûtez-le en voilà un parti d'Iximude qui vous conviendra.

L'H. Il est très-bon, met-

sorti débarqué, chaleur là ly faire savé ben fair crére vou, que ly gagné goût fût, mai nou va goûté l'autre.

H. Avlà jambon qui excellent ?

Le C. Vou coné vou, cé nion pacotille particulié, yo sorti Bayonne mo engagé vou prend 2 3 dan boucaud là avan yo enlevé yo.

H. Vou gagné raison, fair yo meté 6 à part, que nou va prend à nou deux ; mai com y en a choi dan bagage là, nou va sondé yo.

Meté marque à nou, tan com là sur 2 barrils beuf la mode là yo ?

Le C. Vlà ça fait.

L'H. Beur à vou blanch et pitit brin trop salé.

Le C. Ly en a l'autre, goûté-ly av là nion parti Iximude qui va convini vous.

L'H. Ly très-bon, meté

tez-nous ces 4 fréquins de 4 fréquin là yo à coté :
coté. (1)

Maintenant voyons votre
autre vin ?

Le C. En voici du Ségur ;
celui-ci est du Château-Margau ;
voilà le Haut Brion ,
j'en ai aussi du Cap-Breton
en bouteilles.

H. Est-ce bien du Cap
Breton , car on nous en
vend de cet endroit , six fois
plus qu'on n'en fait.

Le C. Je l'ai tiré moi-
même du lieu ?

H. Alors nous y croyons ,
mais avant de faire notre
choix , il faut connaître les
conditions auxquelles vous nous
vendez ; ensuite nous parlerons
des prix.

Le C. Vous connaissez
les usages , il faut que dans
trois mois je fasse mes re-
couvrements pour opérer
mon chargement ?

H. Vous savez aussi que
je paye en denrée , j'au-
rai positivement à cette épo-

Astor à nou nou voir
l'autre di vin à vou ?

Le C. Cila là cé Ségur , cila
ici cé Chateau - Margau ,
avla Hau Brion , mo gagné
aussi Cap-Breton en bou-
teille.

H. Ça ben Cap-Breton ;
car yo vendé - nou de l'en-
drét-là six foi passé qué yo
fair.

Le C. Mo tiré ly moi-
même l'endré ?

H. Alors nou crée à ly ,
mai avant nou fair choi-à
nou fau , coné conditions qué
vou vende-nou , ensuite nou
va parlé prix.

Le C. Vou coné z'usage ,
fau dan troi mois mo fair
recouvrements à moué , pour
fair chargement à moué ?

H. Vou coné aussi qué mo
payé en denrées , posi-
tivement m'a gagné dan

(1) Petit tonneau de la grosseur d'un quartaut de bierre.

que une étuvée de sucre
que je pourrai vous livrer.

Et moi j'aurai aussi une
douzaine de sacs d'in-
digo ?

Le C. Cela m'arrangera
très-bien , j'enverrai mon
lieutenant les voir.

H. Venez-y vous-même ,
nous nous amuserons , et
vous nous ferez plaisir ?

Le C. Je ferai mon pos-
sible , mais je ne puis pas
vous promettre ; cela dé-
pendra des occupations que
j'aurai.

H. Maintenant conti-
nuons :

Voilà six barriques de vin
de Haut Brion que nous mar-
quons : voyons votre fa-
rine ?

Le C. En voici de Mois-
sac , et en voilà d'Etampes.

H. Celle-ci me paroît plus
fraîche , et plus blanche ?

Le C. Vous avez le choix.

H. Marquez-nous ces huit
barrils ?

Le C. Voulez-vous de
l'anisette de Marie Brisard.

tem-là , nion étivé soucre
qué mo capabe livré-vou.

Et moué , mo va gagné
aussi nion douzaine sac
d'igo ?

Le C. Ça va arrangé mo
ben , m'avoyé lieutenant à
moué voir yo.

H. Vini vou-même , nou
va musé-nou , et vou va
fair nou plaisir ?

Le C. Ma fair possible à
moué , mai mo pa savé pro-
mette-vou , ça va dépende
z'occupations mo va gagné.

H. Astor anon-nou con-
tiné :

Avla six barriques vin
Haut-Brion , qué nou mar-
qué , voyon farine à vou ?

Le C. Cilà ici , cé Mois-
sac , cilà là , cé d'Estampe.

H. Cilà ici paroît-moué
py fraîche , et py blanch ?

Le C. Vou gagné choix.

H. Marqué huit barrils-là
yo ?

Le C. Vou vlé z'anisette
à Marie Brisard.

H. Si c'est de la vraie Brisard, nous en prendrons chacun deux paniers ou quatre pomponnelles?

Le C. Je puis vous l'assurer.

H. Mettez-y une étiquette.

Nous avons besoin de plusieurs sortes de toile : d'abord, de belle Flandre, pour nous faire des chemises; ensuite du brin de Dinant, et du Vimoutier, pour habiller nos nègres au premier de l'an?

Le C. J'en ai de superbe, voilà du vrai Courtrai, vous n'en trouverez pas d'un plus beau blanc, ni d'un meilleur usage.

H. Nous prendrons ces quatre pièces, qui paroissent de même qualité?

Le C. C'est le même numéro, ... les voilà avec vos autres effets, ... cette balle de brin vous conviendra aussi, il y en a quatre pièces toutes semblables.

H. Et celle là?

Le C. C'en-est encore du même.

H. Si cé vrai Brisard, nou va prende chacun deux paniés ou quatre pompou-nelle?

Le C. Mo savé souré-ly vou.

H. Meté nion tiquette.

Nou gagné bisoin plusieurs sorte toile, d'abord, bel Flandre, pour fair nou chimises; ensuite brin Dinan, acque Vimoutier, pour biller nègre à nou, pour bon jour bonne année?

Le C. Mo gagné qui superbe, avlà vrai Courtrai, vous pa allé trouvé nion plu bel blan, ni nion l'usage miyor.

H. Nou va prende quatre pièces là-yo, qui paroître même qualité?

Le C. Cé même numéro, avla-yo acque les z'autres bagages, ... balle brin - là va couveni vou aussi; ly en à quatre pièces qui tout semblé.

H. Et cilà-là?

Le C. Cé encor même là.

H. Nous la prendrons aussi ?

Récapitulons un peu nos objets.

Le C. On a pris note :

	liv.	s.
6 Jambons de Bayonne, à.....	24	15
2 Barils de bœuf à la mode, à.....	30	
4 frequins beurre, de 80 liv. chaque, à.	1	5
6 Barriques de vin de Haut Brion, à...	240	
8 Barils farine Mois-sac, à.....	82	
4 Paniers anisette M. Bd., à.....	26	10
4 Pièces toile Cour-trai, aulant ensem-ble 168, à.....	15	
8 Pièces brin $\frac{7}{8}$, au-nant 521 $\frac{1}{2}$, à....	4	15

Le C. Voilà tout.

H. Nous oublions le vin du Cap-Breton, quelques pobans d'olives, d'anchois, des capres, et des cornichons.

H. Nou va prendre ly aussi ?

A. non - nou capitulé pitit brin bagage à nou yo.

Le C. Yo prend la note :

	liv.	s.
6 Jambons, à 3 gour-des.		
2 Barils bœuf à la mode, à.....	30	
4 frequins beure de 80 liv. chaque, à....	1	5
6 Barriques de vin, à.....	240	
8 Barils farine, à...	82	
4 Paniers l'anisette, à.....	26	10
4 Pièces toile Cour-trai, 168 aunes, à.	15	
8 Pièces brin $\frac{7}{8}$, 521 $\frac{1}{2}$ aunes, à.....	4	15

Le C. Avla tout.

H. Nou blié di vin Cap-Breton, quéque pobans z'olives, z'anchoix, capres, et cornichons.

Le C. Nous allons les ajouter :

1°. 4 Caisses de vin, chacune de 25 bouteilles, et 6 pobans de chaque espèce des autres.

H. Mettez en une caisse de chacune douze pobans.

Le C. Les voilà.

H. Vous ferez mettre tous ces objets au passager, parce que nous enverrons nos cabrouets les prendre après-demain à notre embarcadere.

Le C. Nou va jouté yo :

D'abord, 4 caisses vin Cap-Breton, de 25 bouteilles, et 6 pobans chaque l'espèce les autres.

H. Meté nion caisse de 12 pobans de chaque.

Le C. Avla yo.

H. Vou va faire yo meté tout bagage-là dan passager, parce n'avoyé cabrouet à nou yo, prend yo, après-demain l'embarcadere à nou.

Conversation entre un Propriétaire de Sucrierie et le Nègre Commandeur de son Habitation.

LE PROPRIÉTAIRE. Hh bien ! Thélémaque où en sommes-nous ?

THÉLÉMAQUE. Nous avons fini de sarcler, couper, ou planter la pièce que vous avez ordonnée.

Le P. La terre est-elle bien mouillée, bien humide, peut-on planter des cannes, et des vivres ?

Le Propriétaire. Hh bien ! Thélémaque ou été nou yé ?

Thélémaque. Nou fini (ou caba) sarclé, coupé ou planté, pièce la vou té dir ou ordonné ?

Le P. Terre-là ben mouillée, yo savé planté canne acque vivres ?

Th. Ouï Monsieur.

Th. Ouï Mouché.

Le P. Hh bien ! tu ira demain avec le grand atelier, fouiller la pièce N°. 8, le petit atelier ira chercher du plant.

Le P. Hh ben ! to va allé demain acque grand atelier, fouiller la piece N°. 8, le pitit atelier valé hcherché plant.

Th. Que ferons-nous avec les nourrices, et les vieux ?

Th. Ça nou va faire acque nourrices, et vieux monde ?

Le P. Tes vieux sarcleront les haies, et les nourrices jetteront ou sèmeront le plant.

Le P. Vieux là-yo va sarclé hayies là-yo, et nourrices là-yo va semé plant.

Th. Monsieur, la pièce N°. 5 est bientôt bonne à couper, nous pourrons la rouler aussitôt que nous aurons fini de planter le N°. 8.

Th. Mouché, piece N°. 5, bentôt bon pour coupé, nou savé roulé-ly sitôt nou caba planté N°. 8.

Le P. Tu as raison, je l'aurois commencée aujourd'hui, mais les mulets sont fatigués des charrois que nous avons fait à l'embarcadere de la dernière étuvée, et je veux profiter de l'humidité de la terre pour planter des cannes, et des patates.

Le P. To gagné raison, mo séré té coumencé ly jor dy, mais milets là-yo fatigués charrois là-yo nou sorti fair l'embarcadair, pour dernière n'etivée, et pi mo vlé profiter pendant terre la mouillé pour planté cannes acque patates.

Th. En parlant de patates, l'hospitalière me demande des vivres pour les malades.

Th. Pendant nou après parlé patates, l'hospitalière mandé moué vivres, pour malade là-yo.

Le P. Tu dira aux gardiens des environs ou tu travailles, de couper soixante régimes de bananes, et de fouiller cinq ou six paniers de patates, que les cabrouets prendront devant leurs joupa, en revenant à midi.

Th. On me demande aussi du suif pour graisser les cabrouets, et pour les moulins.

Le P. J'y veillerai, il faut, puisque nous allons rouler, que je fasse aussi remonter la grande chaudière et la batterie.

Quand nous couperons le N^o. 5, tu feras mettre des têtes à cannes de côté, pour couvrir une caze à bagasse.

Appelle le maître sucrier.

Le Sucr. Monsieur, me voilà.

Le P. Dans quelques jours nous allons couper le N^o. 5.

Tout est-il en état dans la sucrerie ?

S. La grande chaudière et la batterie sont démon-

Le P. To va dir gardien là-yo côté ou éti to travail, coupé trois vingt régimes bananes, et fouillé cinq ou six paniers patates, que cabrouets là-yo, va prend douvan joupa à yo, quant ya vini à midy.

Th. Yo mandé moué aussi suif pour graisser cabrouets là-yo, et pour moulin là-yo.

Le P. M'allé veillé ça, fau ben d'abord n'allé roulé, mo faire aussi remonter grand chaudière acque batterie là.

Quand nou va coupée N^o. 5, to va faire yo mété tête à canne à côté, pour couvrir nion caze à bagasse.

Helé maître sucrier là.

Le sucr. Avla moué, Mouché.

Le P. Dans deux trois jours nou va couper N^o. 5.

Tout qui chose dan soucreri ly en état ?

S. Grand chaudier là acque batterie, yo demonté;



tées. Le flambeau a besoin de quelques réparations.

P. Les maçons doivent y travailler aujourd'hui. — Il faudra préparer la lessive.

S. Si le chaux-fournier ne nous envoie pas de la chaux, nous n'avons rien à mettre dans le vesou.

P. Il en a promis pour demain, il sera à temps. — Il faut se dépêcher sur les sucres qui sont à la purgerie.

S. Nous sommes à locher la seconde cabane ; demain nous les planterons, et ferons les fonds.

P. A t-on préparé la terre.

S. Elle est à sa dernière eau qui est très-claire.

P. Dès que tu auras fini de terrer, tu feras fermer les fenêtres des bâtimens, afin que l'air ne la dessèche pas trop promptement.

S. Je crois qu'il suffira de deux terres. On pourroit même se contenter de plimoter la première.

flambeau la bisoin réparation.

P. Maçon là yo doit travailler jordy. — Faudra préparer lissive.

S. Si chauxfournié pas voyé la chau bay nou, nou pas gagné à rien pour metté dans vezou.

P. Ly promettre ly pour demain, ly va assé tems. — Fau dépêcher la sus sucre la yo qui dan purgerie.

S. Nou après loché deuxième cabanne. Demain nou va planté yo, et nou va faire fonds.

P. Yo préparé terre là.

S. Ly dan dernier d'iau qui ben clair.

P. Drét to va fini terré, to va fair yo fermé tout finnetres à bâtimens pour l'air pas cheché trop vitément terre là.

S. Mo crére ly va assés deux terres, yo savé meme contenté plimoter primier là.

P. Nous verrons cela dans quelques jours. — Y a t-il beaucoup de sirop dans les bassins.

S. Le grand est aux trois quarts. Nous avons encore soixante ou quatre-vingts pots ou canaris à y mettre.

P. Il y en aura plus qu'il n'en faut pour M. à qui j'en ai vendu mille veltes.

S. M. Guildivier de l'Embarcadere du Maho a envoyé savoir aujourd'hui si vous pourrez lui en livrer un boucaut.

P. Qu'as-tu répondu ?

S. Qu'il y en avoit, mais que j'ignorois s'il étoit vendu. Il doit renvoyer demain.

P. Le grand bassin contient 2500 veltes, ainsi on pourra lui en livrer un boucaut.

S. Nous avons des têtes et des fontaines en assez grande quantité ; il me semble qu'on pourroit cuire les seconds sirops pour en faire du sucre qu'on mêleroit.

P. N'a voir ça dans deux trois jours. — Ly en a sirop en pile dans bassin la yo.

S. Grand là quasi plein, nous gagné encor trois vingt, ou ben quatre vingt canaris pour vidé.

P. Ly va passé ça qui fau pour Mouché.... à qui mo vendre 1000 veltes.

S. M. Guildivier l'Embarcadere Maho, voyé jordy mandé si vous savé livre ly nion boucaut.

P. Ça to répond-ly.

S. Que li en até, mai mo pa té conné si lité vendre, ly doi renvoye demain.

P. Grand bassin la tien ben 2500 veltes ainsi yo savé livré-ly nion boucaut.

S. Nou gagné têtes et fontaines assé ly semblé moué que yo savé couit deuxième sirop pour fair soucre, que yo seté mêlé.

P. Pendant qu'on réparera les chaudières, et que la maçonnerie sèchera, on pourra cuire les sirops dans les chaudières à clarifier. Il faut d'ailleurs, avant de commencer à rouler, cueillir le maïs qui est dans le N^o. 4.

S. Nous n'avons que deux blanchets à la sucrerie; il en faudroit au moins 5 ou 6 autres.

P. J'ai donné de la toile pour en faire 8, afin qu'il y en ait toujours de propres. — Les mulets sont-ils en état?

S. Il y en a deux de blessés au garrot, mais dans 4 jours ils pourront tirer au moulin.

P. Et les autres?

S. Ils sont vigoureux; d'ailleurs la pluie qui a tombé nous donne assez d'eau pour faire marcher le moulin à eau, si nous manquions de mulets.

P. Puisqu'il y a assez d'eau pour le moulin, nous n'emploierons que les animaux nécessaires au charroi des cannes; les autres pour-

P. Pendant yo va réparer chaudières là yo, et maçonne la va chéché, yo savé conit sirop dans chaudière à clarifier. Aussi ben fau nous casser mays qui dans N^o. 4, avan nous commencé rouler.

S. Nou gagné nécque deux blanchets ly té faudré au moins 5 ou 6 l'autre.

P. Mo dija bay toile pour yo fair 8, pour y en a toujours qui net. — Mulets là yo en état?

S. Ly en a deux qui blessés la sus garrot, dans 4 jours yo va capable tirer d'au moulin.

P. Et les autre là yo.

S. Yo vigoureux, et py la pli qui tombé ly bay nou d'iau assé pour moulin d'iau marché si nou té manqué milets.

P. D'abord ly en a d'iau assé pour moulin, nous va employé nécque z'animaux qui faut pour charrier canne; les autres savé alé cherché

ront aller chercher des chevrons pour la case à bagasse qu'on bâtit.

S. Monsieur, il y a deux cabrouets à bœuf qui pourront faire ces voyages.

P. Je les réserve pour charroyer les têtes à canne, pour couvrir cette même case, et pour donner aux animaux.

S. On charroiera la couverture dans quelques jours. Les têtes seront fanées.

P. Il faut débarrasser cette pièce qui est à son second rejeton, pour la brûler et planter de suite. Crois-tu qu'elle rende beaucoup?

S. En grandes cannes, elle a rendu quatre cents formes; en premiers, rejets, trois cents et quelques.

P. J'espère qu'elle nous en donnera autant cette fois.

S. J'en doute, parce qu'il y a un coin très-sablonneux, qui a beaucoup souffert de la dernière sécheresse.

chivrons, pour caze à bagasse la nou après fair.

S. Mouché, y en a deux cabrouets bœuf qui capable fair voyage là yo.

P. Mo té réservé yo pour charrié tête à canne, pour couvrir même case là, et pour bay z'animaux là yo.

S. Yo va charrié couverture là dans deux trois jours. Tête là yo va fané.

P. Fau débarasser pièces là qui dan second rejeton, pour broulé-ly et planté tou suit... To crére ly va rend tout plein?

S. En grand canne ly té rend vingt fois vingt formes; priniier rejeton, té bay quinze ou ben seize vingt.

P. Mo esperé que ly va bay nou tou même.

S. Mo pas crére, à cause ly en à nion coin tout plein sablé qui souffri en pile dan dernier schéh.

P. Nous l'avons arrosée, dans le temps.

S. C'est la dernière arrosée ; il ne restoit guère d'eau à la rivière, on a été obligé de lever toute l'écluse à peine y suffisoit-elle.

P. A propos d'écluse, les a-t-on visitées il me semble avoir vu les canaux et le trop plein engorgés.

S. J'ai tout fait débarrasser par les gardiens, les maçons ont réparé hier quelques dégradations.

P. A-t-on mis des formes neuves à la trempe ?

S. Il y a cinq jours qu'elles y étoient, on les a changées d'eau aujourd'hui, on en fera autant demain, pour leur ôter l'aigreur.

P. Tu feras graisser les moulins, et les cabrouets.

S. Il y a une dent cassée au grand rouleau du moulin à bêtes, et un cul d'œuf,

P. Nou té rouzé ly dans tems là.

S. C'est dernier nou té rouzé ; ly pa té resté guère d'iau la rivière, yo té bligé levé tout n'écluse, ly pa té sufi acque la peine.

P. A propos n'écluse, yo visité yo ? ly semblé mo té voir canal là-yo acque trop plein engorgé.

S. Mo fair yo tou débarrassée par gardien là-yo, maçon là-yo commandé deux trois côté qui té dégradé.

P. Yo mété forme neuf trempé.

S. Yo té dan d'iau dempy cinq jours, yo changé yo jordy, demain yo va fair autant pour ouéter gou sir à yo.

P. To va fair yo graisser moulin, acque cabrouets là-yo.

S. Y en a nion dent cassé dan grand rouleau moulin à bête, nion quiou z'œuf

et une crapaudine à retremper à celui à l'eau.

acque nion crapaudine pour retrempé dan moulin d'iau.

S. A-t-on fait avertir le charpentier, et le forgeron.

P. Yo verti charpentier là acque machoquier là.

S. Ils doivent venir aujourd'hui.

S. Yo doi vini jordy.

P. C'est bien: il faudra nettoyer le bac pour donner des écumes aux animaux; on y hachera aussi des têtes à cannes.

P. C'est ben, faudra né-téyé bac là pour bay z'animaux là-yo z'écumes, yo va haché tête à canne là dan.

Avons nous beaucoup de cannes de coupées.

Nou gagné en pile cannes coupé.

S. Le parc est plein, il y en a encore pour les cabrouets jusqu'à minuit; on pourra commencer à chauffer à cette heure.

S. Parc là plein, ly en a encor pour cabrouet là-yo jouc minuit, yo savé commencé chauffé à l'heur là.

P. Tu n'enas pas fait couper plus que pour vingt-quatre heures, tu sais qu'elles aigriroient.

P. To pa fair yo coupé passé ça qui faut pour vingt-quatre heures, to conné yo va sur.

S. Il n'y en a que ce qu'il faut jusqu'à demain, qu'on continuera de couper.

S. Ly en en néqué jouc demain, que yo va continé coupé.

P. Les sucriers du premier quart sont ils prévenus?

P. Soucrier premier quart là-yo, verti?

S. Je leur ai dit de se coucher de bonne heure pour être à leur chaudière à minuit.

P. Y a-t-il des mèches, et de l'huile dans les lampes ? les écumoirs, et les couillers sont-ils propres ?

S. Tout ça est en état, ainsi que le rafraîchissoir.

P. Quelle quantité de chaux a-t-on mis à la grande ?

S. On a mis une chopine de cendre, et un tiers de chaux, parce que les cannes sont de bonne qualité.

P. Cela a-t-il assez dégraissé le vezou ?

S. La lessive l'a parfaitement purifié ; voyez le sirop, et la batterie.

P. Le sirop demande encore une cuillerée de lessive.

S. La batterie est bonne à tirer ; prenons la preuve..

P. Encore un instant, il n'est pas assez cuit.

S. Voilà qui est bien tiré,
Tome II.

S. Mo dir yo couché bon-heur, pour yo là sus chaudière à yo, à minuit.

P. Y en a mèche acque l'huile dan lampes ? z'écumoirs, et couillers là-yopropres.

S. Tou ça en état, rafraîchissoir là-ytou.

P. Comben la chaux yo mété dan grande.

S. Yo mété nion chopine cendre acque nion tiers la chaux, parce canne là-yo, nion bon qualité.

P. Ça dégraissé visou là assé ?

S. Lessive là purifié ly très-ben, gueté sirop là, et batterie là.

P. Sirop là mandé encor nion couiller lessive.

S. Batterie là bon pour tiré, allons nous prend preuve....

P. Encor pitit moment, ly pas cuit assé.

S. Aylà ly ben tiré, et
B b

et chargez de suite pour que le fond ne brûle pas.

chargé tou souit pour fond là pas bourlé.

P. Où sont les becs à à corbin, a-t-on tappé les formes ?

P. Où éti bec corbin là-yo, yo tape forme là-yo ?

Qu'on ait soin de ne pas remplir les formes d'un trait ; mais d'en mettre dans chaque en proportion de ce qu'il y a dans le rafraîchissoir.

Que yo soin, pas plein forme là-yo nion trait ; mais yo que mété dans chaque en proportion de ça qui dan rafraîchissoir.

On aura soin aussi de remuer de temps à autre, pour aider le grain à se former, et se répandre.

Yo va gagné soin aussi, mouvél y tems en tems pour hinder grain là formé, et alé par-tou.

Conversation entre un autre Propriétaire d'Habitation plantée en café, et son Nègre Commandeur.

L'HABITANT. Tu feras aiguiser les serpes, et les haches, pour aller abattre un bois neuf.

L'Habitant. To va fair yo filé serpes, acque haches, pour n'allé battre bois neuf.

LE NÈGRE. Oui Monsieur.

Le Nègre. Oui Mouché.

H. Quand le premier balisage sera fait, tu mettras huit nègres de hache à abattre le gros bois.

H. Quant primier balisage là va fait, to va meté huit nègres hache pour battre gros bois.

N. Oui Monsieur.

N. Oui Mouché.

H. Quand on aura fini d'a-

H. Quand yo va fini bat-

battre, on débitera. Quinze jours après nous mettrons le feu, ensuite nous ferons les tas (monceaux).

N. Oui Monsieur.

H. Il faudra pendant ce temps, tirer des chevrons, des poteaux, et des travers, pour bâtir une maison principale.

N. Oui Monsieur.

H. J'ai parlé aux douleurs, pour qu'ils viennent faire du merrain, et des essentes.

N. Monsieur, j'ai vu dans ce bois quelques beaux pieds d'acajou; on pourroit faire quelques madriers.

L'entourage de la savane tombe: Si vous voulez, je ferai aussi sortir des pieux pour le refaire, parce qu'en balisant je ferai couper de la liane.

Il faudra aussi des gaules ou des perches.

Les nourrices, et tous ceux qui ne pourront pas aller dans le bois, fouilleront les trous de l'entourage avec l'ouchet.

H. Il est temps de met-

tre, yo va débité. Pui dan quinze jours nou va meté dy feu, ensuite nou va fair boucan là-yo?

N. Oui Mouché.

H. Faudra pendant là tiré chivrons, acque poteaux, et travers pour bâtir nion grand caze.

N. Oui Mouché.

H. Mo parlé douleur là-yo, vini fair merain acque z'essentes?

N. Mouché, mo té voir dans bois là, bel pieds l'acajou, yo capable fair madriers.

L'entourage à savane après tombé, si vou vlé mo va fair yo sorti pieux pour refair ly, pendant yo va balisé ma fair yo couper lianes.

Nou gagné bisoin gaules aussi.

Nourrices, et tou ça qui pas capable alé dan bois, yo va fouillé trou l'entourage acque louchet.

H. Ly tems pour mété

tre le feu au bois neuf; tu observeras de le faire mettre sous le vent.

N. Oui Monsieur.

H. Il faut brûler les boucans dessoucher, nettoyer, aligner, et planter des cafés.

N. Monsieur, ou prendrons-nous du plant ?

H. M..... m'en a promis de celui qu'il a laissé pousser dans ses vieux cafés.

N. Il doit être bon parce qu'il est exposé au soleil; car, celui pris à l'ombre pourroit périr avant de prendre racine en l'y exposant, au lieu que celui-là, y est déjà fait.

H. Ne craignez-vous pas qu'il soit piqué (1) ?

N. J'en ai arraché quelques pieds par-ci par-là, ils étoient tous biens sains.

H. A quelle distance planterons-nous ce café ?

N. Ce terrain paroît assez bon, je crois qu'on peut

dy feu dans bois neuf, to va prin gard yo mété ly là sou vent.

H. Oui Mouché.

H. Faut bouclé boucan là-vo, dessouché, netéyé, ali-gué, et planté café.

H. Mouché, ou éti nou va prend plant ?

H. M..... promettre moué, dan cilà-ly quité vini dan vieux cafés à ly.

N. Ly doi bon, à cause ly dan soleil, car, cila yo-c'éte prend, dans l'ombre, ly savé mouri avant ly prend racine, si yo té metély, en-guise cila-là coutumé.

H. Vou pas peur ly piqué ?

N. Moté raché deux trois pieds côté-cy côté-là yo tou été ben sain.

H. Qué distance, nou va planté café là ?

N. Terrain là paroître moué assé bon, mo crére

(1) Il est beaucoup de jeunes caféyers qui se trouvent verveux dans leurs racines, c'est ce qu'on appelle piqués.

le mettre à six pieds, nous yo savé mété ly à six pieds, l'arrêterons plus ou moins nou va rété-ly à hauteur haut (1) quand il en sera quand ly va tems. temps.

H. Le planterons-nous carrément, ou en quinconce ? H. Nou va planté-ly carré, ou ben quinconce ?

N. Comme ce morne N. Comme morne là pa n'est pas trop coupé de ravines, il faut tâcher de le trop haché ravines, faut taché planté ly quinconce en guise vingt mille pieds, ly savé tienbé vingt-nion mille et quèque cents.

H. La ligne est-elle prête (2) ? H. La ligne-là prêt ?

N. Monsieur, elle n'est N. Mouché, ly marqué marquée qu'à cinq pieds, nec à cinq pieds pour dernier michant pitit bois neuf petit bois neuf, que nous nou té planté lien à deux avons planté il y a deux ans. ans.

H. Il faut faire des pi- H. Fau fair yo fair quets, et aligner de suite, quets, aligner tou souite, après quoi nous fouillerons ensuite nous va fouillé trou les trous. là-yo.

(1) On coupe ordinairement la tige du café, à 5 ou 6 pieds de hauteur pour l'empêcher de croître, au delà de la force du terrain, pour lui faire prendre plus de corps, et pour cueillir la graine avec plus de facilité.

(2) La ligne est une corde de la grosseur du petit doigt, qu'on marque à la distance dont on veut planter, avec des morceaux de chiffons blancs ou rouges pour ne point perdre de mesure à chaque pied.

N. A quelle profondeur fouillera-t-on ?

N. Qué profondeur ya fouillé yo ?

H. A dix-huit pouces, parce que la pluie y entraînera deux ou trois pouces de bonne terre au fond : cela n'en sera que mieux.

H. Nion pied et dimi, à cause là plie va méné deux trois pouces bon terre dan fond : ça va millor.

N. Voilà assez long-temps qu'il pleut ; la terre doit être assez mouillée.

N. Avla assez-long-tems l'a plie tombé, terre-là doit assé mouillé.

H. Nous sommes dans la saison ; il pleuvra encore, nous pouvons planter.

H. Nou dan saison, l'a plie va tombé encor, nou savé planté.

N. Il faut envoyer six personnes intelligentes chercher de bon plant, et demain nous commencerons.

N. Fau voyé six monde qui conné, cherché bon plant, demain nou va commencé.

Vous écrirez à M. . . . , pour qu'il permette d'en prendre.

Vou va crir M. . . . , pour ly quité nou prend.

H. Voilà une lettre, tu feras attention qu'on échelonne (1) bien les racines, et sur-tout qu'on ne ploye pas les pivots en terre.

H. Avlà nion lettre, to va prend garde yo chivelé ben racine là-yo, et sur-tout que yo pas plié pivot là yo dan terre.

N. Oui Monsieur.

N. Oui Mouché.

H. Tu auras soin aussi de bien fouler le fond et très-

H. To va gagné soin aussi fair yo ben foulé dan fond

(1) On coupe ordinairement les fibres ou le chevelu des racines parce qu'autrement ils noyeroient en terre, et ne seroient d'aucune utilité, ou nuïroient plutôt aux progrès de la pousse.

peu sur la superficie , pour que l'eau puisse pénétrer.

et pitit brin en haut , pour d'iau là plie savé penetré.

N. Monsieur , tout est planté.

N. Mouché , tout planté.

H. Combien en est-il entré ?

H. Combien qui entré l'adan ?

N. Voilà les fèves que j'ai mises de côté , à chaque centaine.

N. Avlà pois là-yo mo mété à côté , quand mo-té compté cent.

H. Il n'y en a que deux cent vingt-cinq , qui font vingt-deux mille cinq cents pieds ; je l'aurois cru plus grand.

H. Ly en a necque deux cent vingt-cinq , ça fair vingt-deux mille cinq cents pieds , moté seré crére-ly ply grand.

N. J'en ai encore mis bien près du bois , qui languira.

N. Encor mo mété côté à bois qui va languir.

H. Nous leur donnerons de l'air en abattant la lisière.

H. Nou va bay yo l'air , en-battant lizière-là.

N. Faut-il planter des ignames , semer du riz ?

N. Faut-il nou planté z'igname , semé dou riz ?

H. Oui , nous y mettrons des ignames , et des pois rouges ; le riz sèche trop le terrain , nous en sèmerons ailleurs.

H. Oui , nou va meté z'igname acque pois rouge ; riz-là cheché trop terrain nou va semé l'autre côté.

N. Comme il vous plaira.

N. Comme vou va vlé.

CHANSON CRÉOLE.

AIR : que ne suis-je sur la fougère.

I.

Lisette : tu fuis la plaine,
Mon bonheur s'est envolé ;
Mes pleurs, en double fontaine,
Sur tous tes pas ont coulé.
Le jour, moissonnant la canne,
Je rêve à tes doux appas ;
Un songe dans ma cabane,
La nuit te met dans mes bras.

Lisette quitté la plaine,
Mo perdi bonheur à moué ;
Zieu à moué semblé fontaine,
Danpi mo pas miré toné.
La jour quand mo coupé canne,
Mo songé z'amour à moué ;
La nuit quand mo dans cabane,
Dans dromi mo quimbé toué.

II.

Tu trouveras à la ville,
Plus d'un jeune freluquet,
Leur bouche avec art distille
Un miel doux mais plein d'appât ;
Tu croiras leur cœur sincère :
Leur cœur ne veut que tromper ;
Le serpent sait contrefaire
Le rat qu'il veut attrapper.

Si to allé dans la ville,
Ta trouvé jeine Candio,
Qui gagné pour tromper fille,
Bouche dou passé sirop.
To va crer yo ben sincère,
Pendant quior yo coquin trop :
C'est serpent qui contrefaire
Crié rat pour tromper yo.

III.

Mes pas, loin de ma lisette,
S'éloignent du Calinda ;
Et ma ceinture à sonnette
Languit sur mon bamboula.
Mon œil de toute autre belle,
N'aperçoit plus le souris :
Le travail en vain m'appelle,
Mes sens sont anéantis.

Dipi mo perdi Lisette,
Mo pas souchié Calinda,
Mo quitté bram-bram sonnette
Mo pas batte bamboula.
Quand mo contré l'aut' négresse
Mo pa gagné z'yeu pour ly ;
Mo pas souchié travail pièce
Ton qui chose à moué mourir.

I V.

Je pérís comme la souche ,	Mo maigre tant com nion souche ,
Ma jambe n'est qu'un roseau ;	Jambe à moué tant com roseau.
Nul mets ne plait à ma bouche ,	Mangé n'a pas dou dan bouche ,
La liqueur s'y change en eau.	Tafia l'y tant comme d'yo.
Quand je songe à toi, Lisette ,	Quand moué songé toué Lisette ,
Mes yeux s'inondent de pleurs.	D'iau toujours dans z'yeu à moué.
Ma raison lente et distraite ,	Magnier moué vini trop bête ,
Cède en tout à mes douleurs.	A force chagrin mangé moi.

V.

Mais est-il bien vrai, ma belle?	Lisette mo tandé nouvelle .
Dans peu tu dois revenir :	To comté bentôt tourné :
Ah ! reviens toujours fidèle ,	Vini donc toujours fidelle ,
Croire est moins doux que sentir.	Miré bon passé tandé.
Ne tarde pas davantage ,	N'a pas tardé davantage ,
C'est pour moi trop de chagrin ;	To fair moué assez chagrin ,
Viens retirer de sa cage ,	Moué tant com zozo dans cage ;
L'oiseau consumé de faim.	Quand yo fair ly mourir faim.

FIN DU TOME SECOND.

It is a very common error to suppose that the
the people of the world are all alike. In fact,
the people of the world are all different. The
people of the world are all different in their
character, in their habits, in their customs,
in their religion, in their language, in their
mode of life, in their mode of thought, in
their mode of action, in their mode of feeling,
in their mode of reasoning, in their mode of
conduct, in their mode of conduct, in their
mode of conduct, in their mode of conduct.

It is a very common error to suppose that the
the people of the world are all alike. In fact,
the people of the world are all different. The
people of the world are all different in their
character, in their habits, in their customs,
in their religion, in their language, in their
mode of life, in their mode of thought, in
their mode of action, in their mode of feeling,
in their mode of reasoning, in their mode of
conduct, in their mode of conduct, in their
mode of conduct, in their mode of conduct.

It is a very common error to suppose that the
the people of the world are all alike. In fact,
the people of the world are all different. The
people of the world are all different in their
character, in their habits, in their customs,
in their religion, in their language, in their
mode of life, in their mode of thought, in
their mode of action, in their mode of feeling,
in their mode of reasoning, in their mode of
conduct, in their mode of conduct, in their
mode of conduct, in their mode of conduct.

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND VOLUME.

CHAPITRE PREMIER. <i>Cafeterie. — Terre propre à la plantation du Café. — Troisième Habitation.</i>		Pag. 1
ARTICLE PREMIER. <i>Manière de planter le Café.</i>		3
ART. II. <i>A quelle distance on plante le Café.</i>		4
<i>TABLEAU du nombre de pieds de Café contenus dans un carreau de terre.</i>		5
ART. III. <i>Profondeur des trous.</i>		ib.
ART. IV. <i>En quelle saison on plante le Café.</i>		6
ART. V. <i>Vivres qu'on peut planter dans les rangs de Cafés pendant leur croissance.</i>		7
ART. VI. <i>Moyens de conserver les pieds de Cafés.</i>		8
ART. VII. <i>Manière d'arrêter les Cafés.</i>		9
ART. VIII. <i>Déclin de l'Arbre.</i>		10
ART. IX. <i>Description de l'Arbre.</i>		ib.
ART. X. <i>Fleur du Café.</i>		11
ART. XI. <i>Forme de son fruit.</i>		12
ART. XII. <i>Le Café ne mûrit jamais en même temps.</i>		13

ART. XIII. <i>En quelle saison on cueille le Café.</i>	Pag. 14
ART. XIV. <i>Trois espèces de Cafés inférieurs.</i>	15
ART. XV. <i>Arrangement de la case à moulin.</i>	16
ART. XVI. <i>Comment on passe le Café au moulin.</i>	17
ART. XVII. <i>Observations sur le travail du moulin.</i>	18
ART. XVIII. <i>Description des glacis.</i>	20
ART. XIX. <i>En quel temps on pile le Café.</i>	23
ART. XX. <i>Comment on pile le Café.</i>	24
ART. XXI. <i>Comment le Café se vanne.</i>	25
CHAP. II. <i>Cotonnerie. — Quatrième Habitation.</i>	28
CHAP. III. <i>Culture du Cacao.</i>	34
CHAP. IV. <i>Dialogue entre un Américain et un Européen.</i>	41
ART. I ^{er} . <i>Géographie de l'île.</i>	42
ART. II. <i>Climat de Saint-Domingue.</i>	ib.
ART. III. <i>Ouragans et tremblemens de terre.</i>	44
ART. IV. <i>Passage à Saint-Domingue.</i>	52
ART. V. <i>Pacotille.</i>	59
ART. VI. <i>Moyens de fortune.</i>	61
ART. VII. <i>Influence du climat sur les Européens arrivant dans les colonies.</i>	64

T A B L E.

397

ART. VIII. <i>Villes et Tribunaux.</i>	Pag. 65
ART. IX. <i>Intérieur des Villes.</i>	67
ART. X. <i>Propreté et blanchissage.</i>	ib.
ART. XI. <i>Gens de couleur.</i>	69
ART. XII. <i>Hospitalité.</i>	id.
ART. XIII. <i>Animaux domestiques , et Fabriques.</i>	70
ART. XIV. <i>Nourriture.</i>	71
ART. XV. <i>La Chasse.</i>	74
ART. XVI. <i>Auberges.</i>	ib.
ART. XVII. <i>Logement.</i>	75
ART. XVIII. <i>Habillemens.</i>	76
ART. XIX. <i>Monnoies.</i>	77
ART. XX. <i>Bois.</i>	79
ART. XXI. <i>Spectacles.</i>	80
ART. XXII. <i>Promenades.</i>	81
ART. XXIII. <i>Femmes.</i>	ib.
ART. XXIV. <i>Esclaves.</i>	82
ART. XXV. <i>Fortune des Habitans.</i>	83
ART. XXVI. <i>Retour en Europe.</i>	84
CHAP. V. <i>Maladies de St.-Domingue , et leurs remèdes curatifs ou préser- vatifs.</i>	87
ART. 1 ^{er} . <i>Salubrité du climat.</i>	ib.
ART. II. <i>L'air.</i>	89
ART. III. <i>Les Eaux.</i>	90
ART. IV. <i>Salubrité des Sueurs.</i>	ib.
ART. V. <i>Dangers de la saignée.</i>	91
ART. VI. <i>Le Scorbut.</i>	92

ART. VII. <i>Remède et régime contre le Scorbut.</i>	Pag. 93
ART. VIII. <i>Nécessité des rafraîchissans.</i>	94
ART. IX. <i>Régime pour les anciens habitans.</i>	ib.
ART. X. <i>Régime pour les nouveaux débarqués.</i>	95
ART. XI. <i>Age avancé des femmes.</i>	96
ART. VII. <i>Les Dartres.</i>	ib.
ART. XIII. <i>Remède et régime contre les dartres.</i>	97
ART. XIV. <i>Spasme.</i>	98
ART. XV. <i>Remède contre le spasme.</i>	99
ART. XVI. <i>Diarrhées.</i>	100
ART. XVII. <i>Temps le plus salubre pour arriver à Saint-Domingue.</i>	101
ART. XVIII. <i>Fièvres.</i>	102
ART. XIX. <i>Nécessité des fréquens purgatifs.</i>	103
ART. XX. <i>Malingres.</i>	ib.
ART. XXI. <i>Abondance de remèdes indigènes.</i>	104
ART. XXII. <i>Vers de Guinée.</i>	107
ART. XXIII. <i>Remède contre le ver de Guinée.</i>	ib.
ART. XXIV. <i>Ver solitaire.</i>	108
ART. XXV. <i>Remède contre le ver solitaire.</i>	ib.
ART. XXVI. <i>Mal d'estomac.</i>	109



T A B L E.

399

ART. XXVII. <i>Causes du mal d'estomac.</i>	Pag. 111
ART. XXVIII. <i>Pians.</i>	113
ART. XXIX. <i>Remède contre les Pians.</i>	ib.
ART. XXX. <i>Autre remède moins violent.</i>	114
ART. XXXI. <i>Maux de jambes.</i>	115
ART. XXXII. <i>Remède des nègres contre la fièvre et d'autres maladies.</i>	116
MÉDECINE DOMESTIQUE	
DE SAINT-DOMINGUE. 123	
CHAPITRE PREMIER. <i>Causes et indications des maladies de St-Domingue.</i> ib.	
CHAP. II. <i>Principes généraux.</i>	129
CHAP. III. <i>Traitement du mal de Siam.</i>	149
<i>Signes diagnostiques.</i>	150
<i>Signes pronostics.</i>	252
I ^{re} . <i>Maladie.</i>	159
II ^e . <i>Maladie.</i>	ib.
III ^e . <i>Maladie.</i>	ib.
CHAP. IV. <i>Traitement des fièvres compliquées de la maladie de Siam.</i>	160
CHAP. V. <i>Traitement des fièvres double-tierces de Saint-Domingue.</i>	162
<i>Maladie.</i>	165
CHAP. VI. <i>Traitement de la Cachexie.</i>	170
<i>Maladie.</i>	173
CHAP. VII. <i>Traitement de la Cachexie compliquée.</i>	175
CHAP. VIII. <i>Traitement du Scorbut et de l'obstruction de la rate.</i>	176

CHAP. IX. <i>Affection Hypochondriaque</i>	Pag.
<i>Scorbutique.</i>	182
I ^{re} . <i>Maladie.</i>	18
II ^e . <i>Maladie.</i>	ib.
CHAP. X. <i>Traitement de la Vérole.</i>	190
<i>Plantes apéritives et détersives.</i>	193
<i>Plantes astringentes.</i>	ib.
<i>Remèdes qui ont été communiqués par</i> <i>des chirurgiens très-experimentés ,</i> <i>comme les plus efficaces qu'ils aient</i> <i>éprouvés dans le traitement des gonor-</i> <i>rhées.</i>	194
<i>Méthodes qui m'ont paru les meilleures</i> <i>pour traiter les pians.</i>	196
<i>Remèdes pour guérir les pians, qu'em-</i> <i>ploie avec succès M. Conegut, maître</i> <i>chirurgien à Limonade.</i>	198
CHAP. XI. <i>Traitement des flux de</i> <i>ventre, confondus à St.-Domingue</i> <i>sous le nom de Diarrhée.</i>	201
CHAP. XII. <i>Du Ténésme.</i>	202
CHAP. XIII. <i>De la Dyssenterie.</i>	ib.
CHAP. XIV. <i>De la Lienterie.</i>	203
CHAP. XV. <i>Du flux Hépatique.</i>	ib.
<i>Traitement.</i>	204
CHAP. XVI. <i>Traitement du flux chy-</i> <i>leux ou cœliaque.</i>	208
CHAP. XVII. <i>Traitement de l'Hydro-</i> <i>pysie.</i>	209
	<i>Remèdes</i>

T A B L E

401

<i>Remèdes qu'on dit avoir été plusieurs fois éprouvés avec succès dans l'hydropysie.</i>	Pag.	210
CHAP. XVIII. <i>Traitement des Dartres.</i>		212
CHAP. XIX. <i>Traitement des Rhumes, Catarrhes et Fluxion de poitrine.</i>		214
<i>Cure de la fluxion de poitrine lymphatique.</i>		216
CHAP. XX. <i>Traitement de la Pulmonie.</i>		217
CHAP. XXI. <i>Traitement du Spasme.</i>		220
<i>Méthode Espagnole.</i>		224
<i>Méthode des Nègres.</i>		ib.
<i>Maladie.</i>		226
PHARMACOPÉE DE SAINT-DOMINGUE.		229
CHAPITRE PREMIER. — LES TISANES.		
<i>Tisane rafraîchissante simple.</i>		ib.
<i>Tisane rafraîchissante composée.</i>		ib.
<i>Décoction de tamarin.</i>		ib.
<i>Limonade.</i>		230
<i>Petit lait laxatif.</i>		ib.
<i>Petit lait purifiant ou apéritif.</i>		ib.
<i>Tisane apéritive mineure.</i>		ib.
<i>Tisane apéritive majeure.</i>		231
<i>Tisane anti-scorbutique.</i>		ib.
<i>Tisane lénitve.</i>		ib.
<i>Tisane pectorale.</i>		ib.
<i>Tisane pectorale, résolutive ou apéritive, rafraîchissante.</i>		232
Tome II.		C c

<i>Tisane hystérique pour rappeler les règles ou vidanges supprimées.</i>	Pag. ib.
<i>Tisane détersive pour la gonorrhée et les fleurs blanches.</i>	233
<i>Tisane astringente mineure.</i>	ib.
<i>Tisane astringente majeure.</i>	234
<i>Décoction astringente pour la lienterie.</i>	ib.
<i>Tisane astringente pour la gonorrhée et les fleurs blanches.</i>	ib.
<i>Lait apéritif.</i>	ib.
<i>Lait astringent simple.</i>	235
<i>Lait astringent composé.</i>	ib.
<i>Tisane sudorifique.</i>	ib.
<i>Tisane fébrifuge simple.</i>	ib.
<i>Tisane fébrifuge composée.</i>	ib.
<i>Tisane vermifuge ou contre les vers.</i>	236
<i>Tisane purgative simple.</i>	237
<i>Tisane purgative composée, ou hydragogue.</i>	ib.
<i>Eau de casse simple.</i>	ib.
<i>Eau de casse composée.</i>	ib.
<i>Eau bénite.</i>	ib.
<i>Emulsion avec les grains. — Eau de casse avec ses grains.</i>	238
LES POTIONS. — <i>Potion purgative commune mineure.</i>	ib.
<i>Potion purgative commune majeure.</i>	ib.
<i>Potion purgative pour la galle et les vers.</i>	ib.

T A B L E.

403

<i>Teinture de rhubarbe composée.</i>	Pag. 239
<i>Potion universelle composée.</i>	ib.
<i>Sirop magistral astringent.</i>	ib.
<i>Potion ou julep lénitif pour la dyssen- terie.</i>	ib.
<i>Potion blanche ou anodine.</i>	ib.
<i>Potion astringente.</i>	240
<i>Potion pour arrêter la gonorrhée.</i>	ib.
<i>Potion cordiale mineure.</i>	ib.
<i>Potion cordiale majeure ou sudorifique.</i>	ib.
<i>Potion huileuse pectorale.</i>	241
<i>Potion huileuse pectorale composée.</i>	ib.
<i>Sirop pectoral composé.</i>	ib.
LES BOLS. — <i>Bol purgatif commun.</i>	242
<i>Bol purgatif plus fort.</i>	id.
<i>Bol contre les vers.</i>	ib.
<i>Bol apéritif ou opiat anti-cachectique.</i>	ib.
<i>Bol apéritif, ou opiat plus fort.</i>	243
<i>Bablettes pour la phthisie pulmonaire.</i>	ib.
<i>Bol astringent simple.</i>	ib.
<i>Bol astringent plus fort.</i>	ib.
<i>Bol astringent pour la gonorrhée.</i>	244
<i>Bol plus simple.</i>	ib.
<i>Opiat astringent pour la même.</i>	ib.
<i>Poudre pour la vérole qu'on appelle Pian.</i>	ib.
<i>Bol fébrifuge simple.</i>	245
<i>Bol fébrifuge composé.</i>	ib.
LES BOUILLONS. — <i>Bouillons rafraîchis- sans.</i>	ib.

<i>Bouillons altérans ou purifiants.</i>	Pag. 246
<i>Bouillons ou apozèmes laxatifs.</i>	ib.
LES LAVEMENS. — <i>Lavement émollient.</i>	ib.
<i>Lavement détersif.</i>	ib.
<i>Lavement purgatif.</i>	247
<i>Lavement anodin.</i>	ib.
<i>Lavement purgatif pour la colique de Poitou.</i>	ib.
<i>Lavement anodin pour la même.</i>	ib.
<i>Lavement anodin et purgatif pour la même.</i>	ib.
<i>Lavement pour les affections soporeuses.</i>	ib.
<i>Lavement hystérique ou pour les vapeurs</i>	ib.
LES GARGARISMES. — <i>Gargarisme rafraîchissant.</i>	248
<i>Gargarisme détersif.</i>	ib.
<i>Gargarisme pour les ulcères des gencives.</i>	ib.
<i>Gargarisme plus fort.</i>	ib.
LES COLLYRES. — <i>Collyre simple.</i>	249
<i>Collyre très-rafraîchissant.</i>	ib.
<i>Collyre résolutif.</i>	ib.
LES CATAPLASMES. — <i>Cataplasme anodin.</i>	250
<i>Cataplasme émollient et résolutif.</i>	ib.
<i>Cataplasme rafraîchissant et astringent.</i>	ib.
<i>Cataplasme hystérique pour les vapeurs.</i>	ib.
<i>Cataplasme maturatif.</i>	251

T A B L E.

405

Cataplasme anti-pleurétique , et contre le rhumatisme. Pag. ib.

Liniment pour les mêmes maladies. ib.

Fomentation pour l'érésipèle. 252

Baume tranquille. ib.

Baume ardent , ou teinture de myrrhe composée. ib.

Pomade pour les dartres. ib.

Pomade ou onguent pour la galle et les pustules véroliques des Nègres , pour leurs dartres , et pour la galle des chevaux. 253

LES ONGUENS. — *Onguent sympathique.* ib.

Onguent pour les ulcères. 254

Autre. ib.

Ou bien. ib.

Potion qui suffit souvent pour guérir les ulcères sordides. ib.

Eau phagédénique. 255

Onguent égyptiac. ib.

Onguent mondificatif. ib.

Mondificatif plus simple. ib.

TRAITÉ DES PLANTES
USUELLES DE SAINT-
DOMINGUE. 357

CHAP. II. *Plantes purgatives.* ib.

Plantes apéritives. 259

Plantes hystériques. 265

<i>Plantes pectorales.</i>	Pag. 265
<i>Plantes vermifuges.</i>	267
<i>Plantes vulnérables.</i>	268
<i>Plantes détersives.</i>	271
<i>Plantes résolutives.</i>	272
<i>Plantes rafraîchissantes et émollientes.</i>	274
<i>Plantes astringentes.</i>	275
<i>Plantes fébrifuges.</i>	277
<i>Plantes cordiales.</i>	278

VOCABULAIRE FRANÇAIS ET CRÉOLE. 283

CONVERSATION entre un Capitaine de navire , arrivant d'Europe , et un Nègre Aconier.	357
--	-----

<i>Dialogue entre un Capitaine arrivant de France , et un Nègre entrepreneur de Carénage.</i>	363
---	-----

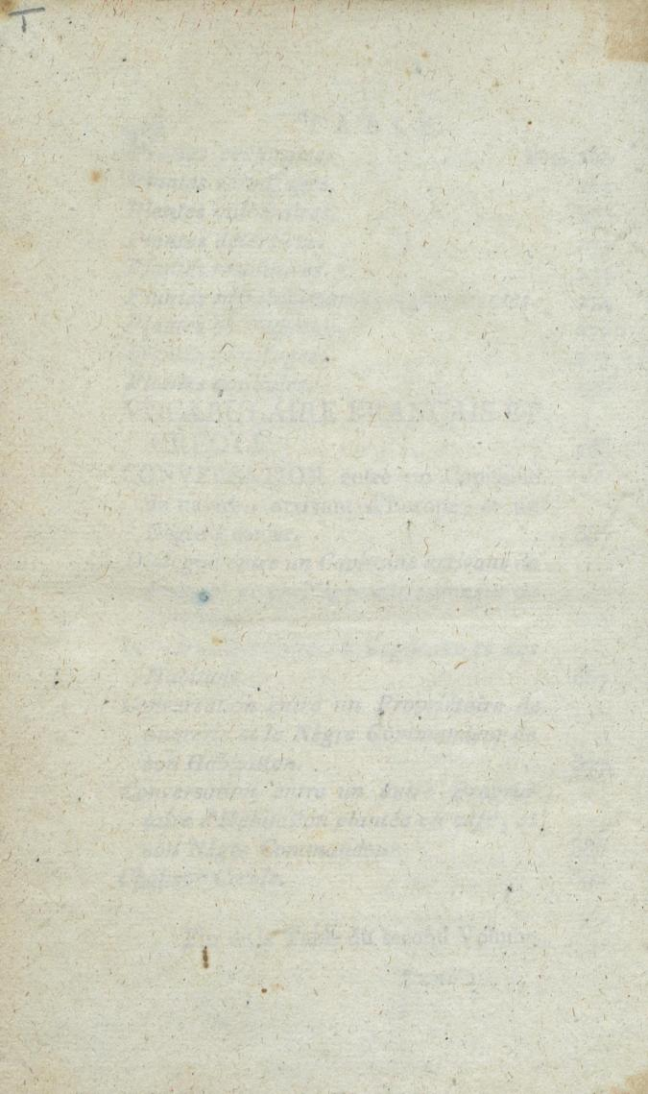
<i>Conversation entre un Capitaine et des Habitans.</i>	367
---	-----

<i>Conversation entre un Propriétaire de Sucrerie et le Nègre Commandeur de son Habitation.</i>	377
---	-----

<i>Conversation entre un autre Proprié- taire d'Habitation plantée en café , et son Nègre Commandeur.</i>	386
---	-----

<i>Chanson Créole.</i>	392
------------------------	-----

Fin de la Table du second Volume.



BIBLIOTHEQUE SCHOELCHER



8 0017657

